

Millennium
Scholarships



Les bourses
du millénaire

CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

COLLECTION DE RECHERCHES DU MILLÉNAIRE

JOINDRE LES DEUX BOUTS

ENQUÊTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS 2001-2002

MARS 2003



CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LE NOUVEAU MILLÉNAIRE

JOINDRE LES DEUX BOUTS

ENQUÊTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DES ÉTUDIANTS 2001-2002

MARS 2003

JOINDRE LES DEUX BOUTS
ENQUÊTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DES ÉTUDIANTS 2001-2002

MARS 2003

Écrit par :

Les Associés de recherche EKOS inc.

Fondation canadienne des
bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2003 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1-877-786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

L'argent est-il important : Collection de recherches du millénaire
N° 5

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Les Associés de recherche EKOS inc.
Joindre les deux bouts : enquête sur la situation financière des étudiants 2001–2002 /
Les Associés de recherche EKOS inc.

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (En ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les renvois à Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1 — Introduction	1
1.1 Cadre de l'étude	1
1.2 Raison d'être de l'étude	2
1.3 Méthodologie	3
1.4 Limites de l'étude	6
1.5 Organisation du rapport	8
Chapitre 2 — Profil de l'échantillon	9
2.1 Profil sociodémographique	9
2.2 Profil scolaire	14
2.3 Typologie des étudiants	18
Chapitre 3 — Biens	23
3.1 Possession d'un véhicule	23
3.2 Ordinateurs — Accès et possession	27
3.3 Autres biens	31
Chapitre 4 — Profil de l'emploi étudiant	35
4.1 Fréquence de l'emploi	35
4.2 Emploi pendant l'année scolaire	38
4.3 Incidence de l'emploi sur les études	42
Chapitre 5 — Soutien des parents et des autres membres de la famille	47
5.1 Fréquence du soutien	47
5.2 Incidence sur le rendement scolaire	53
5.3 Incidence sur la situation financière des étudiants	54
Chapitre 6 — Sources de crédit, et aide gouvernementale non remboursable	55
6.1 Obligations financières préexistantes	55
6.2 Aide gouvernementale non remboursable et emprunts pendant l'année scolaire	61
6.3 Incidence sur le rendement scolaire et la poursuite des études	70
Chapitre 7 — Bilan de la situation financière	73
7.1 Tendances budgétaires pour l'ensemble de l'année scolaire	74
7.2 Sources des revenus et types de dépenses	80
7.3 Moyenne des dépenses et des revenus mensuels	82
7.4 Portrait financier général	97
Chapitre 8 — Synthèse des résultats	109

Tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 — Taux de participation par étape mensuelle de l'enquête	3
Tableau 2 — Répartition en pourcentage des étudiants ayant eu une moyenne élevée ou basse au premier semestre selon leurs caractéristiques, de septembre à décembre 2001	17
Tableau 3 — Caractéristiques des segments	19
Tableau 4 — Revenu moyen d'emploi d'été selon les caractéristiques sociodémographiques des étudiants	36
Tableau 5 — Revenu d'été moyen selon la situation financière des étudiants	37
Tableau 6 — Emploi étudiant et moyenne du premier semestre, de septembre à décembre 2001	42
Tableau 7 — Heures de travail hebdomadaire moyennes et salaires horaires moyens des étudiants à temps plein ayant travaillé au premier semestre, selon le groupe d'âge et la moyenne obtenue au premier semestre, de septembre à décembre 2001	42
Tableau 8 — Montant moyen des prêts de diverses sources selon le groupe d'âge et selon l'occupation d'un emploi et son intensité	45
Tableau 9.1 — Fréquence du soutien qu'apportent les parents et tous les membres de la famille selon diverses caractéristiques des étudiants	51
Tableau 9.2 — Fréquence du soutien qu'apportent les parents et tous les membres de la famille selon diverses caractéristiques des étudiants	52
Tableau 10 — Pourcentage d'étudiants qui ont reçu une contribution familiale et montant mensuel de celle-ci selon la moyenne obtenue au 1 ^{er} semestre, de septembre à décembre 2001	53
Tableau 11 — Montant moyen de prêt de différentes sources selon le groupe d'âge et l'accès à une contribution parentale	54
Tableau 12.1 — Prêts du gouvernement et du secteur privé lors de l'enquête initiale selon diverses caractéristiques clés des étudiants	57
Tableau 12.2 — Prêts du gouvernement et du secteur privé lors de l'enquête initiale selon la typologie des étudiants	58
Tableau 13 — Recours au crédit de sources gouvernementale et privée pendant l'année scolaire selon diverses caractéristiques des étudiants	63
Tableau 14.1 — Réception, fréquence et montant de l'aide gouvernementale non remboursable selon diverses caractéristiques des étudiants	65
Tableau 14.2 — Fréquence et montant de l'aide gouvernementale non remboursable selon les caractéristiques des étudiants	66
Tableau 15 — Nombre de cartes de crédit (en pourcentage) selon diverses caractéristiques des étudiants	67
Tableau 16 — Aide gouvernementale sous forme de prêt ou sous une autre forme, et dette totale selon la note moyenne obtenue pour le premier semestre, de septembre à décembre 2001	70
Tableau 17 — Poursuite des études selon diverses caractéristiques des étudiants	71
Tableau 18.1 — Total des revenus provenant de l'emploi, du gouvernement, du secteur privé et de la famille d'après les déclarations des répondants lors de l'enquête initiale et pendant l'année scolaire selon diverses caractéristiques clés des étudiants	97
Tableau 18.2 — Total des revenus provenant de l'emploi, du gouvernement, du secteur privé et de la famille d'après les déclarations des répondants lors de l'enquête initiale et pendant l'année scolaire selon diverses caractéristiques clés des étudiants	99
Tableau 19.1 — Revenu annuel total et pourcentage remboursable selon diverses caractéristiques clés des étudiants	100
Tableau 19.2 — Revenu annuel total et pourcentage remboursable selon diverses caractéristiques clés des étudiants	101

Tableau 20.1 — Prêts du gouvernement, prêts de sources privées et dette totale contractée pendant l'année scolaire et les années précédentes selon l'âge	102
Tableau 20.2 — Prêts du gouvernement, prêts de sources privées et dette totale contractée pendant l'année scolaire et les années précédentes selon certains groupes clés d'étudiants ...	103
Tableau 20.3 — Prêts du gouvernement, prêts de sources privées et dette totale contractée pendant l'année scolaire et les années précédentes selon certains groupes clés d'étudiants ...	105
Tableau 20.4 — Prêts du gouvernement, prêts de sources privées et dette totale contractée pendant l'année scolaire et les années précédentes selon certains groupes clés d'étudiants ...	106
Tableau 21.1 — Dette moyenne contractée (toutes sources confondues) antérieurement, pendant l'année en cours et au total selon diverses caractéristiques clés des étudiants ...	107
Tableau 21.2 — Dette moyenne contractée (toutes sources confondues) antérieurement, pendant l'année en cours et au total selon diverses caractéristiques clés des étudiants ...	108

Figures

Figure 1 — Répartition en pourcentage des étudiants selon la région	9
Figure 2 — Répartition en pourcentage des étudiants selon l'âge	9
Figure 3 — Répartition en pourcentage des étudiants fréquentant le collège et l'université selon l'âge	10
Figure 4 — Répartition en pourcentage des étudiants selon l'âge et la région	10
Figure 5 — Revenu moyen du ménage selon les modalités de vie	11
Figure 6 — Répartition en pourcentage du niveau d'instruction des parents des étudiants de collège et d'université	11
Figure 7 — Répartition en pourcentage des étudiants selon la situation matrimoniale et l'existence de pers. à charge, selon l'âge	12
Figure 8 — Répartition en pourcentage des étudiants selon les modalités de vie et selon l'âge	13
Figure 9 — Répartition en pourcentage des étudiants fréquentant le collège et l'université, selon la région	14
Figure 10 — Répartition en pourcentage des étudiants selon le type de diplôme et de programme d'études	15
Figure 11 — Répartition en pourcentage des étudiants selon l'année du programme d'études et l'obtention du diplôme	15
Figure 12 — Typologie des étudiants	18
Figure 13 — Possession d'une voiture	23
Figure 14 — Raisons justifiant la possession d'une voiture	24
Figure 15 — Type d'acquisition de la voiture	25
Figure 16 — Âge de la voiture	25
Figure 17 — Valeur de la voiture	26
Figure 18 — Ordinateur — Accès et possession	27
Figure 19 — Possession d'un ordinateur selon l'âge	28
Figure 20 — Type d'acquisition de l'ordinateur pour l'ensemble et selon l'âge de l'étudiant	28
Figure 21 — Raisons justifiant l'acquisition d'un ordinateur	29
Figure 22 — Coût de l'ordinateur	29
Figure 23 — Âge de l'ordinateur	29
Figure 24 — Utilisation d'un ordinateur dans les installations de l'établissement	30
Figure 25 — Possession d'appareils électroniques	31
Figure 26 — Valeur des appareils électroniques	32
Figure 27 — Valeur des autres biens	33
Figure 28 — Répartition en pourcentage selon le revenu d'emploi d'été de l'étudiant	35
Figure 29 — Situation d'emploi de l'étudiant — septembre 2001	38
Figure 30 — Situation d'emploi des étudiants de l'échantillon initial selon différentes caractéristiques	38
Figure 31 — Intention de travailler pendant l'année scolaire	39

Figure 32 — Intention de travailler pendant l'année scolaire selon l'âge	39
Figure 33 — Travail des étudiants pendant le 1 ^{er} semestre	39
Figure 34 — Travail pendant le 1 ^{er} semestre selon les caractéristiques des étudiants	40
Figure 35 — Travail pendant l'année scolaire selon la typologie des étudiants	40
Figure 36 — Intention de travailler pendant le 2 ^e semestre — Janvier 2002	41
Figure 37 — Fréquentation à temps plein selon le nombre d'heures de travail et l'âge	43
Figure 38 — Perception du temps que prennent les études selon le nombre d'heures de travail et l'âge	44
Figure 39 — Répartition des étudiants prévoyant recevoir un soutien familial selon l'âge et le sexe	47
Figure 40 — Répartition des étudiants recevant un soutien familial selon la réception d'une autre forme d'aide	48
Figure 41 — Répartition des étudiants recevant un soutien familial selon l'occupation d'un emploi et la réception d'une aide gouvernementale	49
Figure 42 — Endettement de diverses sources à l'étape de l'enquête initiale	55
Figure 43 — Endettement à l'étape de l'enquête initiale selon l'âge — prêts de source privée ou gouvernementale	56
Figure 44 — Nombre d'instruments de crédit au moment de l'enquête initiale	58
Figure 45 — Prêt hypothécaire	59
Figure 46 — Marge de crédit personnelle	60
Figure 47 — Recours au crédit pendant l'année scolaire	62
Figure 48 — Recours au crédit pendant l'année scolaire selon l'âge	62
Figure 49 — Recours au crédit pendant l'année scolaire selon la typologie	62
Figure 50 — Fréquence et montant du soutien familial	64
Figure 51 — Nombre de cartes de crédit selon l'âge	67
Figure 52 — Dette sur cartes de crédit — début et fin de l'année scolaire	68
Figure 53 — Situation quant à un solde sur cartes de crédit	69
Figure 54 — Solde sur les divers instruments de crédit pendant l'année scolaire	69
Figure 55 — Revenu mensuel moyen pendant l'année (I)	73
Figure 56 — Revenu mensuel moyen pendant l'année (II)	74
Figure 57 — Revenu mensuel moyen pendant l'année (III)	75
Figure 58 — Dépenses mensuelles moyennes pendant l'année (I)	76
Figure 59 — Dépenses mensuelles moyennes pendant l'année (II)	77
Figure 60 — Dépenses mensuelles moyennes pendant l'année (III)	78
Figure 61 — Revenu, dépenses et bilan pendant l'année (avant emprunt)	79
Figure 62 — Revenu, dépenses et bilan pendant l'année (après emprunt)	79
Figure 63 — Sources de revenu (total annuel)	80
Figure 64 — Sources de dépenses (total annuel)	81
Figure 65 — Dépenses et revenus mensuels — tous les étudiants	82
Figures 66.1-5 — Dépenses et revenus mensuels selon l'âge	83-84
Figures 67.1-4 — Dépenses et revenus mensuels selon les modalités de vie	85
Figures 68.1-2 — Dépenses et revenus mensuels selon le type d'établissement d'enseignement ..	86
Figures 69.1-2 — Dépenses et revenus mensuels selon la fréquentation scolaire	87
Figures 70.1-2 — Dépenses et revenus mensuels selon la situation d'emploi	88
Figures 71.1-5 — Dépenses et revenus mensuels selon la typologie des étudiants	89-91
Figures 72.1-3 — Dépenses et revenus mensuels selon le soutien des parents	92
Figures 73.1-3 — Dépenses et revenus mensuels selon l'aide gouvernementale reçue	93
Figures 74.1-6 — Dépenses et revenus mensuels par région	94-95
Figures 75.1-2 — Dépenses et revenus mensuels selon le sexe	95-96
Figures 76.1-2 — Dépenses et revenus mensuels selon la possession d'une automobile	96

CHAPITRE 1 — INTRODUCTION

1.1 CADRE DE L'ÉTUDE

En 1998, dans le but d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire, le gouvernement du Canada a mis sur pied la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (la Fondation), l'a dotée d'un fonds de 2,5 milliards de dollars et lui a confié la mission d'accorder des bourses aux étudiants ayant besoin d'aide financière et faisant la preuve de leur mérite. La Fondation a entrepris de distribuer ses bourses au début de l'an 2000, dans le cadre de son programme général.

Pour administrer ses programmes, la Fondation s'appuie sur trois principes :

- * Aider les étudiants canadiens qui font la preuve de leurs besoins financiers et de leur réussite scolaire.
- * Éviter les chevauchements avec d'autres programmes d'aide financière, et le dédoublement coûteux des formalités administratives.
- * Appliquer ses programmes et distribuer ses ressources de manière juste et équitable.

Outre son programme de bourses, la Fondation a également mis en œuvre un programme exhaustif de recherche, non seulement pour répondre aux exigences d'évaluation que stipule la Loi qui l'a créée (une démarche qui sera terminée en juin 2003), mais aussi pour améliorer les services qu'elle offre et en faire bénéficier sa clientèle.

Le programme de recherche, élaboré en 2001, porte sur trois grands aspects : 1) l'accès aux études postsecondaires, et, en particulier, les facteurs qui influent sur la décision d'entreprendre ou non de telles études; 2) le contexte social et économique dans lequel cette décision est prise; 3) la situation du Canada dans le contexte international quant à l'accès aux études postsecondaires, aux besoins des étudiants et au soutien financier qui leur est accordé.

1.2 RAISON D'ÊTRE DE L'ÉTUDE

De nos jours, l'économie du savoir donne manifestement une valeur importante à l'éducation supérieure, de telle sorte que les niveaux d'instruction ont augmenté au sein de la population active. Entre 1990 et 2000, la proportion des actifs âgés de 21 ans et plus qui détiennent un diplôme collégial ou universitaire est passée de 33 à 43 %¹.

Il semble cependant que les étudiants ont de plus en plus de difficulté à financer leurs études postsecondaires. Des données tirées de l'*Enquête nationale auprès des diplômés* (END) montrent que, au début des années 90, le nombre de prêts consentis dans le cadre des programmes d'aide financière aux étudiants a augmenté, de même que les rapports dette-rémunération². Au milieu des années 90, environ la moitié des étudiants des niveaux collégial et universitaire avaient contracté un prêt étudiant³, quoique cette proportion soit demeurée stable tout au long de la deuxième moitié de la décennie. Concurrément, les droits de scolarité augmentaient, de même que le niveau d'endettement lors de l'obtention du diplôme, alors même que les prêts, eux, prenaient plus de temps à être remboursés⁴.

Bien que nous disposions de certaines données sur les prêts étudiants en tant que source de financement des études, nous ne possédons que bien peu d'information, par comparaison, sur les autres sources de revenu ou de soutien, tels les contributions de la famille, le crédit de source privée (les prêts bancaires, par exemple) ou les revenus d'emploi. Nos connaissances sur la dette totale qu'accumulent les étudiants pendant leurs études postsecondaires sont donc très incomplètes, tout comme celles qui pourraient nous permettre de déterminer dans quelle mesure cette même dette a été contractée auprès d'instances publiques, privées ou autres. En outre, nous avons peu d'information sur les dépenses des étudiants pendant l'année scolaire ou sur le moment où ils les engagent, ce qui nous pousse à poser cette question : Les ressources dont disposent les étudiants au cours de l'année scolaire sont-elles suffisantes pour couvrir leurs dépenses?

Lorsque réunies, les données sur l'accès au revenu dont disposent les étudiants (ce qui comprend le montant de ce revenu, les conditions de son remboursement éventuel, le moment de l'année où il est reçu) et sur les dépenses qu'ils engagent (ce qui comprend toute somme due et la date à laquelle celle-ci doit être remboursée) fournissent une image globale du financement des études. Un problème fondamental se pose pourtant : comment évaluer jusqu'à quel point le montant du revenu (ou le moment où celui-ci est reçu) ne permet pas de couvrir les dépenses, entraînant ainsi une situation de besoin financier? Étant donné que nombre de programmes d'aide aux étudiants, y compris le programme de bourses d'études de la Fondation, sont fondés sur les besoins, il importe de rassembler des preuves quantifiables permettant d'évaluer les besoins financiers des étudiants. La nécessité de pallier l'absence d'information sur les revenus et dépenses des étudiants, et sur les liens qu'on peut établir entre ces revenus et dépenses et l'accès à l'éducation postsecondaire et les besoins financiers, constitue la raison d'être de cette étude. Celle-ci a aussi été menée dans le cadre du programme de recherche de la Fondation, dont l'objet est d'examiner les circonstances économiques dans lesquelles les études sont financées et les répercussions éventuelles de ces circonstances sur la capacité des étudiants d'atteindre leurs objectifs en matière d'études postsecondaires.

1. Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, cédérom.

2. Laurie Plager et Edward Chen, « La dette étudiante de 1990–91 à 1995–96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 4, 1999, pp. 10–35; Ross Finnie et Gaétan Garneau, « Emprunts des diplômés des études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 3, n° 2, 1997, pp. 10–13.

3. Bernard Bourgoin, « Aide financière aux élèves de l'enseignement postsecondaire », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 2, no 1, 1999, pp. 10–19.

4. Finnie et Garneau, 1996, op. cit.

1.3 MÉTHODOLOGIE

La présente étude visait à obtenir des renseignements de base sur la situation financière des étudiants au moment de la rentrée scolaire, puis de tirer, pour chaque mois de l'année scolaire, un instantané des revenus et des dépenses, le tout auprès d'un échantillon aléatoire d'étudiants de niveau postsecondaire de toutes les régions du pays.

Le recrutement des répondants s'est fait par téléphone au moyen d'un échantillon aléatoire essentiellement national. Celui-ci a été établi avec la liste de tous les abonnés du pays, dont avaient été exclues les personnes résidant à plus de cent kilomètres d'un centre urbain, ce qui augmentait la possibilité de trouver des étudiants de niveau postsecondaire. On a utilisé plus de 48 000 de ces numéros en septembre 2001 pour former un échantillon de 2 100 étudiants. La proportion d'étudiants de niveau postsecondaire a donc été de 7 % (un pourcentage légèrement supérieur à la proportion canadienne générale, qui est de 5 %)⁵. On expliquait aux éventuels répondants l'objet de l'étude et la nature de leur participation. Le taux de réponse à ce recrutement a été de 70 %. Celui-ci a été effectué dans les deux langues officielles, et les questionnaires autoadministrés étaient également disponibles dans les deux langues.

Il était prévu que les étudiants fourniraient eux-mêmes, par Internet, les renseignements que nous cherchions à obtenir. En cours de route, toutefois, il a été décidé de faire un suivi mensuel par téléphone pour garantir une participation maximale de mois en mois, tout au long de l'année scolaire. L'enquête initiale de base s'est déroulée en octobre 2001; elle avait pour but de réunir les données concernant le type d'études qu'avaient entrepris les étudiants, la situation financière de ceux-ci en ce début d'année scolaire et les caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, région, etc.) qui les caractérisaient. Remplir le questionnaire en ligne nécessitait à peine plus de quinze minutes, ce qu'ont fait un peu plus de 1 100 personnes, tandis que 427 autres ont été sondées par téléphone; l'échantillon initial se constituait donc de 1 543 individus, ce qui équivaut à un taux de réponse de 73 % (le nombre de personnes qui avaient été recrutées au départ se chiffrait à 2 100). La période de référence (c'est-à-dire la période pour laquelle les étudiants devaient fournir des renseignements d'ordre financier tels que les revenus touchés, et les dépenses payées d'avance en vue de l'année scolaire) couvrait les vacances d'été, pour se terminer juste avant la rentrée.

Au début de chacun des mois suivants, une nouvelle étape de l'enquête s'amorçait et se poursuivait durant deux semaines, environ. En général, deux questionnaires sur trois étaient transmis par Internet, tandis que le troisième était rempli par téléphone. La participation a lentement diminué au fil des huit mois de l'année scolaire, mais, à la fin de l'enquête, environ 60 % des étudiants de l'échantillon initial prenaient toujours part à l'étude. On trouvera dans le tableau 1 le nombre d'étudiants ayant participé à chaque étape et le taux de réponse correspondant (en fonction de l'échantillon initial de 1 543 personnes). Deux reculs importants du taux de participation (outre la baisse initiale ayant suivi le recrutement) se sont produits en

TABEAU 1 – TAUX DE PARTICIPATION PAR ÉTAPE MENSUELLE DE L'ENQUÊTE

ÉTAPE	NOMBRE DE RÉPONDANTS	TAUX DE RÉPONSE
Enquête initiale	1 543	74 %
		(du panel total)
Octobre	1 364	88 %
Novembre	1 321	84 %
Décembre	1 278	87 %
Janvier	1 210	82 %
Février	1 162	80 %
Mars	1 109	79 %
Avril	1 057	75 %
Mai	911	66 %

5. Pour être recruté, l'étudiant devait être inscrit dans un collège (d'enseignement général ou professionnel) ou une université, que l'établissement soit public ou privé.

janvier et en mai, alors que 5 % et 10 % (respectivement) de l'échantillon ont été perdus par abandon. À chaque nouvelle étape, on demandait aux étudiants de déclarer leurs revenus et leurs dépenses pendant le mois civil précédent (par exemple, les revenus et dépenses du mois de septembre ont été déclarés en octobre).

Outre les questions de base auxquelles les étudiants devaient répondre chaque mois, trois autres séries de questions leur ont été posées. En janvier, on leur a demandé quelle était la moyenne des notes qu'ils avaient obtenues au semestre précédent, de même que des renseignements sur l'emploi qu'ils avaient occupé (y compris le nombre moyen d'heures travaillées) au premier semestre. En mars, on les a interrogés sur leurs biens (automobile, ordinateur, appareils électroniques). En avril, dans la troisième série de questions additionnelles, on leur a demandé d'indiquer le montant total des prêts gouvernementaux qu'ils avaient contractés (à titre de vérification finale des renseignements qu'ils avaient fournis au cours de l'année), le nouveau solde de leurs cartes de crédit, s'ils allaient obtenir un diplôme et, dans le cas contraire, quelles études ils avaient l'intention d'entreprendre l'année suivante.

Vers la fin de la période de suivi, il est devenu évident qu'une certaine confusion entourait la façon de déclarer les dépenses relatives à la nourriture, aux soins personnels, aux loisirs, aux vêtements et aux bijoux. Certains étudiants indiquaient ainsi leurs dépenses par mois, d'autres par semaine. En conséquence, il a fallu vérifier auprès de chaque étudiant la base de calcul qui était utilisée. Nous avons procédé à la vérification de cet aspect auprès de plus de 80 % de l'échantillon, et une base de déclaration a été attribuée aux étudiants pour lesquels nous n'avions pas cette information; la base de déclaration a été établie en fonction des sommes moyennes déclarées par d'autres étudiants vivant dans des conditions similaires.

Au terme de la collecte des renseignements, une base de données unique a été constituée pour contenir toutes les réponses qu'avait fournies, depuis l'enquête initiale jusqu'à l'étape finale de suivi, chacun des 1 543 étudiants de l'échantillon initial. Les résultats ont été pondérés selon le sexe et la région, étant donné qu'il y avait un léger sous-échantillonnage des hommes (de 6 %) et des étudiants de l'Ontario et du Québec (de 6 et de 8 %, respectivement).

Avant d'analyser les résultats et de les présenter, nous avons dû exécuter quelques tâches pour finaliser le fichier des données. Nous avons d'abord codé certaines réponses ouvertes afin de les catégoriser. Ensuite, nous avons examiné toutes les variables continues (y compris celles touchant les dépenses et les revenus déclarés) pour y déceler les valeurs aberrantes et exclure les réponses qui s'écartaient notablement de la tendance générale⁶.

Comme on peut le constater dans le tableau des taux de participation selon le mois, les 1 543 étudiants n'ont pas tous participé à toutes les étapes de l'enquête. Il manquait donc des données pour de nombreux étudiants. Pour pouvoir analyser les budgets mensuels à partir d'un bassin commun de répondants, nous n'avons tenu compte que des répondants qui avaient participé à au moins quatre des huit étapes, soit 1 257 des 1 543 personnes qui constituaient l'échantillon initial⁷. Lorsqu'on trouvait des champs financiers vides, on a attribué à ces 1 257 étudiants la réponse la plus probable. Celle-ci était calculée sur la base des réponses équivalentes pour les mois précédents ou suivants. Par exemple, si un étudiant n'avait pas rempli le questionnaire du mois de mars, on utilisait ses réponses du mois de février. Dans certains cas, on a recouru à une autre méthode (pour les prêts gouvernementaux de janvier et l'aide parentale

6. Quatre écarts-types par rapport à la moyenne ont été la règle généralement utilisée pour exclure ces cas, qui étaient, de toute façon, très peu nombreux.

7. Un test d'abandon non aléatoire de l'échantillon initial (n = 1 543) et du groupe d'étudiants qui ont rempli au moins quatre questionnaires de suivi (n = 1 257) n'a révélé aucune différence statistiquement significative entre eux sur le plan sociodémographique (sexe, province, âge, situation matrimoniale et emploi), des études (type d'établissement fréquenté, temps plein ou partiel, programme et année d'études) et financier (montants moyens des prêts de source gouvernementale ou privée, et de la contribution parentale). Les étudiants ayant participé à quatre étapes et plus sont donc représentatifs des 1 543 étudiants de l'échantillon initial.

de décembre, par exemple), qui consistait à remplacer l'information manquante pour un mois donné par la moyenne des sommes déclarées ce même mois par un groupe comparable d'étudiants (même âge, mêmes modalités de vie, même type d'établissement scolaire et même type d'études (à temps plein ou partiel)). Nous avons agi ainsi en raison de pointes dans la déclaration de certains revenus et de certaines dépenses, selon le mois.

Enfin, avant d'analyser les résultats, il convenait de créer de nouvelles variables pour calculer les valeurs totales pour l'année de l'enquête et les pourcentages de revenus et de dépenses provenant de certaines sources (pour tous les étudiants et pour les revenus et dépenses de chaque mois).

Note au lecteur

Nous tenons à apporter certaines précisions concernant la présentation des résultats. En premier lieu, dans l'interprétation des résultats, le lecteur devrait toujours examiner en fonction de quel nombre d'étudiants les données financières (montants des revenus, des dépenses et de la dette) ont été calculées et, en particulier, vérifier si ces chiffres s'appuient sur l'ensemble des répondants ou seulement sur les étudiants auxquels s'applique un indicateur donné. Par exemple, le montant moyen des gains estivaux déclarés pour tout l'échantillon est de 3 500 \$, mais, si on ne tient compte que des étudiants qui ont travaillé pendant l'été, le montant en question grimpe à 4 000 \$. Dans la plupart des cas, les chiffres présentés dans le présent document sont des moyennes (par étudiant) calculées pour le segment visé de l'échantillon. Toutefois, les courbes mensuelles de revenus et de dépenses ont été établies sur la base de tous les étudiants.

En deuxième lieu, signalons que tous les nombres supérieurs à 999 \$ ont été arrondis à la centaine la plus proche.

En dernier lieu, précisons que beaucoup de résultats diffèrent selon l'âge. À moins qu'on ne neutralise cette incidence, certains constats sont essentiellement fonction de cette variable. Par exemple, si on analyse la possession d'une carte de crédit selon la région, on constate que la fréquence est plus faible chez les étudiants québécois. Toutefois, comme les étudiants plus jeunes sont moins susceptibles d'avoir une carte de crédit et que les étudiants du Québec sont plus jeunes que l'ensemble de la population étudiante canadienne (en raison de l'existence des cégeps dans cette province), l'écart régional en la matière doit être davantage attribué à une distribution régionale différentielle de l'âge dans la population étudiante plutôt qu'à la région proprement dite. Quand c'était possible, on a neutralisé la variable d'âge pour analyser les résultats selon d'autres caractéristiques étroitement reliées à l'âge (la situation matrimoniale, la présence de personnes à charge, les modalités de vie). Toutefois, compte tenu du nombre de cas et de la complexité générale de l'ensemble des données, il a été difficile de faire cette opération dans certains cas. Ainsi, lorsque, dans le chapitre 7, nous traçons le portrait financier des étudiants, il nous a été impossible de neutraliser l'effet de l'âge.

1.4 LIMITES DE L'ÉTUDE

Étant donné que l'échantillon initial comptait 1 543 étudiants, mais que l'essentiel de l'analyse (surtout les données financières) s'appuie sur un sous-ensemble de 1 257 étudiants, les deux échantillons ont été examinés sous l'angle de leurs similitudes afin de déceler tout biais systématique dans le groupe de ceux qui ont participé à l'étude de façon continue. Nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre les deux groupes. Par contre, nous ne savons pas grand-chose des 2 100 étudiants du premier groupe, recrutés à l'origine.

Les caractéristiques de l'échantillon initial ont également été comparées à certaines caractéristiques connues de la population étudiante, notamment la répartition régionale, les clivages selon le sexe, la fréquentation du collège ou de l'université, et le statut d'étudiant à temps plein ou à temps partiel. Cette comparaison a toutefois posé problème dans la mesure où Statistique Canada ne dispose que des chiffres de population pour l'année 1998–1999, tandis que notre échantillon a été constitué pour l'année scolaire 2001–2002. La comparaison montre néanmoins que notre échantillon est représentatif quant à la fréquentation du collège par rapport à celle de l'université. Il y a surreprésentation des femmes (61 % dans notre échantillon par rapport à 56 % dans la population en 1998–1999) et du statut d'étudiant à temps plein (88 % par rapport à 75 % dans la population en 1998–1999)⁸. Les données de l'enquête ont été pondérées en fonction du sexe pour corriger la surreprésentation des femmes, mais elles ne l'ont pas été pour la répartition temps plein / temps partiel.

Comme l'enquête avait été conçue pour être menée par Internet, on pourrait déceler un biais dans l'échantillon envers les étudiants ayant accès à un ordinateur et à Internet. Le recrutement s'est donc fait après la rentrée pour que tous les étudiants puissent normalement y avoir accès dans l'établissement qu'ils fréquentaient, si ce n'est à domicile, mais il se peut que ce n'ait pas été le cas pour certains. L'équipe chargée du recrutement n'a pas trouvé beaucoup d'étudiants éprouvant ce problème, mais il est possible que certains étudiants aient refusé de participer à l'enquête à cause de cette raison, même s'ils ne l'ont pas clairement invoquée. Bien que les données de certaines des personnes figurant dans l'échantillon de référence aient été recueillies par téléphone et que presque un tiers des données de suivi aient été obtenues de la même manière, ce moyen de communication n'a été offert qu'une fois le recrutement terminé.

La taille des échantillons, qui est de 1 257 et 1 543 répondants (selon l'analyse qu'on considère), est raisonnable et comparable à celle d'autres enquêtes, mais deux facteurs font que ces nombres sont loin d'être idéaux. Le premier problème se rapporte au fait que les données sont de nature financière et qu'elles ont été recueillies de manière continue (c'est-à-dire que les étudiants fournissaient leurs propres chiffres et ne situaient pas leurs réponses à l'intérieur des catégories ou d'une échelle proposées par l'enquête). Dans de telles situations, les réponses varient considérablement, et la tendance centrale ou l'écart-type par rapport à la moyenne est élevé. C'est le cas des données de la présente enquête, où les écarts-types sont souvent supérieurs à la moyenne. Un échantillon beaucoup plus grand que celui dont nous disposions aurait permis de résoudre en partie ce problème. Le second élément qui crée une dissonance est le degré auquel les résultats sont significatifs selon l'âge (ils semblent en fait y être liés). De nombreuses caractéristiques des étudiants sont fortement liées à cette variable et présentent donc les mêmes courbes de résultats. Dans l'analyse de ceux-ci, à de nombreuses reprises, nous avons tenté de soustraire l'âge de l'équation pour tester les relations avec d'autres caractéristiques des étudiants. L'échantillon devient plutôt mince quand on regarde les courbes de comparaison entre deux variables en se basant seulement sur les cas qui s'inscrivent dans une seule catégorie d'âge. Cela a pour effet d'entraîner de grosses marges d'erreurs statistiques.

8. Source des données sur l'effectif collégial : Éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue no 81-229-XIB (annuel). Source des données sur l'effectif universitaire : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux de recoupement 00580701, 00580702.

Nous n'avons pas tenté d'obtenir de données sur les dépenses qu'ont faites d'autres personnes pour le bien des étudiants. L'étude se concentre sur le revenu et les dépenses des étudiants en tant que tels. Tout au long du rapport, les observations montrent que les étudiants qui vivent chez leurs parents ont des habitudes de dépenses très différentes des autres étudiants, surtout parce que quelqu'un d'autre qu'eux assume certains de leurs frais. Nous n'avons pas cherché à connaître ou à quantifier les dépenses « en nature » engagées pour que les étudiants puissent entreprendre des études postsecondaires; nous nous sommes seulement concentrés sur les dépenses que les étudiants assument eux-mêmes.

Bien que les tableaux et les graphiques présentent des chiffres et des pourcentages touchant une large variété de segments d'étudiants, il faut noter que le texte d'accompagnement ne décrit que les relations statistiquement significatives à hauteur de 0,05 ou plus. Cela ne veut pas dire que toutes les relations statistiques significatives sont abordées dans le texte, car, dans certains cas, l'équipe chargée de l'étude a jugé que la relation n'était pas assez importante ou était d'une ampleur trop faible pour être signalée. Toutefois, toutes les relations décrites dans le présent rapport sont statistiquement significatives selon les normes en vigueur dans le domaine de la statistique.

1.5 ORGANISATION DU RAPPORT

Le rapport se divise en huit chapitres. Le chapitre 2 établit un profil de la population étudiante de niveau postsecondaire selon certains aspects généraux : programmes d'études suivis, caractéristiques sociodémographiques, modalités de vie. Dans ce même chapitre, on présente également une typologie des étudiants, laquelle a été créée spécialement pour cette étude. Le chapitre 3 examine les biens que les étudiants ont déclarés en réponse à une série spéciale de questions, qui leur ont été soumises en mars. Dans les trois chapitres suivants, on analyse les sources de revenu des étudiants : emploi, contribution de la famille et financement de sources gouvernementale et privée. Le chapitre 7 présente les courbes mensuelles de revenus et de dépenses, et un portrait d'ensemble de la situation financière des étudiants à la fin de l'année scolaire. Le dernier chapitre résume les points saillants de l'enquête.

CHAPITRE 2 — PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

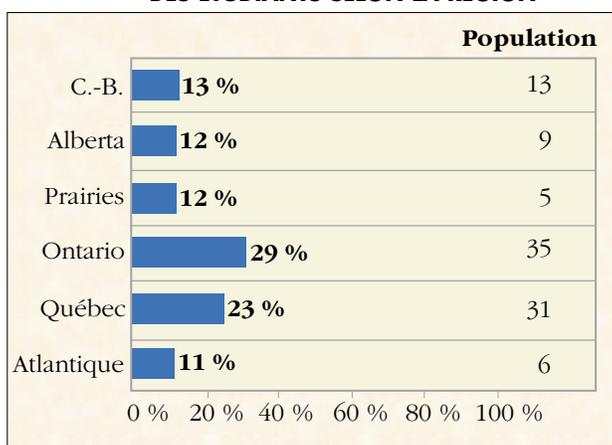
On trouvera dans ce chapitre une description générale de l'échantillon d'étudiants de niveau postsecondaire qui ont participé à l'enquête, d'abord sous l'angle de leurs caractéristiques sociodémographiques, puis sous celui des programmes d'études qu'ils suivent.

2.1 PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Région

La répartition régionale des étudiants figure dans la figure 1. Le plan d'échantillonnage prévoyait une stratification par région afin qu'il y ait suffisamment d'étudiants dans chacune pour qu'on puisse procéder à des analyses régionales. Les données ont ensuite été pondérées de telle sorte qu'elles correspondent aux proportions exactes de la population étudiante.

FIGURE 1 — RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON LA RÉGION



Source des données sur l'effectif collégial : Éducation au Canada, Statistique Canada, Catalogue n° 81-229-XIB (annuel). Source des données sur l'effectif universitaire : Statistique Canada, Base de données CANSIM, tableaux de recoupement 00580701, 00580702.

Sexe

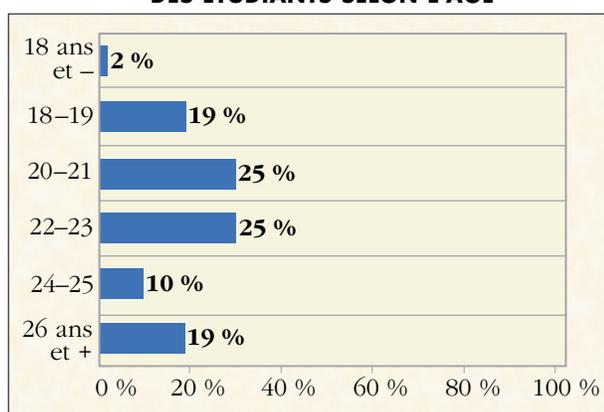
L'échantillon initial se composait de 39 % d'hommes et de 61 % de femmes, d'où un léger suréchantillonnage des femmes, qui forment en réalité 56 % de la population étudiante¹. Les données de l'enquête ont été pondérées pour refléter cette proportion.

Âge

Il importe de souligner que l'âge est l'élément le plus important du profil étudiant, puisqu'il est lié à la plupart des aspects du style de vie des étudiants, à leurs modalités de vie et, par conséquent, à leur situation financière. L'âge détermine aussi dans une large mesure le montant des revenus (lequel est plus élevé chez les étudiants plus âgés), la contribution des parents (les jeunes étudiants sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents et de recevoir davantage de soutien parental que les étudiants plus âgés) et le recours à un prêt étudiant (plus fréquent chez les étudiants plus âgés) et à d'autres

On trouvera dans ce chapitre une description générale de l'échantillon d'étudiants de niveau postsecondaire qui ont participé à l'enquête.

FIGURE 2 — RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON L'ÂGE



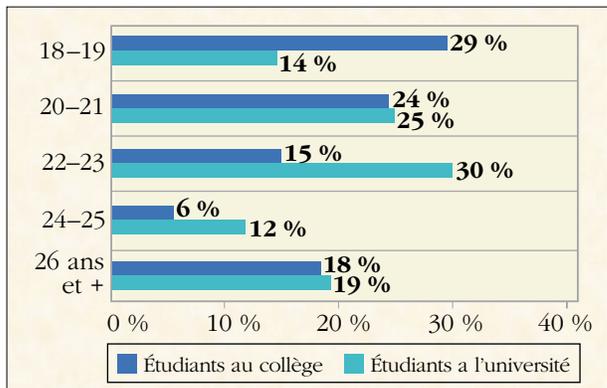
1. Source des données sur l'effectif collégial : Éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue n° 81-229-XIB (annuel). Source des données sur l'effectif universitaire : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux de recoupement 00580701, 00580702.

sources de crédit (les étudiants plus âgés étant plus susceptibles d'avoir accumulé des biens, tels que des appareils électroniques ou une automobile).

L'âge moyen des étudiants du post-secondaire qui ont participé à l'enquête est de 23 ans. Un étudiant sur cinq a 18 ou 19 ans. La moitié ont entre 20 et 23 ans. On note toutefois un segment relativement large d'étudiants plus âgés. Un sur dix a 24 ou 25 ans, et un sur cinq 26 ans ou plus.

Comme on pouvait s'y attendre, une plus grande proportion des étudiants les plus jeunes (19 ans ou moins) fréquentent le collège plutôt que l'université. Par exemple, 29 % des collégiens de l'échantillon ont 19 ans ou moins, alors que la proportion d'étudiants de cette catégorie d'âge est de 14 % chez les étudiants d'université. À l'inverse, seulement 21 % des collégiens ont entre 22 et 25 ans, alors que ce pourcentage est de 42 % à l'université. Dans la catégorie des plus âgés (26 ans ou plus), la proportion des étudiants qui fréquentent le collège ou l'université est pratiquement la même. L'âge moyen des collégiens est de 23,8 ans, alors qu'il est de 24,4 ans chez les étudiants d'université.

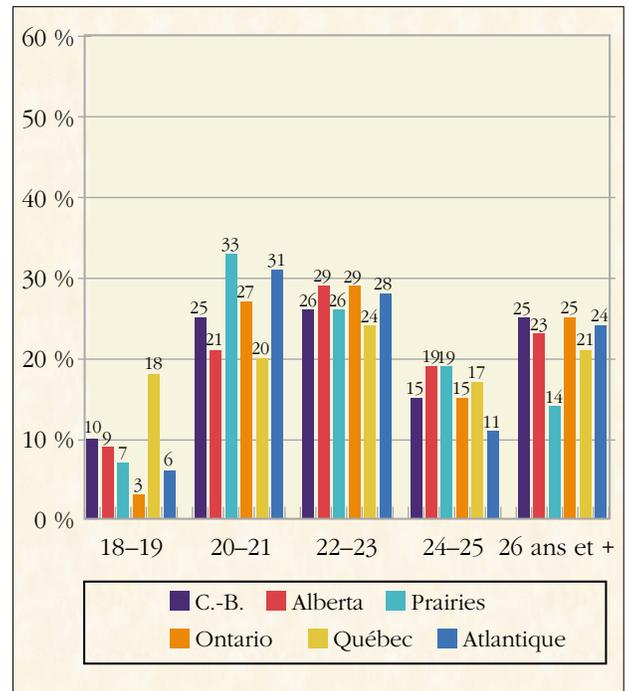
FIGURE 3 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS FRÉQUENTANT LE COLLÈGE ET L'UNIVERSITÉ SELON L'ÂGE



La structure du réseau d'enseignement postsecondaire n'étant pas la même partout (pensons notamment aux cégeps du réseau québécois), l'âge des étudiants diffère selon la région, particulièrement au Québec. Ainsi, dans cette province, 18 % des étudiants ont 18 ou 19 ans, alors que ce pourcentage n'est que

de 10 % dans les autres régions. Notons également que l'existence, au Québec, du réseau des cégeps fait en sorte qu'environ la moitié de la population collégiale du pays réside dans cette province.

FIGURE 4 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON L'ÂGE ET LA RÉGION



Langue

Presque six étudiants sur dix (59 %) sont anglophones, 27 % francophones, et 13 % de langue maternelle autre. On ne s'étonnera pas de constater que les francophones sont surreprésentés au Québec et, compte tenu de l'existence des cégeps, qu'ils sont aussi plus susceptibles de fréquenter un collège et d'être également surreprésentés parmi les plus jeunes.

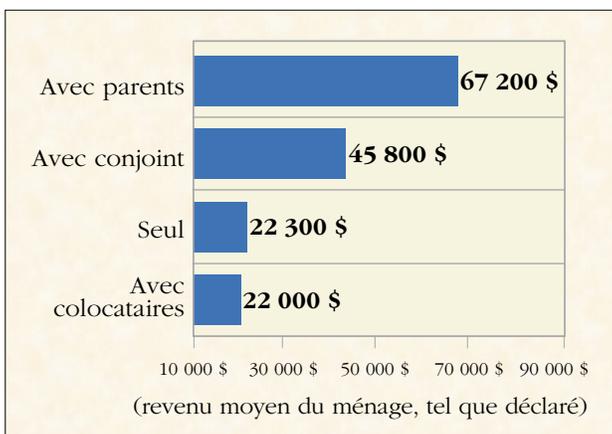
Revenu du ménage

En l'an 2000, le revenu moyen des ménages dont faisaient partie les étudiants de l'enquête était de 45 370 \$, et le revenu médian se situait à 31 000 \$. À peine un peu plus du quart de ces ménages gagnaient 20 000 \$ ou moins. Pour ce qui est des autres ménages, 14 % d'entre eux se trouvaient dans la fourchette de 20 000 à 40 000 \$; 10 % dans celle de 40 000 à 60 000 \$; et 18 % dans la

catégorie des 60 000 \$ et plus. Un étudiant sur trois n'a pas répondu à la question. Il faut souligner que, par « revenu du ménage », on a voulu désigner les revenus de toutes les personnes composant l'unité familiale et qui assumaient des dépenses. Cela comprenait donc les conjoints et les parents, mais non les colocataires éventuels (ce qui fausse quelque peu l'analyse du revenu du ménage).

L'âge et les modalités de vie de l'étudiant, ainsi que d'autres facteurs comme le revenu d'emploi, influencent fortement le revenu du ménage. Par exemple, le revenu moyen du ménage diminue à mesure que l'âge de l'étudiant augmente. Cela est attribuable, naturellement, au fait que le revenu parental figure dans le montant que déclare l'étudiant qui vit chez ses parents. Parce qu'il acquiert de l'indépendance à l'égard du foyer familial et de la contribution parentale, le revenu du ménage de l'étudiant de 24 ans et plus diminue. La figure 5 illustre cette tendance.

FIGURE 5 – REVENU MOYEN DU MÉNAGE SELON LES MODALITÉS DE VIE



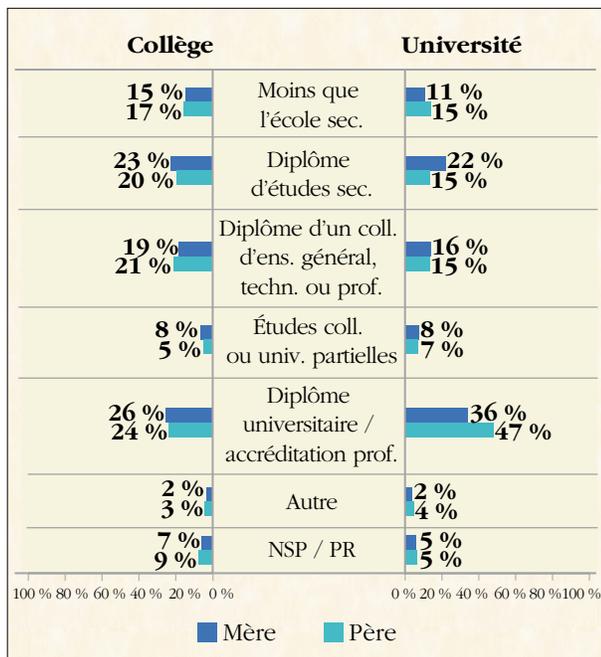
Les femmes ont déclaré un revenu du ménage inférieur à celui des hommes (41 400 \$ par rapport à 49 750 \$). Les étudiants ayant obtenu un prêt ou une bourse du gouvernement ont également déclaré un revenu du ménage inférieur à celui des étudiants n'ayant pas contracté de prêts ou obtenu de bourses (27 200 \$ par rapport à 55 000 \$ pour ce qui est des prêts; 32 300 \$ par rapport à 49 200 \$ pour ce qui est des bourses).

Niveau d'instruction des parents

En règle générale, les parents des étudiants du niveau postsecondaire présentent des profils d'instruction analogues. Environ le tiers possèdent un diplôme d'études secondaires ou moins. Seize pour cent des mères et 17 % des pères détiennent un diplôme d'études collégiales, et 32 et 35 %, respectivement, sont titulaires d'un diplôme universitaire.

On note une relation significative entre le niveau d'instruction des parents (surtout celui du père) et le choix de l'établissement que fréquente l'étudiant. Le père de 35 % des répondants est détenteur d'un diplôme universitaire. Parmi les étudiants d'université, 47 % ont un père titulaire d'un diplôme universitaire, alors que seulement 24 % des collégiens peuvent en dire autant. Pour ce qui est des mères, une tendance semblable se dégage, mais moins nettement.

FIGURE 6 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DU NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS DE COLLÈGE ET D'UNIVERSITÉ



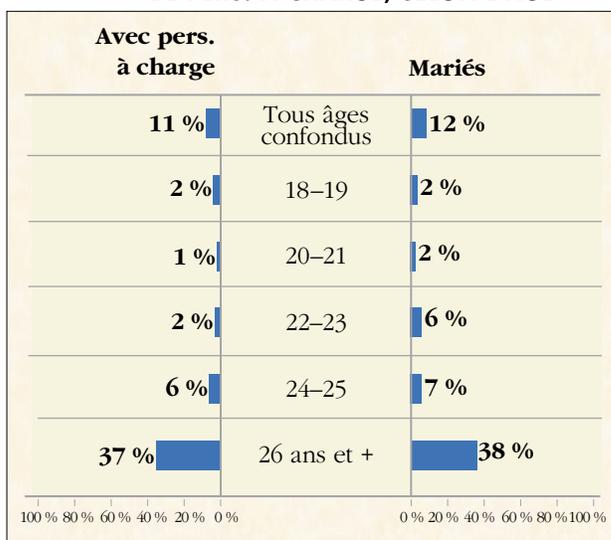
On constate aussi une relation entre l'âge et le niveau d'instruction des parents. Les étudiants de 26 ans et plus indiquent plus souvent que les autres que les autres que le niveau d'instruction maximal de leurs deux parents est inférieur au niveau secondaire; ils

indiquent par ailleurs moins fréquemment que les autres étudiants que leurs parents ont un diplôme universitaire. Les hommes sont plus susceptibles d'avoir un père bachelier que les femmes.

Situation matrimoniale

La vaste majorité des étudiants sont célibataires (85 %). Environ un sur six est marié (12 %), alors que les autres se trouvent dans une autre situation, notamment séparés ou divorcés. La situation matrimoniale des étudiants est liée à leur âge (par exemple, 38 % des étudiants de 26 ans et plus sont mariés). La relation entre l'âge et la situation matrimoniale donne un premier aperçu des différences fondamentales de profils selon l'âge. Par exemple, être plus âgé et marié entraîne automatiquement quantité d'autres différences importantes (les étudiants mariés sont plus susceptibles d'avoir des personnes à charge, de vivre ailleurs que chez leurs parents et sans leur soutien financier, d'avoir une carte de crédit et une marge de crédit, et de posséder des biens de plus grande valeur).

FIGURE 7 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON LA SITUATION MATRIMONIALE ET L'EXISTENCE DE PERS. À CHARGE, SELON L'ÂGE



Un étudiant sur dix déclare avoir des personnes à charge² (chez les étudiants âgés de 26 ans et plus, cette proportion atteint 37 %). Parmi les étudiants qui assument cette responsabilité familiale, le nombre moyen de personnes à charge est de 1,8. Presque la moitié des étudiants (48 %) en ont une, 36 % en ont deux.

Modalités de vie

Environ la moitié des étudiants habitent chez leurs parents pendant l'année scolaire. Un étudiant sur cinq partage son appartement avec des colocataires, 14 % vivent avec un conjoint, et 13 % habitent seuls (ce qui comprend 10 % d'étudiants sans personne à charge et 3 % avec des personnes à charge). Un autre 3 % ont déclaré s'organiser selon d'autres modalités de vie.

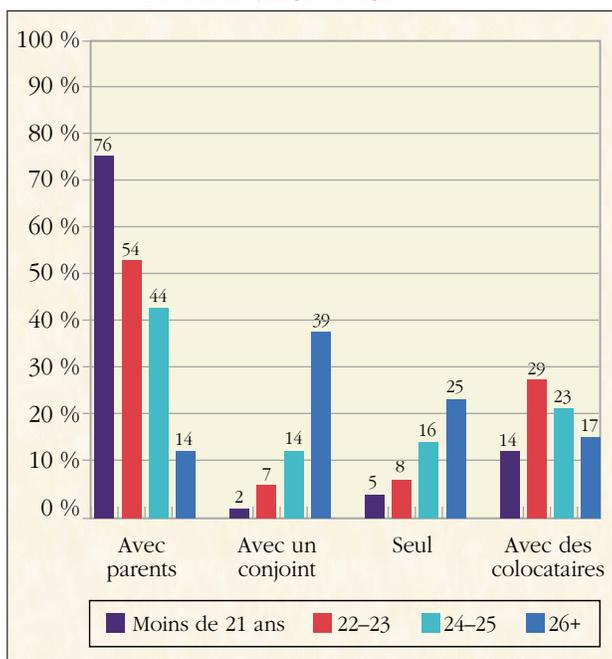
Parmi ceux qui partagent leur appartement, la majorité ont déclaré avoir un colocataire (55 %); 23 % ont déclaré vivre avec deux colocataires.

Comme on peut le voir dans la figure 8, les étudiants plus jeunes vivent davantage chez leurs parents (soit 76 % de ceux qui ont moins de 21 ans). Par contre, seuls 14 % des étudiants de 26 ans ou plus sont dans la même situation. Les étudiants les plus vieux sont de loin les plus susceptibles de vivre avec un conjoint (39 %) ou d'habiter seuls (25 %).

De même, il est plus probable que les collégiens habitent chez leurs parents (60 % contre 46 % chez les étudiants d'université). Le partage d'un appartement avec un colocataire a plus de chances de caractériser le mode de vie des étudiants d'université (25 % contre 11 % chez les collégiens).

2. La notion de « personne à charge » n'a pas été définie, mais on suppose qu'elle renvoie à des enfants ou à des adultes sans emploi.

FIGURE 8 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON LES MODALITÉS DE VIE ET SELON L'ÂGE



Une portion des étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents (57 %) déclarent avoir dû quitter leur communauté pour poursuivre leurs études. La majorité des étudiants (80 %) étudient à plus de 70 kilomètres de la maison familiale.

L'âge est un facteur qui joue dans la probabilité que l'étudiant doive déménager ou non. Alors que 80 % des répondants âgés de 18 à 21 ans et ne vivant pas chez leurs parents ont déclaré être déménagés, seulement 31 % des étudiants de 26 ans et plus ont quitté leur milieu pour poursuivre des études. Les étudiants d'université et les étudiants à temps plein l'ont fait plus fréquemment (63 % et 62 % respectivement), tandis que les résidents de la Colombie-Britannique sont les moins susceptibles de déménager pour cette raison (32 %).

2.2 PROFIL SCOLAIRE

Types d'établissements et de programmes

Les étudiants d'université sont généralement plus âgés, tandis que les collégiens sont en moyenne plus jeunes.

En 2001-2002, six étudiants du post-secondaire sur dix fréquentaient une université publique, tandis que trois sur dix déclaraient être inscrits dans un collège public d'enseignement général, technique ou professionnel. La fréquentation d'un établissement privé est relativement rare : 4 % déclarent étudier dans un collège d'enseignement général privé, et 2 % dans une université privée. Lorsqu'on compare nos résultats avec ceux qu'a obtenus Statistique Canada en sondant la population canadienne, notamment pour ce qui est de la répartition des étudiants entre études collégiales ou universitaires, on constate que notre échantillon est représentatif de la répartition qui est celle de la population étudiante générale (63 % des étudiants qui composent l'échantillon de Statistique Canada étudient à l'université)³.

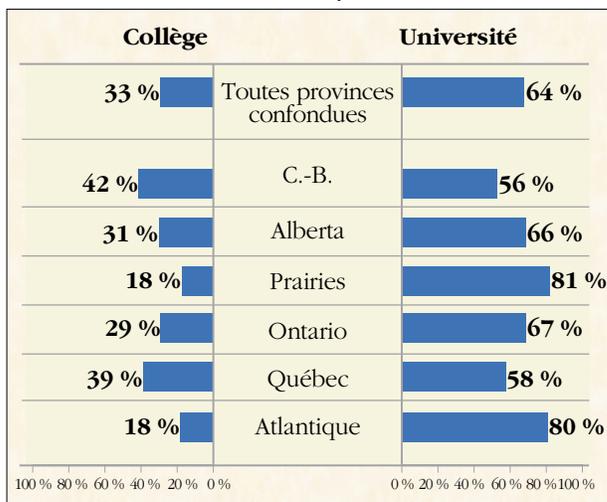
Comme nous l'avons déjà signalé, les étudiants d'université sont généralement plus âgés, tandis que les collégiens sont en moyenne plus jeunes (et habitent donc davantage chez leurs parents).

On note cependant une différence appréciable entre les types d'établissements que fréquentent les étudiants, selon la région. En règle générale, le réseau collégial est moins utilisé dans les provinces Atlantiques et dans les Prairies (seulement 13 % des étudiants de ces deux régions déclarent fréquenter ce type d'établissement). En revanche, le collège est beaucoup plus fréquenté en Colombie-Britannique et au Québec (par 42 % et 39 % des étudiants, respectivement).

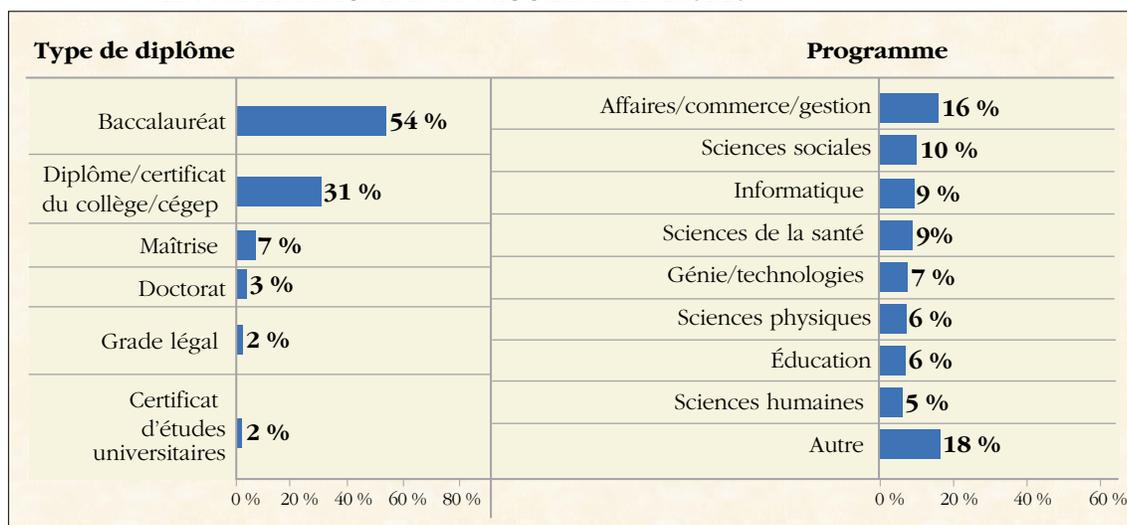
Les types de diplôme que cherchent à obtenir les étudiants figurent dans la figure 10. Ces données correspondent en gros aux résultats précédents, soit ceux qui concernent les types d'établissements. Les deux tiers des étudiants obtiendront un diplôme universitaire (parmi ceux-ci, 10 % seront munis d'un diplôme d'études supérieures), tandis qu'un étudiant sur trois recevra un diplôme d'études collégiales. Les tendances qu'on a déjà soulignées et qui concernent les types d'établissements se remarquent également ici (les étudiants plus jeunes, les étudiants qui vivent chez leurs parents et les Québécois sont plus susceptibles que les autres d'étudier pour obtenir un diplôme d'études collégiales).

Les programmes d'études que suivent les étudiants sont également présentés dans la figure 10. Les domaines sont très variés. Ceux qui reviennent le plus souvent sont : les affaires, le commerce et la gestion (16 %), les sciences sociales (10 %), l'informatique (9 %) et les sciences de la santé (9 %).

FIGURE 9 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS FRÉQUENTANT LE COLLÈGE ET L'UNIVERSITÉ, SELON LA RÉGION



3. Source des données sur l'effectif collégial : Éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue n° 81-229-XIB (annuel). Source des données sur l'effectif universitaire : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux de recoupement 00580701, 00580702.

FIGURE 10 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON LE TYPE DE DIPLÔME ET DE PROGRAMME D'ÉTUDES

Études à temps plein ou à temps partiel

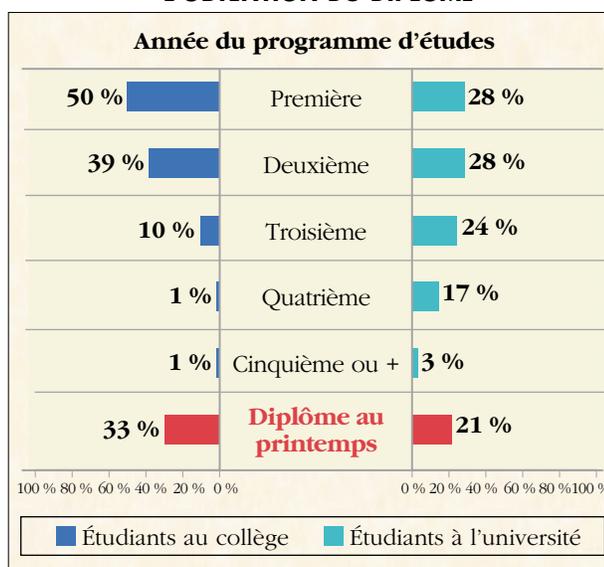
La majorité des étudiants poursuivent des études à temps plein (88 %). Ces étudiants sont surreprésentés dans notre échantillon par rapport à la population étudiante (75 %)⁴. Il y a un lien avec l'âge : les étudiants de 24 ou 25 ans et les étudiants de 26 ans et plus étudient moins souvent à temps plein (83 % et 77 % respectivement). Parmi les autres catégories qui étudient moins fréquemment à temps plein, mentionnons les étudiants qui travaillent (85 % pour ceux-ci contre 93 % pour ceux qui n'ont pas d'emploi) et les étudiants qui ne reçoivent ni prêt ni bourse du gouvernement (82 % contre 97 %). De plus, on constate des différences quant au statut temps plein / temps partiel selon les modalités de vie (ceux qui vivent chez leurs parents étudient plus souvent à temps plein).

État d'avancement dans le programme d'études

La majorité des étudiants se trouvent dans leur première ou leur deuxième année d'études (36 % et 31 % respectivement), ce qui n'est pas surprenant puisque les programmes collégiaux ne durent normalement que deux ans.

Un étudiant sur cinq (19 %) entre dans sa troisième année, et un sur 10 dans sa quatrième. Une petite minorité (2 %) se situe en cinquième année d'études ou plus.

Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes étudiants sont plus susceptibles de se trouver au début de leur programme d'études.

FIGURE 11 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS SELON L'ANNÉE DU PROGRAMME D'ÉTUDES ET L'OBTENTION DU DIPLÔME

4. Source des données sur l'effectif collégial : Éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue n° 81-229-XIB (annuel). Source des données sur l'effectif universitaire : Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux de recoupement 00580701, 00580702.

Par exemple, 79 % des étudiants de 18 ou 19 ans en sont à leur première année d'études, proportion qui chute à environ un tiers chez les 24 ans ou plus.

Un étudiant sur quatre a terminé ses études au printemps 2002. Cette proportion est supérieure chez les collégiens (33 %) et chez les étudiants plus âgés (entre 30 et 32 % de ceux qui ont 24 ans et plus). Les diplômés obtiennent généralement une moyenne supérieure à ceux qui ne devaient pas terminer leurs études cette année-là.

Réussite scolaire (notes)

Au début du deuxième semestre, soit à l'étape « janvier 2002 » de l'enquête, on a demandé aux répondants d'indiquer les notes qu'ils avaient obtenues au semestre précédent. Globalement, 37 % des étudiants qui ont répondu au questionnaire de janvier ont affirmé que leur note moyenne du premier semestre se situait dans les A (A+, A ou A-), tandis que 45 % ont déclaré avoir obtenu, en moyenne, la note B (B+, B ou B-). Un étudiant sur six (14 %) s'en est tiré avec une moyenne de C, tandis qu'exactement 2 % d'entre eux ont obtenu une moyenne de D+ ou moins.

Dans l'ensemble, au premier semestre, un étudiant sur cinq (19 %) a dit avoir eu des résultats plus faibles que d'habitude, mais cette proportion varie considérablement selon les notes obtenues. On ne sera pas surpris d'apprendre que plus la moyenne d'un étudiant était faible, plus les probabilités qu'il l'ait déclarée inférieure à ce qu'elle est normalement sont grandes. Plus de la moitié (53 %) des étudiants dont la moyenne était de C ou moins ont affirmé qu'elle était inférieure à leur moyenne habituelle, alors que 2 % de ceux qui ont obtenu un A ont déclaré la même chose, comparativement à 21 % chez ceux qui ont eu une moyenne de B.

On remarque d'énormes différences quant aux notes obtenues selon que les répondants étudient à temps plein ou à temps partiel, selon leur âge et selon leurs modalités de vie (voir le tableau ci-après)⁵. Les étudiants à temps partiel sont beaucoup plus susceptibles d'avoir une moyenne de C ou moins que les autres (24 % contre 15 %). L'excellence dans les études semble aussi dépendre grandement de l'âge. Moins d'un quart des étudiants (23 %) du groupe des plus jeunes (18-19 ans) déclarent une moyenne de A, une proportion qui atteint 51 % chez les étudiants de 26 ans et plus. Il y a aussi un lien très net entre les faits de vivre avec un colocataire ou un conjoint, et d'obtenir des notes élevées. Ainsi, 43 % des étudiants qui partagent leur appartement avec des colocataires et 55 % de ceux qui vivent avec un conjoint ont une moyenne de A, alors que cette proportion n'est que de 31 % chez les étudiants qui demeurent chez leurs parents. On note la tendance inverse pour ce qui est de la proportion des étudiants ayant une moyenne de C ou moins. Bien que, jusqu'à un certain point, cette tendance soit un reflet de l'âge de l'étudiant, cette relation tient toujours pour ce qui concerne le groupe des 22 ans et plus.

On pourrait peut-être expliquer la relation étroite entre l'âge et la réussite scolaire par le fait que les étudiants plus âgés seraient plus concentrés sur leurs études que leurs confrères et consœurs plus jeunes. On peut aussi penser qu'une sélection naturelle est à l'œuvre, de telle sorte que les étudiants apprennent à améliorer leurs notes ou abandonnent les études, d'où un nombre proportionnellement plus grand d'étudiants plus âgés ayant obtenu des notes élevées.

5. Dans le cadre de l'analyse, on a regroupé les étudiants dont les moyennes étaient de C, D ou moins.

TABEAU 2 – RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS AYANT EU UNE MOYENNE ÉLEVÉE OU BASSE AU PREMIER SEMESTREⁱ SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001

CARACTÉRISTIQUES	POURCENTAGE AVEC UNE MOYENNE DE A	POURCENTAGE AVEC UNE MOYENNE DE C OU MOINS
Fréquentation scolaire		
À temps plein	38	15
À temps partiel	29	24
Situation d'emploi (au premier semestre)ⁱⁱ		
A travaillé	36	16
N'a pas travaillé	39	13
Âge		
18–19 ans	23	20
20–21 ans	32	17
22–23 ans	34	17
24–25 ans	39	12
26 ans et +	51	10
Modalités de vieⁱⁱⁱ		
Vit avec ses parents	31	19
Vit seul	32	15
Vit avec des colocataires	43	8
Vit avec un conjoint	55	9
Contribution financière des parents^{iv}		
Oui (à un moment de l'année scolaire)	39	13
Non	36	16
Aide gouvernementale^{iv}		
Oui (à un moment de l'année scolaire)	36	16
Non	37	14
Total (n = 1 199)	37	16

- i. Proportion des répondants qui ont indiqué leur note moyenne pour le semestre d'automne 2001, tel que déclaré en janvier 2002.
- ii. A travaillé pendant un certain temps au cours du premier semestre, tel que déclaré en février 2002.
- iii. La même question a d'abord été posée au début de l'année scolaire, puis de nouveau au deuxième semestre.
- iv. A reçu une aide financière quelconque pendant la période de septembre à décembre 2001.

2.3 TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS

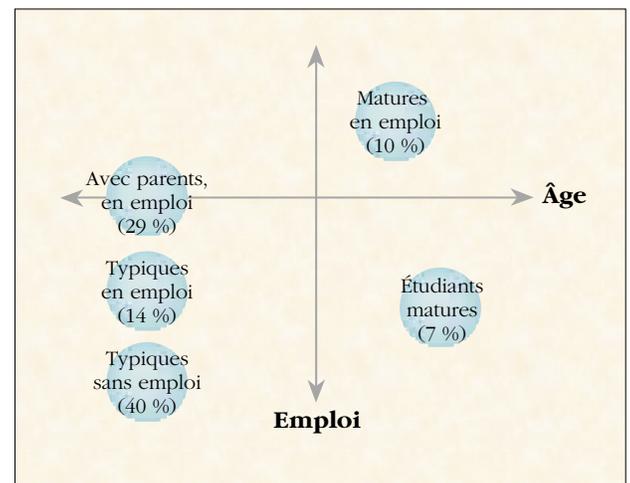
La nature de la population étudiante est telle qu'il y a probablement un ensemble de caractéristiques qui pourraient permettre de les subdiviser en grandes catégories en fonction de leurs caractéristiques démographiques, de leur statut d'étudiant et de leur situation financière.

La nature de la population étudiante est telle qu'il y a probablement un ensemble de caractéristiques qui pourraient permettre de les subdiviser en grandes catégories en fonction de leurs caractéristiques démographiques, de leur statut d'étudiant (à temps plein ou à temps partiel) et de leur situation financière. On pourrait s'attendre à ce qu'il existe un groupe d'étudiants qui aient le même profil eu égard à l'âge, au statut de fréquentation scolaire et à la situation financière, groupe que l'on pourrait faire entrer dans la catégorie *Avec parents, en emploi* (soit la catégorie des étudiants jeunes, qui poursuivent des études à temps plein et qui, pour la plupart, habitent chez leurs parents, ce qui est bien le cas). Voilà pourquoi nous avons procédé, pour former des sous-groupes identifiables, à une segmentation qui s'appuie sur une analyse typologique permettant d'isoler des ensembles de caractéristiques qui vont de pair. Ces sous-groupes ou segments fournissent à leur tour un cadre qui permet de comprendre les résultats qui dépassent en portée la simple série de relations à deux variables.

L'analyse typologique a pour effet de maximiser le degré d'homogénéité ou de similitude intrinsèque aux sous-groupes en fonction des variables qu'on y introduit, tout comme elle maximise les différences entre les différents sous-groupes sous l'angle de ces mêmes variables. Toutes les variables abordées dans l'enquête initiale ont été prises en compte dans la première analyse; toutefois,

seules huit variables simples (ou ensembles de variables) ont été jugées utiles pour discriminer les groupes homogènes d'étudiants. Ces variables, comprises dans l'analyse de segmentation finale, sont : l'âge, le nombre d'heures que les étudiants consacraient au travail au début de l'année scolaire, le recours au crédit (lequel a été calculé grâce à une échelle créée pour compter le nombre de sources de crédit que mentionnaient les répondants), la possession de différents appareils électroniques (laquelle a été calculée grâce à une échelle créée pour dénombrer la quantité d'articles mentionnés), la moyenne scolaire à la fin du premier semestre, la possession d'une automobile et son mode d'acquisition (cadeau ou achat), et le niveau d'instruction postsecondaire des parents. Au départ, une segmentation en quatre groupes avait été considérée. Toutefois, l'analyse initiale produisait un sous-groupe qui regroupait plus de la moitié des étudiants selon les caractéristiques qu'on leur attribue normalement (jeunes, possédant peu de biens ou peu endettés). Voilà pourquoi une analyse séparée a été faite, ce qui a eu pour effet de diviser le sous-groupe en question en un premier segment composé de ceux qui travaillent et en un second, formé, lui, de

FIGURE 12 – TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS



ceux qui ne travaillent pas. La description de ces cinq segments est présentée ci-après, ainsi qu'une représentation graphique de la typologie en fonction de deux dimensions clés (l'âge et la situation d'emploi).

Les trois premiers éléments ayant servi à établir la typologie (lesquels sont présentés dans le tableau ci-après) sont suffisamment explicites : l'âge moyen de chaque groupe, le pourcentage de ceux qui travaillent pendant l'année scolaire et le nombre moyen d'heures de travail déclarées. Les cinq autres éléments qui entrent dans l'analyse par segmentation correspondent aux moyennes obtenues par chaque segment sur diverses échelles créées spécialement pour cette analyse. L'échelle du crédit va de 0 à 5 en fonction du nombre de

cartes de crédit, de marges de crédit, de prêts du secteur privé ou de prêts hypothécaires dont est détenteur l'étudiant. L'échelle des appareils électroniques va de 0 à 7 en fonction du nombre d'appareils électroniques que déclare posséder l'étudiant. La moyenne scolaire du premier semestre est notée sur une échelle où 12 points correspond à une moyenne de A+ et où 0 point équivaut à un F. L'échelle de l'automobile va de 0 à 2, selon que l'étudiant n'en a pas, en a reçu une en cadeau, ou en possède une qu'il a achetée ou louée. La valeur pour les études postsecondaires (EPS) des parents est mesurée sur une échelle de 0 à 2, selon que l'étudiant n'a pas de parents, a un parent ou deux parents ayant suivi des EPS.

TABEAU 3 – CARACTÉRISTIQUES DES SEGMENTS

SEGMENTS / DIMENSIONS	AVEC PARENTS, EN EMPLOI (n = 296)	MATURES EN EMPLOI (n = 101)	ÉTUDIANTS MATURES (n = 73)	TYPIQUES SANS EMPLOI (n = 402)	TYPIQUES EN EMPLOI (n = 149)	TOTAL (n = 1 021)
Âge (en nombre d'années)	22,5	26,5	35,4	22,4	22,3	23,7
Proportion d'étudiants ayant un emploi (%)	100	100	35	6	99	56
Nombre d'heures de travail	18,8	32,8	7,4	3,6	8,4	10,58
Recours au crédit (sur une échelle de 0 à 5)	1,66	2,63	3,12	1,45	1,42	1,74
Possession d'appareils électroniques (sur une échelle de 0 à 7)	2,98	3,77	3,30	2,79	2,67	2,96
Moyenne du premier semestre (sur une échelle de 0 à 12)	7,86	8,07	9,33	8,21	8,78	8,26
Possession d'une automobile (sur une échelle de 0 à 2)	1,03	1,84	1,58	0,63	0,85	0,97
EPS chez les parents (sur une échelle de 0 à 2)	0,59	0,55	0,47	0,69	0,68	0,63

**Premier segment :
les étudiants vivant chez
leurs parents, soutenus par
ceux-ci, et ayant un emploi
(Avec parents, en emploi)**

Ce segment représente 29 % des étudiants. Ce sont des étudiants jeunes (âgés en moyenne de 22 ans et demi) qui tendent à occuper un emploi, c'est-à-dire qui travaillent pratiquement tous à raison de 18,8 heures hebdomadairement, en moyenne. Ils ne recourent que très peu aux sources de crédit. Ils se situent dans la moyenne pour ce qui touche la possession d'appareils électroniques et d'une automobile. Le niveau d'instruction postsecondaire de leurs parents se situe aussi dans la moyenne. Leurs notes sont les plus basses de tout l'échantillon. Quand on leur demande pourquoi leurs notes sont plus faibles que par le passé, 36 % répondent qu'ils ont travaillé plus que d'habitude.

Parmi les autres caractéristiques déterminantes de ce groupe, mentionnons que 71 % habitent chez leurs parents, 14 % avec des colocataires, et seulement 13 % vivent seuls ou avec un conjoint.

**Deuxième segment :
les étudiants matures ayant
un emploi (Matures en emploi)**

Ce segment, qui composent 10 % des étudiants, comprend ceux qui sont les plus âgés (dont la moyenne d'âge est d'un peu plus de 26 ans), et qui travaillent le plus non seulement parce qu'ils sont les plus nombreux à détenir un emploi, mais aussi parce que ce sont eux qui cumulent le plus grand nombre d'heures travaillées (un peu plus de 32 heures par semaine, en moyenne). En fait, 79 % déclarent travailler plus de 30 heures par semaine, bien que 48 % étudient à temps plein. Les étudiants de ce segment se situent au deuxième rang pour ce qui touche le recours à de multiples sources de crédit, mais occupent l'avant-dernière place pour les notes moyennes, sans doute parce qu'ils doivent se consacrer à la fois aux études et au travail (et il y a un lien étroit entre engagements

professionnels et notes faibles). Ce segment est aussi à l'avant-dernier rang des étudiants qui déclarent que leurs parents ont un niveau d'instruction de niveau postsecondaire.

Dans ce segment, on trouve davantage de répondants qui affirment que leur emploi les oblige à prendre du retard dans leurs études (68 % disent qu'ils pourraient terminer leurs études plus rapidement s'ils ne travaillaient pas, alors que ce pourcentage se situe entre 34 et 43 % dans les autres groupes).

Les étudiants matures ayant un emploi se situent au deuxième rang pour le recours à un prêt hypothécaire (18 %). Un étudiant sur quatre est marié, et 18 % ont des personnes à charge. Néanmoins, 43 % habitent chez leurs parents (et 29 % avec un conjoint). Un peu plus d'un sur trois a une marge de crédit. Peu d'entre eux bénéficient de la contribution financière de leurs parents (seulement 16 %).

Les étudiants de ce segment sont de gros consommateurs d'articles de grande valeur. Par exemple, 58 % possèdent une automobile, le plus souvent qu'ils ont achetée ou louée eux-mêmes (84 %; elle n'a pas été reçue en cadeau). L'âge moyen du véhicule n'est que de deux ans et demi. Dans le même ordre d'idées, la plupart des étudiants qui, dans ce sous-groupe, ont un ordinateur l'ont acheté (ils ne l'ont pas reçu en cadeau), souvent pour un motif autre que scolaire.

**Troisième segment :
les sujets matures centrés sur
leurs études (Étudiants matures)**

Ce segment, qui représente 7 % des répondants, est, de bien des manières, celui qui se démarque le plus. Premièrement, ceux qui constituent ce sous-groupe sont beaucoup plus âgés que la moyenne des étudiants du niveau postsecondaire (ils ont 35 ans en moyenne). Deuxièmement, ils ne sont que 35 % à travailler et, étonnamment, ils ne travaillent que 7,4 heures par semaine, en moyenne. Enfin, ces étudiants obtiennent les meilleures notes (ce qui n'est pas surprenant étant donné qu'il existe une relation étroite entre l'âge et les notes, celles-ci s'améliorant avec le temps). Il est intéressant de remarquer

que les parents de ces étudiants ont le niveau d'instruction postsecondaire le plus faible.

Par ailleurs, les étudiants de ce segment sont les plus susceptibles d'avoir contracté un prêt hypothécaire (26 %). Presque la moitié sont mariés (48 %) et ont des personnes à charge (48 %). Il n'est donc pas surprenant de constater que la moitié habitent avec un conjoint et que 18 % vivent seuls. Ils sont peu nombreux à vivre chez leurs parents (4 %) ou avec un colocataire (13 %). Plus d'un sur trois déclare avoir une marge de crédit. En fait, ce groupe est le plus susceptible de recourir à diverses sources de crédit pour combler ses besoins financiers. Il se classe à l'avant-dernière position pour ce qui est de l'aide reçue des parents (22 %), et beaucoup d'étudiants de ce segment disent que leurs revenus ne seront pas suffisants pour combler leurs besoins (55 %, contre 32 à 39 % pour les autres segments).

Les étudiants matures sont les plus grands utilisateurs du crédit et ils sont en deuxième position pour ce qui touche la possession d'appareils électroniques et d'une automobile. La plupart d'entre eux ont acheté leur voiture ou la louent (et ne l'ont pas reçue en cadeau). En revanche, la moyenne d'âge de leur véhicule est de presque six ans, alors qu'elle est de deux ou trois ans chez les autres étudiants.

Quatrième segment : les étudiants typiques sans emploi (Typiques sans emploi)

Ce segment comprend 40 % de l'échantillon. Ce sont des étudiants relativement jeunes, soit 22,3 ans en moyenne. En tant que groupe, ils ont tendance à ne pas travailler pendant l'année scolaire, et, quand ils ont un emploi (6 %), le nombre d'heures de travail hebdomadaire est minime. Leurs notes sont assez élevées, et il est probable que leurs parents aient un niveau de scolarité postsecondaire. Ils représentent l'étudiant « typique », sauf qu'ils travaillent très peu. Quand on leur demande pourquoi leur moyenne est inférieure à ce qu'elle était au semestre précédent (le cas

échéant), 72 % évoquent le fait que leur charge de cours a été plus lourde et plus difficile (ce qui peut aussi expliquer en partie pourquoi ils ne travaillent pas).

La moitié des étudiants de ce segment vivent chez leurs parents, 26 % partagent un appartement avec des colocataires, et 12 % seulement habitent seuls. Une des caractéristiques les plus remarquables de ce segment est que 81 % de ceux qui ne vivent pas chez leurs parents (ou 41 % de tous les étudiants de segment) ont déclaré être déménagés pour étudier, et la plupart des membres de ce sous-segment (89 % ou 36 % par rapport aux 41 % qui sont déménagés) étudient à plus de 70 kilomètres de la demeure familiale. On notera que, dans les quatre autres segments, de 3 à 27 % ont dû déménager (contre 41 % ici) et que, pour la même raison, 69 à 73 % ont dû parcourir 70 kilomètres ou plus (contre 89 % ici).

Leur recours à de multiples sources de crédit est faible, et ces étudiants possèdent moins souvent des appareils électroniques ou une automobile. Même si 26 % déclarent qu'ils ont une automobile (ce qui est la proportion la plus faible des cinq segments), plus d'un tiers de ces véhicules (36 %) leur ont été donnés.

Cinquième segment : les étudiants typiques ayant un emploi (Typiques en emploi)

Ce segment représente 14 % des étudiants, lesquels partagent bon nombre de caractéristiques avec le segment des étudiants typiques (4^e segment), sauf quelques-unes, très importantes. Tous travaillent, même si le nombre d'heures est peu élevé (8,4 heures par semaine, en moyenne). Ils ont aussi des notes légèrement supérieures à celles des étudiants du 4^e segment, lesquels, par contre, ne travaillent pas. Ils sont aussi un peu plus nombreux à posséder une automobile.

Plus de la moitié des étudiants de ce groupe (59 %) vivent chez leurs parents, tandis que 23 % partagent un logement avec des colocataires. Ils sont moins susceptibles

d'avoir une marge de crédit (seulement 15 %). À l'instar des autres étudiants « typiques », ils sont très susceptibles de recevoir une aide financière de leurs parents (55 %).

Établir cette typologie nous a permis d'examiner les différences entre les situations financières de certains groupes d'étudiants sous un éclairage légèrement différent de celui que projettent les données démographiques habituelles telles que l'âge, les modalités de vie, etc. C'est un outil supplémentaire dont on peut se servir pour analyser et mieux comprendre la dynamique financière de la population étudiante. Dans les chapitres qui suivent, nous utilisons ces regroupements ou cette typologie pour analyser les résultats par sous-groupes.

CHAPITRE 3 — BIENS

Dans une section de notre Enquête sur les finances des étudiants, nous demandions aux répondants de décrire certains des biens dont ils jouissaient. Il s'agissait de vérifier combien d'entre eux possédaient une voiture, un ordinateur et une variété d'appareils électroniques, de même que la valeur monétaire de ces articles et d'autres biens. Dans la foulée de constatations qu'on a pu faire dans les chapitres précédents, l'âge se révèle également, dans ce chapitre, comme le facteur explicatif le plus directement lié à la possession de biens. Même si d'autres variables semblent hautement significatives sur le plan statistique (par exemple, la fréquentation à temps plein par rapport à la fréquentation à temps partiel, les modalités de vie, etc.), plusieurs de ces mêmes variables sont également en corrélation étroite avec l'âge.

3.1 POSSESSION D'UN VÉHICULE

Quatre étudiants sur dix déclarent posséder une voiture (41 %). Parmi les répondants âgés de plus de 25 ans, ce pourcentage atteint 57 %. Cette proportion est également plus élevée chez les étudiants à temps partiel

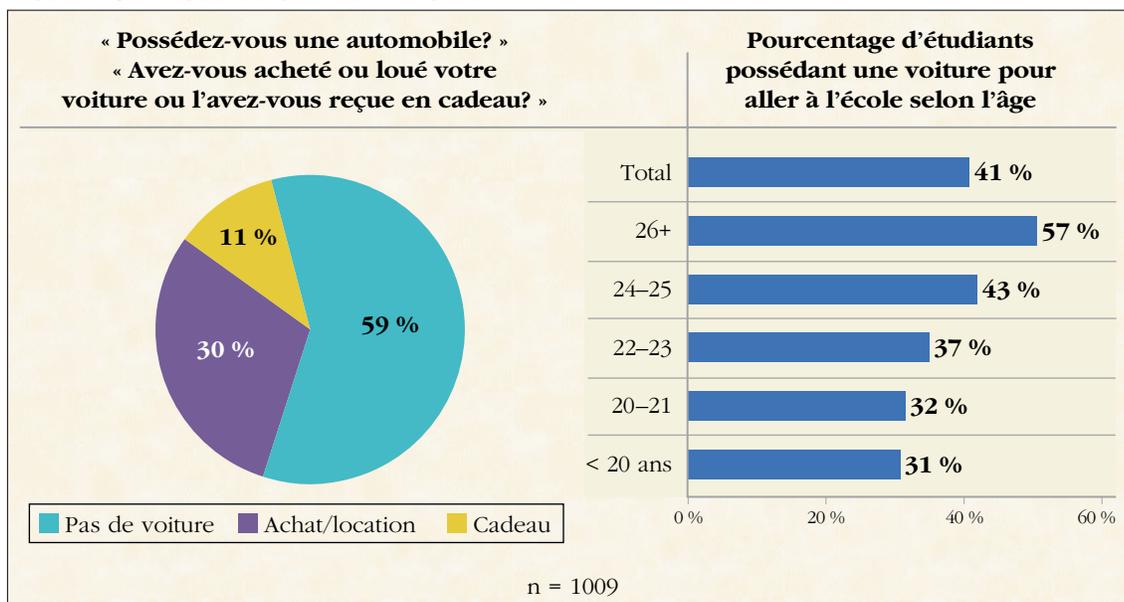
(63 %), parmi ceux qui disposent d'une marge de crédit (53 %) et chez ceux qui ont des personnes à charge (57 %), principalement parce que ces caractéristiques sont liées à l'âge. Si l'on neutralise l'effet de cette dernière variable, ces corrélations disparaissent en grande partie. Par contre, la possession d'une voiture est également liée au fait que l'étudiant occupe un emploi, et ce, indépendamment de l'âge. En effet, près de la moitié (48 %) des étudiants qui ont un emploi sont propriétaires d'une automobile, alors que chez ceux qui sont sans emploi, la proportion n'est que de 28 %.

C'est parmi les étudiants de moins de 22 ans et les étudiants à temps plein que l'on observe les proportions les plus faibles de propriétaires de voiture (32 % et 38 % respectivement). Sur le plan régional, c'est en Colombie-Britannique (53 %) et en Alberta (55 %) que l'on trouve les plus forts pourcentages d'étudiants ayant un véhicule, et en Ontario que l'on en dénombre le moins (33 %).

La proportion de propriétaires de voiture s'est accrue au cours de la période qui s'est

L'âge se révèle également, dans ce chapitre, comme le facteur explicatif le plus directement lié à la possession.

FIGURE 13 – POSSESSION D'UNE VOITURE



écoulée entre l'enquête initiale de septembre 2001 et une deuxième mesure, qui a été prise en janvier 2002. La majorité des étudiants ayant indiqué qu'ils possédaient une automobile au début de l'enquête en possédaient encore une en janvier (97 %). Par contre, 7 % des répondants n'ayant pas de voiture en septembre en possédaient une en janvier, pour une progression nette totale de 3 %.

Un peu plus de la moitié des propriétaires de voiture affirment que celle-ci leur est nécessaire pour aller à l'école (54 %); par contre, quatre répondants sur dix expliquent qu'ils possèdent une automobile pour d'autres raisons.

Comme on le voit dans la figure 14, il est plus probable qu'un étudiant plus âgé dise posséder une voiture pour d'autres raisons que celle d'aller à l'école. De même, les répondants ayant des personnes à charge déclarent plus fréquemment qu'ils possèdent un véhicule pour d'autres raisons que celle d'aller à l'école, comparativement aux étudiants n'ayant pas de personnes à charge. Cependant, si l'on neutralise l'effet de l'âge dans cette équation, cette corrélation disparaît.

De même, les répondants qui habitent avec leurs parents, qui fréquentent un collège ou qui étudient à temps plein indiquent plus souvent qu'ils ont besoin de leur voiture pour aller à l'école, tous ces facteurs étant étroitement liés à l'âge. Si l'on neutralise l'incidence de cette dernière variable, ces corrélations disparaissent.

La majorité des répondants possédant une voiture (71 %) déclarent qu'ils l'ont achetée ou louée eux-mêmes. Environ un propriétaire de voiture sur quatre (26 %) confie que le véhicule lui avait été donné.

Ce sont les étudiants de moins de 21 ans qui sont les plus susceptibles d'avoir reçu leur voiture en cadeau (37 %). De plus, il est également plus probable que les non-détenteurs de cartes de crédit (34 %) se soient fait offrir un véhicule. Cette corrélation se vérifie indépendamment de l'âge. En outre, ceux qui bénéficient du soutien financier de leurs parents ont également reçu leur voiture en cadeau (38 %) plus souvent que l'ensemble, quoique cette corrélation disparaisse lorsqu'on neutralise dans l'équation l'effet de l'âge.

FIGURE 14 – RAISONS JUSTIFIANT LA POSSESSION D'UNE VOITURE

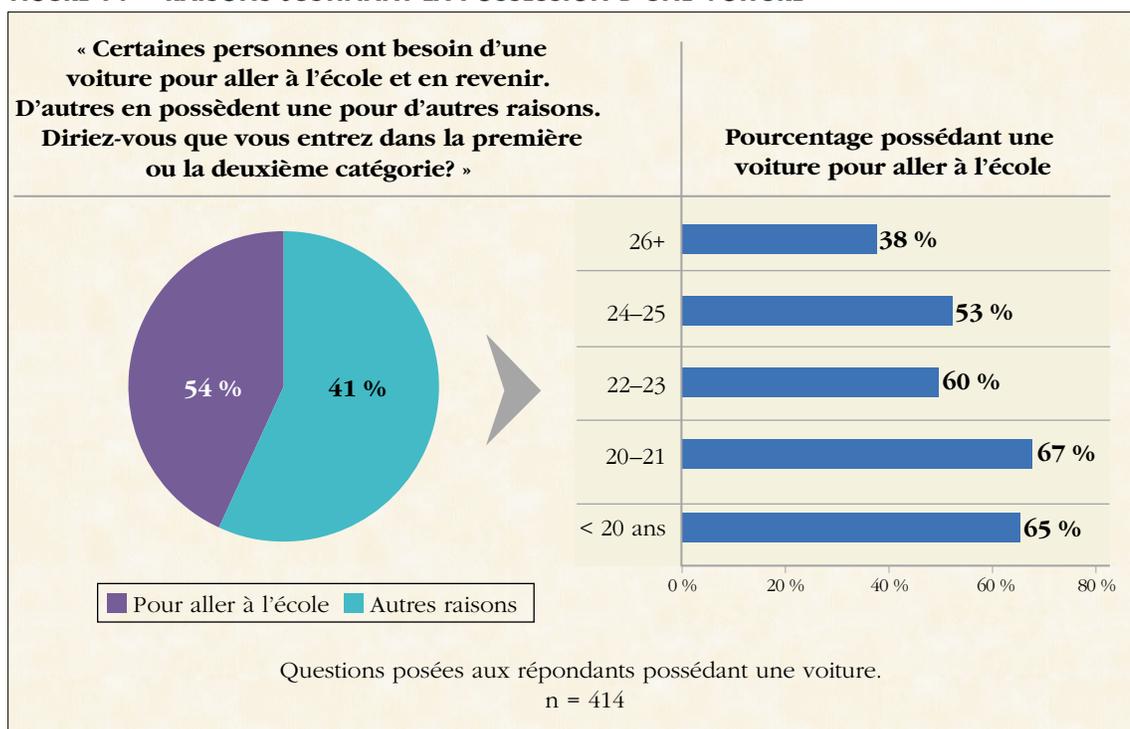
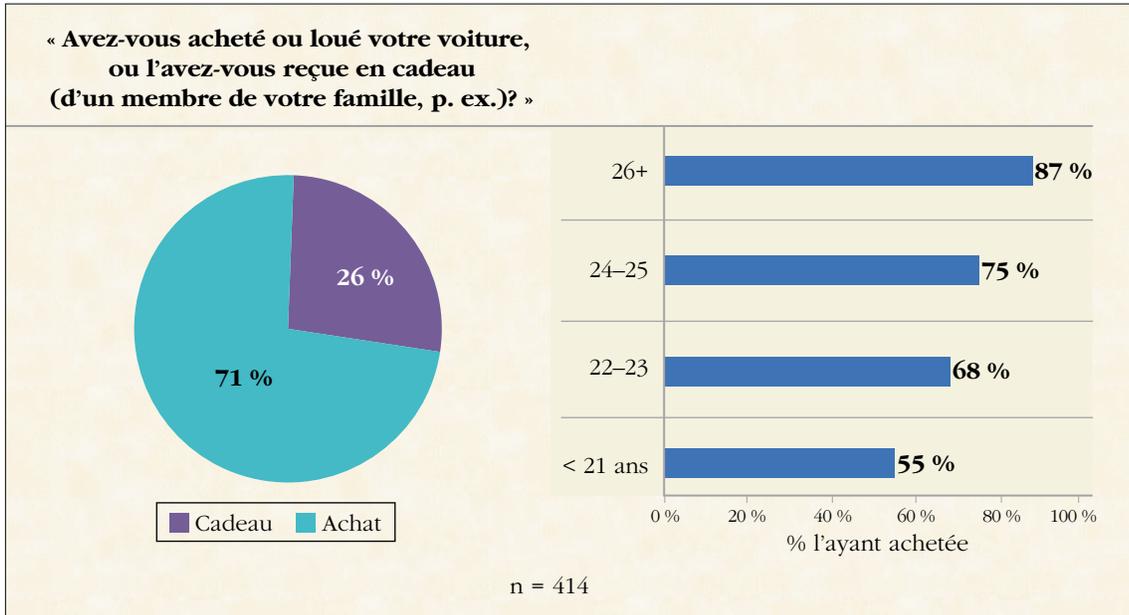


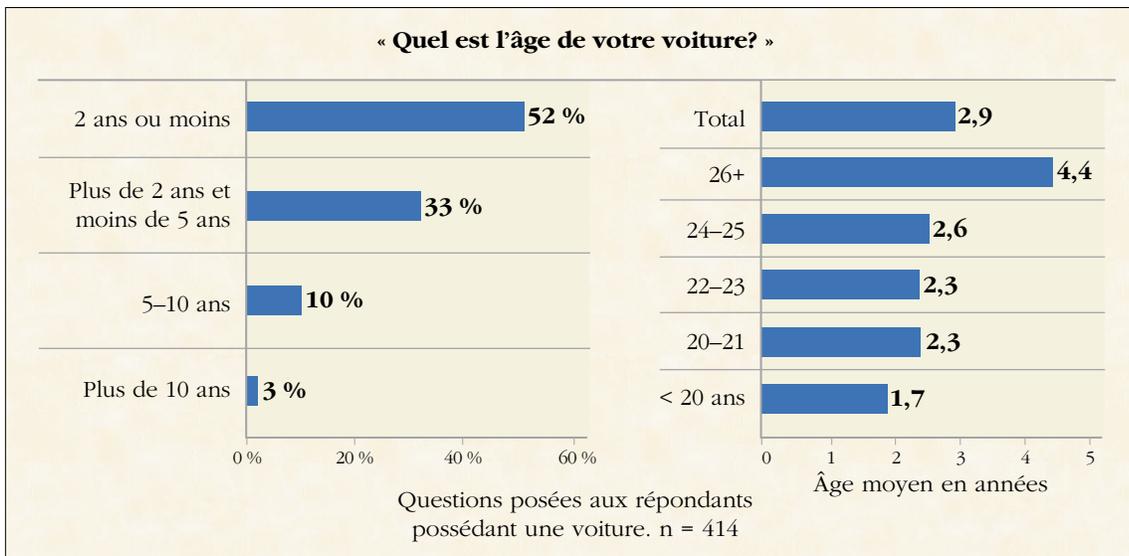
FIGURE 15 – TYPE D’ACQUISITION DE LA VOITURE



On peut s’étonner de constater que la moitié des véhicules appartenant aux étudiants ont moins de deux ans (52 %)¹. Chez un autre tiers des propriétaires de voiture, celle-ci est âgée de deux à cinq ans. Un sur dix indique que son automobile a de cinq à dix ans. Bien que certains véhicules soient plus

vieux, ce qui porte la moyenne générale à 2,9 ans, la médiane s’établit à 1,8 an (la moitié des propriétaires indiquant donc que leur véhicule a moins de 1,8 an). L’âge de l’automobile varie à peine selon que celle-ci a été offerte en cadeau ou qu’elle a été achetée ou louée par l’étudiant.

FIGURE 16 – ÂGE DE LA VOITURE



1. Il est possible que certains étudiants aient compris qu’on leur demandait depuis combien de temps ils possédaient leur voiture, plutôt que l’âge de celle-ci.

Les étudiants plus âgés ont tendance à posséder une voiture plus vieille : 30 % des propriétaires de voiture qui sont âgés de plus de 25 ans déclarent que leur automobile a au moins cinq ans, comparativement à 5 % chez les propriétaires plus jeunes. (La figure 16 présente l'âge moyen des véhicules selon l'âge de leur propriétaire.) Par conséquent, les étudiants qui habitent chez leurs parents ont tendance à posséder des voitures plus récentes, tandis que ceux qui vivent avec leur conjoint ou qui ont des personnes à charge possèdent des voitures légèrement plus vieilles (l'âge moyen du véhicule approchant les quatre ans, soit au moins un an de plus que la moyenne générale). Toutefois, ces tendances disparaissent lorsqu'on neutralise l'effet de l'âge.

Bien que 71 % des propriétaires indiquent avoir acheté ou loué eux-mêmes leur véhicule (de sorte qu'ils devraient en connaître la valeur), les chiffres sur la valeur des automobiles ne semblent pas parfaitement crédibles eu égard à l'âge moyen que les étudiants ont attribué à leur véhicule. En effet, plus de la moitié des propriétaires de véhicule (53 %) indiquent que sa valeur est inférieure à 5 000 \$ ou qu'il n'a pas de valeur réelle, un sur cinq (19 %) la situe entre 5 000 et 10 000 \$, tandis que 18 % l'estiment à plus de 10 000 \$. La valeur moyenne des véhicules s'établit à environ 5 500 \$ (la valeur médiane étant sensiblement inférieure, soit 3 000 \$). Il est possible que l'évaluation des répondants ne

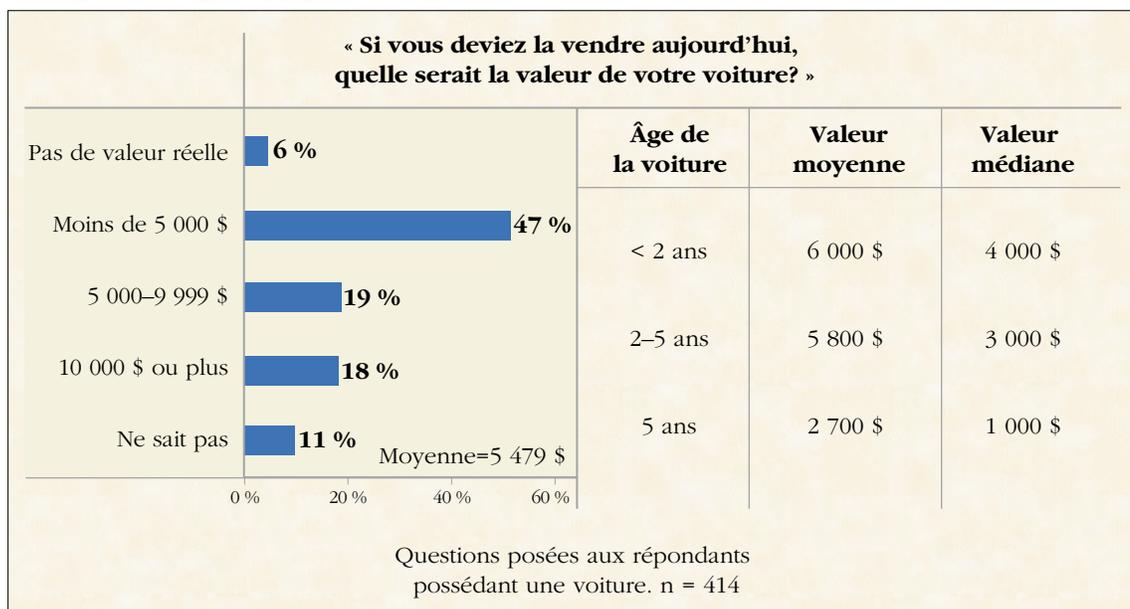
soit pas réaliste, mais il semble plus probable (compte tenu de l'âge qu'ils donnent à leur voiture) que certains aient mal compris la question à cet égard et qu'ils aient indiqué depuis combien d'années ils étaient propriétaires de leur automobile, et non pas l'âge véritable de celle-ci.

Les répondants ayant acheté ou loué leur voiture estiment que celle-ci a une valeur plus élevée (la moyenne étant de 6 100 \$, et la médiane de 4 000 \$) que celle de ceux qui l'ont reçue en cadeau (valeur moyenne de 4 200 \$, et médiane de 2 000 \$).

Comme on peut le voir dans la figure 7, la valeur moyenne des véhicules qui, selon leur propriétaire, ont moins de deux ans est de 6 000 \$, la médiane s'établissant à 4 000 \$. Comme très peu de voitures sur le marché se vendent rarement à moins de 16 000 ou de 18 000 \$, ces chiffres semblent sous-estimés. En fait, la valeur moyenne des véhicules ne fléchit que légèrement lorsqu'on passe à la catégorie des véhicules de deux à cinq ans (ce qui renforce nos soupçons quant à la valeur des véhicules de moins de deux ans, telle qu'elle a été rapportée par leurs propriétaires).

Les étudiants plus âgés ont tendance à indiquer que leur voiture vaut plus cher. Par conséquent, ceux qui détiennent davantage de cartes de crédit ont également tendance à indiquer que le véhicule qu'ils possèdent a une valeur plus élevée, quoique cette corrélation disparaisse lorsqu'on neutralise l'effet de l'âge.

FIGURE 17 – VALEUR DE LA VOITURE



3.2 ORDINATEURS – ACCÈS ET POSSESSION

Presque tous les étudiants (93 %) ont, à leur domicile, accès à un ordinateur. Cette proportion est presque identique quel que soit le groupe d'âge. Elle est plus élevée chez ceux qui habitent chez leurs parents (96 %, comparativement à 88 et 89 % de ceux qui partagent un logement avec des colocataires ou qui habitent seuls), de même que parmi les étudiants d'université (95 % contre 90 % pour les étudiants du collégial). On observe également une corrélation inattendue entre l'accès à un ordinateur et la détention d'une marge de crédit. En effet, les étudiants qui disposent d'une marge de crédit ont un peu moins souvent accès à un ordinateur (89 %) que ceux qui n'en ont pas (94 %), même si l'on ne constate pas de corrélation entre l'accès à un ordinateur et l'âge.

Dans l'ensemble, six répondants sur dix ayant, à leur domicile, accès à un ordinateur indiquent que celui-ci leur appartient. Ceux qui habitent chez leurs parents affirment beaucoup plus souvent que l'ordinateur

appartient à quelqu'un d'autre (55 %), tandis qu'au moins trois répondants sur quatre ayant d'autres modalités de vie déclarent que l'ordinateur leur appartient. Par conséquent, on note également une corrélation entre la possession d'un ordinateur et l'âge (comme on le voit dans la figure 18). De plus, il existe une relation avec le type d'établissement fréquenté et le nombre de cartes de crédit, quoique cette dernière variable devienne non significative lorsqu'on neutralise l'effet de l'âge dans l'analyse. Le soutien financier des parents est un facteur de corrélation quant à la possession ou non d'un ordinateur chez les étudiants de 26 ans ou plus. On note également que les hommes sont plus susceptibles de posséder un ordinateur, et ce, quel que soit leur âge. En Ontario, la possession d'un ordinateur est un peu plus fréquente que dans le reste du Canada.

Presque tous les étudiants (93 %) ont, à leur domicile, accès à un ordinateur.

FIGURE 18 – ORDINATEUR – ACCÈS ET POSSESSION

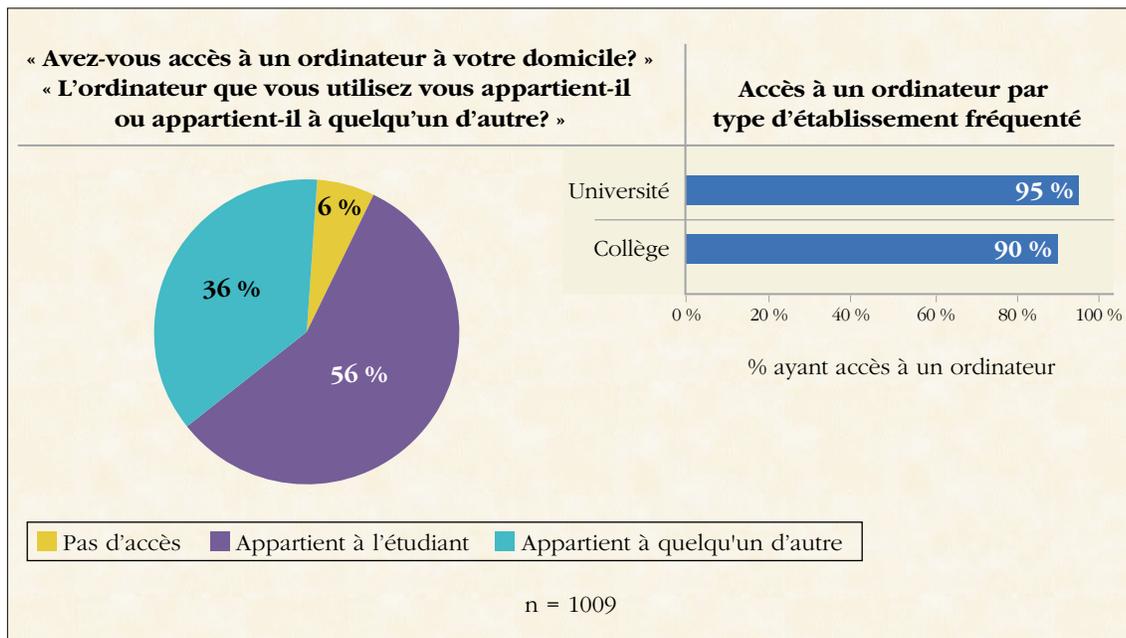
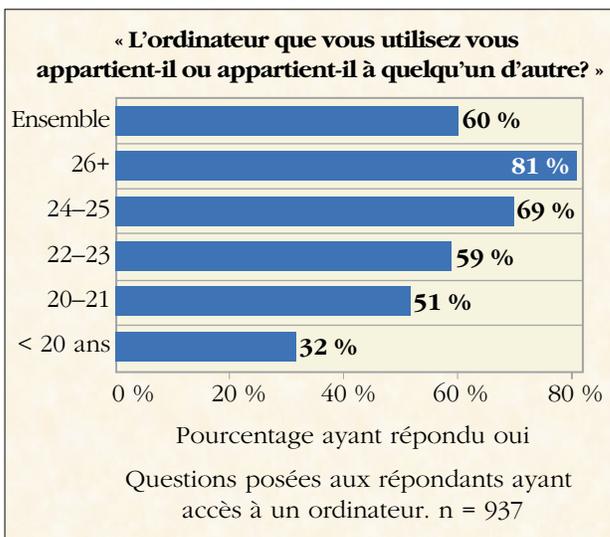


FIGURE 19 – POSSESSION D'UN ORDINATEUR SELON L'ÂGE



Près de deux propriétaires d'un ordinateur sur trois (64 %) ont indiqué qu'ils l'ont acheté eux-mêmes. La proportion de ceux qui confient que celui-ci leur a été offert en cadeau (35 % de l'ensemble) décline graduellement avec l'âge (plus de la moitié des étudiants de moins de 22 ans, comparativement à un sur quatre chez les 24-25 ans et à 17 % chez les 26 ans et plus).

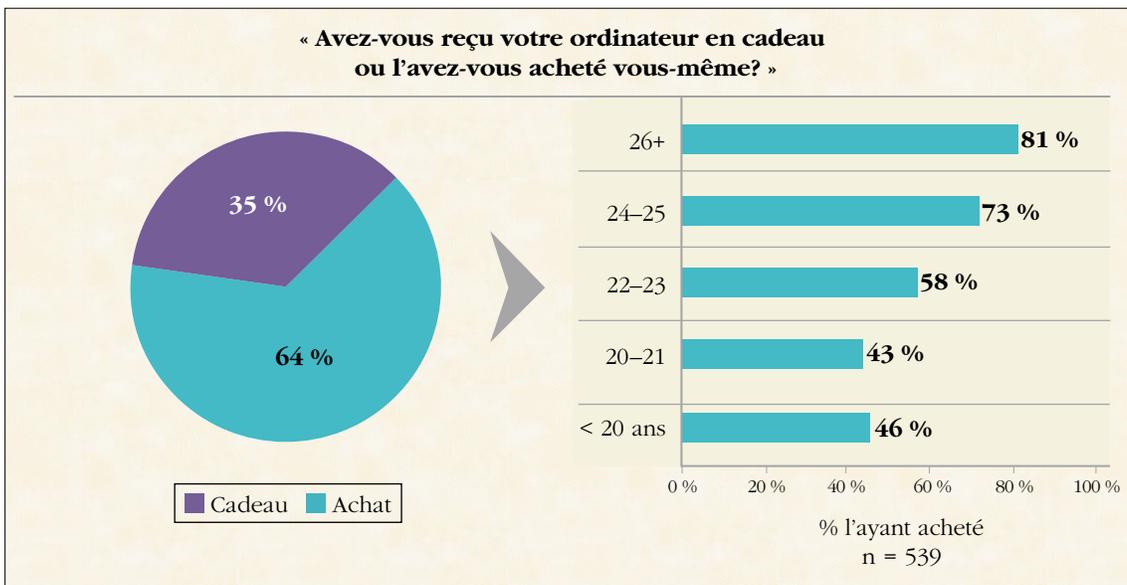
D'avantage d'hommes que de femmes ont acheté eux-mêmes leur ordinateur. De plus, une plus forte proportion d'étudiants québécois ont fait de même, comparativement au reste

du pays. On pourra constater avec étonnement que c'est chez les étudiants soutenus financièrement par leurs parents qu'on trouve la plus grande probabilité que les étudiants aient acheté eux-mêmes leur ordinateur (plutôt que de l'avoir reçu en cadeau).

Les étudiants qui ont reçu leur ordinateur en cadeau habitent en majorité chez leurs parents (41 % des propriétaires d'ordinateur) ou avec des colocataires (42 %). Généralement, ils ont moins de cartes de crédit, ne disposent pas d'une marge de crédit et possèdent rarement une voiture. Toutes ces corrélations sont étroitement liées à l'âge. Toutefois, le nombre de répondants pour cet élément de l'enquête est trop faible pour qu'on puisse procéder à un test fiable qui permettrait de neutraliser l'effet de l'âge. La probabilité que les répondants ait reçu leur ordinateur en cadeau s'accroît s'ils ont également reçu leur voiture en cadeau.

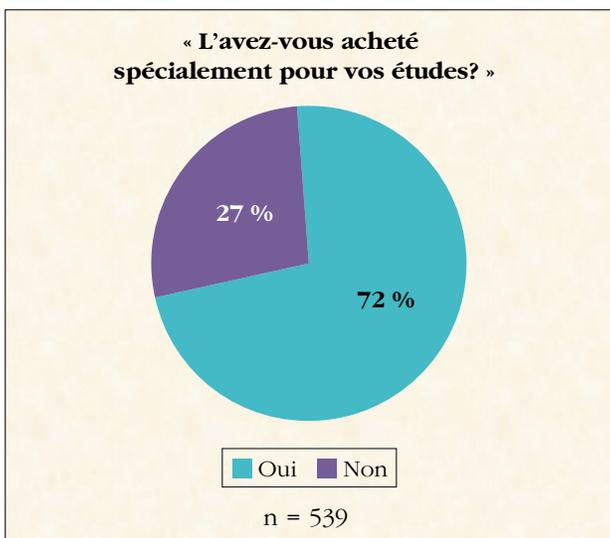
Près de trois propriétaires d'ordinateur sur quatre (72 %) ont affirmé qu'ils l'ont acquis spécialement pour leurs études. Il s'agit généralement d'étudiants de niveau universitaire et d'étudiants à temps plein. Il est également plus probable que ceux qui donnent cette réponse reçoivent une aide gouvernementale pour leurs études postsecondaires. Ceux qui se sont procuré leur ordinateur pour d'autres raisons que les études habitent plus

FIGURE 20 – TYPE D'ACQUISITION DE L'ORDINATEUR POUR L'ENSEMBLE ET SELON L'ÂGE DE L'ÉTUDIANT



fréquemment chez leurs parents et (ou) sont souvent dans la cohorte des répondants les plus âgés (plus de 25 ans). De plus, ils indiquent proportionnellement plus souvent qu'ils ont des personnes à charge et (ou) qu'ils disposent d'une marge de crédit. Une plus forte proportion d'hommes que de femmes affirment avoir acheté leur ordinateur pour d'autres raisons que les études. Ces différences quant aux modalités de vie (avec les parents) et au sexe existent indépendamment de l'âge des étudiants. Parmi ceux qui ont des personnes à charge ou qui disposent d'une marge de crédit, l'achat d'un ordinateur pour d'autres raisons que les études ne s'observe que chez les étudiants les plus âgés.

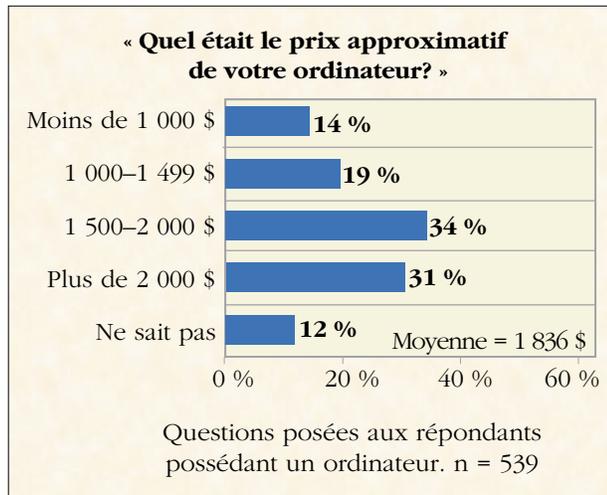
FIGURE 21 – RAISONS JUSTIFIANT L'ACQUISITION D'UN ORDINATEUR



Les étudiants ont estimé que le prix de leur ordinateur se situait à un peu plus de 1 800 \$, en moyenne. Cette estimation prend la forme d'une distribution normale centrée à la moyenne, avec quelques exceptions, soit les répondants ayant indiqué que leur ordinateur a coûté plus de 4 000 \$.

Les répondants qui ont acheté eux-mêmes leur ordinateur lui ont attribué un prix (médiane de 1 800 \$) légèrement supérieur à celui de ceux qui l'ont reçu en cadeau (médiane de 1 500 \$). En outre, les étudiants du Québec ont généralement payé un peu plus cher pour leur équipement (médiane de 2 000 \$). C'est également le cas des étudiants qui disposent d'une marge de crédit (2 000 \$).

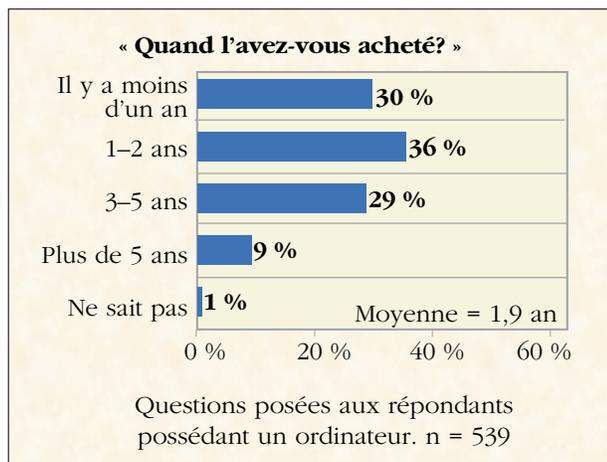
FIGURE 22 – COÛT DE L'ORDINATEUR



Toutefois, les bénéficiaires d'une aide gouvernementale déclarent une valeur légèrement moins élevée (avec une médiane de 1 700 \$). Une proportion plus importante d'hommes que de femmes ont payé un prix élevé pour leur ordinateur. Bien que la médiane de ce groupe s'établisse également à 1 800 \$ (comme c'est le cas pour l'ensemble de l'échantillon), un plus fort pourcentage indique avoir payé un peu plus de 2 000 \$ (ce qui signifie qu'il est moins probable que l'ensemble des étudiants de sexe masculin paient leur matériel en fonction d'une fourchette très large de prix).

L'âge des ordinateurs des répondants est réparti selon une courbe relativement normale, centrée sur la moyenne de deux ans. Presque tous les ordinateurs ont été achetés au cours des cinq dernières années.

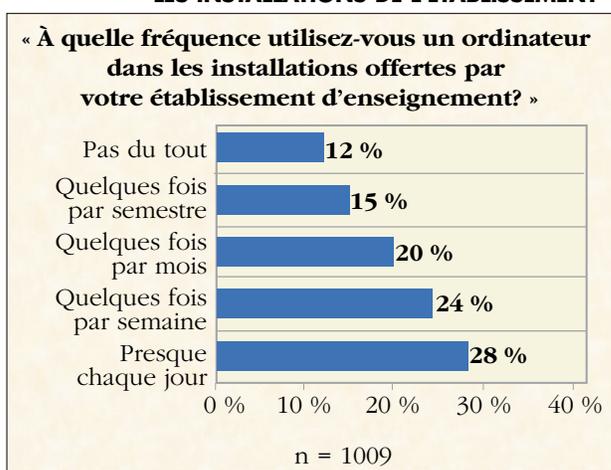
FIGURE 23 – ÂGE DE L'ORDINATEUR



Le coût des ordinateurs, tel qu'il est rapporté, est demeuré stable au cours des dernières années, le prix moyen s'établissant à 1 800 \$. En fait, les ordinateurs qui ont été acquis il y a plus de cinq ans ont généralement coûté un peu plus cher (soit un prix moyen de 2 000 \$).

Naturellement, les étudiants les plus jeunes (qui sont aux études depuis peu) ont tendance à avoir des ordinateurs plus récents que les étudiants plus âgés (qui peuvent se les être procurés il y a plus longtemps, lorsqu'ils ont entrepris leurs études postsecondaires, par exemple).

FIGURE 24 – UTILISATION D'UN ORDINATEUR DANS LES INSTALLATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Un peu plus de la moitié de tous les étudiants utilisent régulièrement les installations informatiques offertes par leur établissement (28 % s'y rendent presque chaque jour, et une autre tranche de 24 % quelques fois par semaine). Un étudiant sur cinq utilise un ordinateur dans les installations de son établissement quelques fois par mois. Le reste des étudiants y ont rarement recours (15 % y vont moins d'une fois par mois) ou jamais (12 %).

Le fait qu'un étudiant ait accès à un ordinateur ou en possède un n'a, étonnamment, qu'une incidence limitée sur la fréquence selon laquelle il utilise les installations informatiques de son établissement (même s'il s'agit d'une fréquentation quotidienne ou qui se répète plusieurs fois par semaine). Bien entendu, une plus forte proportion des personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur à leur domicile sont des utilisateurs fréquents (77 % vont dans les installations de leur établissement plusieurs fois par semaine ou plus). Toutefois, une proportion non négligeable de ceux qui ont accès à un ordinateur à domicile, et même de ceux qui en possèdent un, se servent quand même

régulièrement des installations de leur établissement (49 et 50 % s'y rendent au moins quelques fois par semaine, respectivement). Néanmoins, les propriétaires d'un ordinateur sont plus susceptibles de ne jamais fréquenter les installations informatiques de leur établissement (14 % contre 5 % de ceux qui n'ont pas d'ordinateur, et 9 % de ceux qui ont accès à un appareil sans en être le propriétaire). Toutefois, la plupart des étudiants ont, dans une certaine mesure, recours aux installations informatiques de leur établissement, et ce, même s'ils ont accès à un ordinateur, voire en possèdent un eux-mêmes.

On observe une corrélation entre l'âge et le recours aux installations informatiques de l'établissement d'enseignement. Ainsi, parmi les étudiants plus jeunes (moins de 20 ans), une plus forte proportion utilisent plus rarement les ordinateurs de l'école (quelques fois par semestre à quelques fois par mois) que les étudiants plus âgés. Davantage de répondants dans la tranche d'âge suivante (20-21 ans) se rendent fréquemment dans les locaux informatiques (quelques fois par mois à quelques fois par semaine). Chez les étudiants plus âgés, on constate une concentration aux deux extrémités du spectre, puisque 30 % fréquentent rarement les installations de l'établissement sinon jamais, tandis que 35 % s'y présentent presque chaque jour.

Les étudiants de sexe masculin se servent des installations informatiques de leur établissement plus fréquemment que les étudiantes (même s'il est légèrement plus probable qu'ils aient accès à un ordinateur et beaucoup plus probable qu'ils en possèdent un).

Les étudiants qui occupent un emploi se retrouvent moins souvent dans les locaux informatiques de leur école que les étudiants qui ne travaillent pas. Chez les étudiants de 26 ans et plus, la fréquentation à temps plein ou à temps partiel de l'établissement est un grand indicateur de l'utilisation des installations informatiques. En effet, 42 % des étudiants à temps plein indiquent qu'ils s'y rendent presque chaque jour.

Les étudiants québécois se servent moins souvent des installations informatiques de leur établissement (35 % ont indiqué une fréquentation nulle ou inférieure à une fois par mois, alors que 19 % les utilisent chaque jour). Cette situation résulte vraisemblablement en partie de la tendance selon laquelle les jeunes étudiants utilisent moins fréquemment les ordinateurs de leur établissement (les étudiants québécois sont plus jeunes).

3.3 AUTRES BIENS

La plupart des étudiants ont indiqué qu'ils possèdent au moins un appareil électronique. Les articles les plus fréquemment mentionnés sont les chaînes stéréo (63 %) et les téléviseurs (62 %), suivis des magnétoscopes / lecteurs DVD (55 %). Quatre étudiants sur dix possèdent une chaîne stéréo portative (40 %) ou un téléphone cellulaire (39 %). Un sur cinq est propriétaire d'une console de jeux vidéo.

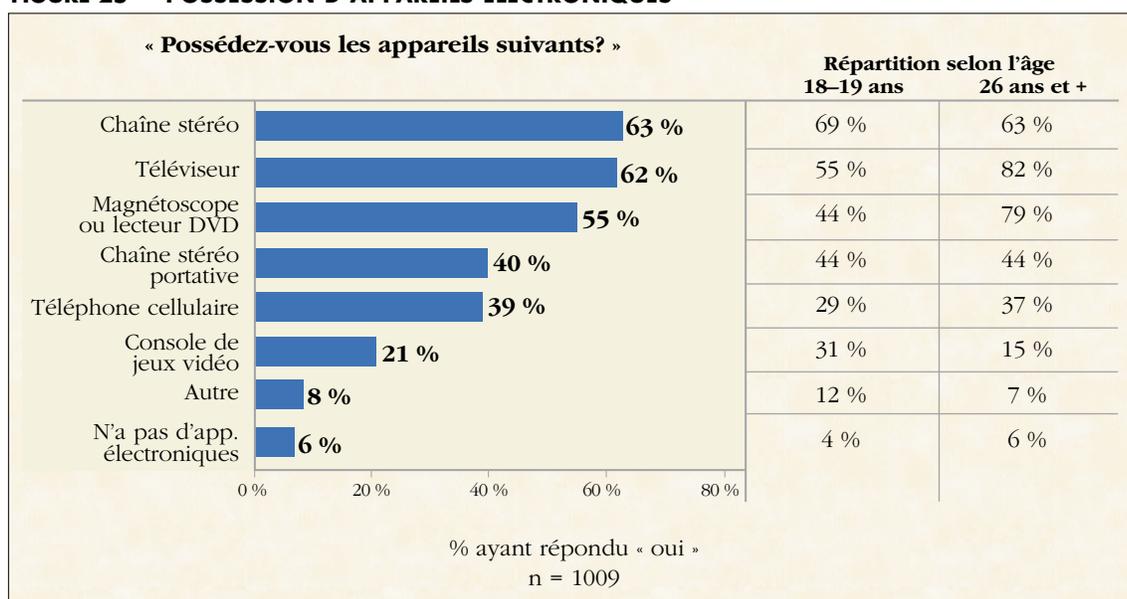
Si, généralement, les consoles de jeux vidéo intéressent davantage les jeunes étudiants (31 % des 18–19 ans en possèdent une comparativement à 15 % des étudiants de plus de 25 ans), les plus âgés possèdent plus souvent un téléviseur et un magnétoscope / lecteur DVD (82 % des répondants âgés de plus de 25 ans contre 25 % des 18–19 ans indiquent posséder un téléviseur). Les répondants qui vivent seuls ou avec un conjoint possèdent plus fréquemment un téléviseur (neuf sur dix) et un magnétoscope / lecteur / DVD (huit sur dix), tandis que les étudiants qui habitent chez leurs parents affichent la plus forte proportion de propriétaires d'un téléphone cellulaire (50 %). Ces résultats ne sont pas surprenants puisque les étudiants qui habitent seuls ou avec un conjoint ont

tendance à être plus âgés, tandis que ceux qui habitent chez leurs parents ont déjà accès à un téléviseur et à un magnétoscope qu'ils n'ont donc pas besoin d'acheter. Par conséquent, ces jeunes étudiants peuvent se permettre le luxe que représente un téléphone cellulaire, par exemple.

Une plus forte proportion de femmes que d'hommes possèdent un téléphone cellulaire (43 % contre 34 %). Par contre, un plus fort pourcentage d'étudiants de sexe masculin possèdent une chaîne stéréo (67 % comparativement à 59 % des femmes) ou une console de jeux vidéo (33 % contre 11 %). Les étudiants qui possèdent une console de jeux vidéo sont un peu moins susceptibles de recevoir un soutien financier de la part de leurs parents. Il semble que les chaînes stéréo et les téléphones cellulaires soient des articles plus facultatifs que d'autres, puisque proportionnellement moins d'étudiants en possèdent et qu'il est plus probable que les étudiants qui travaillent s'en soient procurés.

La plupart des étudiants ont indiqué qu'ils possèdent au moins un appareil électronique.

FIGURE 25 – POSSESSION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES



D'après les constatations qui précèdent, les étudiants plus jeunes et financièrement dépendants sont plus enclins à posséder un téléphone cellulaire et une console de jeux vidéo. Au sein de la cohorte plus âgée (plus susceptible d'habiter avec un conjoint et d'avoir des personnes à charge), il est plus probable d'observer la possession d'autres types d'appareils électroniques, en particulier un téléviseur et un magnétoscope / lecteur DVD. En outre, une plus forte proportion d'étudiants de ce dernier groupe possèdent un ordinateur et une voiture, et, dans ce dernier cas, ils utilisent généralement leur véhicule pour d'autres raisons que pour aller à l'école.

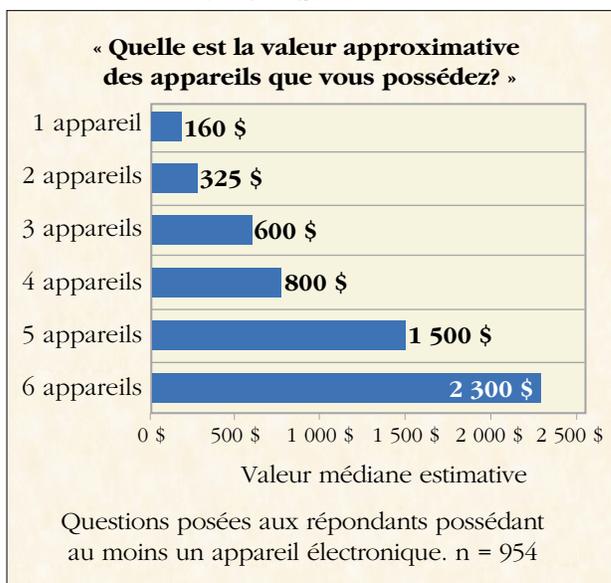
La valeur médiane totale des appareils électroniques que les étudiants possèdent est de 500 \$, selon les déclarations des répondants. Les étudiants qui possèdent un seul article estiment que sa valeur est de 160 \$; lorsqu'ils en ont deux, la valeur totale atteint 325 \$; pour trois, c'est 600 \$, et, pour quatre, 800 \$. On constate une hausse importante de la valeur totale lorsque les répondants déclarent cinq appareils électroniques ou plus. En effet, les étudiants qui possèdent cinq appareils électroniques parmi ceux qui ont déjà été énumérés ont évalué leur valeur selon une médiane de 1 500 \$, alors que, lorsqu'ils en ont six, celle-ci atteint 2 300 \$.

Les étudiants à temps partiel possèdent un plus grand nombre d'appareils que les étudiants à temps plein (une influence probable de l'âge). Une plus forte proportion d'étudiants âgés possèdent un grand nombre d'appareils (77 % des répondants de plus de 25 ans en déclarent trois ou plus, comparativement à 59 % de l'échantillon général). Les valeurs moyenne et médiane des appareils augmentent avec l'âge des répondants, de sorte que les étudiants les plus vieux qui possèdent un bon nombre d'appareils déclarent que leur valeur est importante, ce qui gonfle la moyenne de cette catégorie d'âge.

La même tendance se retrouve selon les modalités de vie qui sont déclarées. Les répondants qui habitent avec leurs parents indiquent plus souvent qu'ils possèdent un ou deux appareils, alors que ceux qui habitent seuls ou avec un conjoint, ou qui ont des personnes à charge en possèdent davantage. Les étudiants qui vivent avec leurs parents et, qui plus est, ceux qui vivent avec un conjoint ont tendance à indiquer que les appareils électroniques qu'ils possèdent ont une valeur élevée.

Les étudiants qui ont un emploi indiquent beaucoup plus souvent qu'ils possèdent trois ou quatre appareils (63 % contre seulement 50 % chez les étudiants qui ne travaillent pas). Les étudiants qui travaillent estiment également que la valeur de leurs appareils est légèrement plus élevée. La même tendance s'observe chez les propriétaires d'une voiture en ce qui concerne le nombre d'articles et la valeur moyenne de ceux-ci (71 % en ont trois ou plus, comparativement à 52 % de ceux qui n'ont pas de cartes de crédit se concentrent davantage dans le groupe ne possédant pas d'appareils (et la valeur qu'ils indiquent lorsqu'ils en possèdent est faible), alors que ceux qui disposent d'une marge de crédit ont le plus grand nombre d'articles et déclarent la valeur la plus élevée à cet égard.

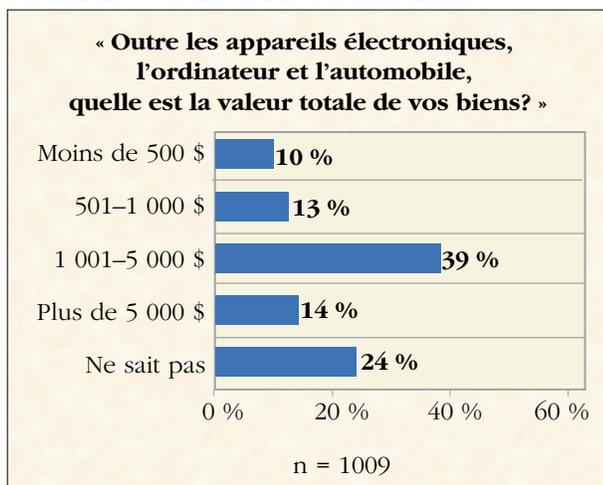
FIGURE 26 – VALEUR DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES



Bien que les hommes et les femmes possèdent le même nombre d'appareils électroniques, leur valeur est près de deux fois plus élevée chez les hommes (pour une moyenne de 1 260 \$ et une médiane de 800 \$) que chez les femmes (moyenne de 810 \$ et médiane de 660 \$).

Si l'on exclut les appareils sur lesquels on les a déjà interrogés (appareils électroniques, ordinateurs et véhicules automobiles) et si on enlève les cas aberrants au-dessus de 80 000 \$² (qui dénotent probablement la possession d'une maison), la valeur médiane totale des autres biens que déclarent les répondants (y compris les propriétés immobilières, les meubles, les livres, les articles de ménage, les bicyclettes, etc.) est d'environ 2 000 \$, la moyenne (4 100 \$) s'établissant à un peu plus du double de ce montant. Six étudiants sur dix estiment que leurs biens valent 5 000 \$ ou moins (parmi ceux qui ont indiqué que leurs biens valaient quelque chose; près d'un répondant sur quatre a dit qu'il ne possédait aucun objet ayant une valeur réelle).

FIGURE 27 – VALEUR DES AUTRES BIENS



La valeur des autres biens s'accroît avec l'âge des étudiants, la médiane passant de 1 500 \$ pour la cohorte la plus jeune à 3 000 \$ pour le groupe d'étudiants les plus âgés. Cette situation se reflète également dans les modalités de vie des répondants, puisque ceux qui habitent avec un conjoint déclarent la valeur la plus élevée, suivis de ceux qui habitent seuls, de ceux qui partagent leur logement avec des colocataires et enfin des étudiants qui habitent chez leurs parents (qui ont déclaré la valeur globale la plus faible pour ce qui est de leurs autres biens).

2. Non pas que nous jugions que ces chiffres sont « inexacts », mais plutôt parce qu'ils ne représentent qu'une poignée d'étudiants dont les résultats sont largement à l'extérieur de la dispersion centrale des valeurs que déclarent la plupart des répondants. Ces quelques valeurs vont fausser la moyenne de façon assez sensible pour justifier leur retrait du calcul.

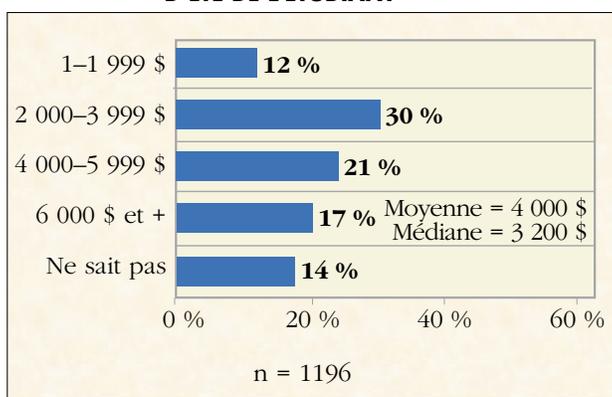
CHAPITRE 4 — PROFIL DE L'EMPLOI ÉTUDIANT

4.1 FRÉQUENCE DE L'EMPLOI

Emplois d'été

Lors de l'enquête initiale, on a demandé aux étudiants de déclarer les revenus d'emploi qu'ils avaient touchés pendant l'été 2001. Il s'agissait du salaire net et non du salaire brut. Il faut toutefois noter que, comme les sommes touchées sont faibles et que les périodes d'emploi sont courtes, on peut s'attendre à ce que très peu d'impôt aient été perçus sur ces revenus. Un étudiant sur dix (11 %) n'a déclaré aucun revenu d'emploi pour l'été 2001. Parmi les autres, la tranche la plus importante (30 %) a touché entre 2 000 et 4 000 \$ (voir la figure 28). Si on ne considère que les étudiants ayant déclaré un revenu, quel qu'il soit, la médiane est étonnamment basse, soit 3 200 \$, tout comme le revenu moyen, qui s'établit à 4 000 \$¹. En fait, la moyenne des revenus d'emploi de tous les étudiants, si l'on inclut ceux qui n'ont rien gagné pendant l'été, n'est que de 3 500 \$.

FIGURE 28 — RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON LE REVENU D'EMPLOI D'ÉTÉ DE L'ÉTUDIANT



Parmi les répondants qui ont déclaré avoir occupé un emploi d'été, les revenus s'accroissent régulièrement avec l'âge, avec des augmentations particulièrement marquées entre 19 et 20 ans, et entre 25 et 26 ans (voir le tableau 4). On notera l'écart important des revenus moyens entre l'ensemble des étudiants de plus de 25 ans, d'une part, et les seuls répondants qui ont indiqué des revenus d'été, d'autre part. Cette marge est attribuable au fait qu'un étudiant de plus de 25 ans sur cinq (20 %) n'a déclaré aucun revenu d'été.

La moyenne des revenus d'emploi de tous les étudiants, si l'on inclut ceux qui n'ont rien gagné pendant l'été, n'est que de 3 500 \$.

Sur le plan régional, on constate que les plus hauts revenus estivaux ont été gagnés en Alberta, et les plus bas au Québec, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, ce qui correspond à la répartition nationale des étudiants selon l'âge. Si l'on neutralise l'effet de l'âge dans l'équation, les revenus d'été des étudiants sont assez semblables d'un bout à l'autre du pays.

Les hommes ont gagné davantage que les femmes, ce qui confirme les écarts salariaux entre les sexes au sein de la population active, et ce, même si les étudiantes ne sont pas encore confrontées aux pressions et aux difficultés que supposent les soins d'une famille, raisons qu'elles invoquent souvent pour expliquer ce genre d'écarts dans leur vie professionnelle.

Quand on les applique aux cinq catégories d'étudiants que nous avons créées au moyen de notre analyse typologique, les

1. Parmi ces étudiants, on compte un faible contingent de répondants (22) ayant déclaré, pour la période estivale, de très faibles revenus (inférieurs à 500 \$), ainsi qu'un petit nombre ayant déclaré des revenus très élevés (supérieurs à 10 000 \$).

TABLEAU 4 – REVENU MOYEN D'EMPLOI D'ÉTÉ SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ÉTUDIANTS

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	MOYENNE DE TOUS LES ÉTUDIANTS (n = 1 549) (\$)	POURCENTAGE DE CEUX QUI NE DÉCLARENT PAS DE REVENU (n = 1 549) (%)	MOYENNE DES ÉTUDIANTS QUI DÉCLARENT UN REVENU (n = 1 196) (\$)
Âge			
18-19 ans	1 900	0	2 200
20-21 ans	2 900	7	3 100
22-23 ans	3 800	9	4 200
24-25 ans	4 100	9	4 600
26 ans et +	4 500	18	5 600
Région			
Colombie-Britannique	3 200	13	3 800
Alberta	4 300	5	4 500
Manitoba et Saskatchewan	3 600	6	3 900
Ontario	3 800	10	4 300
Québec	3 100	12	3 800
Atlantique	3 100	13	3 700
Sexe			
Hommes	3 800	11	4 300
Femmes	3 400	11	3 800
Typologie			
Avec parents, en emploi	3 400	3	3 500
Matures en emploi	6 400	6	6 900
Étudiants matures	3 300	29	4 900
Typiques sans emploi	3 400	17	4 100
Typiques en emploi	3 500	3	3 600

données montrent un important écart à la hausse chez les « Matures en emploi », par rapport aux autres. Viennent ensuite les « Étudiants matures », qui occupent le deuxième rang à cet égard (parmi ceux qui ont gagné un revenu). Il ne faut pas s'en surprendre puisque ces deux segments sont composés des étudiants dont l'âge moyen est le plus élevé.

Le revenu d'été des étudiants qui ne recevaient pas d'aide de leurs parents est plus élevé que celui des étudiants qui en recevaient (voir le tableau 5). Cela suppose soit que les étudiants se sont vu obligés de gagner plus pour compenser l'absence d'aide parentale, soit que les parents ont été forcés de compenser l'insuffisance des revenus d'été de leurs enfants.

Il n'y a pas de lien évident entre la somme gagnée pendant l'été et le *montant* de la contribution parentale (non remboursable). On ne note pas non plus de corrélation entre les niveaux de revenu d'été et le montant du prêt gouvernemental reçu. On observe toutefois une relation significative entre le revenu d'un emploi d'été et la dette accumulée. Il est plus probable que les étudiants accusant de hauts niveaux de soldes impayés sur leurs cartes de crédit (2 500 \$ ou plus) et de dettes auprès d'autres sources (2 500 \$ ou plus) aient touché les revenus d'emploi d'été les plus élevés.

TABEAU 5 – REVENU D'ÉTÉ MOYEN SELON LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS

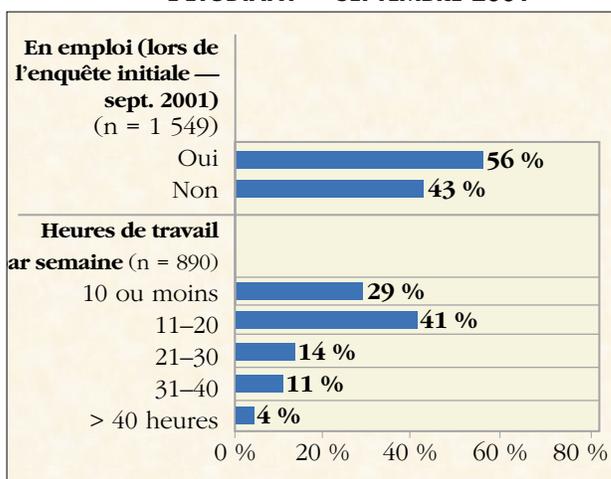
CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES	MOYENNE (\$) (n = 1 549)²
Contribution parentale	
Oui	3 400
Non	3 900
Montant de la contribution parentale	
< 500 \$	2 700
500-999 \$	2 700
1 000-2 499 \$	3 500
2 500 \$ et plus	3 300
Prêt du gouvernement	
< 3 000 \$	2 900
3 000-5 000 \$	3 500
5 000 \$ et plus	3 300
Solde sur cartes de crédit	
< 500 \$	3 800
500-999 \$	3 500
1 000-2 499 \$	3 800
2 500 \$ et plus	4 700
Autres dettes	
< 500 \$	3 200
500-2 499 \$	3 100
2 500 \$ et plus	4 500

2. Moyenne de tous les étudiants, comprenant ceux qui n'ont pas déclaré de revenu provenant d'un emploi d'été.

4.2 EMPLOI PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Lors de l'enquête initiale, effectuée au début de l'année scolaire, on a demandé aux étudiants quelle était leur situation à ce moment-là, du point de vue de l'emploi, et s'ils avaient l'intention de travailler pendant l'année scolaire. En septembre 2001, 56 % des étudiants occupaient un emploi (voir la figure 29), et le nombre moyen d'heures que ceux-ci consacraient par semaine à un emploi était de 19.

FIGURE 29 – SITUATION D'EMPLOI DE L'ÉTUDIANT – SEPTEMBRE 2001

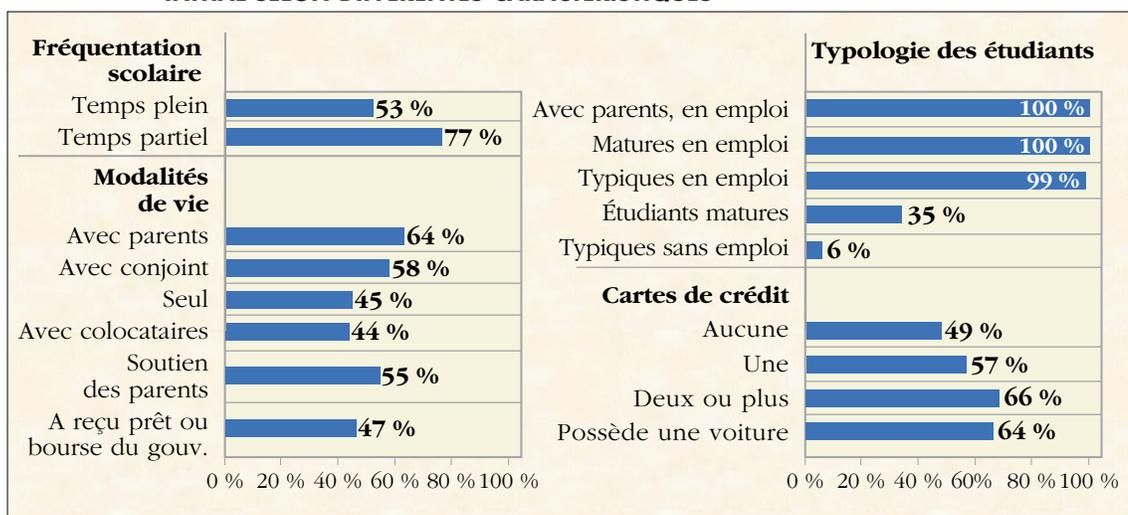


Lors de l'enquête initiale, c'est parmi les étudiants à temps partiel (77 %), les propriétaires d'une automobile (64 %) et les détenteurs

de cartes de crédit (66 % de ceux qui en avaient deux ou plus) qu'on a observé les plus fortes proportions d'étudiants ayant un emploi (voir la figure 30). Il est intéressant de noter que la probabilité qu'un étudiant ait un travail est plus élevée parmi les étudiants vivant chez leurs parents (64 %), et que ceux qui recevaient un appui financier de leurs parents ont déclaré moins souvent qu'ils occupaient un emploi (55 % contre 60 % de ceux qui n'étaient pas soutenus). Parmi les répondants en emploi, ceux qui vivaient chez leurs parents travaillaient moins d'heures par semaine que ceux qui avaient d'autres modalités de vie. Ceux qui bénéficiaient d'un prêt ou d'une bourse du gouvernement travaillaient moins fréquemment (47 % contre 62 % de ceux qui n'avaient ni prêts ni bourses).

En septembre 2001, presque les deux tiers des étudiants (63 %) ont indiqué qu'ils avaient l'intention de travailler pendant l'année scolaire (voir la figure 31), et ce, à raison de 18 heures par semaine en moyenne. À ce chapitre, des tendances semblables à ce que nous venons d'observer se confirment dans tous les sous-groupes, et il en est de même pour ce qui touche la situation d'emploi réelle des étudiants (il est plus probable que les étudiants à temps partiel, les propriétaires d'une automobile, ceux qui vivaient chez leurs parents et ceux qui ne recevaient ni

FIGURE 30 – SITUATION D'EMPLOI DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCHANTILLON INITIAL SELON DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES



prêts ni bourses aient fait part de leur intention de travailler). Contrairement aux données sur la situation d'emploi réelle, l'intention de travailler varie selon l'âge. Ainsi, une plus faible proportion d'étudiants parmi les plus âgés ont indiqué leur intention de travailler pendant l'année scolaire (57 % parmi les 26 ans et plus — voir la figure 32, où l'intention est répartie selon l'âge).

FIGURE 31 – INTENTION DE TRAVAILLER PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

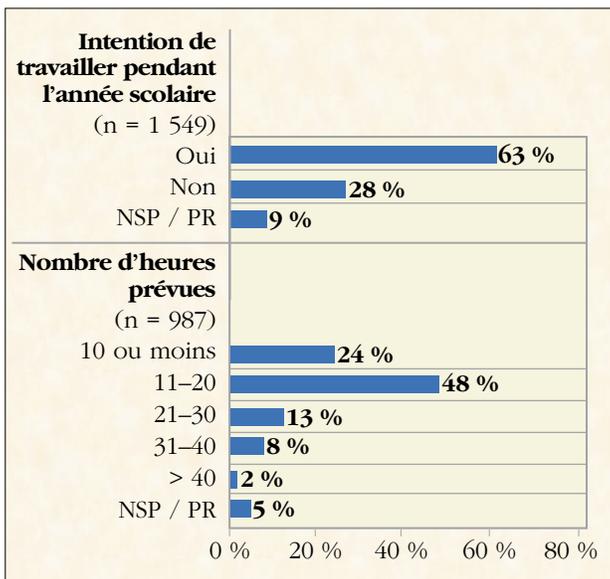
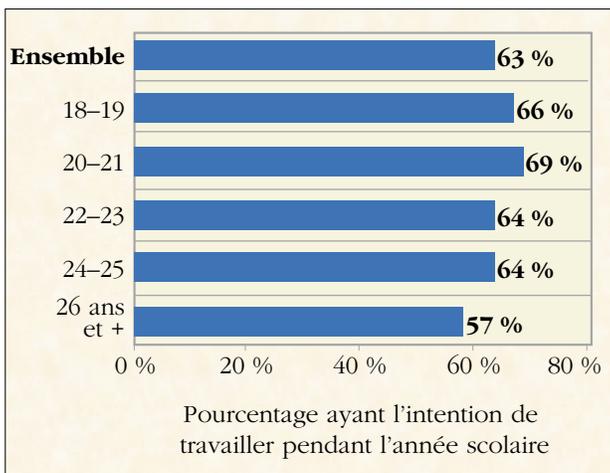


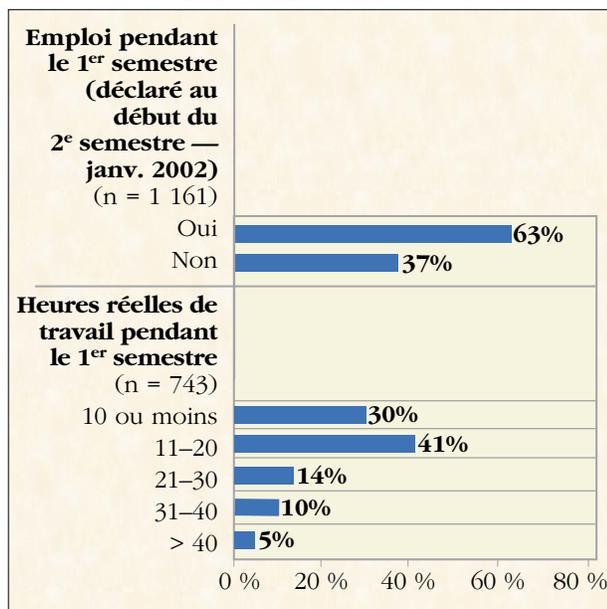
FIGURE 32 – INTENTION DE TRAVAILLER PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE SELON L'ÂGE



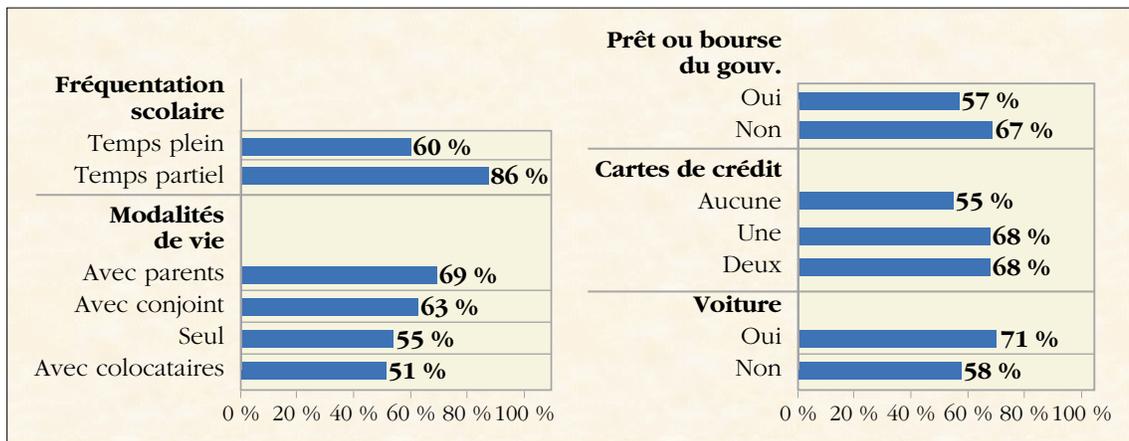
On a de nouveau posé la question qui concerne l'emploi pendant l'année scolaire lors de l'étape de janvier 2002. On a demandé aux étudiants s'ils avaient effectivement

travaillé au cours du premier semestre et quelles étaient leurs intentions pour le second. Les réponses que les étudiants ont fournies sont très proches des intentions qu'ils avaient exprimées en septembre 2001. À ce moment-là, 63 % des étudiants avaient manifesté leur intention de travailler pendant l'année scolaire, et, en janvier 2002, la même proportion déclarait qu'ils l'avaient vraiment fait (voir la figure 31). L'intensité de l'emploi, laquelle est mesurée en fonction du nombre d'heures hebdomadaire de travail, rejoint aussi les intentions que les étudiants avaient déclarées : ils s'attendaient à travailler environ 18 heures par semaine, et, en janvier 2002, ils ont dit avoir effectivement travaillé 19 heures par semaine, selon un salaire horaire moyen de 8 \$ (il faut noter que le calcul du salaire horaire est basé sur les revenus mensuels nets déclarés).

FIGURE 33 – TRAVAIL DES ÉTUDIANTS PENDANT LE 1^{ER} SEMESTRE



En ce qui a trait à la situation d'emploi, on observe les mêmes tendances au début du deuxième semestre, semblables à celles que nous avons décrites pour le début de l'année scolaire. Un plus fort pourcentage d'étudiants parmi ceux qui fréquentaient leur établissement à temps partiel et ceux qui assumaient des obligations financières (cartes de crédit et automobiles) ont travaillé (voir la figure 34). Ceux qui ne recevaient pas de soutien d'autres

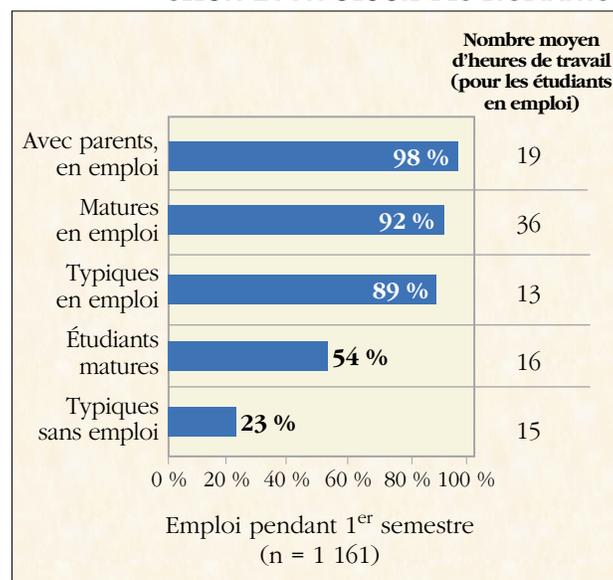
FIGURE 34 – TRAVAIL PENDANT LE 1^{ER} SEMESTRE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

sources, leurs parents ou le gouvernement, par exemple, sont proportionnellement plus nombreux à avoir occupé un emploi.

De même, parmi les étudiants qui ont occupé un emploi au premier semestre, ceux qui ont le plus travaillé en moyenne sont : les étudiants à temps partiel, les propriétaires d'une automobile, ceux qui vivaient avec un conjoint, ceux qui ne recevaient pas d'aide parentale, les détenteurs de cartes de crédit et ceux qui n'ont reçu ni prêts ni bourses.

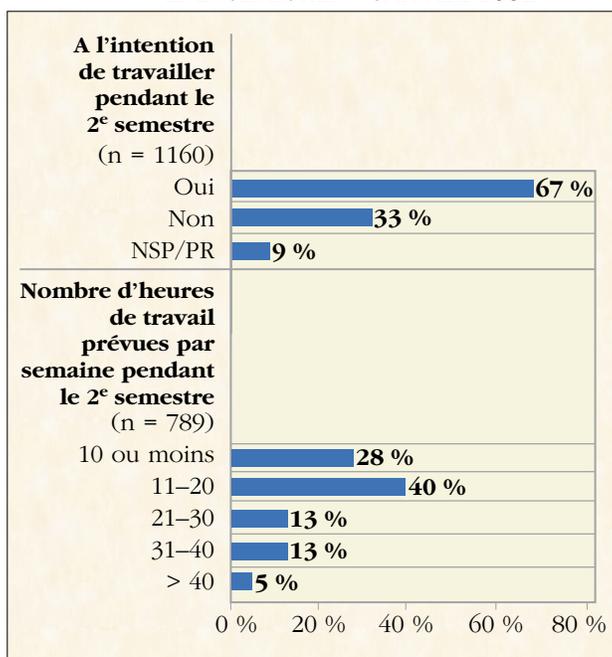
Comme nous l'avons décrit dans le chapitre 2, deux segments d'étudiants de notre typologie ont beaucoup moins travaillé que les autres durant l'année scolaire : les « Étudiants matures » et les « Typiques sans emploi ». Respectivement 23 % et 54 % des étudiants qui constituent ces deux groupes ont déclaré des revenus d'emploi pendant l'année scolaire, tandis que tous les membres des trois autres catégories ou presque ont fait la même déclaration. Les écarts quant à l'intensité de l'emploi sont encore plus marqués selon notre typologie. Parmi les « Matures en emploi » ayant effectivement travaillé, l'emploi qu'ils occupaient était pour ainsi dire à temps plein puisque leur moyenne d'heures de travail s'établit à 36 heures par semaine. Le segment « Avec parents, en emploi » se classe au deuxième rang à ce chapitre, puisque ses membres ont indiqué une moyenne de 19 heures de travail hebdomadaire, alors que, chez les « Typiques en emploi », le nombre d'heures de travail hebdomadaire est légèrement inférieur (13).

Dans les groupes « Étudiants matures » et « Typiques sans emploi », le nombre d'heures de travail hebdomadaire est similaire (pour ceux qui ont occupé un emploi, soit, respectivement, le quart et la moitié de chacun de ces segments).

FIGURE 35 – TRAVAIL PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE SELON LA TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS

Dans la figure 36, on constate qu'à peu près la même proportion d'étudiants ayant travaillé au premier semestre avait l'intention de travailler au deuxième (67 %). De même, le nombre moyen d'heures de travail que les étudiants s'attendaient à accomplir par semaine était d'environ 20 heures. Les tendances qui se dégagent à cet égard pour

FIGURE 36 – INTENTION DE TRAVAILLER PENDANT LE 2^e SEMESTRE – JANVIER 2002



les divers sous-groupes sont les mêmes que celles que nous avons déjà décrites concernant la situation d'emploi au premier semestre.

On trouvera au chapitre 7 un portrait global des revenus que les étudiants ont touchés selon diverses sources, pour l'ensemble de l'année. Nous y poursuivons l'étude des revenus d'emploi, notamment pour ce qui est des moyennes mensuelles, et de la somme totale qu'a gagnée pour l'année l'ensemble des étudiants, selon les principaux sous-groupes.

4.3 INCIDENCE DE L'EMPLOI SUR LES ÉTUDES

Ces données donnent à penser que l'emploi pendant l'année scolaire a peu de conséquences sur le rendement des étudiants.

L'enquête sur la situation financière des étudiants offre différents moyens d'analyser les effets possibles de l'emploi sur les études : on peut ainsi évaluer ceux-ci du point de vue du rendement scolaire qu'on mesure en fonction des notes obtenues, de la nécessité pour l'étudiant de

se limiter à une fréquentation scolaire à temps partiel et de la période qui lui sera nécessaire pour terminer ses études (selon les évaluations des répondants). Tous ces aspects sont successivement analysés dans les lignes qui suivent.

Incidence sur le rendement scolaire

Les tableaux ci-après présentent les résultats scolaires des étudiants selon leur situation d'emploi. Ces deux mesures — les résultats scolaires et l'emploi — ont été prises au premier semestre (seule période pour laquelle nous avons les notes des étudiants). Si l'on se fie à la moyenne des notes obtenues, ces données donnent à penser que l'emploi pendant l'année scolaire a peu de conséquences sur le rendement des étudiants. La proportion des étudiants qui travaillent est semblable pour tous les niveaux de résultats, et cela, tant chez les plus jeunes que chez les plus vieux.

Nous avons également examiné les répercussions possibles de l'intensité de

TABLEAU 6 — EMPLOI ÉTUDIANT ET MOYENNE DU PREMIER SEMESTREⁱ, DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001

ENSEMBLE (TOUS GROUPES D'ÂGE CONFONDUS) (n = 1 161)	% DES ÉTUDIANTS AYANT UN EMPLOI	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL	REVENUS MENSUELS
Moyenne de A	62	11,8	504 \$
Moyenne de B	62	11,5	469 \$
Moyenne de C ou moins	68	13,5	438 \$
Total	63	12,2	478 \$

i. Les calculs ne sont basés que sur les étudiants ayant fourni des résultats scolaires valides pour le premier semestre, mais tiennent compte de ceux qui n'ont pas eu de revenu d'emploi.

TABLEAU 7 — HEURES DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYENNES ET SALAIRES HORAIRES MOYENSⁱ DES ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN AYANT TRAVAILLÉ AU PREMIER SEMESTREⁱⁱ, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA MOYENNE OBTENUE AU PREMIER SEMESTRE, DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001

	TOUS LES ÉTUDIANTS (n = 510)		MOINS DE 22 ANS (n = 190)		22 ANS OU PLUS (n = 312)	
	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE	SALAIRE HORAIRE (\$)	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE	SALAIRE HORAIRE (\$)	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE	SALAIRE HORAIRE (\$)
Moyenne de A	15,3	10,60	16,4	7,10	14,7	12,20
Moyenne de B	15,5	8,60	15,8	7,30	15,2	9,50
Moyenne de C ou moins	18,0	8,30	19,8	8,20	16,5	8,30
Total	16,2	9,20	16,8	7,30	15,8	10,30

- i. Le salaire horaire est calculé en divisant (1) le revenu d'emploi mensuel moyen au premier semestre par (2) le nombre moyen d'heures de travail par mois au premier semestre, obtenu en multipliant par quatre le nombre moyen d'heures de travail par semaine.
- ii. Soit les étudiants à temps plein qui, en février 2002, ont déclaré avoir travaillé au premier semestre et qui, lors de l'étape de janvier 2002, ont fourni leur note moyenne pour le premier semestre.

l'emploi (laquelle est mesurée selon le montant moyen des revenus d'emploi et le nombre d'heures de travail) sur les résultats scolaires. On constate à cet égard que le nombre d'heures consacrées au travail et le revenu mensuel moyen provenant d'un emploi *ne* varient *pas* significativement selon la moyenne obtenue, ce qui veut dire que l'intensité du travail ne semble pas nuire à la réussite scolaire, et ce, tant chez les plus jeunes que chez les plus âgés.

Nous avons examiné de plus près le lien entre travail et rendement scolaire en nous concentrant sur les étudiants à temps plein — population étudiante plus homogène et plus « typique » que celle des étudiants à temps partiel — et en nous basant de nouveau sur le travail au premier semestre. Plus précisément, nous avons ciblé les étudiants à temps plein qui avaient travaillé lors du premier semestre, selon les déclarations qu'ils ont faites en février 2002. *Grosso modo*, les trois cinquièmes des étudiants à temps plein ont travaillé au premier semestre, une proportion qui ne varie pas sensiblement selon la note moyenne ou l'âge.

Le tableau 61 présente les heures de travail hebdomadaire moyennes et les salaires horaires moyens des étudiants à temps plein selon la note moyenne qu'ils ont obtenue. Les étudiants ayant obtenu une moyenne de C semblent avoir consacré plus d'heures à leur emploi que les étudiants s'étant mérité des moyennes supérieures, bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative.

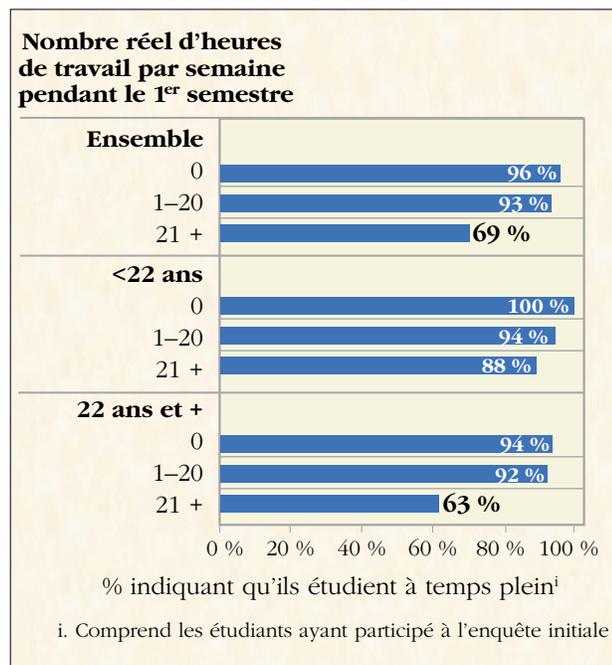
Quant aux salaires horaires, les résultats qui figurent au tableau 7 montrent qu'ils augmentent proportionnellement aux résultats scolaires. Les étudiants à temps plein qui obtiennent une moyenne de A reçoivent un salaire horaire (10,40 \$) qui est d'environ un tiers supérieur à celui des étudiants dont la moyenne est de C ou moins (8 \$). Cette tendance se confirme chez les étudiants plus âgés, mais non chez les plus jeunes. Parmi les plus vieux, l'âge est un facteur salarial plus déterminant que les résultats scolaires. Les étudiants les plus âgés sont sensiblement mieux payés que les plus jeunes, sans doute en raison de leur expérience professionnelle et de leurs compétences.

Conséquences sur la durée des études

Les conséquences de l'emploi sur la durée des études peuvent se mesurer de deux manières : d'abord en fonction du temps qu'il faudra véritablement aux étudiants pour progresser dans leurs études (l'indicateur principal de cela étant la fréquentation à temps plein ou à temps partiel), puis en fonction de la perception que les étudiants ont des répercussions que leur emploi peut avoir sur la conclusion de leurs études à l'intérieur de délais raisonnables.

Pour ce qui touche le premier élément, 12 % des étudiants poursuivent des études à temps partiel. De ce nombre, 69 % déclarent qu'ils préféreraient étudier à plein temps. Leur situation d'emploi et l'intensité de celui-ci sont liées à leur fréquentation à plein temps ou à temps partiel. En particulier, quand les étudiants consacrent chaque semaine plus de 10 heures au travail, la probabilité qu'ils fréquentent l'école à temps partiel augmente (on remarque la même relation quand le revenu hebdomadaire dépasse 500 \$ en moyenne). Réciproquement, les étudiants qui travaillent peu d'heures par semaine (10 ou moins) et qui, donc, gagnent également peu

FIGURE 37 – FRÉQUENTATION À TEMPS PLEIN SELON LE NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL ET L'ÂGE



ne sont pas plus susceptibles de poursuivre des études à temps partiel que ceux qui ne travaillent pas du tout (voir la figure 37). Cette tendance est beaucoup plus prononcée chez les étudiants plus âgés que chez les étudiants âgés de 21 ans ou moins, en raison sans doute des plus grandes responsabilités que doivent assumer les étudiants plus âgés qui ne vivent plus chez leurs parents et qui ont souvent des personnes à charge.

Lors de l'enquête initiale, aux étudiants qui déclaraient avoir un emploi ou qui exprimaient leur intention de travailler pendant l'année scolaire, on a demandé s'ils termineraient leurs études postsecondaires plus rapidement s'ils n'avaient pas besoin de travailler. Presque la moitié (46 %) ont répondu par l'affirmative. On ne sera pas surpris d'apprendre que pas moins de 71 % de ceux qui étudiaient à temps partiel ont confié que leur emploi compromettrait la progression rapide de leurs études. Toutefois, chez les étudiants à plein temps, 41 % ont également déclaré qu'ils termineraient plus rapidement s'ils n'avaient pas à travailler.

L'intensité de l'emploi entre en ligne de compte, puisqu'il est plus probable que ceux qui travaillent davantage (et gagnent donc plus)

affirment que leur emploi a des répercussions sur la durée de leurs études (voir la figure 38). En règle générale, cette corrélation se vérifie tant chez les étudiants plus jeunes que chez les plus âgés.

Incidence de l'emploi sur la situation financière

Nous avons établi et utilisé un certain nombre d'indicateurs pour déterminer dans quelle mesure l'emploi avait des conséquences positives ou négatives sur la situation financière des étudiants. Ces indicateurs financiers sont : 1) la dette totale accumulée pendant l'année scolaire (laquelle comprend les prêts aux étudiants, les emprunts de sources privées et les soldes des cartes de crédit); 2) le montant de chaque type d'emprunt (prêt du gouvernement, prêt privé / marge de crédit, et solde de cartes de crédit). Signalons qu'on pourra trouver au chapitre 7 une analyse plus détaillée des facteurs qui déterminent la situation financière globale des étudiants.

Comme on peut le voir au tableau 8, l'intensité de l'emploi a des conséquences sur la situation financière des étudiants du point de vue du montant total des emprunts qui sont contractés pendant l'année scolaire. Dans l'ensemble, les étudiants qui travaillent davantage d'heures (10 ou plus par semaine) et qui gagnent donc plus (au-delà de 500 \$ par semaine) empruntent moins. Par exemple, le montant total des emprunts de ceux qui travaillent moins de 10 heures par semaine est de 2 700 \$, contre 1 900 \$ pour ceux qui travaillent plus de 10 heures par semaine. La différence est attribuable en grande partie au fait que ceux qui travaillent peu recourent davantage aux prêts étudiants (si on compare aux emprunts d'autres sources). Les étudiants qui travaillent moins de 10 heures par semaine ont environ 1 206 \$ de prêts du gouvernement contre 714 \$ chez ceux qui travaillent 10 heures ou plus par semaine. Le montant moyen des emprunts de sources privées est aussi quelque peu inférieur, tandis que le solde sur les cartes de crédit est à peu près le même, quelle que soit l'intensité de l'emploi.

FIGURE 38 — PERCEPTION DU TEMPS QUE PRENNENT LES ÉTUDES SELON LE NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL ET L'ÂGE

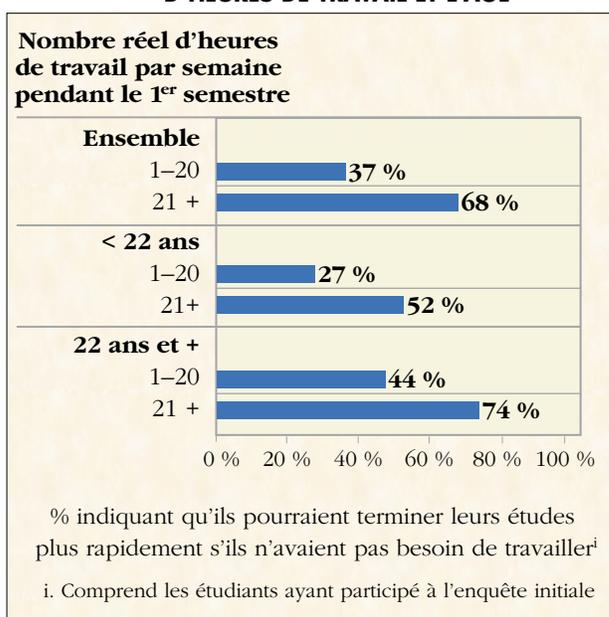


TABLEAU 8 – MONTANT MOYEN DES PRÊTS DE DIVERSES SOURCES SELON LE GROUPE D'ÂGE ET SELON L'OCCUPATION D'UN EMPLOI ET SON INTENSITÉ

GROUPE D'ÂGE	MOYENNE	MOYENNE	MOYENNE DES	SOLDE
	Globale des Prêts (\$)	Des Prêts du Gouvernement (\$)	Prêts de Sources Privées (\$)	Moien des Cartes de Crédit (\$)
Tous les groupes d'âge (n = 1 252)				
Nombre moyen d'heures de travail par semaine au premier semestre				
0	3 300	1 850	795	413
< 10	2 700	1 206	766	485
10 +	1 900	714	488	543
Étudiants les plus jeunes (< 22 ans) (n = 412)				
Nombre moyen d'heures de travail par semaine au premier semestre				
0	1 400	944	262	181
< 10	1 100	473	250	115
10 +	1 300	450	509	203
Étudiants les plus âgés (22 ans et +) (n = 791)				
Nombre moyen d'heures de travail par semaine au premier semestre				
0	4 200	2 330	980	553
< 10	3 500	1 600	1 100	675
10 +	2 300	862	499	732

Si on examine les résultats sous l'angle de l'âge, les tendances susmentionnées disparaissent chez les étudiants âgés de 22 ans et moins. Le fait d'avoir un emploi et l'intensité de celui-ci n'ont aucune conséquence sur le niveau total des emprunts et aucune conséquence statistiquement significative sur le montant des emprunts contractés auprès de diverses sources. La situation des étudiants plus âgés confirme l'ensemble de ces résultats : chez les étudiants de 22 ans et plus, l'occupation

d'un emploi et son intensité ont des conséquences tant sur le montant des emprunts contractés pendant l'année scolaire que sur le montant des prêts étudiants, notamment. Il est difficile toutefois de déterminer si les étudiants ne répondent pas aux critères d'admissibilité des prêts en raison du revenu qu'ils tirent d'un emploi, ou bien s'ils préfèrent travailler plutôt que s'endetter, ou encore s'ils travaillent pour compenser l'insuffisance des prêts qui leur sont consentis.

CHAPITRE 5 — SOUTIEN DES PARENTS ET DES AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE

5.1 FRÉQUENCE DU SOUTIEN

Lors de l'enquête initiale, on a demandé aux étudiants s'ils recevaient un soutien financier de leurs parents ou d'autres membres de la famille, soutien qui les aiderait à assumer les frais liés à l'année scolaire. Près de la moitié des répondants (46 %) ont indiqué qu'ils recevraient une aide financière d'un membre de la famille. Toutefois, ce résultat est en corrélation étroite avec l'âge, puisque 68 % des étudiants de moins de 20 ans ont indiqué qu'ils comptaient recevoir un soutien, comparativement à seulement un sur cinq dans la tranche d'âge des plus de 25 ans. On note également, selon le sexe, une légère différence quant au soutien familial prévu, les hommes ayant plus de chances de bénéficier d'une contribution.

Si l'on croise la fréquence du soutien prévu avec la typologie des étudiants que nous avons créée, les deux segments où se retrouvent les étudiants les plus âgés (les « Étudiants matures » et les « Matures en emploi ») déclarent beaucoup moins fréquemment

qu'ils s'attendent à recevoir une aide financière des membres de leur famille pour l'année scolaire à venir (16 et 22 %). On notera également que, même si seulement 43 % des étudiants de la catégorie « Avec parents, en emploi » s'attendent à recevoir une aide financière de leur famille, environ 70 % des sujets de ce segment habitent avec leurs parents pendant l'année scolaire et profitent donc d'une contribution familiale en nature, laquelle n'a pas fait l'objet d'une estimation financière dans le cadre de la présente étude.

Comme l'âge est un facteur déterminant du soutien financier familial prévu, on observe un certain nombre d'autres relations dans l'ensemble des données qui sont elles-mêmes liées à l'âge. Ainsi, la proportion de répondants qui prévoit recevoir une aide familiale est plus élevée chez les étudiants qui

Près de la moitié des répondants (46 %) ont indiqué qu'ils recevraient une aide financière d'un membre de la famille.

FIGURE 39 — RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PRÉVOYANT RECEVOIR UN SOUTIEN FAMILIAL SELON L'ÂGE ET LE SEXE

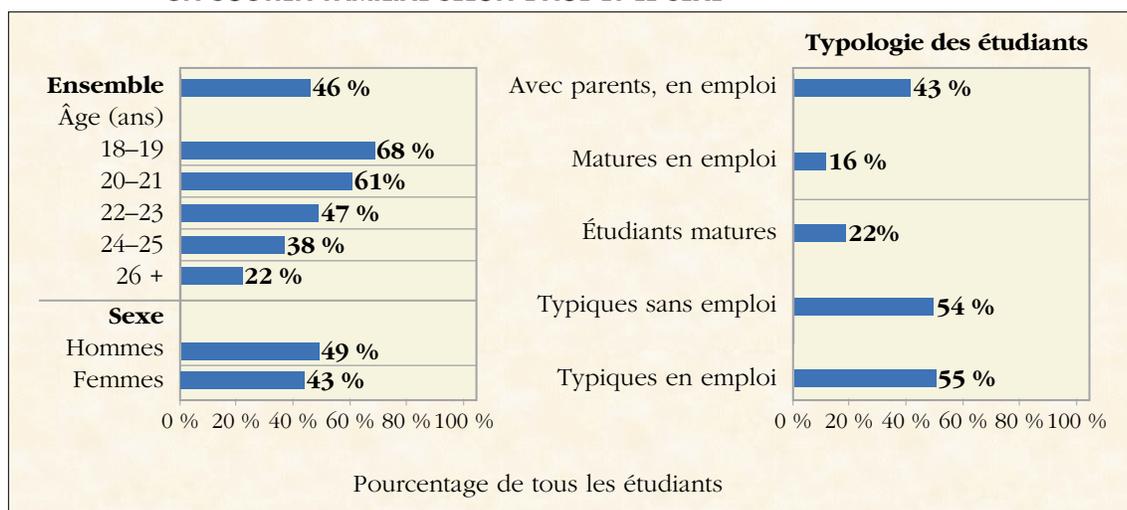
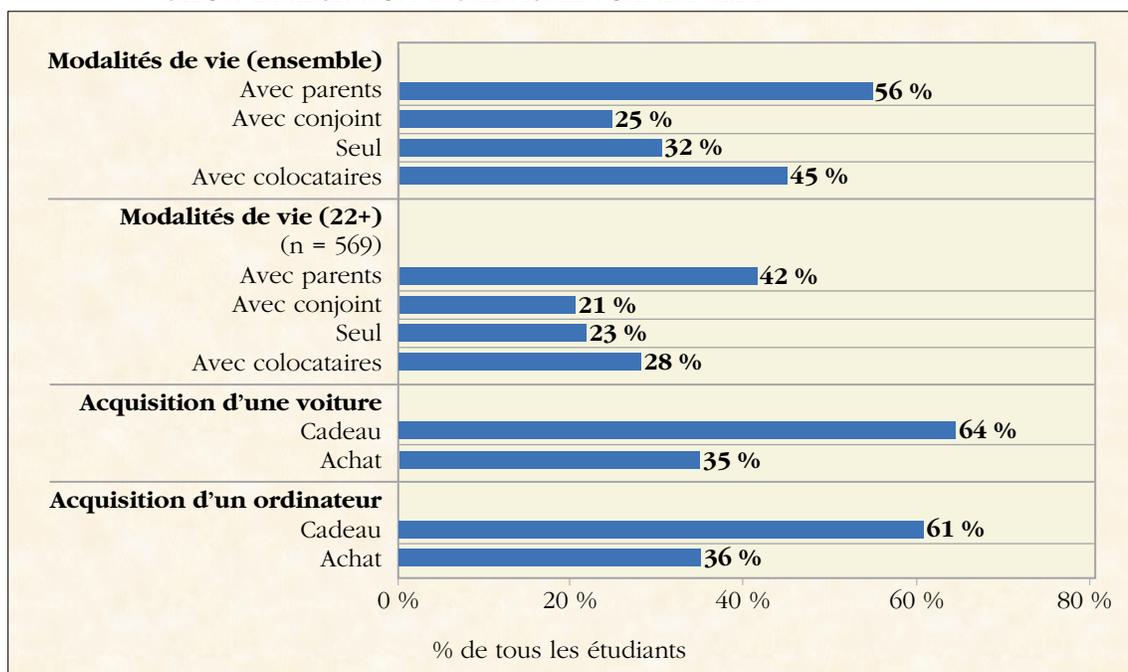


FIGURE 40 – RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS RECEVANT UN SOUTIEN FAMILIAL SELON LA RÉCEPTION D'UNE AUTRE FORME D'AIDE

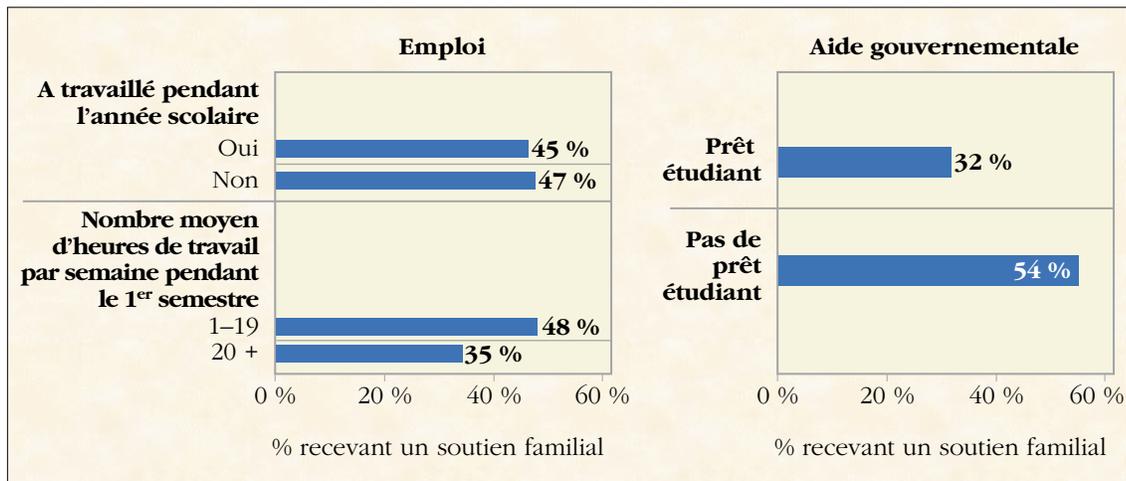


habitent chez leurs parents et plus faible chez ceux qui cohabitent avec un conjoint ou des personnes à charge, de même que pour ceux qui ont d'autres obligations ou ressources financières (cartes de crédit, marge de crédit). Si cette corrélation entre le soutien familial et le recours au crédit tend à disparaître lorsqu'on neutralise l'effet de l'âge, les modalités de vie continuent d'avoir une influence importante, tout au moins chez les étudiants plus âgés. En effet, les répondants de plus de 22 ans qui habitent encore chez leurs parents déclarent plus fréquemment qu'ils recevront une aide financière familiale que ceux qui habitent avec un conjoint, des colocataires, ou seuls. (Peu d'étudiants de moins de 22 ans habitent seuls ou avec un conjoint, de sorte que l'incidence des modalités de vie dans cette catégorie ne peut être évaluée.)

Dans le même ordre d'idées, la perspective d'un soutien financier familial est sensiblement liée aux autres formes de contributions (autres qu'un prêt) que nous avons étudiées dans le cadre de cette enquête. Ainsi, les étudiants ayant reçu en

cadeau une voiture ou un ordinateur déclarent plus fréquemment qu'ils s'attendent à recevoir une aide financière de leurs parents ou d'autres membres de leur famille pendant l'année scolaire. En fait, il est possible que certains étudiants aient considéré comme une aide financière le don d'une voiture ou d'un ordinateur.

Enfin, la figure 40 illustre la relation entre le soutien familial et d'autres formes de revenu, soit l'emploi et une aide gouvernementale. Si le fait que la famille apporte une contribution financière n'est pas lié au fait qu'un étudiant travaille ou non pendant l'année scolaire, il l'est cependant à l'importance de cet emploi. En effet, cette corrélation pourrait s'expliquer de trois façons : 1) plus le nombre d'heures de travail et le montant du revenu d'emploi augmentent, plus la probabilité que l'étudiant reçoive également une aide de ses parents ou d'autres membres de sa famille décline; 2) il est plus probable que les parents viennent en aide à leur enfant si celui-ci ne dispose pas d'un revenu d'emploi substantiel;

FIGURE 41 – RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS RECEVANT UN SOUTIEN FAMILIAL SELON L'OCCUPATION D'UN EMPLOI ET LA RÉCEPTION D'UNE AIDE GOUVERNEMENTALE

3) les étudiants qui ne sont pas soutenus par leur famille sont obligés de travailler davantage. Cette corrélation se confirme chez les plus jeunes comme chez les plus âgés¹.

Par rapport à l'aide gouvernementale, on constate que les étudiants qui ne reçoivent pas de prêt ou de bourse du gouvernement sont plus fréquemment aidés par leur famille. Encore une fois, le fait que la famille apporte un soutien financier peut limiter l'admissibilité des étudiants qui en bénéficient à une aide publique, à moins que les parents ne soutiennent leur enfant parce que l'aide gouvernementale que celui-ci a reçu n'a pas été suffisante pour couvrir ses dépenses. La même tendance s'observe chez les jeunes comme chez les étudiants plus âgés.

Alors que, lors de l'enquête initiale, 46 % des répondants ont indiqué qu'ils prévoyaient recevoir un soutien financier de leurs parents ou d'autres membres de leur famille pendant l'année scolaire, les données mensuelles recueillies montrent que, en réalité, une plus forte proportion a bénéficié d'une contribution financière familiale entre septembre et avril, sous une forme ou sous une autre; cette proportion est ainsi de 80 % si l'on tient compte de tous les membres de la famille et de 69 % si l'on considère les seuls parents².

Les tendances observées selon les diverses catégories d'étudiants sont semblables à celles que nous avons tirées des résultats de l'enquête initiale (la probabilité d'un soutien diminue avec l'âge, elle est plus forte chez ceux qui reçoivent d'autres formes de don, comme une voiture ou un ordinateur, et elle est plus faible chez les bénéficiaires d'une aide gouvernementale et chez ceux qui travaillent davantage). En règle générale, les étudiants qui ont reçu une contribution familiale pendant l'année scolaire, mais qui ne s'y attendaient pas lors de l'enquête initiale, ont déclaré des montants inférieurs à cet égard (des sommets étant observés en décembre et pendant les derniers mois de l'année scolaire). Cette catégorie comprend également les étudiants ayant reçu une aide de leur conjoint et d'autres membres de la famille pendant l'année, plutôt que de leurs parents.

On constate que, chaque mois, les étudiants reçoivent de leurs parents des montants moyens qui varient entre 127 et 339 \$, la moyenne mensuelle pour l'ensemble de l'année scolaire s'établissant à 187 \$. On observe deux sommets quant aux contributions que les parents fournissent : en septembre, au début de l'année scolaire; et en décembre, probablement à l'occasion de la période des

1. Ces calculs incluent à la fois les étudiants qui fréquentent un établissement à temps plein et ceux qui étudient à temps partiel; toutefois, les résultats ne varient que faiblement lorsqu'on retire les étudiants à temps partiel de cette équation, étant donné que ceux-ci ne représentent que seulement 12 % de l'échantillon.

2. D'après des données mensuelles recueillies auprès des répondants ayant participé à au moins quatre étapes de l'enquête.

Fêtes. Si l'on considère l'ensemble des revenus, toutes sources confondues, que reçoivent les étudiants pendant l'année scolaire, la contribution des parents compte pour environ 11 % du total.

En ce qui concerne l'aide qu'apportent tous les membres de la famille (y compris les parents), la moyenne mensuelle grimpe, et varie de 175 à 550 \$, pour une moyenne générale de 272 \$. Lors de l'enquête initiale, 6 % des étudiants ont indiqué disposer, pour leurs études postsecondaires, d'un soutien de leur conjoint (63 \$ en moyenne; le montant est plus élevé chez les étudiants les plus âgés, chez ceux qui habitent avec un conjoint et chez ceux qui ont des personnes à charge). Une proportion de 8 % des répondants disposaient d'une somme provenant d'autres membres de la famille (81 \$ en moyenne).

Le tableau 9.1 présente la fréquence de la contribution familiale dans la population étudiante et les montants mensuels moyens d'aide (pour ceux qui en reçoivent); on y présente d'abord les données sous l'angle de la contribution des parents seulement, puis sous celui de la contribution fournie par l'ensemble des membres de la famille (y compris les parents). Davantage de répondants, chez les étudiants les plus jeunes, bénéficient d'un soutien parental et familial; toutefois, c'est dans la catégorie des étudiants les plus âgés (26 ans et plus) que les montants de l'aide parentale sont les plus élevés (parmi la petite portion d'étudiants de cette cohorte qui bénéficient d'un tel soutien). En fait, il est également beaucoup plus probable qu'un étudiant plus âgé reçoive une aide d'autres membres de la famille (la proportion des répondants de ce groupe qui sont soutenus passant de 38 % quand l'aide vient des parents à 62 % quand celle-ci est fournie par un membre de la famille, quel qu'il soit).

Si l'on s'attarde à la catégorie des répondants qui ont 22 ou 23 ans, on constate que la proportion d'étudiants qui bénéficient d'un soutien familial varie peu selon que la contribution provient des seuls parents ou de tous les membres de la famille (74 et 84 %, respectivement), mais que le montant reçu s'accroît considérablement quand tous les membres de la famille sont compris (de 218 \$ par mois à 336 \$).

Si les étudiants qui vivent chez leurs parents bénéficient d'une contribution familiale

selon une plus forte proportion que ceux qui ont adopté d'autres modalités de vie, le montant qu'ils reçoivent est le plus faible (bien que, évidemment, ils profitent d'un soutien sous d'autres formes, lequel a d'importantes retombées sur leurs besoins financiers). Les répondants qui vivent avec leur conjoint reçoivent moins souvent d'argent de leurs parents, mais cette absence de contribution parentale se révèle presque sans conséquence lorsqu'on considère la contribution de tous les membres de la famille (y compris les conjoints). En fait, si l'on tient compte du soutien provenant de tous les membres de la famille, ce sont les étudiants qui habitent avec leur conjoint qui bénéficient des contributions mensuelles les plus élevées.

Si les proportions d'étudiants qui sont soutenus par leurs parents et tous les membres de leur famille sont semblables entre les étudiants d'université et les collégiens, le montant de la contribution parentale est plus élevé chez les premiers. Par contre, les étudiants du collégial se voient octroyés des sommes plus importantes par les autres membres de la famille, puisque l'écart mensuel entre les deux groupes s'annule lorsqu'on tient compte de toutes les sources de soutien familial. Il est deux fois plus probable qu'un étudiant à temps plein bénéficie d'une contribution parentale qu'un étudiant à temps partiel; toutefois, cet écart s'amenuise quelque peu lorsqu'on tient compte du soutien que fournissent tous les membres de la famille. Par ailleurs, le montant moyen reçu chaque mois (tant des parents seuls que de toute la famille) varie peu entre ces deux catégories d'étudiants.

Les corrélations que nous avons décrites voilà quelques pages par rapport à l'aide gouvernementale et à l'importance de l'emploi s'observent également à l'égard des moyennes mensuelles de contribution familiale et demeurent vraies lorsqu'on considère seulement les étudiants qui bénéficient d'un soutien.

Encore une fois, le pourcentage des étudiants qui bénéficient d'un soutien et le montant de la contribution familiale sont plus élevés selon que ceux-ci reçoivent d'autres dons, comme une voiture ou un ordinateur. Les écarts ne sont pas statistiquement significatifs si l'on tient seulement compte des étudiants qui ont bénéficié d'un soutien familial.

TABEAU 9.1 – FRÉQUENCE DU SOUTIEN QU'APPORTENT LES PARENTS ET TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS	POURCENTAGE SOUTENU PAR LEURS PARENTS (n = 1 256)	MOYENNE	POURCENTAGE	MOYENNE
		DE CONTRIBUTION PARENTALE (POUR LES ÉTUDIANTS QUI EN REÇOIVENT) ³ (n = 853)	SOUTENU PAR DES MEMBRES DE LA FAMILLE (n = 1 257)	DE SOUTIEN FAMILIAL (POUR LES ÉTUDIANTS QUI EN REÇOIVENT) (n = 1 015)
Ensemble	69	187	80	272
Groupe d'âge				
18-19	88	146	94	202
20-21	83	148	90	175
22-23	74	218	84	336
24-25	66	186	76	224
26 +	38	240	62	399
Modalités de vie				
Avec parents	77	127	86	196
Avec un conjoint	38	265	70	550
Seul	56	339	69	369
Avec des colocataires	72	276	78	298
Établissement				
Université	69	214	81	275
Collège	69	132	80	275
Fréquentation				
Temps plein	71	187	82	269
Temps partiel	46	185	66	303

La typologie des étudiants nous permet d'observer certaines tendances intéressantes relativement au soutien familial. Les « Étudiants matures » sont les moins susceptibles d'être soutenus financièrement par leurs parents, mais cette réalité s'évanouit lorsque tous les membres de la famille (y compris les conjoints) sont considérés. En outre, même si le montant du soutien parental dont bénéficient les étudiants de cette catégorie est faible, la contribution que fournissent les autres membres de la famille (surtout les conjoints) fait en sorte que les « Étudiants matures » constituent la catégorie d'étudiants la mieux soutenue de la population étudiante. De même, les « Matures en emploi » reçoivent moins fréquemment une aide de leurs parents (et, le cas échéant, le montant qu'ils reçoivent est très faible); cependant, l'écart quant à la fréquence du soutien s'amenuise lorsqu'on tient compte de tous les membres de la famille. Néanmoins, la contribution totale que ceux-ci fournissent aux « Matures en emploi »

demeure plus faible que toutes celles dont bénéficient les autres types d'étudiants (ce qui n'est peut-être pas surprenant puisque les « Matures en emploi » travaillent souvent à temps plein ou presque). Les membres du segment « Avec parents, en emploi » sont peut-être les mieux placés pour ce qui est du soutien qu'apporte la famille. Même si, par rapport aux deux autres groupes d'étudiants plus jeunes (« Typiques sans emploi » et « Typiques en emploi »), ils bénéficient un peu moins souvent du soutien de leurs parents, l'écart quant à la proportion d'étudiants disposant d'un soutien se comble lorsqu'on considère tous les membres de la famille, et le montant mensuel de la contribution familiale est même plus élevé que celui que reçoivent les deux groupes d'étudiants « typiques ». Compte tenu du fait que 70 % des étudiants qui composent la catégorie « Avec parents, en emploi » habitent avec leurs parents, on peut penser que ces étudiants sont ceux qui bénéficient du meilleur soutien familial.

3. Moyenne pour les seuls étudiants ayant reçu un soutien (ceux qui n'en reçoivent pas sont exclus).

TABLEAU 9.2 – FRÉQUENCE DU SOUTIEN QU'APPORTENT LES PARENTS ET TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTSⁱ

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS	POURCENTAGE SOUTENU PAR LEURS PARENTS (n = 1 256)	MOYENNE MENSUELLE (\$) DE CONTRIBUTION PARENTALE (POUR LES ÉTUDIANTS QUI EN REÇOIVENT)³ (n = 853)	POURCENTAGE SOUTENU PAR DES MEMBRES DE LA FAMILLE (n = 1 257)	MOYENNE MENSUELLE (\$) DE SOUTIEN FAMILIAL (POUR LES ÉTUDIANTS QUI EN REÇOIVENT) (n = 1 015)
Ensemble	69	187	80	272
Prêt ou bourse du gouvernement				
Oui	63	147	76	224*
Non	72	208	83	298*
En emploi pendant l'année scolaire				
Oui	69	171	80	254
Non	68	220	83	309
Nombre moyen d'heures de travail par semaine pendant le 1^{er} semestre				
1-19	76	213	82	288
20 +	66	149	78	245
Possession d'une voiture				
Cadeau	81	283	90	298
Achat	59	201	77	370
Possession d'un ordinateur				
Cadeau	82	256	94	380
Achat	61	196	75	300
Typologie des étudiants				
Avec parents, en emploi	67	109	81	297
Matures en emploi	39	58	63	155
Étudiants matures	29	130	61	534
Typiques sans emploi	78	161	89	257
Typiques en emploi	80	100	89	183

i. Comprend les étudiants ayant participé à au moins quatre étapes de l'enquête.

Lors de l'enquête initiale, on a demandé aux répondants qui recevaient une aide financière de leurs parents ou d'autres membres de leur famille quel pourcentage de cette aide ils prévoyaient rembourser. Un peu moins de la moitié des étudiants (47 %) s'attendaient à ne rien rembourser du tout. Par contre, 14 % prévoyaient rembourser en totalité le montant de cette aide. Un étudiant sur trois (29 %) jugeait qu'il rembourserait éventuellement une partie de l'argent. (Un étudiant sur dix n'avait, à ce moment-là, aucune idée de ce qu'il ferait à cet égard.) Les étudiants prévoyaient rembourser environ 30 % du montant de l'aide qu'ils avaient reçue, pourcentage

moyen qu'on obtient en réunissant les étudiants qui prévoyaient avoir à rembourser au moins une partie de la contribution parentale ou familiale et ceux qui s'attendaient à ne rien rembourser (pour les 43 % d'étudiants qui prévoyaient rembourser une portion de l'aide reçue, ce pourcentage passait à 64 %)⁴.

Le chapitre 7 traite des tendances relatives au revenu, toutes sources confondues, et ce, pour l'ensemble de l'année. L'analyse du soutien financier que fournissent les parents s'y poursuit, notamment sous l'angle de la valeur totale de ce soutien pour l'année, pour tous les étudiants et selon certaines catégories clés.

4. On notera que ces résultats concernent seulement les étudiants qui ont déclaré s'attendre à recevoir un soutien de leurs parents lors de l'enquête initiale (même si davantage de répondants ont finalement bénéficié d'un soutien pendant l'année scolaire) et que ces résultats sont également fondés sur les attentes qu'avaient les étudiants à ce moment-là.

5.2 INCIDENCE SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE

Dans cette section, nous abordons l'influence potentielle de la contribution parentale et de son importance sur le rendement scolaire, tel qu'on peut le mesurer par le biais des notes qu'obtiennent les étudiants. Pour estimer si les étudiants recevaient un soutien financier de leurs parents, nous nous sommes appuyés sur les réponses qu'ils avaient données lors de l'enquête initiale en fonction de la question leur demandant s'ils comptaient recevoir une telle aide de leurs parents ou d'autres membres de la famille pendant l'année scolaire. Nous avons mesuré l'importance du soutien en question en calculant les montants mensuels que les

étudiants ont reçu de leurs parents pendant le 1^{er} semestre, période pour laquelle les répondants nous ont fourni des données sur leurs revenus et les notes qu'ils ont obtenues.

Les données que présente le tableau 10 révèlent que le rendement scolaire n'est pas influencé par le fait que les étudiants bénéficient d'un soutien familial ou par le montant moyen de ce soutien. Cette observation se confirme tant chez les jeunes étudiants que chez les plus âgés.

Le rendement scolaire n'est pas influencé par le fait que les étudiants bénéficient d'un soutien familial ou par le montant moyen de ce soutien.

TABLEAU 10 – POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS QUI ONT REÇU UNE CONTRIBUTION FAMILIALE ET MONTANT MENSUEL DE CELLE-CI SELON LA MOYENNE OBTENUE AU 1^{ER} SEMESTRE DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001

	ENSEMBLE	MOYENNE DE A	MOYENNE DE B	MOYENNE DE C OU MOINS
Ensemble (tous groupes d'âge confondus) (n = 1 159ⁱ)				
A reçu un soutien financier de la famille (%)	75	74	75	81
Montant mensuel reçu de la famille (parents, conjoints et autres membres de la famille), sous une forme autre qu'un prêt (\$)	241	241	243	234

i. Comprend les étudiants ayant participé à au moins quatre étapes de l'enquête.

5.3 INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS

Pour examiner l'incidence du soutien familial, en ne considérant cette fois-ci que la contribution parentale, nous nous sommes servis des indicateurs que nous avons déjà utilisés pour évaluer l'incidence de l'emploi sur la situation financière des étudiants (soit l'endettement étudiant total pendant l'année scolaire et l'endettement selon les sources de

pas dépend principalement du fait que ceux qui ne sont pas soutenus par leurs parents doivent s'en remettre davantage aux prêts du gouvernement, tout comme aux cartes de crédit.

Lorsqu'on considère les résultats selon l'âge, les mêmes tendances qu'on a pu observer pour l'ensemble des résultats réapparaissent, même si l'écart relatif au montant total des prêts que contractent ceux qui reçoivent une contribution parentale et ceux qui n'en reçoivent pas perd de sa fiabilité statistique. Font exception les jeunes étudiants qui bénéficient du soutien de leurs parents (à raison de 251 \$ ou plus), étudiants qui ont moins souvent recours aux cartes de crédit, et les étudiants plus âgés (ceux qui reçoivent 251 \$ ou plus de leurs parents), qui font moins souvent appel à une aide gouvernementale.

Le fait que les étudiants bénéficient d'une contribution parentale permet en réalité à ceux-ci de réduire le montant total qu'ils doivent emprunter pendant l'année scolaire.

crédit). Comme le tableau 11 l'indique, le fait que les étudiants bénéficient d'une contribution parentale permet en réalité à ceux-ci de réduire le montant total qu'ils doivent emprunter pendant l'année scolaire. L'écart quant au montant total des prêts que contractent ceux qui reçoivent une contribution parentale et ceux qui n'en reçoivent

TABLEAU 11 – MONTANT MOYEN DE PRÊT DE DIFFÉRENTES SOURCES SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'ACCÈS À UNE CONTRIBUTION PARENTALEⁱ

GROUPE D'ÂGE	MONTANT MOYEN DES PRÊTS		MONTANT MOYEN DES PRÊTS DE SOLDE SUR CARTES	
	DES PRÊTS	GOVERNEMENTAUX	SOURCES PRIVÉES ⁱⁱ	DE CRÉDIT EN MAI
Tous groupes d'âge confondus (n = 1 252)				
Moyenne de la contribution familiale par mois				
Zéro	3 207	1 756	782	1 096
1-250 \$	2 524	1 287	841	498
251 \$ ou plus	2 371	962	932	700
Jeunes étudiants (< 22 an) (n = 412)				
Moyenne de la contribution familiale par mois				
Zéro	1 820	1 316	465	77
1-250 \$	1 259	587	456	250
251 \$ ou plus	714	493	380	233
Étudiants âgés (22 ans et +) (n = 791)				
Moyenne de la contribution familiale par mois				
Zéro	3 430	1 795	842	1 312
1-250 \$	3 377	1 814	1 095	679
251 \$ ou plus	2 931	1 095	1 199	872

- i. Concerne les répondants qui ont participé à au moins quatre étapes de l'enquête; présente les moyennes mensuelles accumulées.
- ii. Comprend les prêts et marges de crédit de sources privées, et les prêts consentis par des membres de la famille.

CHAPITRE 6 — SOURCES DE CRÉDIT, ET AIDE GOUVERNEMENTALE NON REMBOURSABLE

Les étudiants peuvent financer leurs études postsecondaires de différentes façons. Nous avons examiné dans les chapitres précédents les revenus d'emploi et le soutien qu'apportent les parents et les autres membres de la famille. Dans ce chapitre, nous allons aborder d'autres formes de financement, soit le crédit (y compris les prêts du gouvernement et les prêts de sources privées) et les autres formes d'aide gouvernementale non remboursables (c'est-à-dire les bourses et les subventions).

Notre analyse se développe en trois sections. Dans la première, nous examinerons l'état de l'endettement étudiant en septembre, avant le début du premier semestre. Dans la deuxième, nous étudierons les sources de crédit et le niveau d'endettement accumulé pendant l'année scolaire, afin de dresser un portrait complet de l'endettement à la fin de l'année scolaire, portrait auquel nous adjoindrons un examen des revenus qui proviennent d'une aide accordée sous une autre forme que celle d'un prêt. Dans la dernière section, nous nous attardons à l'influence de l'aide gouvernementale non remboursable et du crédit sur le rendement scolaire.

6.1 OBLIGATIONS FINANCIÈRES PRÉEXISTANTES

Afin de mieux comprendre l'endettement étudiant préexistant, l'enquête initiale a posé un certain nombre de questions sur l'accès au

crédit de source gouvernementale et de sources privées (prêts bancaires, marges de crédit et cartes de crédit). Nous avons également demandé aux étudiants d'indiquer à combien s'élevait leur solde impayé relativement à ces divers instruments de crédit. Enfin, nous leur avons demandé s'ils avaient contracté un prêt hypothécaire.

Principales sources de l'endettement accumulé

Lorsque l'année scolaire commence, de nombreux étudiants sont déjà endettés. Un sur trois a déjà contracté un prêt étudiant auprès du gouvernement. Si 23 % disposent d'une marge de crédit, un étudiant sur cinq déclare un passif provenant d'un prêt privé ou d'une marge de crédit. Dans ce dernier cas, cela signifie que les étudiants assument une dette portant intérêt aux taux du secteur privé. Le montant de la dette que les répondants déclarent après avoir contracté un prêt étudiant du gouvernement ou du secteur privé est également considérable. La dette moyenne contractée de source gouvernementale est d'un peu plus de 11 000 \$, tandis que, dans le cas des prêts de sources privées, elle est un peu inférieure, s'établissant à 7 500 \$.

La dette moyenne contractée de source gouvernementale est d'un peu plus de 11 000 \$, tandis que, dans le cas des prêts de sources privées, elle est un peu inférieure, s'établissant à 7 500 \$.

FIGURE 42 — ENDETTEMENT DE DIVERSES SOURCES À L'ÉTAPE DE L'ENQUÊTE INITIALE

Pourcentage indiquant un emprunt obtenu de ces sources	Solde au début de l'année		
	Emprunteurs seulement	Tous les étudiants	
Prêt étudiant	34 %	11 000 \$	3 700 \$
Prêt privé	22 %	7 500 \$	1 600 \$
Carte de crédit	37 %	1 500 \$	570 \$
Autres sources	23 %	6 300 \$	1 300 \$

En outre, près de 40 % des étudiants entament l'année scolaire avec un solde sur leur(s) carte(s) de crédit, quoique la dette moyenne à cet égard soit beaucoup plus modeste, se situant à 1 500 \$. Comme les cartes de crédit constituent un instrument unique de crédit, et de report de paiement à court terme, nous en traitons en détail ultérieurement dans ce chapitre.

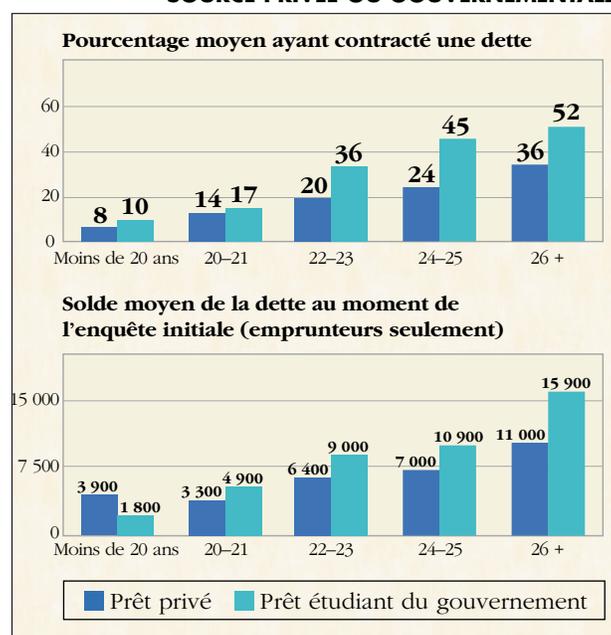
Un peu plus d'un étudiant sur cinq a également contracté d'autres types de dettes — et pour celles-ci, le solde impayé est important (une moyenne de 6 300 \$). Il s'agit généralement d'étudiants plus âgés entrant dans l'un ou l'autre des deux segments typologiques suivants : les « Matures en emploi » et les « Étudiants matures ». Ils ont tendance à être mariés ou à vivre seuls, à ne pas bénéficier d'une contribution parentale et à travailler davantage. L'importance de leur dette découle probablement d'achats importants, faits dans le passé (une voiture par exemple). Notons que le solde moyen des répondants de 26 ans et plus ayant contracté d'autres types de dettes est de 13 800 \$, comparativement à 2 700 \$ dans le sous-groupe des 24-25 ans et à 4 000 \$ dans celui des 22-23 ans.

L'importance de la dette préexistante se rattache à un certain nombre d'autres facteurs, liés aux conditions de vie et aux ressources financières de l'étudiant, le plus important de ceux-ci étant l'âge. La figure 43 présente les soldes impayés, par principaux types de prêts (prêts étudiants du gouvernement et du secteur privé), selon l'âge. On observe que la proportion d'étudiants ayant accumulé une dette à l'égard de ces deux instruments augmente de façon marquée avec l'âge. Ainsi, les étudiants de 26 ans et plus sont respectivement quatre et cinq fois plus susceptibles d'être gênés par une dette du secteur privé et de source gouvernementale que les moins de 20 ans. Le montant de la dette augmente également avec les années, puisque les étudiants de 26 ans et plus doivent en moyenne plus de 15 000 \$ en matière de prêt étudiant.

Comme peu de caractéristiques des étudiants ressortent comme étant communes à toutes les sources de crédit utilisables, on ne se surprendra pas de constater une plus forte

proportion d'emprunts de sources privées chez les étudiants ayant contracté un prêt du gouvernement (27 % contre seulement 19 % chez les étudiants n'ayant pas de prêt de source gouvernementale). En outre, par emprunteur, le montant moyen de la dette de sources privées est plus élevé chez les étudiants détenant un prêt étudiant (9 200 \$) que chez ceux qui n'ont pas de prêt étudiant (6 300 \$). La même tendance s'observe relativement aux emprunts d'autres sources et aux soldes sur les cartes de crédit. En effet, les montants impayés de ces emprunts et de ces soldes sont plus importants chez les répondants ayant contracté un prêt étudiant.

FIGURE 43 — ENDETTEMENT À L'ÉTAPE DE L'ENQUÊTE INITIALE SELON L'ÂGE — PRÊTS DE SOURCE PRIVÉE OU GOUVERNEMENTALE



Le tableau 10.1 présente les proportions d'étudiants selon les divers types de prêts, de même que la valeur moyenne des dettes respectives, le tout en fonction des différentes caractéristiques des étudiants. Plusieurs constats d'intérêt peuvent être formulés. L'âge exerce ainsi l'influence qu'on pouvait prévoir, puisque tant le recours aux prêts que les montants impayés augmentent avec l'âge des étudiants. Cette tendance est plus marquée pour les prêts étudiants du gouvernement, tandis qu'elle l'est moins dans la catégorie des

« autres types de dettes », bien qu'une hausse sensible s'y observe également (tant pour la fréquence de l'emprunt que pour le montant moyen de la dette).

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu des règles d'admissibilité aux prêts étudiants, les étudiants à temps partiel ont moins souvent recours à des prêts du gouvernement que les étudiants à temps plein (26 % contre 36 %). Peut-être parce qu'ils sont moins admissibles à un prêt étudiant, ils déclarent plus fréquemment une dette relative à un prêt de sources privées ou à une marge de crédit (36 % comparativement à 20 % chez les étudiants à temps plein), ou d'autres types de dettes. Le montant moyen de la dette que ces étudiants assument au début de l'année scolaire, à l'exclusion de la catégorie « Autres

types de dettes », est relativement semblable à celle des étudiants à temps plein.

Les étudiants ayant des personnes à charge sont plus susceptibles d'être gênés par une dette préexistante, et le solde moyen de celle-ci est notablement plus important que celui des étudiants n'ayant pas de personnes à charge.

Il est deux fois moins probable que les étudiants habitant avec leurs parents aient emprunté de l'argent auprès de toutes les sources de crédit que les autres étudiants; de plus, ceux qui empruntent présentent un solde impayé beaucoup plus faible pour chaque instrument de crédit. On peut présumer que le soutien parental qui caractérise cette modalité de vie ou qu'une aide financière directe réduit les besoins financiers de ces

TABLEAU 12.1 – PRÊTS DU GOUVERNEMENT ET DU SECTEUR PRIVÉ LORS DE L'ENQUÊTE INITIALE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	PRÊTS ÉTUDIANTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS DE SOURCES PRIVÉES		AUTRES TYPES DE DETTES	
	POURCENTAGE AYANT UNE DETTE	SOLDE MOYEN DES EMPRUNTEURS (\$)	POURCENTAGE AYANT UNE DETTE	SOLDE MOYEN DES EMPRUNTEURS (\$)	POURCENTAGE AYANT UNE DETTE	SOLDE MOYEN DES EMPRUNTEURS (\$)
Tous les étudiants	34	11 000	22	7 500	23	6 300
Âge						
18–19	10	1 800	8	— ¹	10	—
20–21	17	4 900	14	3 300	18	2 100
22–23	36	9 000	20	6 400	23	4 000
24–25	45	10 900	24	7 000	24	2 700
26 et plus	52	15 900	36	11 100	32	13 800
Fréquentation scolaire						
Temps partiel	26	10 000	36	7 300	29	12 700
Temps plein	36	11 200	20	8 600	22	5 200
Personnes à charge						
Oui	53	15 100	41	12 400	43	15 000
Non	33	10 300	19	6 400	20	4 200
Modalités de vie						
Avec parents	22	6 900	17	4 900	19	2 800
Avec conjoint	46	12 900	36	13 200	31	13 200
Avec colocataires	48	11 400	20	7 400	22	3 500
Seuls	48	16 300	25	7 200	29	9 900
Soutien parental						
0 \$	44	11 700	27	9 000	25	9 500
Jusqu'à 250 \$ par mois	31	10 600	18	6 300	22	4 400
Plus de 250 \$ par mois	21	9 400	19	5 800	20	2 100

1. Il y a trop peu de cas pour fournir une estimation fiable.

TABLEAU 12.2 – PRÊTS DU GOUVERNEMENT ET DU SECTEUR PRIVÉ LORS DE L'ENQUÊTE INITIALE SELON LA TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS

	PRÊTS ÉTUDIANTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS DE SOURCES PRIVÉES		AUTRES TYPES DE DETTES	
	POURCENTAGE AYANT UNE DETTE	SOLDE MOYEN DES EMPRUNTEURS (\$)	POURCENTAGE AYANT UNE DETTE	SOLDE MOYEN DES EMPRUNTEURS (\$)	POURCENTAGE AYANT UNE DETTE	SOLDE MOYEN DES EMPRUNTEURS (\$)
Tous les étudiants	34	11 000	22	7 900	23	6 300
Typologie						
Avec parents, en emploi	28	9 200	20	5 800	22	3 700
Matures en emploi	38	9 400	35	6 400	34	11 300
Étudiants matures	51	16 900	34	15 300	36	14 800
Typiques sans emploi	35	10 300	16	6 300	19	2 600
Typiques en emploi	32	11 500	15	8 400	17	1 900

étudiants. Parmi les étudiants qui prévoient recevoir une contribution parentale substantielle (pour une moyenne de plus de 250 \$ par mois), les proportions d'étudiants endettés, toutes sources confondues, sont inférieures, bien que le montant des prêts étudiants que contractent ceux qui ont emprunté soit à peu près semblable au montant des prêts de ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien parental. Il semble donc que le fait d'habiter chez ses parents soit un facteur plus important pour réduire l'endettement que le soutien financier que ceux-ci peuvent apporter.

En fonction de la typologie des étudiants, on observe que les « Étudiants matures » sont les plus susceptibles d'être gênés par une dette préexistante, en particulier de source

gouvernementale; de plus, ils empruntent beaucoup plus auprès de chaque source de crédit que les membres des autres segments. En fait, on notera que ce groupe emprunte des montants semblables auprès du gouvernement, d'une institution privée ou au moyen d'une autre source de crédit.

Sources multiples d'endettement

Dans la présente section, nous examinons la dette préexistante en fonction du nombre de sources de crédit. La figure 44 présente la proportion d'étudiants étant gênés par une dette au début de l'année scolaire, selon qu'elle provient de une à quatre sources différentes (cartes de crédit, prêts du gouvernement, prêts de sources privées et autres types de dettes). Un peu plus d'un

FIGURE 44 – NOMBRE D'INSTRUMENTS DE CRÉDIT AU MOMENT DE L'ENQUÊTE INITIALE

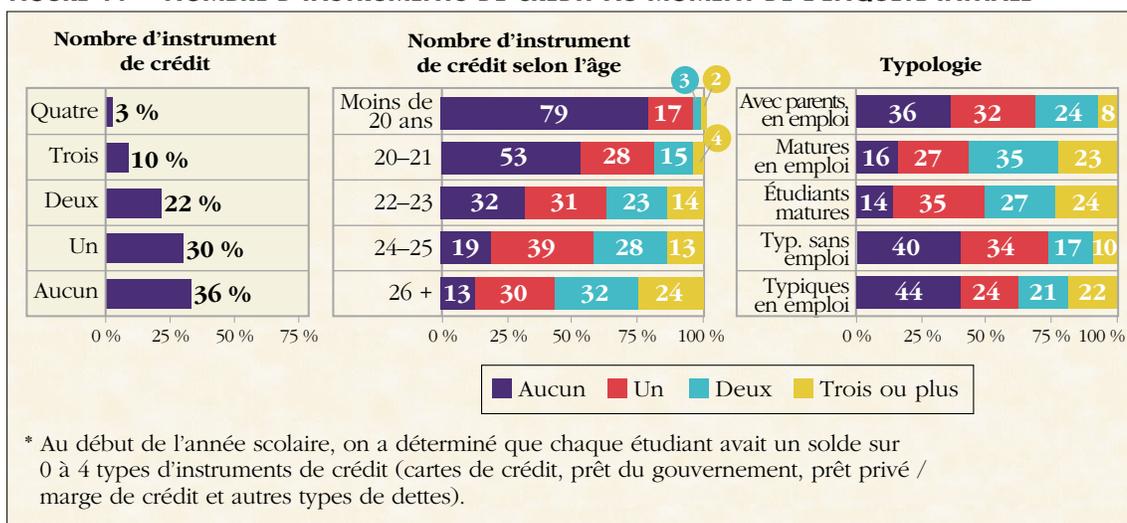
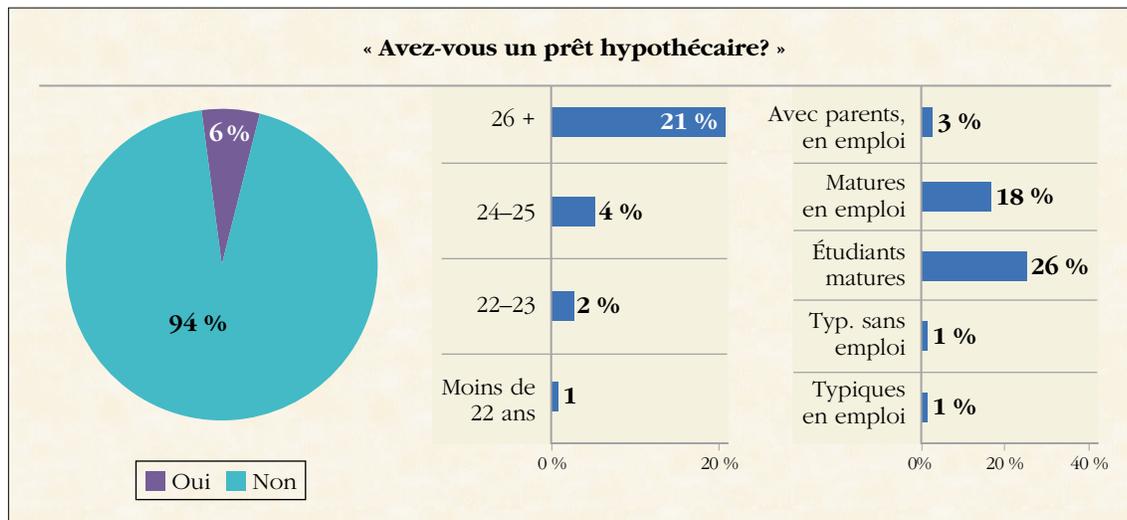


FIGURE 45 – PRÊT HYPOTHÉCAIRE

étudiant sur trois (36 %) amorce l'année scolaire en ayant remboursé toutes ses dettes. Trois étudiants sur dix assument une dette préexistante contractée auprès d'une seule source, tandis qu'un sur cinq en a contracté une auprès de deux sources. Seulement 3 % des répondants sont obérés par un solde impayé auprès des quatre sources de crédit possibles.

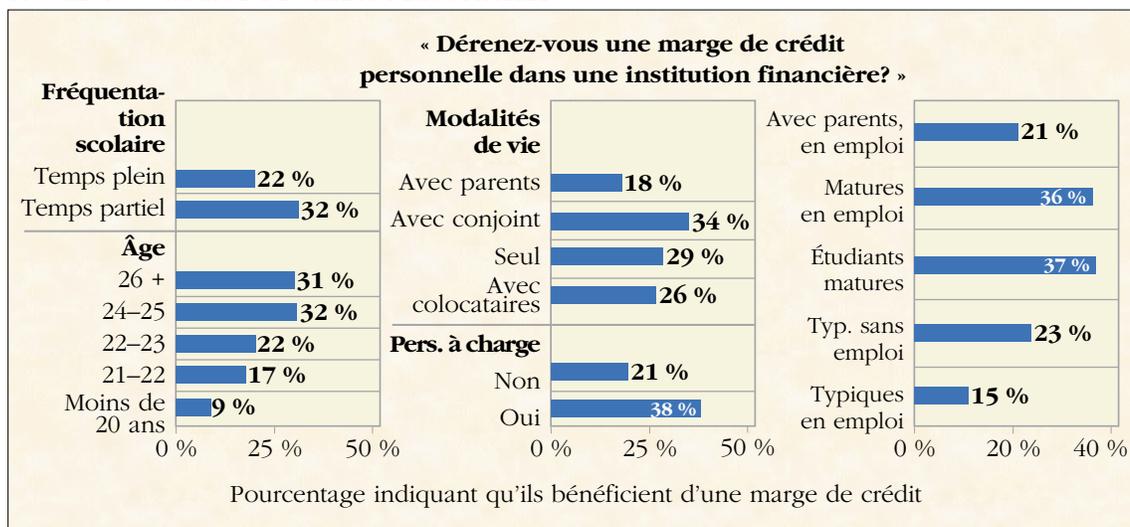
Conformément aux constatations précédentes, l'âge est étroitement associé au fait d'être endetté auprès de plus d'une source de crédit. Ainsi, 79 % des répondants de moins de 20 ans n'ont aucune dette, comparativement à seulement 13 % chez les plus de 26 ans. La typologie des étudiants reflète cette observation : dans les deux groupes les plus âgés — les « Matures en emploi » et les « Étudiants matures » —, on recourt à un plus grand nombre de sources de crédit, tandis que les trois autres segments, composés d'étudiants plus jeunes, déclarent proportionnellement avoir eu recours à un moins grand nombre de sources de crédit.

Le chapitre 7 établit un bilan général des revenus et des dettes, toutes sources confondues, pour l'ensemble de l'année. Nous y poursuivrons notre étude de la dette accumulée, en examinant notamment la valeur totale de la dette au début de l'année scolaire et tout au long de l'année, pour tous les étudiants et certains sous-groupes clés.

Prêts hypothécaires

Peu d'étudiants (6 %) ont contracté un prêt hypothécaire, mais il s'agit là d'un segment facilement identifiable, dont l'âge est la caractéristique spécifique (voir la figure 45). Un étudiant de 26 ans ou plus sur cinq est un débiteur hypothécaire. Rares sont les étudiants plus jeunes assumant ce type d'obligation financière. On observe que les répondants ayant un conjoint et / ou des personnes à charge assument également plus souvent un prêt hypothécaire, ce qui semble indiquer un lien direct avec l'âge. De même, une plus forte proportion de ceux qui détiennent une marge de crédit, et qui sont généralement plus âgés, assument un prêt hypothécaire (12 %), tout comme les étudiants qui travaillent 20 heures ou plus par semaine (7 %), ou qui fréquentent l'école à temps partiel plutôt qu'à temps plein (18 % comparativement à 4 %). Comme on pouvait s'y attendre, c'est parmi les deux segments d'étudiants les plus âgés de la typologie que l'on observe les plus fortes proportions de débiteurs hypothécaires, alors que, dans les trois autres sous-groupes, constitués d'étudiants plus jeunes, on ne dénombre pratiquement aucun emprunteur hypothécaire.

FIGURE 46 – MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE



Marge de crédit personnelle

Comme nous l'avons déjà souligné, environ un étudiant sur quatre (23 %) dispose d'une marge de crédit auprès d'une institution financière.

La figure 46 compare les proportions des différents segments de notre échantillon qui possèdent une marge de crédit. Ce sont les étudiants à temps partiel (32 %) et les plus âgés (31 % des 26 ans et plus) qui disposent le plus souvent d'une marge de crédit. Bien qu'une plus forte proportion d'étudiants âgés étudient à temps partiel, la corrélation entre la fréquentation à temps partiel et l'utilisation d'une marge de crédit demeure plus forte chez les étudiants plus âgés. Chez les répondants plus jeunes (21 ans et moins), la fréquentation à temps partiel n'a pas d'influence sur ce point, mais, chez les

étudiants à temps partiel de plus de 24 ans, 41 % disposent d'une marge de crédit comparativement à 28 % des étudiants à temps plein. En outre, l'influence des différentes modalités de vie ou du fait d'avoir des personnes à charge ne se trouve pas affaiblie par le facteur « âge ». On observe également que ceux qui travaillent un plus grand nombre d'heures disposent plus fréquemment d'une marge de crédit et, par conséquent, d'un accès au crédit. Comme le fait de détenir une marge de crédit va de pair avec l'âge, on ne se surprendra pas de constater que les segments plus âgés de notre typologie sont plus susceptibles d'en avoir une. Les sujets du segment « Typiques en emploi » sont ceux qui recourent le moins fréquemment à cet instrument de crédit.

6.2 AIDE GOUVERNEMENTALE NON REMBOURSABLE ET EMPRUNTS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Outre les revenus d'emploi et les contributions familiales, dont nous avons déjà traité, les étudiants financent leurs études postsecondaires grâce à quatre sources principales : les prêts étudiants du gouvernement, l'aide gouvernementale sous une autre forme que celle d'un prêt (c'est-à-dire les subventions et les bourses), le crédit de sources privées (prêt étudiant privé, marges de crédit ou cartes de crédit) et les emprunts personnels (contractés auprès des parents par exemple). Certaines de ces sources accroissent la dette des étudiants, tandis que d'autres n'entraînent pas cette conséquence.

Prêts étudiants du gouvernement pendant l'année scolaire

Les prêts du gouvernement sont la source la plus probable de crédit, puisque 32 % des étudiants indiquent bénéficier, pendant l'année scolaire, d'une aide provenant de cette source. Pour l'ensemble des étudiants, le montant mensuel qui est ainsi emprunté s'établit à 166 \$, tandis qu'il est de 586 \$ chez les emprunteurs seulement.

Compte tenu des règles d'admissibilité aux prêts étudiants, on ne se surprendra pas de constater que le fait d'emprunter pendant l'année scolaire est fonction de l'âge. Seulement 21 % des répondants de moins de 20 ans ont indiqué avoir eu recours à un prêt du gouvernement pendant l'année scolaire, comparativement à 38 % des étudiants de plus de 25 ans.

Les tendances qu'on peut observer à cet égard en fonction de la typologie des étudiants sont quelque peu étonnantes, compte tenu de l'influence de l'âge, comme nous l'avons mentionné auparavant. D'une part, on constate, sans surprise, que le recours à ce type de crédit est le plus faible dans les catégories « Avec parents, en emploi » (24 %) et « Typiques en emploi » (27 %), des groupes que caractérise le jeune âge de leurs membres. Par contre, la deuxième plus importante proportion d'emprunteurs se trouve dans la catégorie « Typiques sans emploi » (32 %), même si celle-ci se compose généralement d'étudiants assez jeunes. C'est dans la catégorie des « Étudiants matures » que l'on

trouve la plus forte proportion d'emprunteurs auprès du gouvernement, soit 46 %. Les « Matures en emploi » sont ceux qui recourent le moins à un prêt du gouvernement, puisque, même s'ils constituent le deuxième groupe en importance d'étudiants les plus âgés, ils sont ceux qui ont le plus tendance à travailler à temps plein ou presque, ce qui explique ce faible niveau d'emprunt.

S'il est plus probable que les étudiants âgés empruntent, il semble également qu'ils aient tendance à emprunter davantage par mois. Dans le groupe des plus de 25 ans, le montant mensuel moyen provenant d'un prêt du gouvernement est de 811 \$, ce qui équivaut à plus du double du montant mensuel moyen dont bénéficient les étudiants de moins de 20 ans.

Comme on pouvait s'y attendre, lorsqu'ils empruntent, les « Étudiants matures » reçoivent les montants les plus élevés, pour une moyenne mensuelle de 787 \$. Dans les trois groupes d'âge plus jeunes, les montants mensuels qui dérivent d'emprunts sont semblables, variant de 572 \$ à 593 \$. Toutefois, chez les « Matures en emploi », le montant moyen que reçoivent ceux qui empruntent n'est que de 373 \$ par mois.

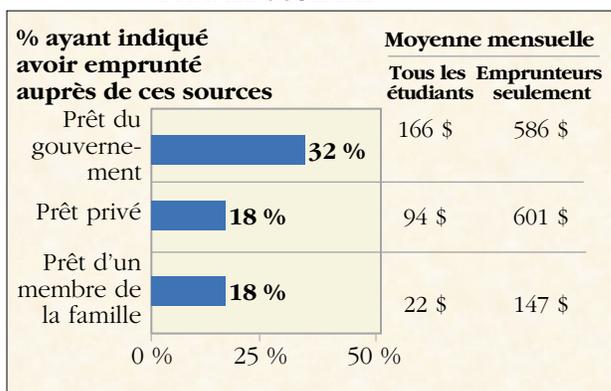
Prêts de sources privées contractés pendant l'année scolaire

Dans la figure 47, on peut voir les proportions d'étudiants qui ont eu recours à un prêt de source privée ou à un prêt de source familiale pendant la période d'études (les prêts de source gouvernementale sont également indiqués à titre comparatif), de même que les montants mensuels d'emprunts. Dix-huit pour cent des étudiants ont eu recours à une source privée (y compris à une marge de crédit personnelle) pour emprunter, et une autre proportion de 18 % se sont adressés à un membre de leur famille pendant l'année scolaire. Le montant mensuel que reçoivent les étudiants qui empruntent pendant l'année est presque identique lorsqu'on considère les prêts du gouvernement et les prêts de sources

Les étudiants financent leurs études postsecondaires grâce à quatre sources principales.

privées, soit 586 \$ et 601 \$ respectivement (mais il diffère dans le cas des emprunts auprès de la famille).

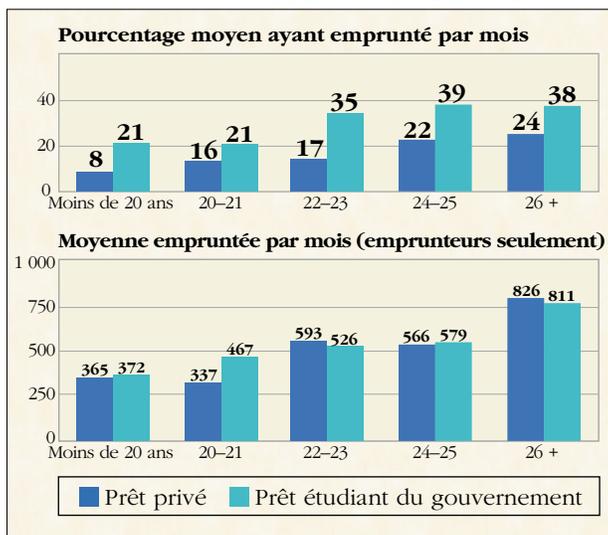
FIGURE 47 – RECOURS AU CRÉDIT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE



Les mêmes écarts que ceux que nous avons constatés pour les prêts du gouvernement s'observent lorsqu'on considère la fréquence et le montant des emprunts qui proviennent d'une source privée ou d'une marge de crédit. Ainsi, la proportion des étudiants qui ont recours à un prêt privé ou à une marge de crédit croît avec l'âge. Toutefois, si le montant des emprunts de source gouvernementale augmente de façon marquée pour la cohorte des 22-23 ans (en raison des critères d'admissibilité en vigueur), la hausse de l'utilisation des prêts de sources privées est plus graduelle d'un groupe d'âge à un autre (l'écart étant légèrement plus important entre les moins de 20 ans et la cohorte des 20-21 ans). Les montants empruntés auprès de sources privées grimpent également avec l'âge (à l'instar des prêts de source gouvernementale). En fait, pour chaque groupe d'âge, les montants mensuels moyens empruntés sont remarquablement semblables selon que la source est le gouvernement ou une institution financière privée.

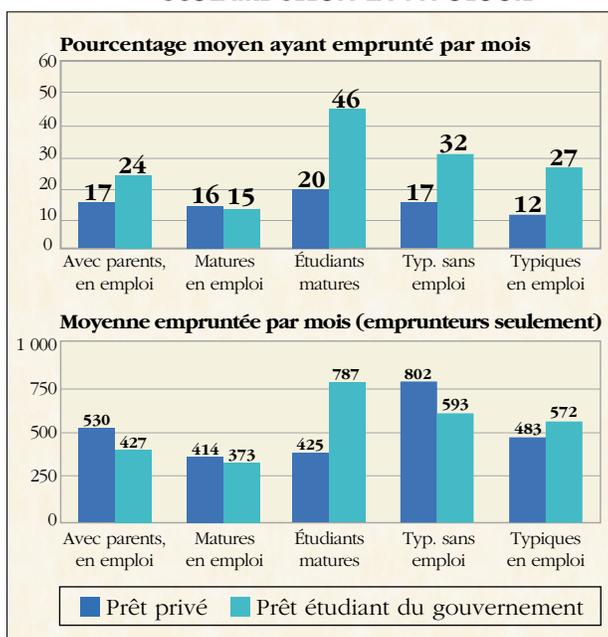
Pour ce qui est de la typologie des étudiants, les tendances sont quelque peu différentes. Comme on pouvait s'y attendre, les « Étudiants matures », qui sont les plus âgés, sont ceux qui ont le plus souvent recours aux prêts du gouvernement et qui en obtiennent les montants mensuels moyens les plus élevés parmi tous les segments d'étudiants. Par contre, leur disposition à emprunter auprès d'une source privée n'est que légèrement supérieure aux autres

FIGURE 48 – RECOURS AU CRÉDIT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE SELON L'ÂGE



segments, tandis que le montant mensuel moyen qu'ils en obtiennent est, lui, considérablement inférieur à celui que touchent d'autres groupes. Les « Typiques en emploi », qui se classent deuxième pour la proportion d'étudiants bénéficiant d'un prêt gouvernemental, ne sont pas plus susceptibles que les autres segments d'avoir recours à un prêt de source privée. En effet, les montants qu'ils reçoivent du gouvernement ne sont que légèrement supérieurs à ceux que déclarent les membres des autres groupes, mais les sommes qu'ils empruntent auprès du secteur

FIGURE 49 – RECOURS AU CRÉDIT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE SELON LA TYPOLOGIE



privé sont beaucoup plus importantes. En fait, si l'on se fie au montant mensuel moyen qu'ils déclarent, les sujets de ce segment empruntent plus auprès des banques, un tiers de plus, qu'ils ne le font auprès du gouvernement. La catégorie « Avec parents, en emploi » constitue le seul autre segment qui emprunte sensiblement plus auprès de sources privées qu'auprès du gouvernement. Pour ce qui touche les prêts de sources privées, on constate que les chiffres quant à la proportion d'emprunteurs et au montant reçu sont relativement semblables pour les cinq groupes d'étudiants.

On observe d'autres variations marquées quant au recours à une source de crédit et au niveau d'endettement, selon la situation scolaire. Ainsi, les étudiants d'université ont légèrement plus tendance à contracter un prêt de sources privées (19 %) que les étudiants du

niveau collégial (16 %) et, lorsqu'ils ont recours à ce type d'instrument, ils ont tendance à emprunter davantage (673 \$ par mois en moyenne comparativement à 428 \$ chez les étudiants du collégial). Il est beaucoup moins probable que les étudiants à temps partiel reçoivent, pendant l'année scolaire, un prêt du gouvernement (principalement en raison des critères d'admissibilité), contrairement aux étudiants à temps plein, mais ils recourent à un prêt de sources privées dans des proportions semblables à celles des étudiants d'université. Toutefois, lorsque les étudiants à temps partiel empruntent auprès d'une source privée, le montant moyen qu'ils touchent mensuellement est inférieur à celui des étudiants à temps plein.

Le recours au crédit pendant l'année scolaire, qu'il se fasse auprès de sources

TABEAU 13 – RECOURS AU CRÉDIT DE SOURCES GOUVERNEMENTALE ET PRIVÉE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

	PRÊTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS PRIVÉS / MARGES DE CRÉDIT	
	POURCENTAGE D'EMPRUNTEURS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE	MONTANT MENSUEL MOYEN EMPRUNTÉ (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	POURCENTAGE D'EMPRUNTEURS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE	MONTANT MENSUEL MOYEN EMPRUNTÉ (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	32	586	18	601
Type d'établissements				
Université	32	379	19	673
Collège	33	370	16	428
Fréquentation scolaire				
Temps partiel	8	158	22	432
Temps plein	35	375	18	623
Personnes à charge				
Oui	45	615	20	633
Non	31	311	18	291
Soutien parental				
0 \$	38	647	21	554
Jusqu'à 250 \$ par mois	31	562	17	646
Plus de 250 \$ par mois	23	478	18	562
Total de l'aide gouvernementale				
0 \$	—	—	18	543
Moins de 5 000 \$	—	—	20	597
Plus de 5 000 \$	—	—	19	960
Région				
Atlantique	38	721	21	476
Québec	32	394	14	493
Ontario	29	691	14	704
Manitoba et Saskatchewan	27	573	26	447
Alberta	36	600	16	848
Colombie-Britannique	36	622	15	583

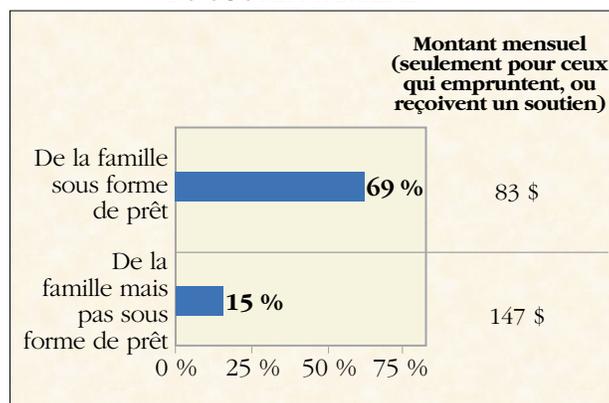
gouvernementale ou privée, est également liée à la situation familiale des étudiants. Ainsi, les répondants ayant des personnes à charge déclarent plus fréquemment qu'ils ont obtenu un prêt du gouvernement pendant l'année scolaire, le montant de ce prêt étant près de deux fois supérieur à celui des étudiants n'ayant pas de personnes à charge. De même, les étudiants qui ne sont pas soutenus financièrement par leurs parents (ou qui n'habitent pas la maison familiale) reçoivent plus fréquemment un prêt du gouvernement, et le montant qu'ils touchent est plus important. Toutefois, aucun de ces groupes n'a tendance à recourir davantage à des prêts de sources privées pendant l'année scolaire.

Deux autres observations méritent d'être formulées. Premièrement, les étudiants du Québec empruntent dans les mêmes proportions que ceux des autres régions du pays, mais le montant qu'ils reçoivent à cet égard est inférieur (moyenne mensuelle de 493 \$), ce qui reflète probablement le fait que les frais que doivent assumer ces étudiants sont plus bas que ceux des autres provinces. Deuxièmement, les étudiants qui bénéficient d'un soutien financier du gouvernement n'ont pas moins tendance à recourir à des sources privées de financement pendant l'année scolaire.

Prêts consentis par la famille

Les prêts accordés par des membres de la famille sont peu nombreux et relativement peu importants. Parmi les 15 % d'étudiants qui bénéficient d'une somme prêtée par la famille, le montant moyen que ceux-ci reçoivent par mois est de 147 \$. Alors que 84 % de tous les prêts accordés par la famille sont d'un montant inférieur à 250 \$ par mois en moyenne, seulement 48 % des prêts de sources privées et 22 % des prêts du gouvernement se classaient dans cet ordre de valeur. Il ne faut pas en conclure que les familles ne viennent pas en aide aux étudiants puisque, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, 69 % des étudiants reçoivent un soutien financier de leurs parents (sous une autre forme que celle d'un prêt) et qu'environ un étudiant sur deux habite chez ses parents.

FIGURE 50 – FRÉQUENCE ET MONTANT DU SOUTIEN FAMILIAL



Dans l'ensemble, les prêts consentis par la famille présentent peu de corrélation avec les caractéristiques des étudiants. Toutefois, ceux qui en bénéficient reçoivent en moyenne davantage d'aide financière de leur famille que ceux qui reçoivent de l'argent qu'ils n'ont pas à rembourser. Il est plus probable que ceux qui reçoivent un prêt bénéficient également d'un soutien financier sous une autre forme, qu'ils soient légèrement plus jeunes et qu'ils étudient à temps plein.

Par rapport à la typologie des étudiants, les « Étudiants matures » bénéficient plus souvent d'un prêt familial, puisque 39 % de ceux-ci déclarent un revenu qui provient de cette source. Ce groupe déclare également un montant mensuel d'emprunt plus élevé que tout autre segment, pour une moyenne de 474 \$ par mois. Les « Matures en emploi » sont ceux qui ont le moins tendance à emprunter auprès des membres de leur famille (8 %), et le montant qu'ils touchent chaque mois en provenance de cette source est le plus faible, soit 184 \$.

Aide gouvernementale sous une autre forme que celle d'un prêt

Dans les sections précédentes, nous avons étudié les diverses formes de crédit auxquelles les étudiants ont recours pour financer leurs études postsecondaires. Dans la présente section, nous examinerons l'accès des étudiants aux subventions, aux bourses d'entretien et aux bourses d'excellence qu'attribue le gouvernement². Environ un étudiant sur cinq (21 %) reçoit une somme du gouvernement sous la

2. Nous n'avons pas inclus dans notre analyse les subventions et bourses versées par les établissements d'enseignement et d'autres sources non gouvernementales. Bien que nous ne les ayons pas expressément définies, les bourses provenant d'organismes subventionnaires nationaux (par exemple le CNRC, le CRSH, le CRSNG) sont, selon nos présomptions, incluses dans l'analyse.

TABLEAU 14.1 – RÉCEPTION, FRÉQUENCE ET MONTANT DE L'AIDE GOUVERNEMENTALE NON REMBOURSABLE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

CARACTÉRISTIQUES	POURCENTAGE RECEVANT DE L'AIDE (n = 1 256)	MONTANT MOYEN D'AIDE PAR MOIS (TOUS LES ÉTUDIANTS) (\$) (n = 1 256)	MONTANT MOYEN D'AIDE PAR MOIS (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$) (n = 220)
Âge (ans)			
18-19	23	45	264
20-21	15	33	285
22-23	18	43	279
24-25	24	80	385
26 +	29	132	494
Région			
Atlantique	18	39	306
Québec	22	87	455
Ontario	18	43	278
Manitoba et Saskatchewan	10	25	298
Alberta	31	75	293
Colombie-Britannique	27	109	453
Fréquentation scolaire			
Temps plein	23	74	375
Temps partiel	5	7	158
Situation d'emploi (pendant le premier 1^{er} semestre)			
A travaillé	18	43	284
N'a pas travaillé	29	124	489
Nombre d'heures de travail par semaine (pendant le premier 1^{er} semestre)			
1-19	22	59	338
20 +	16	38	269

forme d'une subvention, d'une bourse d'entretien ou d'une bourse d'excellence (types d'aide que nous appellerons dorénavant et plus simplement « bourse du gouvernement ») au début de l'année scolaire ou pendant le cours de celle-ci. Le montant mensuel que les étudiants reçoivent d'une bourse du gouvernement est de 67 \$ en moyenne (si l'on tient compte de tous les étudiants). Si l'on ne considère que les étudiants qui bénéficient d'une bourse, le montant mensuel moyen s'établit à 369 \$.

Il est important de relever les différences selon l'âge et les autres caractéristiques des étudiants. Le tableau 14.1 présente les écarts entre les catégories d'étudiants quant à la probabilité que ceux-ci bénéficient d'une bourse et quant au montant mensuel qu'ils toucheront, selon deux populations de référence : l'ensemble des étudiants et les seuls bénéficiaires d'une bourse. L'effet du facteur « âge » n'est pas linéaire, puisque c'est à la fois parmi les étudiants les plus jeunes et les plus âgés que l'on

observe la plus forte proportion de bénéficiaires d'une aide gouvernementale. Toutefois, les boursiers plus âgés ont tendance à recevoir des montants plus importants. Pour ce qui est de la variable régionale, on observe que les étudiants du Manitoba et de la Saskatchewan bénéficient beaucoup moins souvent d'une bourse du gouvernement. C'est en Alberta et en Colombie-Britannique que les proportions de bénéficiaires d'une aide non remboursable sont les plus élevées. Si les données sur les montants que reçoivent mensuellement les étudiants de différentes régions ne sont pas significatives (notamment parce qu'il y a trop peu de cas), les chiffres pour l'ensemble de la population étudiante et pour les seuls boursiers permettent d'inférer certaines variations entre les régions (les montants sont plus élevés au Québec et en Colombie-Britannique, et les plus bas se trouvent en Ontario et dans la région Manitoba-Saskatchewan).

Les étudiants qui travaillent et ceux qui reçoivent un soutien de leurs parents reçoivent

TABLEAU 14.2 – FRÉQUENCE ET MONTANT DE L'AIDE GOUVERNEMENTALE NON REMBOURSABLE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

CARACTÉRISTIQUES	POURCENTAGE RECEVANT DE L'AIDE (n = 1 256)	MONTANT MOYEN D'AIDE PAR MOIS (TOUS LES ÉTUDIANTS) (\$) (n = 1 256)	MONTANT MOYEN D'AIDE PAR MOIS (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$) (n = 220)
Soutien parental			
Oui	18	43	295
Non	28	119	461
Personnes à charge			
Oui	41	241	615
Non	19	49	311
Modalités de vie			
Avec parents	13	20	194
Avec conjoint	37	143	444
Seuls	32	160	520
Avec colocataires	28	90	387
Prêt du gouvernement			
0 \$	12	26	300
< 5 000 \$	41	153	401
5 001 \$ et +	52	198	414
Typologie			
Avec parents, en emploi	12	24	197
Matures en emploi	8	15	184
Étudiants matures	39	185	474
Typiques sans emploi	24	92	394
Typiques en emploi	14	49	352

moins fréquemment une aide gouvernementale non remboursable, et, lorsqu'ils en bénéficient, les montants qu'ils touchent sont moins importants. On note également d'autres écarts quant à l'obtention d'une aide gouvernementale, lesquels sont partiellement influencés par l'âge (la proportion de ceux qui en bénéficient est ainsi plus élevée chez les étudiants ayant des personnes à charge et plus faible pour ceux qui vivent avec leurs parents), quoique, même lorsque nous neutralisons l'influence de l'âge, ces corrélations essentielles demeurent.

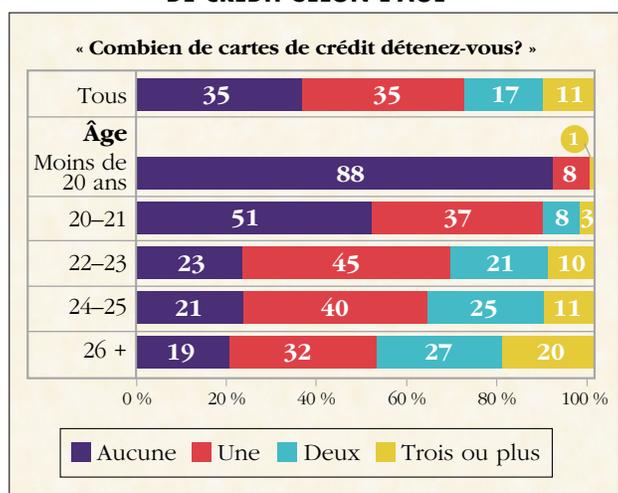
L'attribution d'une aide gouvernementale sous forme de bourses va de pair avec l'attribution d'une aide sous forme de prêt. Lorsque les étudiants reçoivent un prêt étudiant, ils ont également plus de chances de bénéficier d'une bourse. En outre, le montant de la bourse est plus élevé pour ceux qui bénéficient déjà d'un prêt du gouvernement, quoique cette corrélation ne soit pas statistiquement significative.

Cartes de crédit

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer combien de cartes de crédit ils possédaient, de même que le montant du solde impayé qu'ils devaient assumer sur celles-ci au début du premier semestre puis à la fin de l'année scolaire.

Deux étudiants sur trois ont indiqué posséder au moins une carte de crédit (65 %), tandis qu'un sur quatre (28 %) a indiqué en avoir deux ou plus. L'âge est le facteur qui, en importance, influence le plus la possession d'une carte de crédit : moins de 20 % des étudiants de moins de 20 ans possèdent une carte de crédit, alors que cette proportion dépasse les 75 % chez les 22 ans et plus. Une fois que le cap des 22 ans est passé, la probabilité que les étudiants possèdent une seule carte n'augmente pas, mais le nombre de cartes que les étudiants possèdent, lui, croît avec l'âge.

De nombreux autres facteurs associés à la possession d'une carte de crédit sont également liés à l'âge. Ainsi, les détenteurs de carte(s) de crédit sont plus nombreux chez les

FIGURE 51 – NOMBRE DE CARTES DE CRÉDIT SELON L'ÂGE

étudiants qui sont plus actifs sur le marché du travail (c'est-à-dire qui ont un emploi et qui travaillent beaucoup d'heures) et qui ont des obligations familiales, ce qui reflète les revenus et les dépenses plus élevés de ces étudiants. En outre, les étudiants qui travaillent

possèdent plus fréquemment au moins une carte de crédit, notamment lorsque le nombre d'heures de travail est élevé (72 % de ceux qui travaillent plus de 20 heures par semaine). On peut dire la même chose de ceux qui possèdent davantage de biens.

C'est parmi les étudiants qui habitent chez leurs parents qu'on trouve la plus faible proportion de détenteurs d'une carte de crédit, tandis que la plus forte proportion se retrouve chez ceux qui ont un conjoint (57 et 84 % ont une carte de crédit, respectivement). De même, il est moins probable que ceux qui reçoivent une aide financière de leurs parents possèdent des cartes de crédit (59 % de ceux qui bénéficient d'un tel soutien détiennent une carte comparativement à 75 % de ceux qui n'en reçoivent pas). Il est intéressant de noter que chez les étudiants qui habitent seuls, la tendance est de ne pas avoir de carte de crédit ou encore d'en posséder plusieurs. À l'intérieur de ce groupe, les étudiants plus âgés et ceux qui ont un emploi possèdent plus fréquemment plusieurs cartes de crédit.

TABLEAU 15 – NOMBRE DE CARTES DE CRÉDIT (EN POURCENTAGE) SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS

CARACTÉRISTIQUES	AUCUNE	UNE	DEUX OU PLUS
Types d'établissement			
Collège	47	30	20
Université	28	39	36
Situation d'emploi			
Travaille	32	36	30
Ne travaille pas	42	33	23
Nombre d'heures de travail			
Aucune	44	31	23
Moins de 20	34	37	27
Plus de 20	28	38	33
Valeur des biens			
Moins de 1 000 \$	38	34	25
1 000 \$ - 5 000 \$	35	35	29
Plus de 5 000 \$	16	43	39
Modalités de vie			
Avec parents	43	33	21
Avec conjoint	16	38	45
Seuls	35	29	43
Avec colocataires	29	43	26
Typologie			
Avec parents, en emploi	32	37	31
Matures en emploi	14	32	53
Étudiants matures	22	25	51
Typiques sans emploi	41	37	22
Typiques en emploi	33	41	25

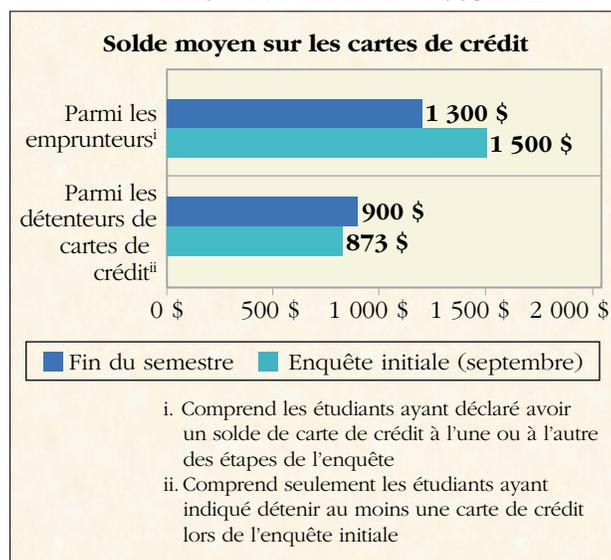
Compte tenu des tendances relatives à l'âge et aux modalités de vie, il n'est pas surprenant d'observer que 85 % des « Matures en emploi » et 76 % des « Étudiants matures » ont en leur possession au moins une carte de crédit et que plus de la moitié des sujets de ces deux segments en possèdent deux ou plus. C'est parmi le groupe des « Typiques sans emploi » que la proportion de détenteurs de carte(s) de crédit est la plus faible, bien qu'elle atteigne tout de même 59 % pour la possession d'une seule carte.

La possession de carte(s) de crédit est également liée à la situation scolaire. Ceux qui fréquentent l'université à temps plein et ceux qui sont dans les dernières années de leur programme indiquent plus fréquemment qu'ils possèdent des cartes de crédit.

Pour comprendre comment l'endettement étudiant est lié à l'utilisation des cartes de crédit, on doit d'abord examiner l'importance du solde impayé que les étudiants ont indiqué devoir rembourser relativement à cet instrument de financement, au début de l'année scolaire. Une proportion de 37 % des étudiants ont déclaré avoir un solde impayé sur leur(s) carte(s) de crédit; le niveau de cette dette était relativement modeste, s'établissant à 873 \$ chez les titulaires de carte(s) de crédit (ce qui comprend ceux qui ont indiqué que leur solde était à zéro) et à 1 600 \$ lorsqu'on ne tient compte que de ceux qui ont reconnu avoir un solde impayé sur leur(s) carte(s) de crédit.

Il est improbable que les cartes de crédit soient une source d'endettement à long terme pour la plupart des étudiants, compte tenu du fait qu'un étudiant sur quatre a accès à une marge de crédit portant intérêt à un taux plus raisonnable. Cela étant dit, on aurait pu s'attendre à ce qu'un plus grand nombre d'étudiants aient un solde impayé sur leur(s) carte(s) à la fin de l'année scolaire plutôt qu'au début. Pourtant, les résultats du diagramme suivant montrent que le solde moyen de ceux qui en avaient accumulé un est inférieur à la fin de l'année à ce qu'il était au début. En réalité, si cette baisse survient, c'est que se trouvent inclus dans le calcul des répondants qui n'avaient pas de cartes de crédit au début de l'enquête, qui en ont acquis une par la suite, et dont le solde impayé était relativement faible à la fin de l'année scolaire. C'est donc le plus grand nombre de titulaires de

FIGURE 52 – DETTE SUR CARTES DE CRÉDIT – DÉBUT ET FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

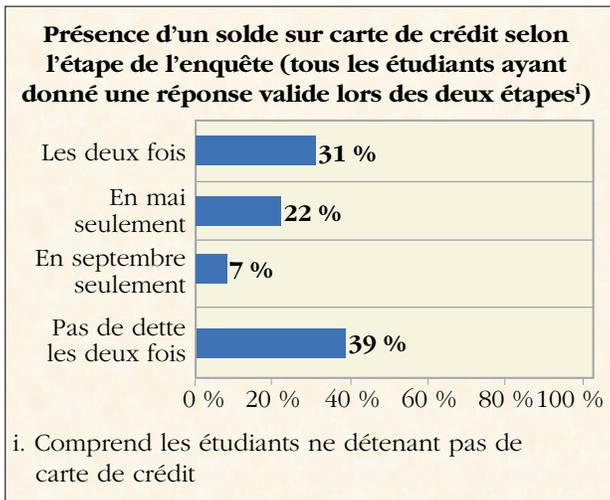


carte(s) de crédit qui entraîne la moyenne de la dette (par emprunteur) vers le bas. Chez les répondants qui possédaient une carte, à la fois au début et à la fin de l'année scolaire, le solde impayé n'a que légèrement varié, c'est-à-dire selon une variation maximale de moins de 27 \$.

Dans la figure 53, on constate que davantage d'étudiants ont indiqué avoir un solde impayé sur leur(s) carte(s) de crédit à la fin du deuxième semestre plutôt qu'au début de l'année scolaire (nous n'avons tenu compte ici que des seuls étudiants ayant répondu à l'enquête initiale et à l'enquête finale). Alors que 7 % des étudiants en avait un en septembre et aucun en mai, trois fois plus d'étudiants ont indiqué assumer un solde impayé en mai et aucun en septembre. Le fait qu'on constate un plus grand recours aux cartes de crédit est attribuable au fait que certains étudiants sont entrés en possession de leur(s) carte(s) pendant l'année scolaire. Parmi les étudiants qui ont participé à la dernière étape de l'enquête (mai 2002), 32 % de ceux qui ne possédaient pas de carte de crédit lors de l'enquête initiale ont indiqué en mai avoir un solde impayé sur cet instrument de financement. Le solde moyen des étudiants qui en déclaraient un et qui venaient tout juste d'entrer en possession de leur carte avait tendance à être inférieur à celui des étudiants qui détenaient au moins une carte en septembre (pour une moyenne de 435 \$ pour les premiers et de 804 \$ pour les seconds, comparativement à 2 000 \$ chez les détenteurs d'une ou de

plusieurs cartes de crédit). Ces chiffres contribuent à démontrer que la baisse du solde moyen chez tous les emprunteurs est attribuable à la hausse du nombre de détenteurs de carte(s) de crédit.

FIGURE 53 – SITUATION QUANT À UN SOLDE SUR CARTES DE CRÉDIT

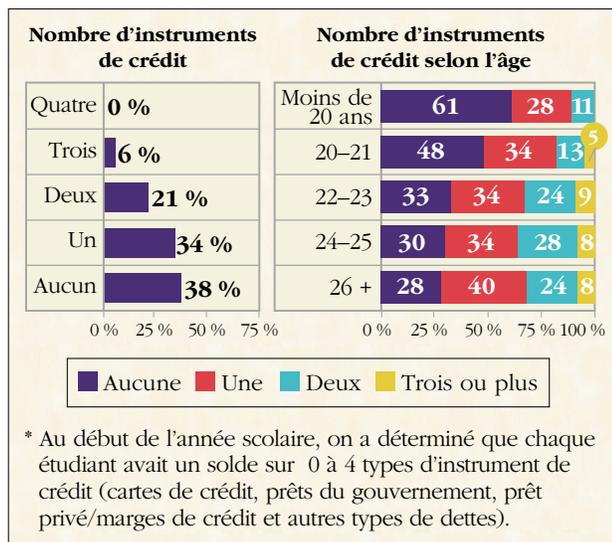


Sources diverses de crédit pendant l'année scolaire

Non seulement les étudiants peuvent-ils commencer l'année scolaire en étant gênés par des dettes contractées auprès de sources diverses, mais ils peuvent également s'endetter davantage et de la même manière au cours de l'année. On observe dans la figure 54 que 38 % des étudiants n'ont contracté aucune nouvelle dette pendant l'année et que pas un d'entre eux n'a emprunté auprès des quatre sources possibles (soit le gouvernement, les prêts privés et marges de crédit, la famille et les cartes de crédit). Toutefois, un peu plus d'un répondant sur quatre a déclaré avoir contracté deux types de dettes.

Encore une fois, l'incidence de l'âge joue un rôle, mais elle n'est pas aussi marquée que pour la dette préexistante. Quand les étudiants atteignent 22 ans, ils ont tendance à recourir au même nombre de sources de crédit que les étudiants plus âgés. La différence la plus tangible à cet égard concerne les moins de 20 ans, qui parviennent beaucoup plus souvent à passer l'année scolaire sans s'endetter ou à ne s'endetter qu'en fonction d'une seule source de crédit.

FIGURE 54 – SOLDE SUR LES DIVERS INSTRUMENTS DE CRÉDIT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE



Cette situation traduit probablement la corrélation entre l'âge, d'une part, et la cohabitation avec les parents et le soutien parental, d'autre part.

À l'instar des tendances qu'on a pu noter relativement au crédit que les étudiants obtiennent auprès de sources particulières (le gouvernement et le secteur privé), notre typologie des étudiants présente un portrait légèrement différent par rapport à la répartition selon l'âge, l'activité sur le marché du travail étant probablement un facteur qui joue un rôle à cet égard. Tandis que c'est chez les « Étudiants matures » qu'on trouve la plus forte proportion d'étudiants endettés auprès de plusieurs sources (44 % ont contracté des dettes provenant de deux sources ou plus pendant l'année scolaire), les « Matures en emploi » (segment qui comprend les étudiants les plus âgés) sont ceux qui utilisent le moins grand nombre de sources de crédit. Les « Typiques sans emploi » se classent au deuxième rang quant au recours à diverses sources de crédit pendant l'année scolaire (31 % contractant une dette auprès de deux sources ou plus).

Nous étudierons au chapitre 7 les tendances générales relatives au revenu, toutes sources confondues, et ce, pour l'ensemble de l'année. Nous y examinerons notamment la dette totale qu'a contractée l'ensemble des étudiants, selon certains sous-groupes clés.

6.3 INCIDENCE SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE ET LA POURSUITE DES ÉTUDES

Nous avons examiné l'incidence éventuelle de la réception d'une aide ou d'un prêt sur le rendement scolaire des étudiants. À cet égard, nous avons mesuré le recours à une aide gouvernementale (que celle-ci soit sous la forme d'un prêt ou sous une autre forme), de même que les montants moyens reçus par mois selon les différentes catégories de rendement scolaire. Nous avons également fait la même analyse par rapport à la dette totale des étudiants.

Le rendement scolaire des étudiants (soit la moyenne qu'ils ont indiquée avoir obtenue pour le premier semestre) ne varie pas de façon appréciable selon que ceux-ci aient eu recours à une aide gouvernementale (sous la forme d'un prêt ou d'une aide non remboursable) ou selon le montant moyen d'aide qu'ils reçoivent du gouvernement. Ce constat permet de supposer que le manque de soutien du

gouvernement n'a pas d'effet sur les résultats scolaires des étudiants, tout au moins pour les différents groupes que nous avons constitués dans le cadre de cette étude. (Toutefois, cela ne veut pas dire que les étudiants qui ont bénéficié d'une aide auraient obtenu le même rendement scolaire s'ils n'en avaient pas reçue.)

Il est difficile d'établir un lien entre un niveau élevé de dette chez l'étudiant et l'abandon des études. La grande majorité des étudiants non encore diplômés ont l'intention de retourner aux études pour terminer leur programme (83 %) ou pour en commencer un nouveau (6 %). La décision d'abandonner les études ne semble pas influencée par l'accès à l'aide du gouvernement sous forme de prêt ou de bourse. Toutefois, chez les étudiants fortement endettés (plus de 6 000 \$), une proportion légèrement inférieure confie qu'ils retourneront à l'école pour poursuivre leurs études ($p < 0,05$). Trop peu d'étudiants ont répondu à la question complémentaire, laquelle demandait au répondant s'il avait décidé de ne pas retourner aux études pour des raisons financières, pour que nous puissions en analyser adéquatement les résultats.

Le rendement scolaire des étudiants ne varie pas de façon appréciable selon que ceux-ci aient eu recours à une aide gouvernementale ou selon le montant moyen d'aide qu'ils reçoivent du gouvernement.

TABLEAU 16 – AIDE GOUVERNEMENTALE SOUS FORME DE PRÊT OU SOUS UNE AUTRE FORME, ET DETTE TOTALE SELON LA NOTE MOYENNE OBTENUE POUR LE PREMIER SEMESTRE, SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001

	TOTAL	MOYENNE DE A	MOYENNE DE B	MOYENNE DE C OU MOINS
Ensemble (tous groupes d'âge confondus) (n = 1 088)				
Ayant obtenu une aide gouvernementale — sous forme de prêt ou une autre forme (%)	33	33	33	34
Prêt étudiant du gouvernement (montant mensuel en \$)	207	198	216	201
Bourses du gouvernement, etc. (montant mensuel en \$)	62	58	62	68
Total de la dette contractée (montant mensuel en \$)	315	338	316	259

* Ces calculs se fondent sur les seuls étudiants ayant indiqué des notes moyennes valides pour le premier semestre et tiennent compte des sujets qui n'ont pas reçu d'argent de la source indiquée pendant le premier semestre.

**TABEAU 17 – POURSUITE DES ÉTUDES SELON
DIVERSES CARACTÉRISTIQUES
DES ÉTUDIANTS**

CARACTÉRISTIQUES	PROPORTION D'ÉTUDIANTS NON ENCORE DIPLÔMÉS QUI POURSUIVENT LEURS ÉTUDES OU QUI AMORCENT UN NOUVEAU PROGRAMME (%) (n = 671)
Ensemble	89
Réception d'une aide gouvernementale – prêt ou autre forme	
Oui	87
Non	90
Prêt du gouvernement	
< 5 000 \$	89
5 001 \$ +	83
Bourse du gouvernement	
< 1 000 \$	91
1 001 \$ +	82
Dette totale contractée	
0 \$	93
< 3 000 \$	86
3 000–6 000 \$	89
6 000 \$ +	82

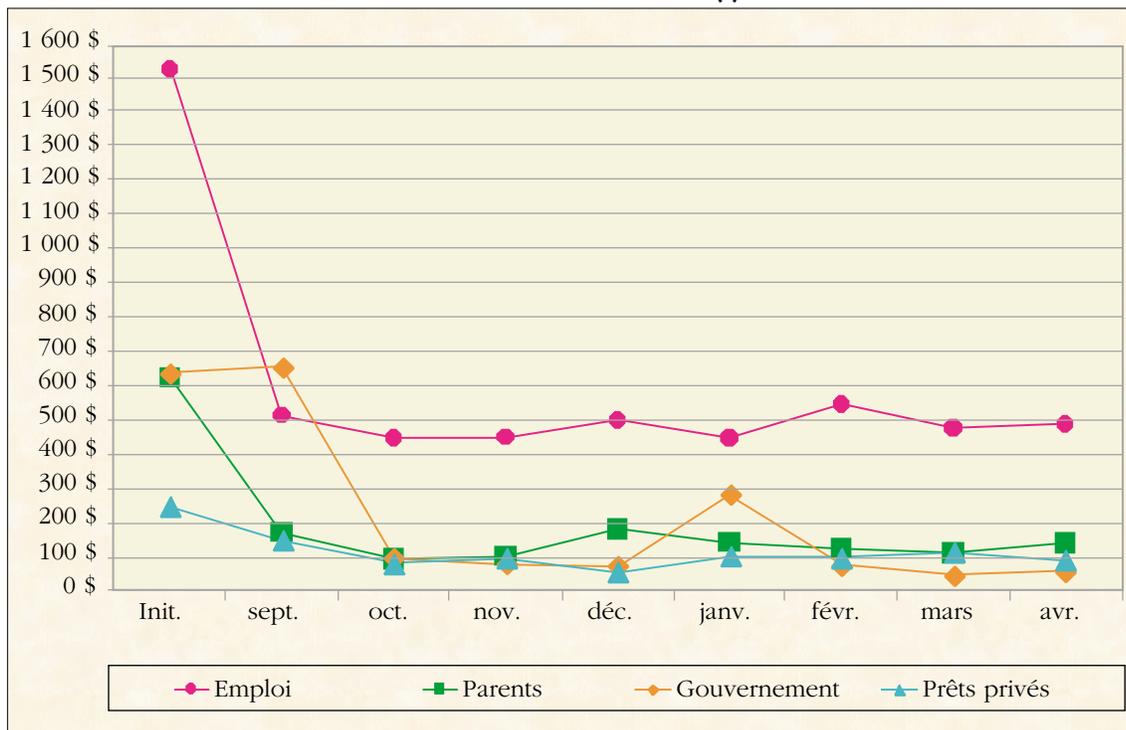
CHAPITRE 7 — BILAN DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Nous réunissons dans ce chapitre les données tirées de l'enquête initiale et des enquêtes mensuelles successives afin de broser le tableau de la situation financière des étudiants pour l'ensemble de l'année. Nous examinerons ainsi les montants et les éléments de revenu et de dépenses qu'ont déclarés les étudiants au début de l'année scolaire et pendant les huit mois suivants. Pour ce faire, nous commencerons par établir un portrait temporel des revenus et des dépenses depuis le début de l'année scolaire jusqu'au terme de celle-ci, tout en dressant, de mois en mois, un bilan global de la situation financière des étudiants. Par la suite, nous considérerons en détail les proportions qui correspondent à l'importance qu'occupe chaque source de revenu et type de dépenses dans le bilan général, en comparant les chiffres relatifs aux

différentes catégories d'étudiants. Enfin, nous tirerons un instantané général du revenu qui a été gagné pour l'ensemble de l'année et ferons un dernier examen de l'ensemble des dettes contractées par la totalité de la population étudiante de niveau postsecondaire.

Le lecteur notera que les renseignements présentés dans ce chapitre proviennent de l'étape initiale et des étapes mensuelles de l'*Enquête sur la situation financière des étudiants*. Afin de fonder notre analyse sur une base commune, nous avons appliqué un filtre aux données de manière à inclure tous les cas d'étudiants ayant participé à au moins quatre étapes mensuelles de l'enquête (en plus de l'enquête initiale). Nos données s'appuient donc sur les réponses qu'ont fournies 1 257 des 1 543 répondants de l'échantillon initial.

FIGURE 55 — REVENU MENSUEL MOYEN PENDANT L'ANNÉE (I)



7.1 TENDANCES BUDGÉTAIRES POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Tout au long de l'année scolaire, les revenus d'emploi demeurent sensiblement égaux, bien qu'on note une légère pointe au mois de février.

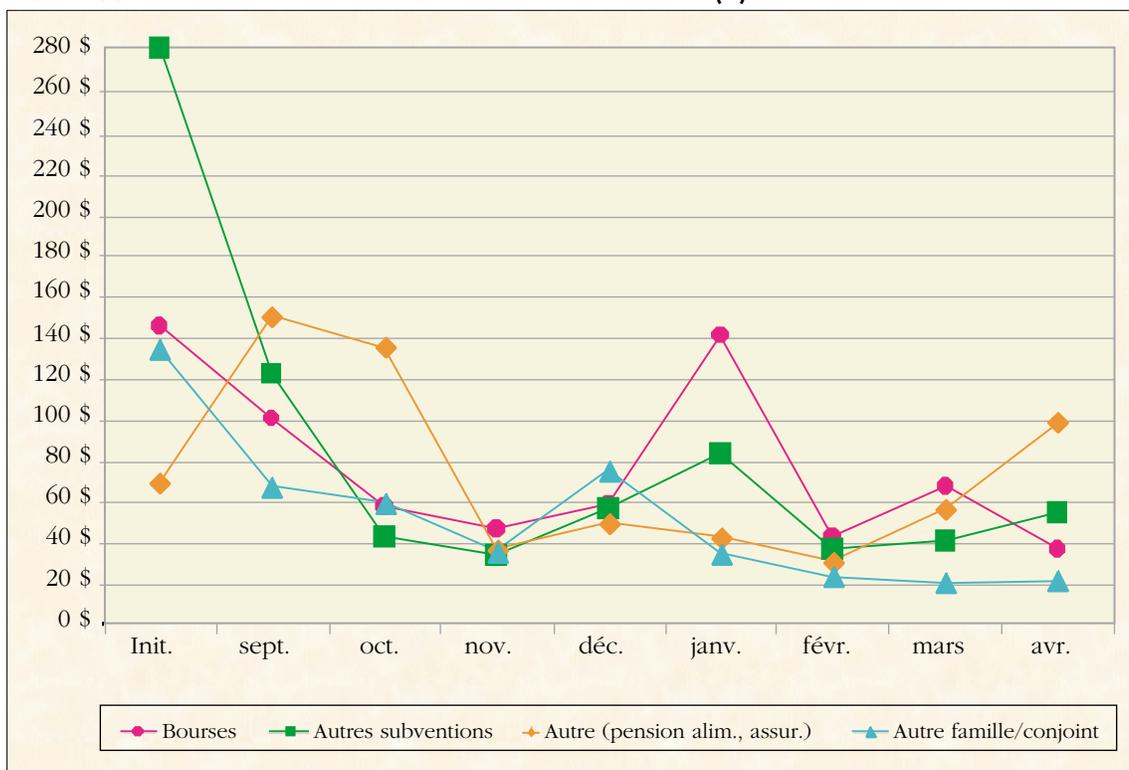
En ce qui concerne les revenus, la portion la plus importante de ceux-ci provient de l'emploi. Lors de l'enquête initiale, les revenus d'emploi étaient très élevés en raison des économies que les étudiants avaient réalisées au cours de l'été grâce à leurs salaires. Par contre, tout au long de l'année scolaire, les revenus d'emploi demeurent sensiblement égaux, bien qu'on note une légère pointe au mois de février. Si l'on discrimine les étudiants selon la fréquentation scolaire à temps plein et à temps partiel, les résultats sont différents. Les étudiants à temps plein suivent la tendance que décrit la figure 55 : ils amorcent l'année avec un montant élevé, qui chute ensuite vers les 300–400 \$ par mois pendant l'année scolaire et se rehausse faiblement en février. Parmi les étudiants à temps partiel, les

économies provenant d'un emploi d'été sont moins élevées (près de 1 000 \$), tandis que la répartition pendant l'année est plus égale (on ne relève aucune hausse pour un mois en particulier), se situant à l'intérieur d'une fourchette qui va de 1 100 à 1 200 \$.

Les revenus provenant du soutien qu'apportent les parents présentent un sommet initial important au début de l'année scolaire et une pointe plus modeste en décembre, probablement par suite des cadeaux spécifiques à la période des Fêtes. Sinon, les contributions parentales sont passablement équivalentes pour l'ensemble de l'année.

En ce qui concerne les prêts étudiants du gouvernement, on constate des niveaux élevés lors de l'enquête initiale et en septembre, soit au début de l'année scolaire, de même qu'une pointe plus faible mais tout de même marquée en janvier. Les revenus qui proviennent de prêts de sources privées sont beaucoup plus stables; on ne note qu'une faible hausse lors de l'enquête initiale (probablement parce

FIGURE 56 – REVENU MENSUEL MOYEN PENDANT L'ANNÉE (II)



que les étudiants puisent dans leur prêt privé ou marge de crédit lorsqu'ils en ressentent le besoin au lieu de retirer de grosses sommes par intervalles).

Pour ce qui est des bourses qu'attribue le gouvernement, on constate des pointes lors de l'enquête initiale et en septembre, de même qu'une dernière en janvier, équivalente à celle de l'enquête initiale¹. Les versements qui proviennent d'autres subventions sont très élevés lors de l'étape initiale; on constate en septembre une pointe plus faible et, en janvier, une dernière pointe, plus faible encore².

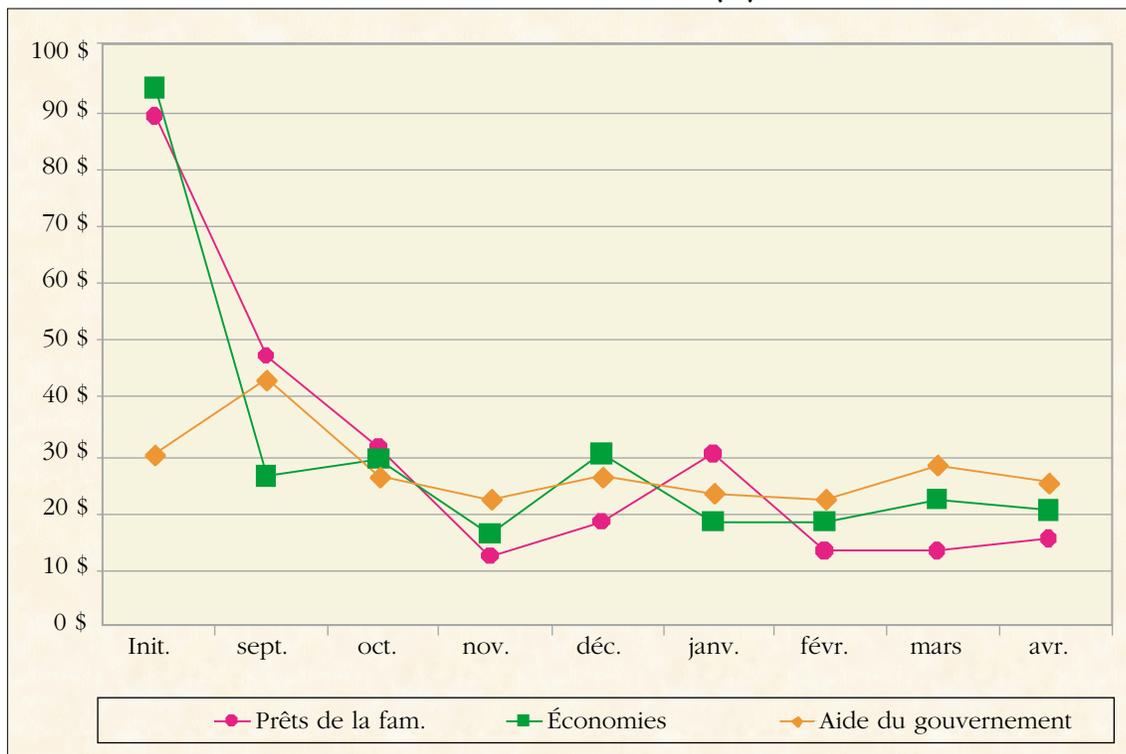
Les revenus qui proviennent d'une pension alimentaire, de règlements d'assurance ou d'autres types de paiements (qui ne concernent que quelques étudiants) sont à leur plus haut niveau en septembre et en octobre (mais non pas lors de l'enquête initiale), puis encore en mars et en avril.

Quant au soutien qu'apportent les autres membres de la famille, y compris les conjoints, on observe les mêmes tendances que pour la contribution des parents, c'est-à-dire qu'on note une première pointe lors de l'enquête initiale et une seconde en décembre (laquelle est, encore une fois et probablement, liée aux cadeaux vraisemblablement reçus pendant les Fêtes).

Les revenus qui découlent des prêts qu'ont consentis les parents et les autres membres de la famille sont élevés lors de l'étape initiale, en septembre et en octobre, et fléchissent ensuite. On peut noter une hausse en janvier.

Il semble que les étudiants aient surtout prélevé des sommes sur leurs économies avant le début de l'année scolaire, pour ensuite y avoir recours de façon relativement égale pendant les deux semestres.

FIGURE 57 – REVENU MENSUEL MOYEN PENDANT L'ANNÉE (III)



1. Ces chiffres comprennent probablement les bourses provenant d'organismes subventionnaires nationaux, tels que le CNRC et le CRSH, mais excluent les bourses que versent les établissements d'enseignement.
2. Ces chiffres comprennent probablement les bourses que versent les établissements d'enseignement.

Pour ce qui est d'un autre type d'aide gouvernementale, ce qui peut comprendre l'aide sociale et l'assurance-emploi, on constate que les revenus qui proviennent de ces sources atteignent des sommets lors de l'enquête initiale et en septembre, et se fixent à un niveau relativement stable pour le reste de l'année scolaire.

Les dépenses demeurent relativement stables tout au long de l'année scolaire. Pour le logement par exemple, on constate une faible pointe lors de l'enquête initiale, puis un niveau semblable de dépenses pour les huit mois de l'année scolaire. Par contre, dans le cas des frais d'études, on observe deux sommets très élevés lors de l'enquête

initiale et en septembre, et un dernier (beaucoup plus modeste) en janvier. Pour les frais de transport, on observe des débours importants lors de l'étape initiale de l'enquête, sans que d'autres écarts notables se manifestent pour le reste de l'année scolaire. On notera que, pour un faible contingent d'étudiants, les dépenses de transport comprennent le prix d'un billet d'avion et d'autres dépenses de déplacement relatives au déménagement. Les dépenses de nourriture sont probablement les plus stables de toutes. On prendra en considération que la nourriture est rarement payée d'avance (à l'exception de certains frais initiaux pour les plans de repas).

FIGURE 58 – DÉPENSES MENSUELLES MOYENNES PENDANT L'ANNÉE (I)

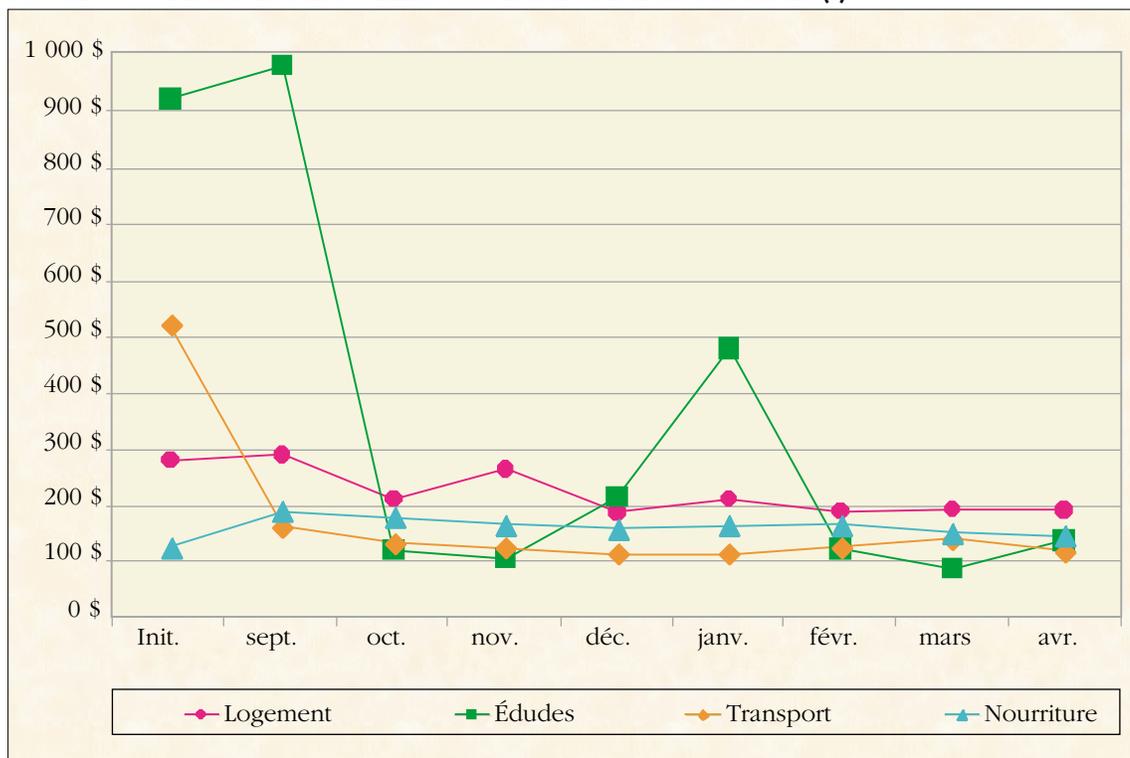
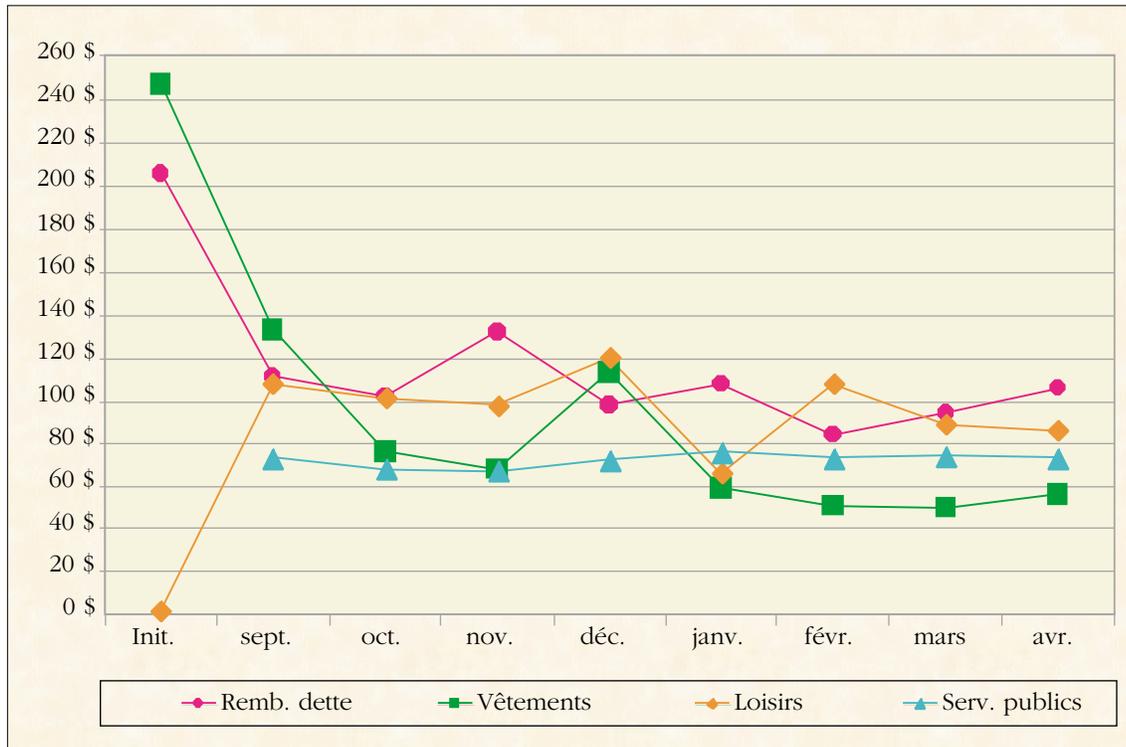


FIGURE 59 – DÉPENSES MENSUELLES MOYENNES PENDANT L'ANNÉE (II)

On constate un sommet lors de l'enquête initiale et un second, plus faible, en novembre pour ce qui est des sommes qui sont consacrées au remboursement des dettes. Pour les vêtements, les étudiants ont concentré leurs dépenses lors de l'enquête initiale, en septembre et en décembre. Pour les loisirs, on ne note pas de prépaiements (nous n'avons pas abordé ces types de dépenses lors de l'enquête initiale), et l'on constate pour cet aspect une faible hausse en décembre et une baisse marquée en janvier. À l'instar des frais de logement et de nourriture, les dépenses relatives aux services publics sont réparties à peu près également pendant l'ensemble de l'année scolaire.

Les dépenses de ménage (meubles, fournitures, etc.) atteignent un très haut niveau en septembre (ce qui résulte vraisemblablement de frais uniques de meubles et de déménagement). On relève une seconde hausse, beaucoup plus faible, en décembre.

Les dépenses qui sont en réalité des sommes que les étudiants économisent s'observent surtout lors de l'étape initiale de l'enquête, puis de nouveau en février (pendant la période des REER). On note un creux en décembre.

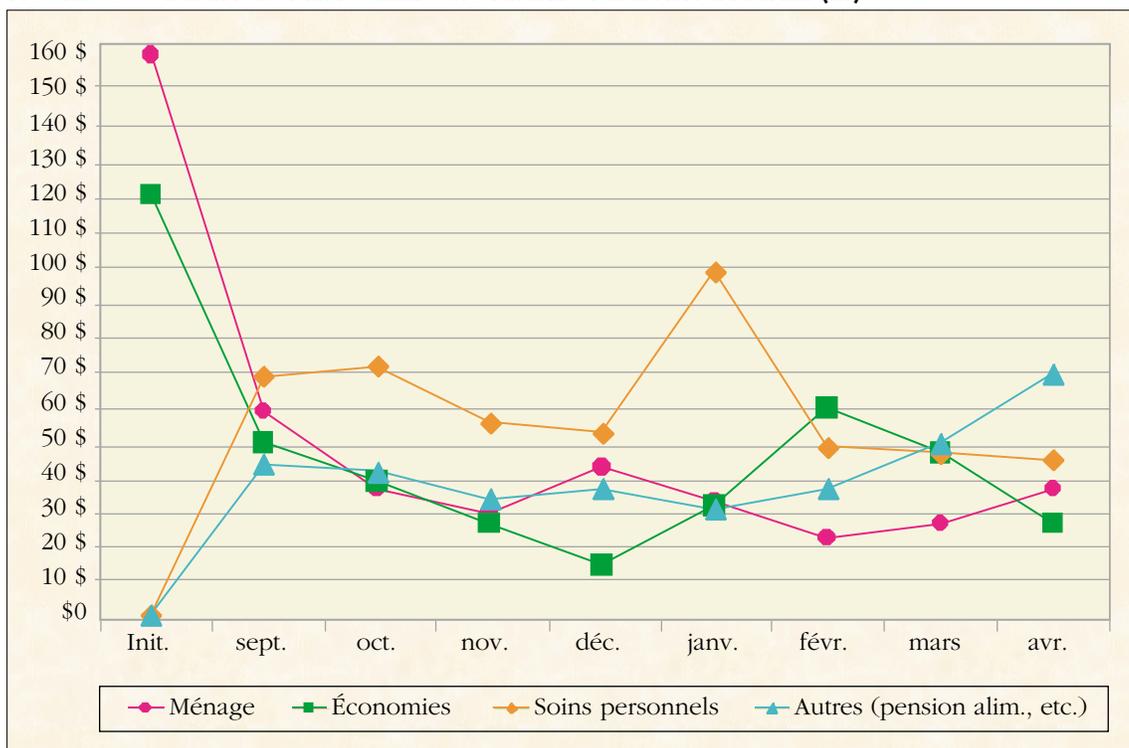
Les dépenses personnelles et les autres types de frais, comme les frais de garderie, ne sont pas associés à des prépaiements (nous ne posons pas de questions sur ces dépenses et frais lors de l'enquête initiale). Les montants consacrés à ce type de dépenses tendent à diminuer constamment au cours des huit mois de l'enquête, si l'on excepte une forte pointe en janvier. Dans le cas des autres dépenses, on constate une hausse graduelle pendant les derniers mois de l'année scolaire.

L'objectif que nous poursuivions en nous livrant à cette analyse des dépenses et des revenus mensuels des étudiants consistait à cerner les tendances budgétaires de mois en mois pour voir si, lors de certaines périodes

pendant l'année scolaire, les besoins des étudiants dépassent les ressources disponibles (le cas échéant). Les figures 61 et 62 illustrent la situation financière des étudiants au début de l'année scolaire et, par la suite, au fil des mois. On constate ainsi, au début du premier semestre, un excédent de presque 1 600 \$ après emprunt et d'un peu moins de 500 \$ avant emprunt, excédent attribuable aux économies qu'ont réalisées les étudiants grâce aux revenus d'emploi estival. La majorité des étudiants sont très près du point d'équilibre. Ils se trouvent généralement en déficit de mois en mois lorsqu'on considère le bilan après emprunt, un déficit qui, cependant, n'est que de quelques dollars seulement par rapport aux dépenses qu'ils doivent assumer³. Pour l'ensemble de l'année scolaire, les étudiants affichent un bilan positif (exclusion faite de leurs dettes). Outre les chiffres de

l'enquête initiale, c'est en septembre et en janvier que les dépenses sont les plus élevées. C'est également pendant ces deux mois que le bilan général des étudiants est le plus modeste. Toutefois, ce n'est qu'en novembre qu'ils sont véritablement en déficit, et ce, même lorsqu'on tient compte de leurs emprunts (ce qui veut dire que, comme les dépenses dépassent les revenus disponibles pour ce mois, ils doivent puiser dans leurs économies). Octobre, décembre et avril sont les meilleurs mois pour les étudiants. En effet, pendant ces mois, leurs revenus (y compris les emprunts) sont supérieurs à leurs besoins. En décembre, cette situation est principalement attribuable aux cadeaux qu'offre la famille pendant le temps des Fêtes, tandis qu'en avril, elle reflète le fait que les étudiants peuvent se consacrer davantage au travail.

FIGURE 60 – DÉPENSES MENSUELLES MOYENNES PENDANT L'ANNÉE (III)



3. Les termes « excédent » et « déficit », de même que leurs synonymes respectifs, rendent simplement compte de la situation des étudiants lorsqu'on additionne leurs revenus et que l'on soustrait leurs dépenses de ce montant. Il ne faut pas oublier qu'environ 22 % des revenus déclarés sont remboursables, de sorte qu'il faut interpréter avec prudence les bilans excédentaires. La même prudence est de mise concernant les déficits, compte tenu du fait que l'ensemble des étudiants de l'échantillon ont entamé l'année scolaire avec un surplus d'environ 1 600 \$, sur lequel ils comptaient s'appuyer en cas de situations déficitaires.

FIGURE 61 – REVENU, DÉPENSES ET BILAN PENDANT L'ANNÉE (AVANT EMPRUNT)

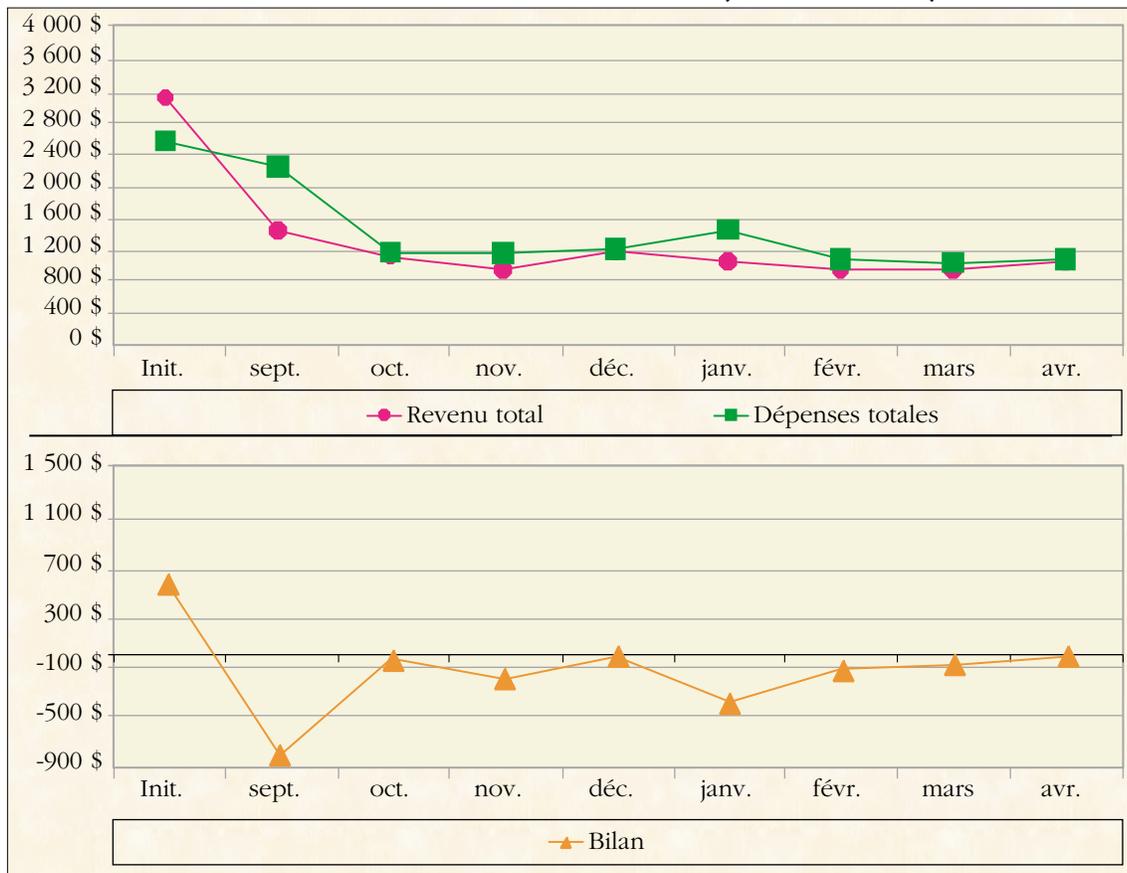


FIGURE 62 – REVENU, DÉPENSES ET BILAN PENDANT L'ANNÉE (APRÈS EMPRUNT)



7.2 SOURCES DES REVENUS ET TYPES DE DÉPENSES

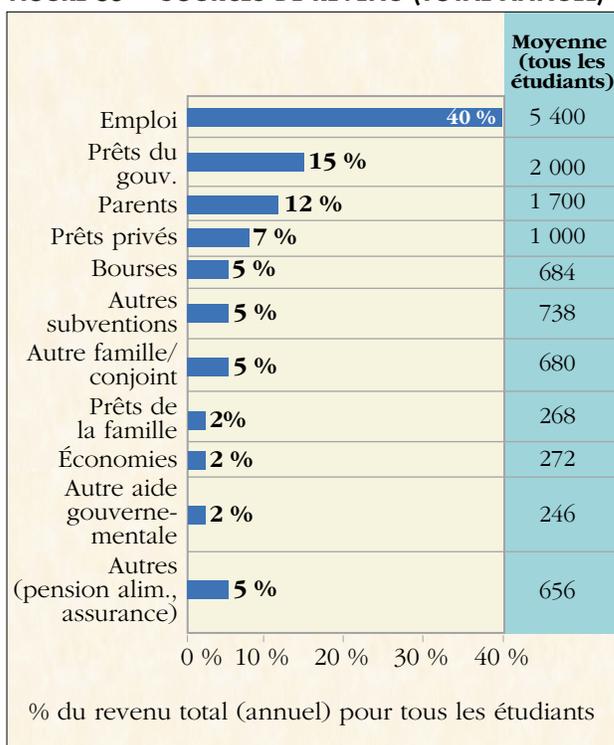
Le montant moyen du revenu d'emploi (pour tous les étudiants y compris ceux qui n'ont aucun revenu d'emploi) est de 5 400 \$ pour l'année.

Nous étudierons dans cette section la provenance des revenus des étudiants et les motifs et objets en fonction desquels cet argent est dépensé. Naturellement, pour 37 % des étudiants, l'emploi est la principale source de revenu. Le montant moyen du revenu d'emploi (pour tous les étudiants y compris ceux qui n'ont aucun revenu d'emploi) est de 5 400 \$ pour l'année. Deuxièmes en importance, les revenus que tirent les étudiants des prêts du gouvernement constituent 13 % de l'ensemble des ressources estudiantines, pour une moyenne générale de 2 000 \$ par étudiant. Si l'on inclut les 5 % provenant des bourses, l'aide totale qu'accorde le gouvernement représente 18 % des revenus que déclarent l'ensemble des étudiants (soit environ 2 700 \$ en moyenne).

Les parents, quant à eux, contribuent également au revenu des étudiants, à hauteur de 11 %, une portion somme toute importante, qui, une fois chiffrée, s'établit à 1 700 \$ (moyenne générale) pour l'ensemble des étudiants, y compris ceux qui ne sont pas soutenus par leurs parents. Si l'on tient compte de tous les membres de la famille ayant apporté une aide, la contribution des parents se hausse à hauteur de 16 % (soit un peu plus de 2 400 \$ en moyenne pour tous les étudiants). Toujours selon l'importance proportionnelle, les prêts de sources privées viennent après la contribution des parents, représentant 7 % de l'ensemble des revenus. Si l'on tient pour acquis que les autres subventions déclarées proviennent de sources privées, le soutien total attribuable à cette source s'élève à 12 %.

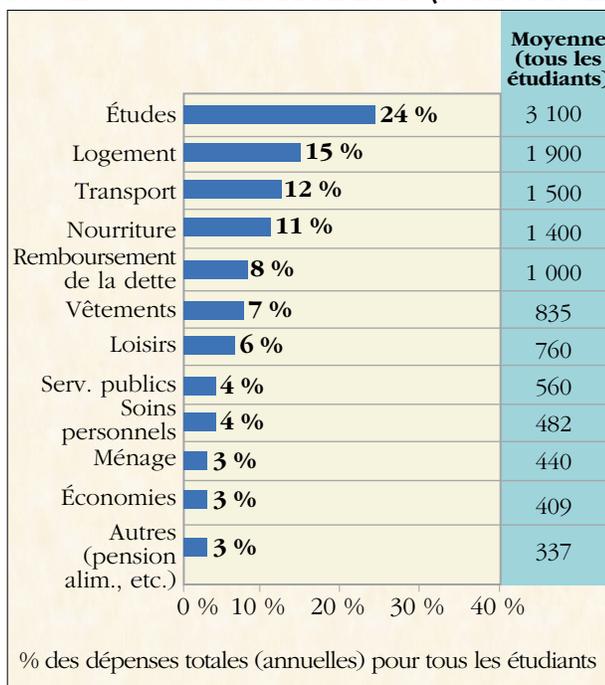
Si l'on exclut toutes les formes de revenus remboursables (c'est-à-dire les prêts du gouvernement, les prêts de sources privées et les prêts de la famille), on constate que l'emploi représente 47 % du revenu estudiantin annuel, tandis que les contributions parentales perdent légèrement de leur importance, à hauteur de 15 %. Quant aux autres sources, elles gagnent généralement un à deux points de pourcentage, différant quelque peu, en cela, des chiffres de la figure 63.

FIGURE 63 – SOURCES DE REVENU (TOTAL ANNUEL)



En ce qui concerne les débours, ce sont les frais d'études qui constituent le type de dépenses le plus important (relativement aux autres), s'élevant à 24 %. Cette situation est principalement attribuable au fait que tous les étudiants doivent assumer des dépenses relatives à leurs études, alors que seule une portion d'entre eux doit régler des frais de logement, de transport, de nourriture, etc.⁴ Pour l'ensemble des étudiants, le montant moyen des frais d'études est de 3 100 \$. Les frais de logement se classent loin au deuxième rang, constituant 15 % des dépenses totales, soit 1 900 \$ par année en moyenne pour l'ensemble des étudiants. Les frais de transport et de nourriture représentent respectivement 12 et 11 % des dépenses annuelles. Les paiements qui sont affectés au remboursement de la dette constituent 8 % des dépenses annuelles, pour une moyenne de 1 000 \$⁵. Les vêtements et les loisirs équivalent à 13 % du total des dépenses, ce qui correspond à 1 600 \$ en moyenne pour l'ensemble des étudiants. Les frais qui sont consacrés aux services publics, aux soins personnels, aux biens et services du ménage et aux économies représentent séparément entre 3 et 4 % des dépenses totales, tout comme les frais de la catégorie « Autres ».

FIGURE 64 – SOURCES DE DÉPENSES (TOTAL ANNUEL)



4. Cela ne signifie pas que les autres étudiants n'ont pas à assumer des frais de logement, de transport et de nourriture, mais plutôt qu'ils n'ont pas à régler ces dépenses. Bien entendu, certaines dépenses réelles associées aux conditions de vie des étudiants n'ont pas été considérées dans la présente étude, puisque celle-ci se concentre exclusivement sur les dépenses qu'assument les étudiants.
5. Bien entendu, si l'on considère seulement les étudiants endettés, les sommes qui sont destinées au remboursement de la dette seront un peu plus élevées, s'établissant à près de 1 340 \$ pour l'année (soit 10 % des dépenses). Par contre, l'ordre de grandeur et la répartition des types de dépenses est très semblable (on ne constate qu'un écart de moins de trois points de pourcentage pour toutes les catégories), parce que la plupart des étudiants déclarent assumer des dettes sous une forme ou une autre, et consacrer une partie de leur budget au remboursement de celles-ci. Parmi le faible contingent d'étudiants n'ayant pas de dette à rembourser, le niveau global des dépenses est inférieur (puisque'il s'agit d'étudiants plus jeunes), et leurs frais d'études représentent alors 34 % des dépenses annuelles totales.

7.3 MOYENNE DES DÉPENSES ET DES REVENUS MENSUELS

Nous examinons dans la présente section un modèle simplifié des dépenses et des revenus mensuels pour différents segments de la population étudiante. Nous avons regroupé les revenus en cinq sources :

- l'emploi;
- le soutien de la famille (soit les prêts et les dons des parents, des conjoints et des autres membres de la famille);
 - l'aide gouvernementale (les prêts et les bourses);
 - la contribution du secteur privé (soit les prêts et les autres subventions);
 - les autres revenus (soit les autres formes d'aide gouvernementale, le recours à l'épargne, les pensions alimentaires, les règlements d'assurance, et les autres sources de revenus propres à un faible contingent d'étudiants seulement).

Notons que les étudiants touchent en fait de revenu environ 50 \$ de moins que ce qu'ils dépensent par mois, lorsqu'on tient compte des emprunts de sources gouvernementale, privée et familiale.

Les dépenses sont regroupées selon sept types :

- le logement (ce qui comprend les frais liés aux services publics, aux biens et services nécessaires à l'entretien du ménage);

- les frais d'études;
- les dépenses personnelles (soins personnels, loisirs et vêtements);
- la nourriture;
- le transport;
- le remboursement de la dette;
- les autres dépenses (ce qui comprend les frais de garde d'enfants, et les autres dépenses que déclarent quelques étudiants)

Ces sources de revenu et ces types de dépenses sont présentés en proportion de tous les revenus mensuels (moyens) que reçoivent l'ensemble des étudiants et de toutes les dépenses (moyennes) que ceux-ci règlent. Dans la figure 65, on a ainsi restructuré la plupart des renseignements qui ont été présentés dans les sections précédentes, pour l'ensemble de l'échantillon des étudiants (à titre de base, pour qu'on puisse comparer ces renseignements avec ceux des autres segments d'étudiants), afin d'illustrer la situation financière de ceux-ci pour un mois donné.

Dans l'ensemble, l'emploi est la principale source de revenu quel que soit le mois qu'on considère (comme nous l'avons vu dans la section précédente); viennent ensuite l'aide gouvernementale, le soutien de la famille et les sources de financement privées. On notera que, si les frais d'études sont le principal type de dépenses pour l'ensemble de l'année, au cours d'un mois ordinaire, il ne s'agit que du deuxième type de dépense en importance après le logement. Les frais mensuels de subsistance s'établissent à environ 1 200 \$. En définitive, notons que les étudiants touchent en fait de revenu environ 50 \$ de moins que ce qu'ils dépensent par mois, lorsqu'on tient compte des emprunts de sources gouvernementale, privée et familiale. Si l'on retire de l'équation les prêts qu'ils reçoivent, les dépenses mensuelles des étudiants dépassent par près de 300 \$ par mois leurs revenus mensuels.

FIGURE 65 – DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS – TOUS LES ÉTUDIANTS (n = 1 257)

% du revenu mensuel	Montant mensuel moyen (tous les étudiants)	% des dépenses mensuelles	Montant mensuel moyen (tous les étudiants)
40 %	475 \$	25 %	308 \$
19 %	232 \$	21 %	268 \$
18 %	218 \$	18 %	227 \$
13 %	151 \$	12 %	153 \$
10 %	119 \$	9 %	117 \$
		8 %	101 \$
		6 %	77 \$
Total	1 195 \$		Total 1 251 \$
Net avant emprunt -337 \$		Net après emprunt -56 \$	

FIGURE 66.3 – 22-23 (n = 342)

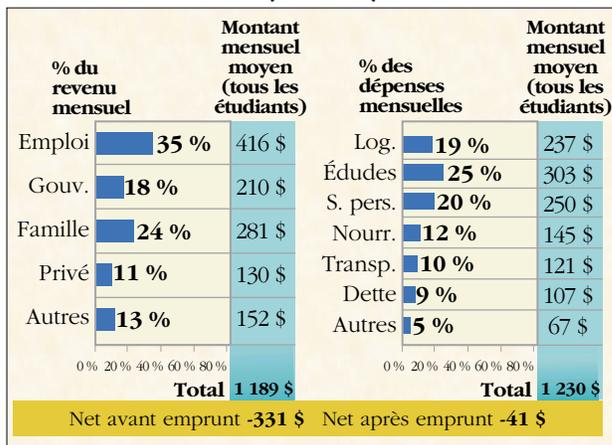


FIGURE 66.4 – 24-25 (n = 195)

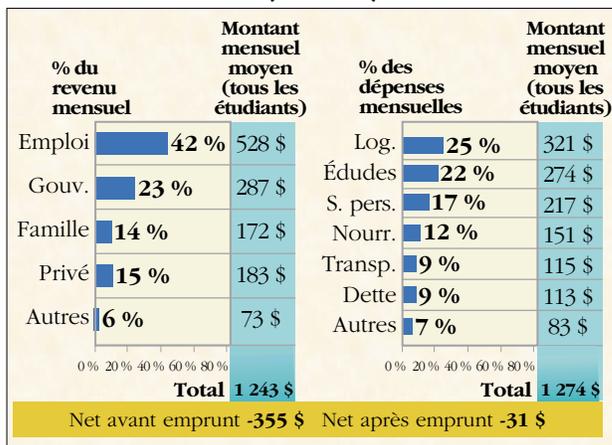
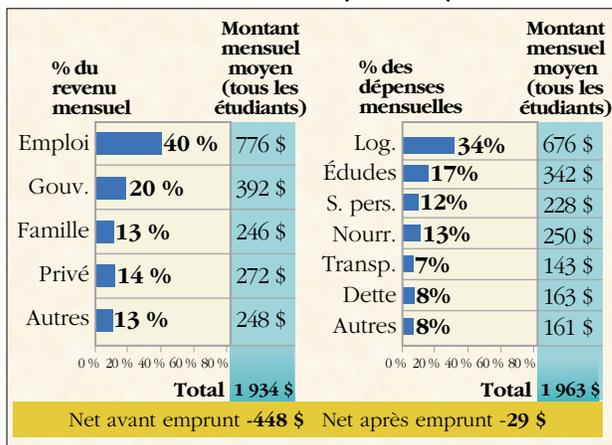


FIGURE 66.5 – 26 and over (n = 255)



Modalités de vie

Bien entendu, les étudiants qui habitent chez leurs parents assument des frais de subsistance considérablement inférieurs à ceux des autres étudiants. Ceux qui cohabitent avec des colocataires s'accommodent d'un train de vie plutôt modeste, tandis que les étudiants qui vivent seuls ou avec un conjoint se trouvent dans une situation financière bien différente (leur train de vie se situant entre 1 600 et 2 000 \$ par mois). On notera que les étudiants qui habitent chez leurs parents présentent généralement une situation déficitaire (après emprunt), bien que ce déficit soit des plus négligeables. Les étudiants qui vivent avec leur conjoint (et qui bénéficient vraisemblablement de son revenu) parviennent à dégager un excédent (après emprunt). Ce sont les étudiants qui partagent leur logement avec des colocataires qui doivent supporter la situation la plus précaire sur le plan financier, puisqu'ils accusent un découvert de 166 \$ par mois, même après emprunt. Si l'on soustrait des revenus les prêts qu'ils reçoivent, ces étudiants se trouvent tout de même dans la position la plus difficile.

Sur le plan des revenus, ce sont les étudiants qui habitent avec des colocataires qui touchent les revenus d'emploi les plus faibles, tandis que les plus élevés se trouvent chez ceux qui partagent leur vie avec un conjoint (ce qui n'est pas surprenant, puisqu'ils sont généralement plus âgés et qu'à ce titre, ils obtiennent de meilleurs salaires). L'aide du gouvernement est marginale chez les étudiants qui habitent avec leurs parents, alors qu'elle est la plus élevée chez ceux qui habitent seuls; elle s'équivaut chez les étudiants qui cohabitent avec d'autres, qu'il s'agisse d'un conjoint ou de colocataires. Le plus faible soutien familial s'observe également chez les étudiants qui habitent avec leurs parents (même si, manifestement, ces étudiants bénéficient d'un appui sous une forme moins directe). Ce sont les étudiants qui partagent leur vie avec un conjoint qui bénéficient du soutien familial le plus élevé. Les contributions provenant de sources privées sont plus importantes pour les étudiants qui partagent leur vie avec un conjoint et plus faibles pour ceux qui habitent chez leurs parents.

Pour ce qui est des dépenses, les frais de logement sont, évidemment, peu élevés pour ceux qui habitent avec leurs parents, mais notons au passage que certains étudiants versent tout de même une pension à leurs parents. Comme nous avons demandé aux étudiants de déclarer seulement le montant qu'ils devaient assumer *personnellement*, les frais de logement des étudiants qui vivent seuls et les frais de ceux qui habitent avec un conjoint sont équivalents. Cette dernière catégorie d'étudiants assument les frais les plus élevés en ce qui concerne les dépenses d'études (car ils sont les plus âgés), même si les étudiants qui vivent avec des colocataires les suivent de près à ce chapitre. Ce sont les répondants qui vivent avec leurs parents (ils sont les plus jeunes) qui paient le moins pour ce type de dépenses. D'un groupe à l'autre,

les dépenses personnelles sont assez semblables. Tout comme pour les frais de logement, les étudiants qui habitent chez leurs parents n'ont pas à engager d'importantes sommes pour les dépenses de nourriture. Ceux qui sont mariés assument les frais les plus élevés pour la nourriture, probablement parce qu'ils ont également des personnes à leur charge. Les frais de transport ne diffèrent pas grandement d'une catégorie à l'autre, sauf pour les étudiants qui partagent leur logement avec des colocataires, probablement parce que celui-ci est situé près de l'établissement d'enseignement. C'est dans le groupe des étudiants qui habitent avec un conjoint que les montants qui vont au remboursement de la dette sont les plus élevés et dans celui des étudiants qui vivent chez leurs parents qu'ils sont les plus faibles.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LES MODALITÉS DE VIE

FIGURE 67.1 – Avec parents (n = 668)

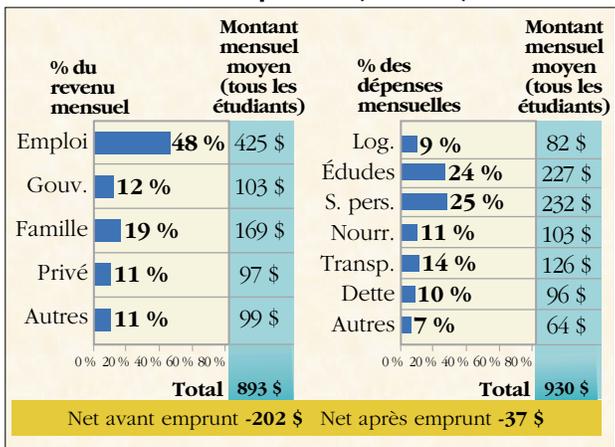


FIGURE 67.2 – Avec conjoint (n = 161)

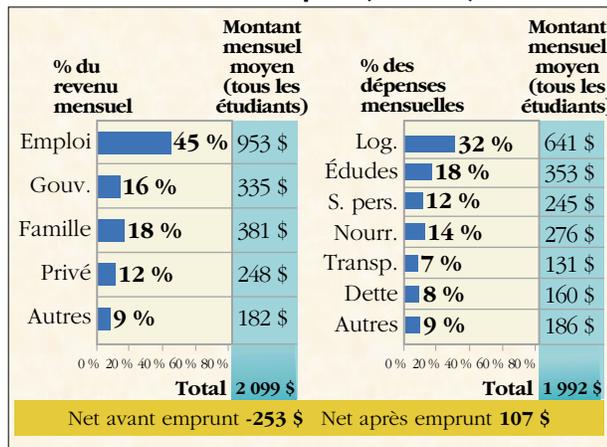


FIGURE 67.3 – Seuls (n = 146)

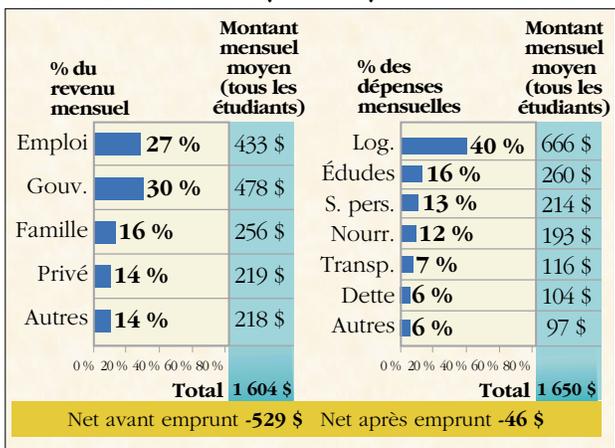
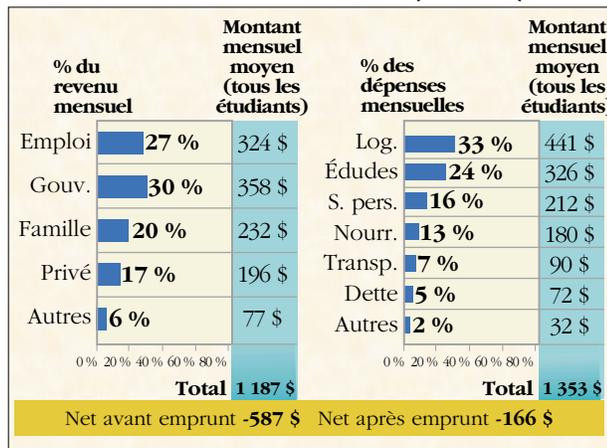


FIGURE 67.4 – Avec colocataires (n = 239)



Types d'établissements d'enseignement

On constate des différences intéressantes quant à la situation financière mensuelle des étudiants selon le type d'établissement qu'ils fréquentent (une portion de ces différences étant liées à l'âge des répondants). Tout d'abord, on notera que les frais de subsistance sont légèrement plus élevés chez les étudiants d'université. En outre, ces derniers accusent un déficit avant emprunt, tandis que les étudiants du niveau collégial dégagent un excédent. Si l'on soustrait de l'équation les prêts qu'ils reçoivent, l'écart entre les étudiants d'université et ceux du niveau collégial s'élargit davantage.

L'emploi est la principale source de revenus pour les deux groupes, mais les étudiants d'université déclarent des montants

mensuels plus élevés à cet égard. Les deux catégories d'étudiants bénéficient du même niveau d'aide (ou presque) du gouvernement et de leur famille. On notera que les étudiants d'université s'appuient de façon importante sur les contributions du secteur privé. Les étudiants du niveau collégial, qui ne peuvent recourir ainsi au privé, comblent ce manque à gagner grâce à la catégorie « Autre », laquelle comprend des sources de financement telles que l'aide gouvernementale, les économies, les pensions alimentaires, les règlements d'assurance et d'autres sources de soutien.

Sur le plan des dépenses, la différence la plus importante qui distingue ces deux types d'étudiants correspond aux frais d'études respectifs, lesquels contribuent principalement à creuser l'écart entre ces deux groupes, et ce, du point de vue des dépenses mensuelles.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

FIGURE 68.1 – Étudiants d'université (n = 855)

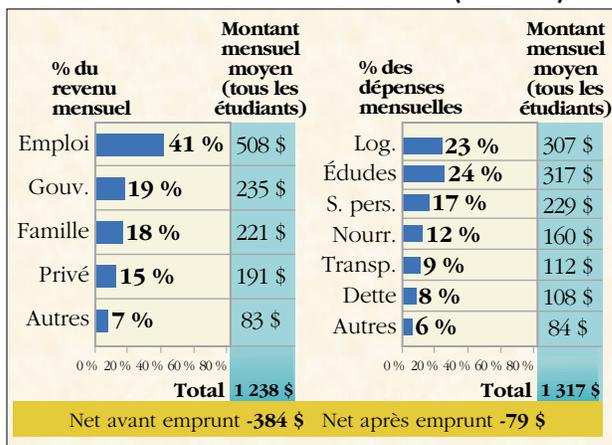
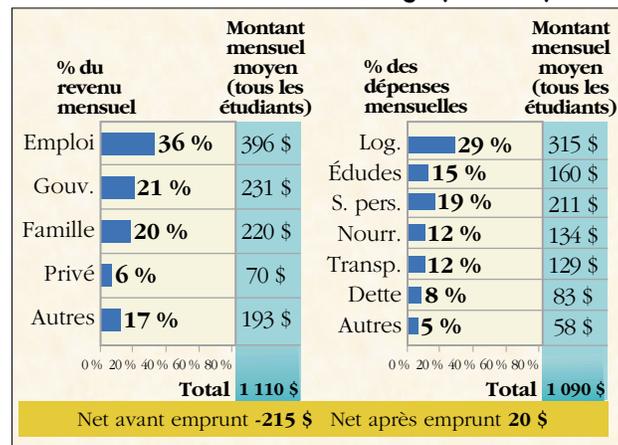


FIGURE 68.2 – Étudiants au collège (n = 368)



Fréquentation à temps plein ou à temps partiel

On ne s'étonnera pas de constater que les étudiants à temps plein doivent s'accommoder d'une situation financière plus modeste que les étudiants à temps partiel. L'écart relatif aux frais mensuels de subsistance entre ces deux catégories est d'environ 500 \$. Toutefois, on constate avec surprise que le bilan mensuel net que présentent les étudiants à temps partiel ne diffère guère de celui des étudiants à temps plein, puisque les deux groupes accusent un déficit, et ce, même après emprunt. Si l'on retire de ce bilan les prêts qu'ils reçoivent, les étudiants à temps plein se retrouvent dans une situation encore plus précaire.

Sur le plan des revenus, l'emploi est manifestement responsable d'un écart entre les deux groupes. Chez les étudiants à temps plein, le soutien gouvernemental vient combler une partie de ce manque à gagner, l'autre partie provenant de sources privées. L'aide qu'apporte la famille est sensiblement équivalente pour les deux catégories.

Sur le plan des dépenses, les étudiants à temps partiel paient davantage pour la plupart des types de dépenses. En fait, ils affectent près de deux fois plus d'argent au logement et au remboursement de la dette. On notera toutefois que ces données proviennent d'un petit nombre d'étudiants à temps partiel, ce qui réduit particulièrement la fiabilité des proportions et des montants moyens calculés.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

FIGURE 69.1 – Temps plein (n = 1116)

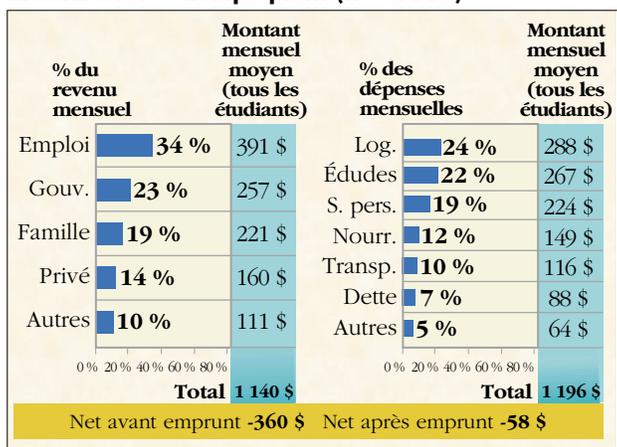
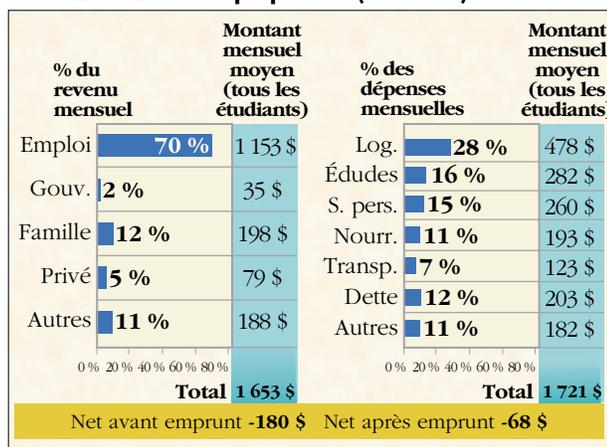


FIGURE 69.2 – Temps partiel (n = 138)



Situation d'emploi au début de l'année scolaire

Tout comme nous l'avons constaté du point de vue de la fréquentation à temps plein ou à temps partiel, des différences évidentes apparaissent entre les étudiants selon leur situation d'emploi. Tout d'abord, les étudiants ayant un emploi disposent d'un revenu mensuel qui dépasse généralement d'environ 200 \$ celui des autres étudiants. Leur bilan est parfaitement équilibré, tandis que les étudiants qui n'ont pas d'emploi accusent des déficits, même après emprunt. Avant emprunt, les étudiants inactifs dépensent environ 600 \$ de plus par mois que ce qu'ils gagnent.

Sur le plan des revenus, on observe tout de même un faible revenu d'emploi même chez les étudiants qui, théoriquement, ne sont pas censés travailler (une situation qui s'explique du fait que certains étudiants ont commencé à travailler plus tard pendant l'année scolaire). Le soutien qu'apporte la famille est légèrement plus élevé chez les étudiants qui n'ont pas d'emploi, mais l'écart à

ce chapitre est peu important. L'aide que fournit le gouvernement et l'apport de sources privées semblent compenser le manque à gagner de ceux qui n'ont pas de revenu d'emploi, et ce, dans un rapport de deux contre un.

Pour ce qui touche les dépenses, les étudiants qui n'ont pas d'emploi dépensent davantage en matière de logement et d'études. Par contre, ils semblent plus économes sur le plan des dépenses personnelles, de nourriture et de transport, et semblent assumer une dette moindre, à moins qu'ils ne puissent se permettre, sur ce point, que des paiements peu élevés, cette hypothèse étant la plus probable compte tenu de la typologie des étudiants. On se souviendra que notre typologie comporte un groupe d'étudiants plus âgés qui ne travaillent pas — « les Étudiants matures ». Il est donc probable que ce groupe dépense davantage en matière de logement et de frais d'études, puisque beaucoup d'entre ceux qui le composent poursuivent des études universitaires de deuxième ou de troisième cycle et ont plus de 30 ans.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LA SITUATION D'EMPLOI

FIGURE 70.1 – En emploi (n = 912)

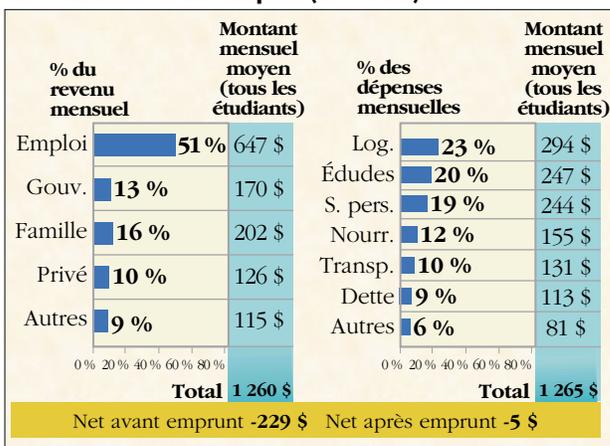
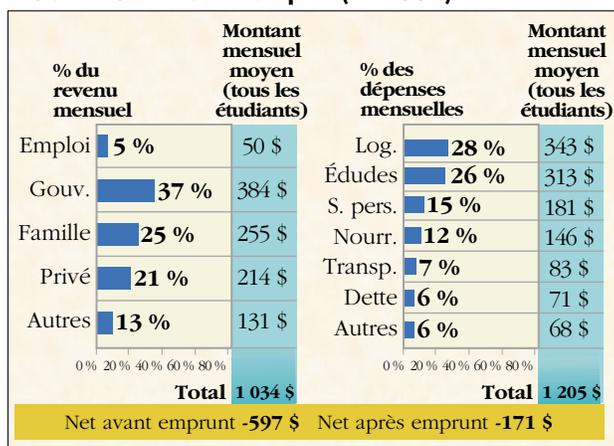


FIGURE 70.2 – Sans emploi (n = 339)



Typologie des étudiants

Si l'on considère les cinq segments typologiques que nous avons créés, il ressort tout d'abord que les deux groupes d'étudiants les plus âgés (les « Matures en emploi » et les « Étudiants matures ») mènent un train de vie plus élevé. L'autre élément digne de mention concerne les segments affichant un bilan positif ou négatif de mois en mois. À cet égard, il n'est pas surprenant de constater que le segment « Avec parents, en emploi », composé typiquement d'étudiants qui habitent chez leurs parents et qui travaillent à mi-temps ou presque (19 heures par semaine en moyenne), dégage un excédent (ou un léger déficit avant emprunt). Les « Matures en emploi » sont déficitaires, quoique par une faible marge avant emprunt, laquelle s'élève à un peu plus de 200 \$ par mois. Les « Étudiants matures » accusent un découvert important. Les deux groupes d'étudiants typiques présentent également un bilan négatif.

Sur le plan des revenus, les « Matures en emploi » déclarent les revenus les plus élevés, comme nous l'avons déjà indiqué. Les membres de la catégorie « Avec parents, en emploi » se classent au deuxième rang quant à la moyenne mensuelle des revenus d'emploi et quant à la proportion des revenus tirés de cette source. Ils sont suivis en cela par les « Typiques en emploi », dont la moyenne mensuelle à cet égard n'est toutefois pas très élevée. Les « Étudiants matures » et les « Typiques sans emploi » déclarent également des revenus mensuels d'emploi, même si ceux-ci ne représentent qu'une portion marginale de l'ensemble de leurs revenus. C'est parmi les « Étudiants matures » que les revenus de source gouvernementale sont les plus élevés et parmi les « Matures en emploi » et les étudiants du segment « Avec parents, en emploi » qu'ils sont les plus faibles. Les groupes qui bénéficient le plus du soutien familial sont, en ordre d'importance, les « Étudiants matures », les étudiants du segment « Avec parents, en emploi » et les « Typiques sans emploi ». Les « Étudiants matures » et les « Typiques sans emploi » tirent des sources privées les revenus mensuels les plus élevés.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LA TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS

FIGURE 71.1 – Avec parents, en emploi (n = 296)

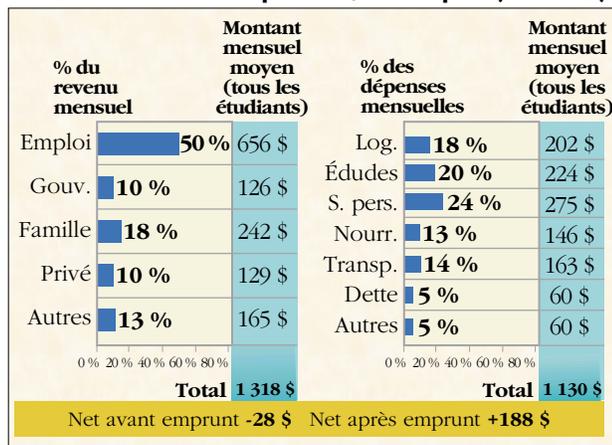


FIGURE 71.2 – Matures en emploi (n = 100)

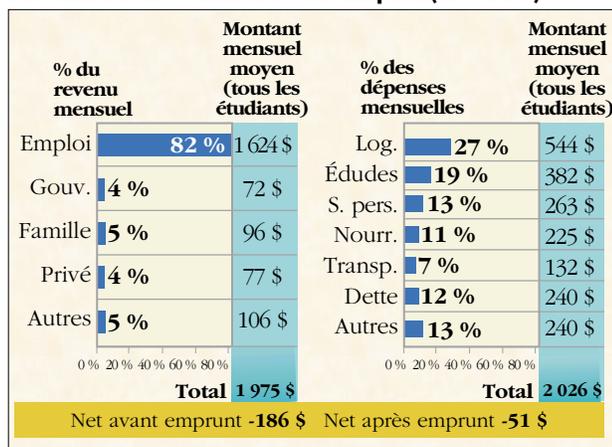


FIGURE 71.3 – Étudiants matures (n = 73)

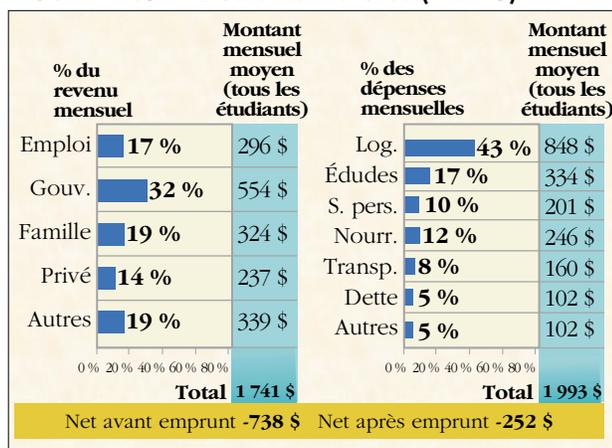
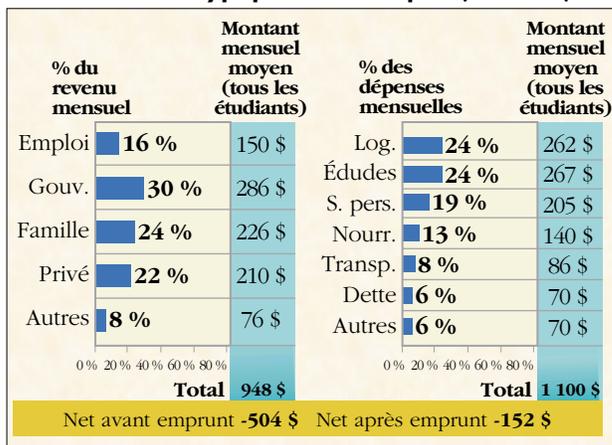
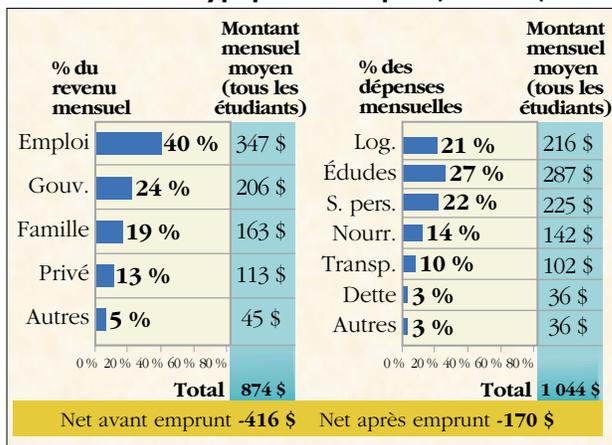


FIGURE 71.4 – Typiques sans emploi (n = 400)**FIGURE 71.5 – Typiques en emploi (n = 147)**

Toujours en matière de revenu, on notera que les « Matures en emploi » tirent leurs revenus presque exclusivement d'une seule source (l'emploi), une tendance qu'adoptent, également, quoique dans une moindre mesure, les sujets du segment « Avec parents, en emploi ». Par contre, les « Étudiants matures » et les « Typiques sans emploi » puisent leur revenu de toutes les sources ou presque, à peu près également pour chacune, et ce, pour des montants appréciables.

Le lecteur notera que les figures de la page précédente sont reproduits à la page suivante pour en faciliter la consultation.

Sur le plan des dépenses, c'est parmi les « Étudiants matures » que les frais de logement sont les plus élevés; ils y consacrent plus de 800 \$ par mois (il s'agit d'une moyenne pour tous les sujets de ce segment, même pour ceux qui n'ont pas de dépenses de logement). Pour ce groupe, tous les autres types de dépenses sont modestes en comparaison. Les deux segments les plus âgés déclarent les frais d'études les plus élevés par mois. Les dépenses personnelles sont semblables d'un groupe à l'autre, mais on notera que, chez les trois segments où on relève des dépassements de coûts et des remboursements substantiels de la dette, il semble que des économies soient réalisées au chapitre des dépenses personnelles. Les frais de nourriture sont considérables pour les deux segments les plus âgés (dont les sujets sont les plus susceptibles d'avoir un conjoint ou des personnes à charge). Les « Typiques sans emploi » déclarent les frais de transport les plus modestes, tandis que les sujets des catégories « Avec parents, en emploi » et « Étudiants matures » affectent à ce type de dépenses les sommes les plus élevées. En ce qui a trait aux sommes qui sont consacrées à la dette, les « Matures en emploi » versent, et de loin, les montants les plus importants chaque mois. On constate, parmi les trois segments composés des étudiants les plus jeunes, que les paiements à cet égard sont peu élevés. Les « Étudiants matures » affectent à leur dette une somme mensuelle modeste, et ce, même s'ils sont les plus endettés, tant auprès du gouvernement que du secteur privé.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LA TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS (RÉPÉTITION)

FIGURE 71.1 – Avec parents, en emploi (n = 296)

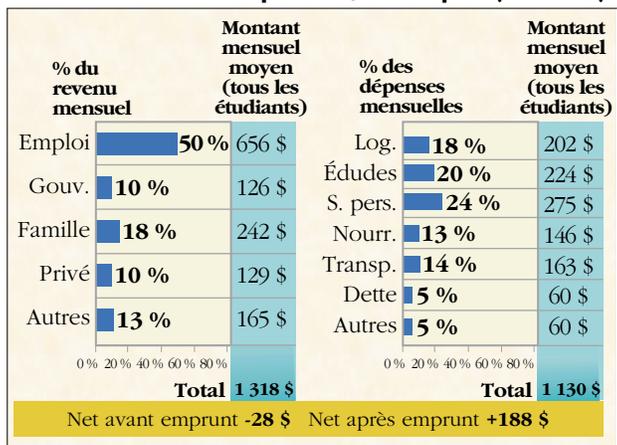


FIGURE 71.2 – Matures en emploi (n = 100)

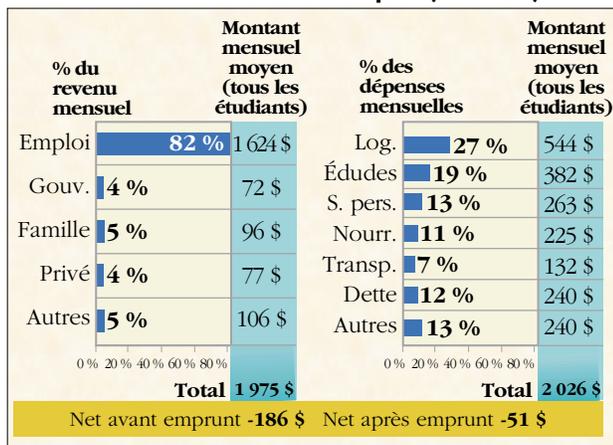


FIGURE 71.3 – Étudiants matures (n = 73)

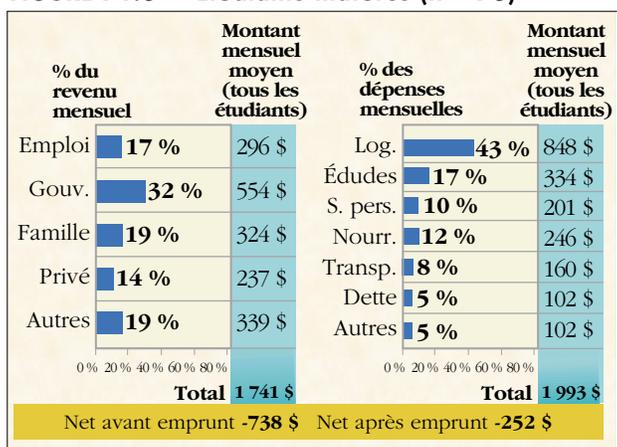


FIGURE 71.4 – Typiques sans emploi (n = 400)

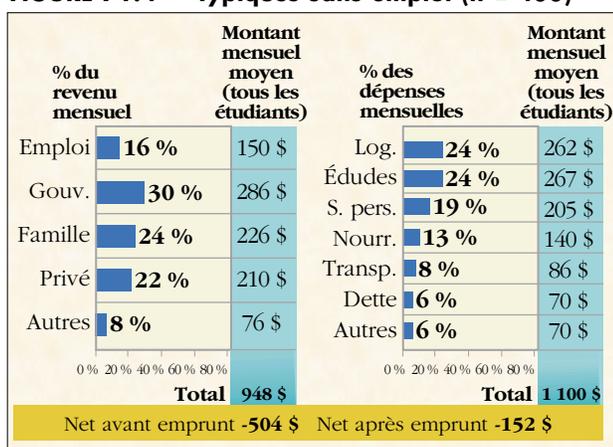
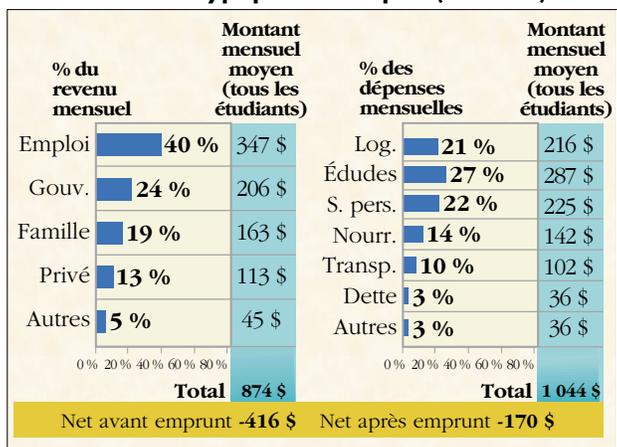


FIGURE 71.5 – Typiques en emploi (n = 147)



Soutien des parents

Les étudiants qui bénéficient du soutien financier de leurs parents tout en habitant chez ceux-ci ont un train de vie bien inférieur aux étudiants qui bénéficient également du soutien parental, mais qui n'habitent plus la maison familiale. De plus, le train de vie des étudiants qui bénéficient du soutien parental et qui habitent chez leur parent est inférieur à celui des étudiants qui n'en bénéficient pas, situation qui s'explique du fait que ceux qui bénéficient du soutien parental sont généralement plus jeunes, et ceux qui n'en bénéficient pas généralement plus âgés. Cependant, on n'observe pratiquement aucune différence quant à la situation budgétaire des étudiants qui sont soutenus et qui habitent avec leurs parents et celle des non-soutenus : les deux groupes accusent un léger déficit même s'ils sont à quelques dollars de l'équilibre budgétaire. Par contre, les étudiants qui bénéficient d'un soutien, mais qui ont dû quitter la maison familiale, éprouvent beaucoup plus de difficultés à joindre les deux bouts.

L'emploi constitue la source la plus importante de revenus parmi les étudiants qui ne bénéficient pas du soutien parental (comme nous l'avons vu dans le chapitre sur le soutien familial). Parmi ces étudiants, certains reçoivent l'appui financier que fournissent d'autres membres de la famille (cet appui se chiffre à 90 \$ par mois en moyenne). Les étudiants qui bénéficient d'un soutien parental recevront moins souvent l'aide du gouvernement s'ils habitent chez leurs parents; toutefois, s'ils ont dû quitter la maison familiale, le montant d'aide gouvernementale qu'ils reçoivent équivaut à celui des étudiants qui sont sans soutien parental. Les revenus qui peuvent être tirés de source gouvernementale, du secteur privé et d'autres sources sont plus importants chez les étudiants qui ne sont pas soutenus par leurs parents. Les étudiants qui bénéficient du soutien parental, mais qui ont dû quitter la maison familiale, se voient octroyés un montant plus élevé par d'autres membres de leur famille.

Sur le plan des dépenses, les étudiants qui bénéficient à la fois du soutien financier et du toit de leurs parents déclarent des frais inférieurs pour presque chaque type de dépenses, à l'exception des frais d'études et des frais personnels, auxquels les étudiants vivant chez leurs parents (avec soutien) et ceux ayant dû quitter la maison familiale ont affecté des montants à peu près

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LE SOUTIEN DES PARENTS

FIGURE 72.1 – Soutien des parents – habite avec parents (n = 524)

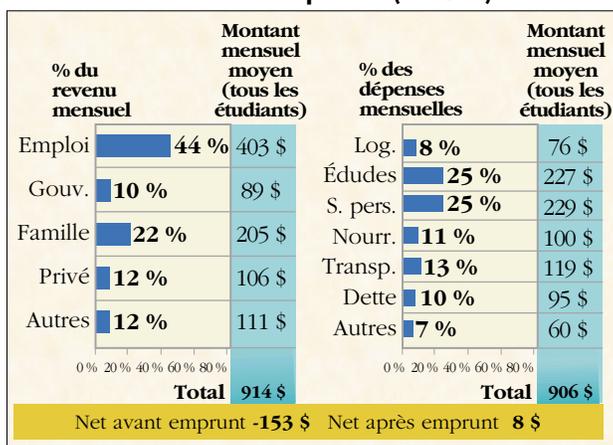


FIGURE 72.2 – Soutien des parents – habite ailleurs (n = 354)

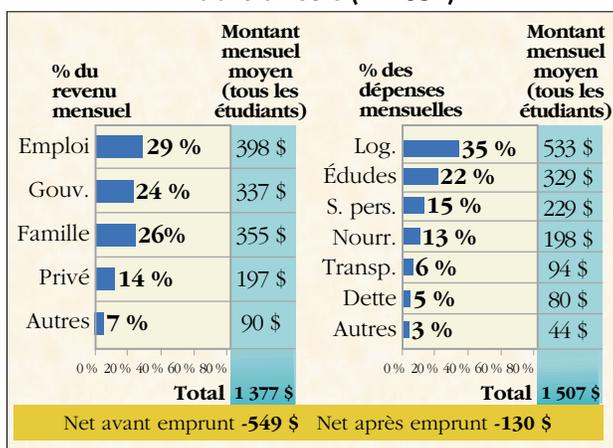
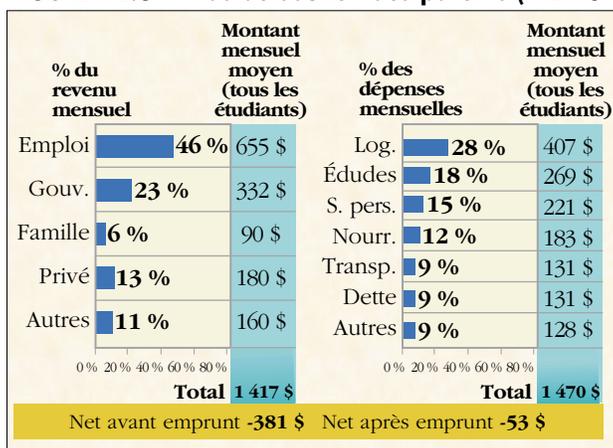


FIGURE 72.3 – Pas de soutien des parents (n = 401)



semblables. Les dépenses des étudiants qui bénéficient du soutien de leurs parents, mais qui habitent ailleurs que chez ceux-ci, sont semblables à celles des étudiants qui ne bénéficient pas d'un soutien parental. Dans l'ensemble, ces étudiants (avec soutien, ayant quitté la maison familiale) accusent un découvert plutôt important parce que leurs revenus d'emploi sont inférieurs de 200 \$ par mois aux revenus des étudiants sans soutien et ayant quitté la maison familiale, alors que ces deux groupes assument les mêmes dépenses. Si l'on compare les étudiants avec soutien ayant quitté la maison familiale aux étudiants avec soutien habitant chez leurs parents, les premiers reçoivent 150 \$ de plus par mois de leur famille, mais doivent payer 450 \$ de plus en frais de logement.

Aide gouvernementale

La situation financière des étudiants qui reçoivent une aide gouvernementale équivaut à celle des étudiants qui ne bénéficient pas de ce soutien et qui n'habitent pas chez leurs parents. Toutefois, ces deux groupes mènent un train de vie considérablement plus élevé que celui des étudiants qui ne reçoivent pas d'aide gouvernementale et qui habitent la maison familiale. Les étudiants qui bénéficient d'une aide gouvernementale présentent un bilan mensuel équilibré (après emprunt). Par contre, les étudiants qui ne reçoivent pas d'aide gouvernementale et qui habitent ailleurs que chez leurs parents enregistrent un déficit à chaque mois, et ce, même après emprunt tout comme les étudiants que le gouvernement n'aide pas et qui habitent chez leurs parents.

Sur le plan des revenus, comme on pouvait s'y attendre, les étudiants qui bénéficient d'une aide gouvernementale touchent des revenus d'emploi inférieurs à ceux des autres étudiants. Ceux qui ne sont pas soutenus par le gouvernement et qui vivent ailleurs que chez leurs parents déclarent des revenus d'emploi notablement supérieurs. Le soutien qu'apporte la famille est beaucoup plus important chez les étudiants qui ne reçoivent pas d'aide gouvernementale et qui vivent ailleurs que chez leurs parents. Les revenus de sources privées sont plus élevés parmi ceux qui ne sont pas financièrement appuyés par le gouvernement et qui habitent avec leurs parents. Toutefois, ces revenus

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON L'AIDE GOUVERNEMENTALE REÇUE

FIGURE 73.1 – Aide gouvernementale (n = 483)

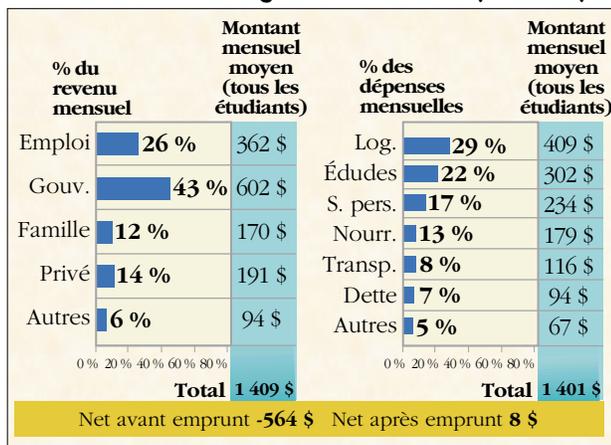


FIGURE 73.2 – Pas d'aide gouvernementale – habite avec parents (n = 533)

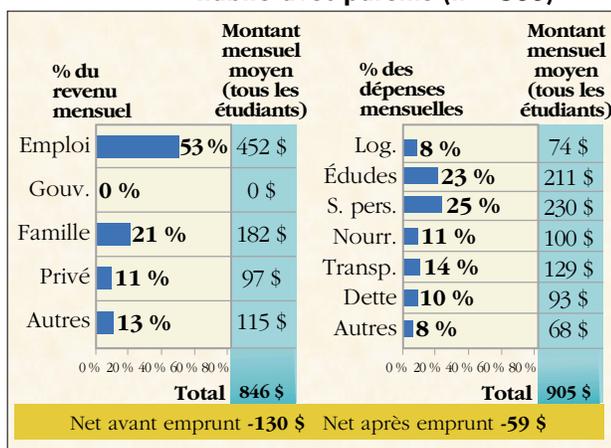


FIGURE 73.3 – Pas d'aide gouvernementale – habite ailleurs (n = 315)

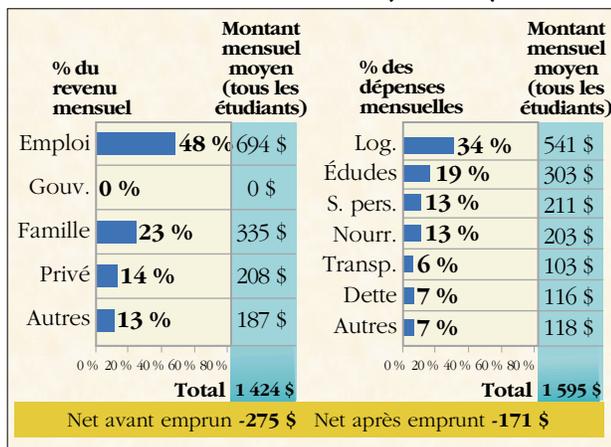


FIGURE 74.3 – Manitoba-Saskatchewan (n = 153)

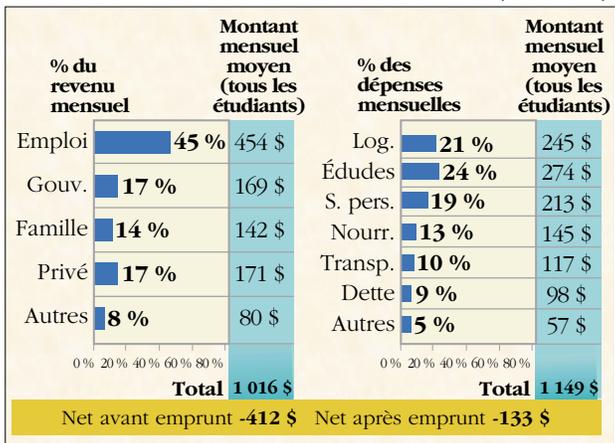


FIGURE 74.4 – Ontario (n = 356)

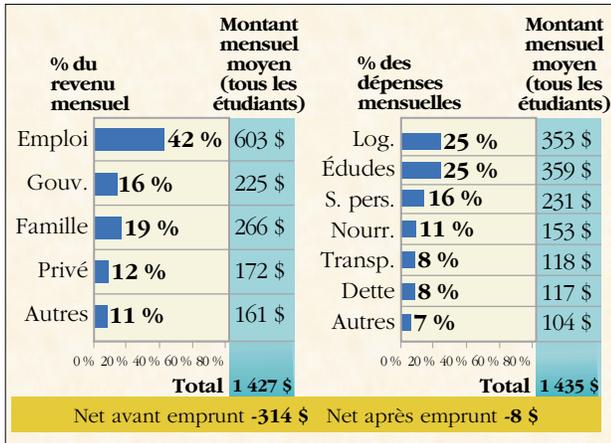


FIGURE 74.5 – Québec (n = 284)

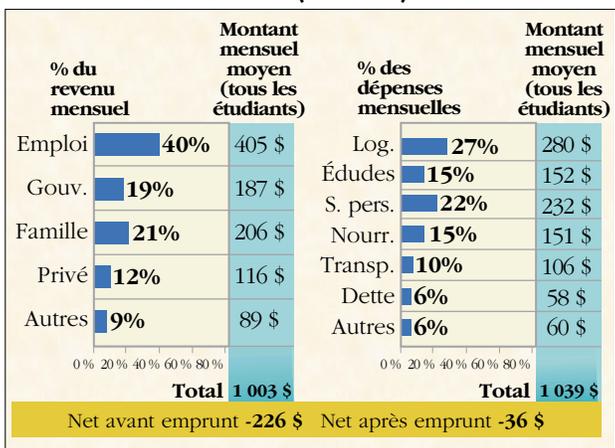
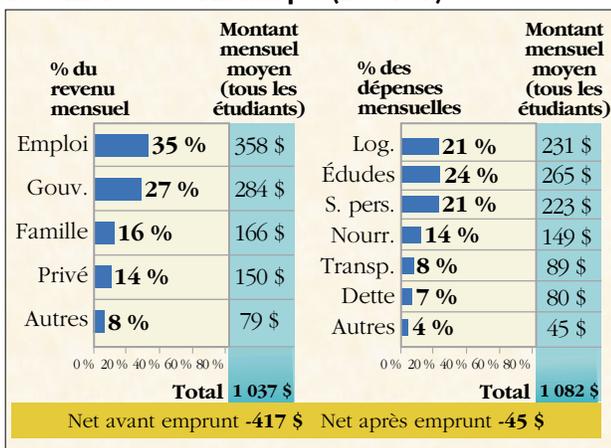


FIGURE 74.6 – Atlantique (n = 139)



Sexe

Les différences quant à la situation financière sont moins marquées entre les hommes et les femmes qu'en fonction des autres caractéristiques des étudiants. Toutefois, on constate que les étudiantes enregistrent des déficits, même après emprunt, tandis que les hommes dégagent un excédent.

Sur le plan des revenus, les hommes touchent des revenus d'emploi supérieurs (comme nous l'avons vu dans le chapitre sur l'emploi), tandis que les femmes reçoivent du gouvernement des contributions plus élevées.

Sur le plan des dépenses, les frais de logement qu'assument les femmes sont plus élevés, tandis que les sommes qui sont affectées aux autres types de dépenses sont relativement semblables.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LE SEXE

FIGURE 75.1 – Hommes (n = 490)

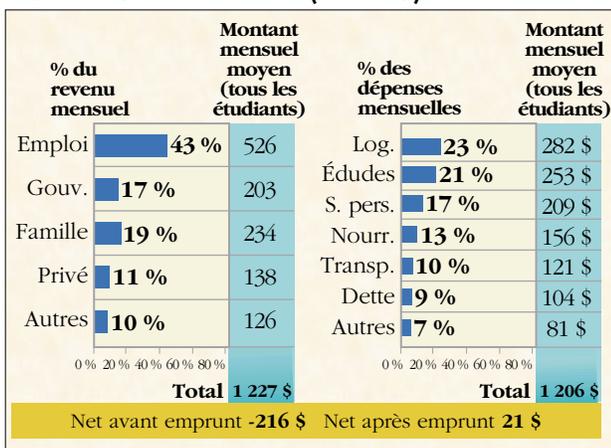
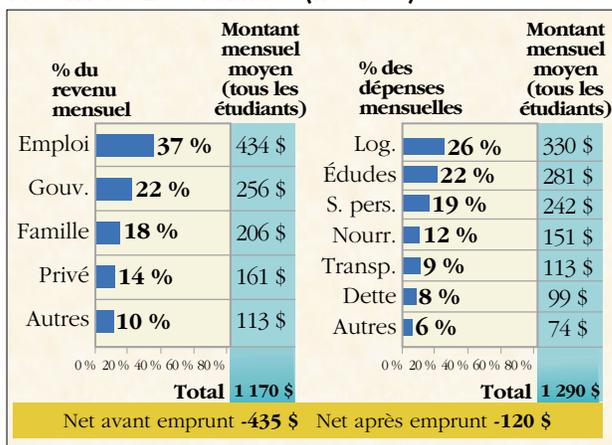


FIGURE 75.2 – Femmes (n = 766)

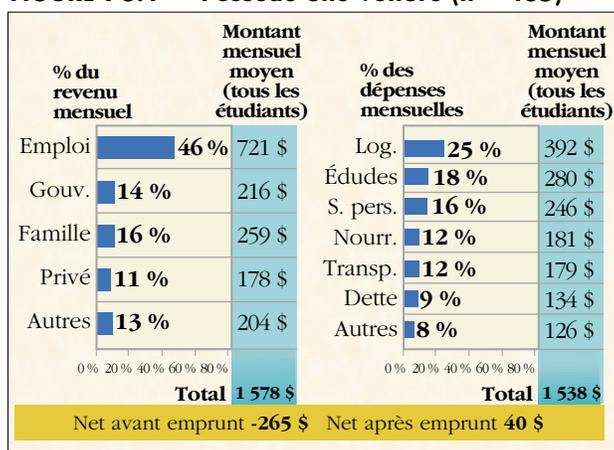
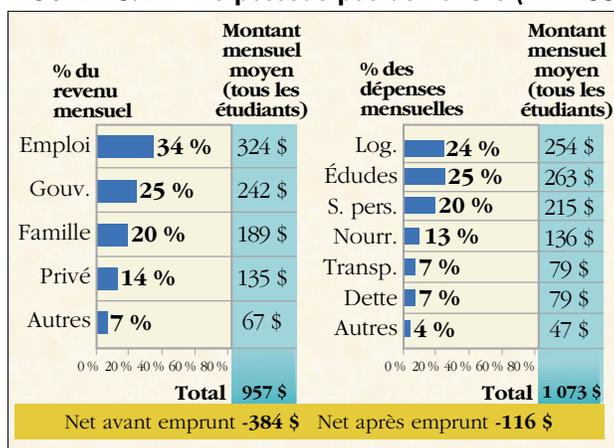
Possession d'une voiture

La situation des étudiants qui possèdent une voiture est passablement différente de celle des étudiants qui n'en ont pas. Premièrement, les propriétaires d'un véhicule ont un train de vie beaucoup élevé (dépenses et revenus inclus) que ceux qui vont à pied. Deuxièmement, les propriétaires de voiture semblent pouvoir se permettre un tel achat, puisque leur bilan après emprunt est positif, contrairement aux autres étudiants. Par ailleurs, les étudiants qui n'ont pas de voiture empruntent légèrement plus par mois.

Sur le plan des revenus, l'emploi fournit une part notablement plus importante du revenu mensuel chez les propriétaires d'automobile. C'est également le cas (mais dans une moindre mesure) pour les contributions familiale et de sources privées. Dans le cas des étudiants qui vont à pied, seule l'aide gouvernementale est plus élevée.

Sur le plan des dépenses, les propriétaires de voiture affectent au logement des sommes considérablement plus élevées que les étudiants qui vont à pied. Ils déboursent également davantage pour leurs études, leurs dépenses personnelles et l'alimentation, mais, pour ces types de dépenses, l'écart entre les deux groupes est plus mince. Enfin, les propriétaires de voiture consacrent davantage d'argent par mois au transport et au remboursement de leurs dettes.

DÉPENSES ET REVENUS MENSUELS SELON LA POSSESSION D'UNE AUTOMOBILE

FIGURE 76.1 – Possède une voiture (n = 485)**FIGURE 76.2 – Ne possède pas de voiture (n = 766)**

7.4 PORTRAIT FINANCIER GÉNÉRAL

Pour amorcer notre portrait général, nous présenterons d'abord les tableaux 18.1 et 18.2, lesquels illustrent les revenus annuels émanant de chacune des principales catégories : l'emploi, l'aide gouvernementale, les contributions du secteur privé et le soutien familial. On notera que les moyennes que nous avons précédemment calculées dans les autres sections de ce chapitre tenaient compte de l'ensemble des étudiants (ou de tous les étudiants de la catégorie qu'on considérait), alors que les moyennes qui suivent rendent compte des seuls étudiants qui reçoivent le revenu de la source en question (comme dans les chapitres précédents). En d'autres termes, les chiffres dont nous traitons dans cette section constituent des appréciations fiables des montants que les étudiants reçoivent réellement pendant l'année scolaire. Il est à noter que les revenus qui proviennent du gouvernement comprennent les prêts et les bourses, tout comme les revenus de sources privées incluent les prêts et les autres subventions. Les contributions familiales englobent

également les prêts et les dons que consentent les parents et les autres membres de la famille.

On constate que les contributions gouvernementales fournissent le revenu annuel le plus élevé (par étudiant qui bénéficie de ce type de revenu); suivent, à cet égard, et par ordre d'importance, les revenus d'emploi, les contributions de sources privées et le soutien de la famille. Par rapport à la variable « âge », on constatera sans surprise que les montants moyens de revenus, toutes catégories confondues, augmentent graduellement selon l'âge des étudiants, exception faite des contributions familiales (qui, si l'on ne tenait compte que du soutien parental, atteindraient un sommet lorsque l'étudiant a 22–23 ans pour décliner ensuite parmi les cohortes plus âgées).

En ce qui concerne la fréquentation scolaire, les revenus d'emploi sont beaucoup plus élevés parmi les étudiants à temps partiel,

Les revenus d'emploi sont beaucoup plus élevés parmi les étudiants à temps partiel.

TABLEAU 18.1 – TOTAL DES REVENUS PROVENANT DE L'EMPLOI, DU GOUVERNEMENT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA FAMILLE D'APRÈS LES DÉCLARATIONS DES RÉPONDANTS LORS DE L'ENQUÊTE INITIALE ET PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE, SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	REVENU MOYEN D'EMPLOI (EN EMPLOI SEULEMENT) (\$)	REVENU MOYEN DE SOURCE GOUVERNEMENTALE (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$)	REVENU MOYEN DE SOURCE PRIVÉE (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$)	REVENU MOYEN DE SOURCE FAMILIALE (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	5 800	6 900	4 700	3 100
Âge				
18–19	3 400	3 800	2 800	2 400
20–21	4 500	5 300	3 000	2 500
22–23	5 500	5 900	3 800	3 800
24–25	6 500	7 000	5 700	2 300
26 et plus	8 500	9 600	6 600	4 200
Fréquentation scolaire				
Temps partiel	11 300	2 800	3 300	2 700
Temps plein	5 100	7 000	4 800	3 200
Type d'établissement d'enseignement				
Collège	4 900	6 900	3 000	3 000
Université	6 200	6 900	5 300	3 300
En emploi pendant l'année scolaire				
Oui	6 500	5 800	4 000	3 000
Non	3 000	8 700	6 700	3 500

alors que les montants de toutes les autres sources de revenus sont plus élevés parmi les étudiants à temps plein (bien que l'écart soit faible pour ce qui est du montant des contributions familiales).

Le type d'établissement d'enseignement que les étudiants fréquentent (collège ou université) a une influence sur les revenus d'emploi et de sources privées (les étudiants d'université déclarent les montants les plus élevés pour ces deux sources). Par contre, les montants s'équivalent pour les deux catégories quant au soutien qu'apportent le gouvernement et la famille.

Le portrait qui se dégage de l'analyse des données concernant les étudiants qui travaillaient au début de l'année scolaire suggère qu'environ la moitié des revenus annuels d'emploi sont gagnés pendant l'été, alors que l'autre moitié résulte d'un emploi qui est occupé pendant l'année scolaire. L'écart quant aux revenus de source gouvernementale et de sources privées est passablement important entre les étudiants qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, les inactifs bénéficiant du soutien le plus important. Toujours pour ces deux catégories d'étudiants, en ce qui concerne les sommes que consent la famille, l'écart n'est pas aussi prononcé.

Sur le plan des modalités de vie, seuls les étudiants vivant avec leur conjoint touchent des revenus sensiblement différents (c'est-à-dire plus élevés) que les autres catégories. Comme les étudiants de cette catégorie sont un peu plus âgés que les autres, ce constat n'est pas vraiment surprenant. Ce sont les étudiants qui habitent avec leurs parents qui bénéficient le moins du soutien gouvernemental, tandis que ceux qui vivent seuls et ceux qui habitent avec des colocataires profitent, à cet égard, des montants les plus élevés.

Sur le plan régional, les revenus d'emploi sont sensiblement plus élevés en Ontario et, dans une moindre mesure, en Alberta, mais ils sont semblables partout ailleurs au pays. Si l'aide gouvernementale est importante en Ontario et en Alberta, c'est en Colombie-Britannique qu'elle est la plus élevée et au

Québec qu'elle est la plus faible (c'est au Québec qu'on trouve les frais d'études les plus bas). L'Ontario et l'Alberta enregistrent les revenus de sources privées les plus importants, tandis que les moins élevés se trouvent dans les régions de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique. C'est également en Ontario et en Alberta que le soutien des parents est le plus élevé et dans les régions du Manitoba-Saskatchewan et de l'Atlantique qu'il est le plus modeste.

On ne se surprendra pas d'observer que les revenus d'emploi et l'aide gouvernementale sont sensiblement plus bas parmi les étudiants qui bénéficient du soutien de leurs parents. Par contre, on s'étonnera à cet égard de voir que ces étudiants ressentent tout de même la nécessité de recourir à des sources de revenu privées (et ce, pour des montants aussi considérables que ceux des autres catégories d'étudiants). On pourrait toutefois concevoir qu'il s'agit d'une situation raisonnable compte tenu du fait que l'écart entre les étudiants qui reçoivent un soutien parental et ceux qui sont soutenus par d'autres membres de leur famille n'est que de 900 \$.

Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants qui bénéficient d'une aide gouvernementale touchent des revenus d'emploi sensiblement plus faibles. Encore une fois, la contribution du secteur privé est étonnamment semblable entre les deux groupes (ceux qui bénéficient du soutien public et ceux qui n'en bénéficient pas). En fait, les étudiants qui bénéficient d'un soutien gouvernemental obtiennent également des sommes plus importantes du secteur privé que ceux qui ne reçoivent pas d'aide gouvernementale. En outre, on ne se surprendra pas de l'écart qui sépare ces deux catégories d'étudiants quant aux contributions de la famille.

Pour ce qui est de la typologie des étudiants, les « Matures en emploi » déclarent les revenus d'emploi les plus élevés, tandis que les « Typiques sans emploi » touchent les plus faibles. Par contre, les « Matures en emploi » tirent les revenus les plus bas des trois autres sources considérées. Les « Étudiants matures »

TABEAU 18.2 – TOTAL DES REVENUS PROVENANT DE L'EMPLOI, DU GOUVERNEMENT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA FAMILLE D'APRÈS LES DÉCLARATIONS DES RÉPONDANTS LORS DE L'ENQUÊTE INITIALE ET PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE, SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	REVENU MOYEN D'EMPLOI (EN EMPLOI SEULEMENT) (\$)	REVENU MOYEN DE SOURCE GOUVERNEMENTALE (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$)	REVENU MOYEN DE SOURCE PRIVÉE (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$)	REVENU MOYEN DE SOURCE FAMILIALE (BÉNÉFICIAIRES SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	5 800	6 900	4 700	3 100
Modalités de vie				
Avec parents	5 300	4 300	3 400	2 400
Avec conjoint	10 100	7 800	5 700	5 200
Seuls	5 400	9 800	6 400	3 900
Avec colocataires	4 800	7 800	5 500	3 700
Région				
Colombie-Britannique	4 700	8 300	3 500	2 400
Alberta	5 700	7 600	5 100	3 000
Manitoba-Saskatchewan	5 200	6 500	4 600	2 300
Ontario	6 800	7 400	5 100	4 100
Québec	5 300	5 400	4 800	2 800
Atlantique	4 900	7 200	3 700	2 300
Soutien parental pendant l'année scolaire				
Oui	4 900	6 200	4 500	3 300
Non	7 900	8 100	5 000	2 400
Aide gouvernementale				
Oui	4 400	6 900	5 000	2 300
Non	6 600	—	4 400	3 600
Typologie				
Avec parents, en emploi	6 800	4 700	3 700	3 300
Matures en emploi	13 000	3 800	2 500	1 400
Étudiants matures	5 000	10 200	4 700	5 500
Typiques sans emploi	3 500	7 100	6 000	3 100
Typiques en emploi	4 300	6 800	4 600	2 300

profitent à la fois de l'aide gouvernementale et du soutien familial les plus importants. Les sommes qu'ils reçoivent du secteur privé sont également considérables, mais ne sont pas les plus élevées. La principale source de revenus des « Typiques sans emploi » est le secteur privé, suivie en cela par le gouvernement et la famille. Les « Typiques en emploi » se classent à l'avant-dernier rang pour ce qui est

des revenus d'emploi, et dans la bonne moyenne pour les trois autres sources de revenus. Les étudiants du groupe « Avec parents, en emploi », qui se classent deuxièmes pour les revenus d'emploi, reçoivent tout de même des trois autres sources des revenus qui se situent dans la moyenne (et ce, même si 70 % des étudiants de ce segment habitent avec leurs parents).

Les tableaux 19.1 et 19.2 présentent le revenu annuel total, toutes sources confondues, de même que la proportion remboursable de ce revenu (c'est-à-dire celle qui provient de prêts de toutes sortes). Sont donc comprises toutes les sommes disponibles au début de l'année scolaire, de même que le revenu mensuel que touchaient les étudiants pendant l'année scolaire, mais non pas les revenus des années précédentes. En ce qui concerne les prêts, les emprunts de sources gouvernementale et privée, et les prêts qu'a consentis la famille sont inclus dans le calcul de ce revenu annuel total. Comme on l'a vu précédemment dans ce chapitre (d'après la répartition des diverses sources de revenu annuel), 21 % du revenu des étudiants est remboursable. Comme on pouvait s'y attendre, cette

proportion augmente avec l'âge, s'établissant à 12 % parmi les plus jeunes et à 26 % parmi les plus âgés. Il n'y a pratiquement pas d'écart selon le type d'établissements que fréquentent les étudiants, mais on constate une différence selon que les sujets étudient à temps partiel ou à temps plein, les étudiants à temps plein devant rembourser une plus grande part de leur revenu (principalement parce qu'ils travaillent moins). Cette tendance s'observe également chez les étudiants qui ne travaillent pas. En ce qui concerne les modalités de vie, ce sont les étudiants qui habitent avec leurs parents qui devront rembourser la plus faible proportion de leur revenu, tandis que ceux qui habitent seuls devront rembourser des sommes considérables.

TABLEAU 19.1 – REVENU ANNUEL TOTAL ET POURCENTAGE REMBOURSABLE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	REVENU ANNUEL TOTAL (\$) (TOUS LES ÉTUDIANTS)	PROPORTION REMBOURSABLE (%) (TOUS LES ÉTUDIANTS)
Tous les étudiants	12 200	21
Âge		
18-19	7 900	12
20-21	9 100	13
22-23	11 800	24
24-25	13 200	24
26 et plus	17 100	26
Fréquentation scolaire		
Temps partiel	14 000	11
Temps plein	11 900	22
Type d'établissement d'enseignement		
Collège	10 100	22
Université	13 200	21
En emploi pendant l'année scolaire		
Oui	12 300	18
Non	11 700	30
Modalités de vie		
Avec parents	9 400	15
Avec conjoint	18 800	23
Seuls	15 600	32
Avec colocataires	13 300	29

Sur le plan régional, ce sont les résidents des provinces atlantiques qui devront rembourser la plus forte proportion de leur revenu annuel (soit 30 % en moyenne). Les étudiants du Québec sont dans la meilleure situation à cet égard, puisqu'ils n'auront à rembourser que 17 % du leur. On n'observe qu'une légère différence selon que les étudiants reçoivent un soutien de leurs parents (puisque ceux qui ne bénéficient pas d'une telle aide travaillent davantage et que ceux qui

en bénéficient doivent, dans certains cas, en rembourser une partie). On constate un important écart selon que les étudiants recourent ou non à une aide gouvernementale — ceux qui le font devront rembourser une plus forte proportion de leur revenu (pour un écart de 36 points de pourcentage). Compte tenu des autres caractéristiques des « Étudiants matures », on constatera sans s'étonner que ce sont les étudiants de ce segment qui devront rembourser la plus grande part de leur revenu.

TABLEAU 19.2 – REVENU ANNUEL TOTAL ET POURCENTAGE REMBOURSABLE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	REVENU ANNUEL TOTAL (\$) (TOUS LES ÉTUDIANTS)	PROPORTION REMBOURSABLE (%) (TOUS LES ÉTUDIANTS)
Tous les étudiants	12 200	22
Régions		
Colombie-Britannique	11 500	24
Alberta	14 100	23
Manitoba-Saskatchewan	11 300	25
Ontario	13 600	21
Québec	10 600	17
Atlantique	11 100	30
Soutien parental pendant l'année scolaire		
Oui	11 400	20
Non	13 900	23
Aide gouvernementale		
Oui	14 200	43
Non	10 800	7
Typologie		
Avec parents, en emploi	11 800	16
Matures en emploi	15 600	12
Étudiants matures	15 900	36
Typiques sans emploi	11 400	26
Typiques en emploi	10 200	21

Les prochains tableaux présentent la proportion d'étudiants qui déclarent devoir des sommes au gouvernement ou au secteur privé, de même que le montant total de celles-ci, pour chacune de ces deux sources. Le montant total de la dette (par étudiant, en moyenne) tient compte non seulement de l'argent que les étudiants ont reçu pendant l'année scolaire de référence, mais également des montants qu'ils avaient déjà empruntés au cours des années précédentes. On notera que le total des montants dus au gouvernement ou à des sources privées ne tient pas compte des remboursements qui auront pu se produire pendant l'année scolaire. En effet, on a demandé aux étudiants de déclarer de façon générique les montants qu'ils consacraient au remboursement de la dette, et non pas d'indiquer quelles dettes particulières ils remboursaient. Par ailleurs, on remarquera que la dernière colonne de ces tableaux présente le pourcentage d'étudiants qui sont en dette avec plus d'une source, c'est-à-dire non seulement avec le gouvernement et le secteur privé, mais également avec la famille et d'autres sources. Le montant moyen de la

dette, dans cette colonne, tient compte des emprunts contractés au cours des années précédentes et pendant l'année scolaire de référence, et ce, pour toutes les sources de crédit. Ce montant tient également compte des montants que les étudiants ont indiqué avoir affectés au remboursement de la dette pendant l'année scolaire⁶.

En tout, 44 % des étudiants ont indiqué avoir emprunté au gouvernement sous une forme ou une autre, la dette totale à cet égard étant de 12 900 \$ en moyenne. La proportion d'étudiants ayant eu recours à des sources privées est plus faible, s'établissant à 30 %; la dette actuelle de ces étudiants auprès de cette source est également inférieure, étant de 8 400 \$. Trois étudiants sur quatre ont contracté une dette sous une forme ou une autre. Une fois que l'on soustrait les paiements consacrés à la dette pendant l'année de référence, le montant moyen de la dette par étudiant s'établit à 12 300 \$ (à cet égard, on consultera la note 7).

Bien entendu, il est moins probable que les étudiants les plus jeunes aient eu l'occasion ou le besoin de s'endetter. Tant la

TABLEAU 20.1 – PRÊTS DU GOUVERNEMENT, PRÊTS DE SOURCES PRIVÉES ET DETTE TOTALE CONTRACTÉE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE ET LES ANNÉES PRÉCÉDENTES SELON L'ÂGE

	PRÊTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ		DETTE TOTALE (MOINS LES PAIEMENTS) ⁷	
	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	44	12 900	30	8 400	74	12 300
Âge						
18-19	21	4 800	12	4 700	42	4 600
20-21	26	7 400	24	4 000	59	4 600
22-23	46	11 100	28	7 200	78	11 500
24-25	57	12 800	35	7 500	88	12 200
26 et plus	60	18 700	43	13 300	89	20 500

6. Ces calculs n'incluent pas les 182 étudiants qui ont indiqué avoir remboursé pendant l'année scolaire davantage que la dette qu'ils avaient indiqué assumer à ce jour.

7. Comprend les dettes de sources gouvernementale et privée, de même que les emprunts contractés auprès de la famille et d'autres sources, *moins* les remboursements que les étudiants ont effectués pendant l'année, selon leurs déclarations. Dans certains cas, les montants de la dernière colonne ont l'air notablement inférieurs aux prêts de sources gouvernementale et privée parce que, pour ces deux sources d'endettement, les moyennes ont été calculées pour les seuls emprunteurs endettés auprès de la source concernée. Dans le cas de la dette totale, la moyenne porte sur tous les emprunteurs (toutes sources confondues). Comme certaines sources d'endettement, notamment la famille, peuvent être associées à des montants relativement faibles, le montant moyen de la dette par emprunteur suit une tendance à la baisse.

fréquence des emprunts que le montant qui a été emprunté au gouvernement augmentent considérablement lorsque les étudiants dépassent le cap des 21 ans, une autre hausse marquée se produisant après celui des 25 ans. Les mêmes tendances se répètent à 22 ans et à 26 ans et plus pour ce qui est des montants que les étudiants reçoivent de sources privées. Si l'on dresse le portrait général de la dette, l'étudiant susceptible de s'endetter l'aura probablement fait à 22 ans (78 % des étudiants ayant déjà contracté une dette à cet âge). À partir de 22 ans jusqu'à la cohorte des 26 ans et plus, on n'observe qu'une augmentation de 11 points de pourcentage quant à la proportion d'emprunteurs (de 78 à 89 %). Quant aux montants de la dette, les mêmes hausses s'observent à 22 ans et à 26 ans et plus.

La fréquentation à temps partiel ou à temps plein est un bon indicateur des écarts relatifs à l'endettement. Comme on pouvait s'y attendre, le recours aux prêts du gouvernement est beaucoup plus élevé parmi les étudiants à temps plein (bien qu'il ne soit pas entièrement absent chez les étudiants à temps partiel, qui peuvent avoir poursuivi des études à temps plein plus tôt dans leur cheminement postsecondaire). Toutefois, les montants de leur dette envers le gouvernement ne sont que légèrement différents.

Il semble donc qu'un faible nombre d'étudiants (actuellement) à temps partiel aient contracté une dette relativement élevée auprès du gouvernement. La tendance inverse s'observe en ce qui concerne les prêts de sources privées. Il est beaucoup plus fréquent que les étudiants à temps partiel s'adressent au secteur privé pour emprunter (peut-être parce qu'ils ne sont pas admissibles à un prêt du gouvernement). Encore une fois, l'écart quant au montant de la dette de sources privées n'est pas très important entre les deux groupes. En ce qui concerne la dette totale, la proportion d'emprunteurs, toutes sources confondues, est élevée dans les deux catégories, mais les étudiants à temps plein se sont endettés davantage, à raison d'un tiers de plus. Cette situation peut être attribuable, au moins en partie, au fait qu'ils sont moins en mesure de rembourser leurs emprunts pendant l'année scolaire que les étudiants à temps partiel.

En ce qui concerne le type d'établissements que les étudiants fréquentent, la proportion des emprunteurs, toutes sources confondues, est semblable, mais les étudiants d'université ont accumulé des dettes de sources gouvernementale et privée et une dette totale plus importantes, dans une proportion d'un tiers.

TABEAU 20.2 – PRÊTS DU GOUVERNEMENT, PRÊTS DE SOURCES PRIVÉES ET DETTE TOTALE CONTRACTÉE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE ET LES ANNÉES PRÉCÉDENTES SELON CERTAINS GROUPES CLÉS D'ÉTUDIANTS

	PRÊTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ		DETTE TOTALE (MOINS LES PAIEMENTS) ⁷	
	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	44	12 900	30	8 400	74	12 300
Fréquentation scolaire						
Temps partiel	28	11 000	43	9 600	85	9 600
Temps plein	46	13 000	28	8 200	73	12 600
Type d'établissements d'enseignement						
Collège	42	10 200	28	6 600	71	10 000
Université	46	13 900	30	9 300	75	13 400
Situation d'emploi						
Travaille	41	12 400	31	8 000	74	11 200
Ne travaille pas	51	13 800	26	9 500	73	14 800

La proportion des emprunteurs et les montants d'endettement sont remarquablement semblables entre les étudiants qui occupent un emploi pendant l'année scolaire et ceux qui ne travaillent pas. Seul le montant total d'endettement est plus élevé pour ceux qui n'ont pas d'emploi pendant l'année.

En ce qui concerne les modalités de vie, les catégories d'étudiants qui n'habitent plus chez leurs parents ont demandé un prêt du gouvernement dans des proportions très semblables. Toutefois, le montant total de la dette qui provient de cette source est plus élevé parmi les étudiants qui habitent seuls. Les étudiants qui partagent leur vie avec un conjoint recourent davantage à des prêts du secteur privé, qu'on considère la proportion d'emprunteurs ou le montant total de la dette. L'endettement total est inférieur parmi les étudiants qui habitent chez leurs parents (non seulement parce qu'ils empruntent moins, mais également parce qu'ils remboursent leur dette à raison de montants plutôt importants pendant l'année scolaire). Le montant total de la dette est plus considérable parmi les étudiants qui habitent seuls (plus de 20 000 \$); toutefois, les étudiants qui vivent avec leur conjoint ne sont pas loin derrière. On notera que, pour les trois groupes composés d'étudiants qui ont quitté la maison familiale, les proportions d'emprunteurs sont équivalentes.

Sur le plan régional, c'est dans la région de l'Atlantique que l'on trouve la plus forte proportion d'étudiants ayant emprunté au gouvernement, et dans la région Manitoba-Saskatchewan que s'observe la plus faible. (Dans le reste du pays, les proportions sont très semblables.) C'est en Ontario et dans le Canada atlantique que les montants relatifs à ce type de dette sont les plus élevés et au Québec qu'ils sont les plus bas. Dans cette dernière province, les étudiants recourent moins fréquemment à des prêts de sources privées, bien que la somme de leurs dettes de

sources privées ne soit pas la moins importante (celle-ci se trouve dans la région de l'Atlantique). C'est en Ontario et en Alberta que l'on trouve les plus grosses dettes de sources privées (les montants dépassant, pour ces deux provinces, la moyenne des prêts que le gouvernement a consenti aux étudiants du Québec). Les emprunteurs de toutes les régions doivent plus de 10 000 \$ en moyenne, toutes sources confondues.

Les étudiants qui ne bénéficient pas du soutien financier de leurs parents ont plus souvent recours à un prêt du gouvernement, quoique la dette moyenne de ces étudiants ne soit pas très différente de celle des étudiants qui ne disposent pas d'une contribution parentale. Si la proportion d'étudiants qui contractent une dette de sources privées est également semblable entre les deux catégories (avec ou sans soutien), les montants empruntés sont très différents (les étudiants sans soutien doivent plus d'argent au secteur privé). Globalement, les étudiants qui ne bénéficient pas d'un soutien financier de leurs parents sont beaucoup plus endettés (pour une différence de 70 %) que les étudiants qui profitent d'un tel soutien.

On notera que, même chez les étudiants qui n'ont pas emprunté au gouvernement pendant l'année de notre enquête, une proportion de 17 % assument une dette de source gouvernementale, laquelle découle de prêts antérieurement contractés, et que le montant moyen de cette dette est relativement élevé, soit plus de 10 000 \$. Tant la proportion d'emprunteurs que le montant de la dette de sources privées sont semblables selon qu'on considère les étudiants recevant un soutien du gouvernement et ceux qui n'en bénéficient pas. En ce qui concerne l'endettement total, les étudiants qui ont emprunté au gouvernement doivent davantage d'argent (dans une proportion de 50 %) que ceux qui n'ont pas reçu de prêt de cette source pendant l'année.

TABEAU 20.3 – PRÊTS DU GOUVERNEMENT, PRÊTS DE SOURCES PRIVÉES ET DETTE TOTALE CONTRACTÉE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE ET LES ANNÉES PRÉCÉDENTES SELON CERTAINS GROUPES CLÉS D'ÉTUDIANTS

	PRÊTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ		DETTE TOTALE (MOINS LES PAIEMENTS) ⁷	
	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	44	12 900	30	8 400	74	12 300
Modalités de vie						
Avec parents	29	8 200	25	5 700	63	6 800
Avec conjoint	56	14 200	45	15 000	87	18 300
Seuls	60	18 600	38	9 500	86	20 900
Avec colocataires	62	14 200	29	7 800	87	13 400
Régions						
Colombie-Britannique	42	13 700	34	6 400	72	10 400
Alberta	44	13 800	30	9 700	78	11 900
Manitoba-Saskatchewan	37	12 500	41	7 200	76	12 900
Ontario	44	15 200	30	9 900	76	14 400
Québec	44	9 100	25	8 000	70	10 300
Atlantique	52	15 000	34	6 000	83	12 600
Soutien parental						
Oui	39	12 300	27	7 200	70	9 900
Non	55	13 800	37	10 200	83	16 800
Aide gouvernementale pendant l'année en cours						
Oui	87	13 500	32	8 200	100	15 100
Non	17	10 800	28	8 600	58	9 000
Aide gouvernementale pour l'année en cours et les années précédentes						
Oui	44	12 900	35	9 100	100	16 700
Non	0	0	26	7 700	47	6 700

TABLEAU 20.4 – PRÊTS DU GOUVERNEMENT, PRÊTS DE SOURCES PRIVÉES ET DETTE TOTALE CONTRACTÉE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE ET LES ANNÉES PRÉCÉDENTES SELON CERTAINS GROUPES CLÉS D'ÉTUDIANTS

	PRÊTS DU GOUVERNEMENT		PRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ		DETTE TOTALE (MOINS LES PAIEMENTS) ⁷	
	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	44	12 900	30	8 400	74	12 300
Typologie						
Avec parents en emploi	35	10 800	33	6 000	71	9 100
Matures en emploi	46	9 500	43	6 900	93	11 100
Étudiants matures	66	18 900	44	14 300	89	22 300
Typiques sans emploi	47	12 700	25	8 600	72	12 000
Typiques en emploi	42	13 300	20	9 200	66	12 200

Des tendances semblables s'observent parmi les étudiants qui ont déjà eu recours aux prêts étudiants du gouvernement (ce qui comprend les 17 % qui l'ont fait dans les années précédentes). Un étudiant sur trois qui bénéficie d'un prêt du gouvernement a également emprunté dans le secteur privé (pour un montant moyen de 9 100 \$), comparativement à un montant de dettes de sources privées et une proportion d'emprunteurs légèrement plus faibles parmi ceux qui n'ont pas reçu d'aide gouvernementale.

Lorsqu'on se sert de la typologie des étudiants, on constate que les sujets de la catégorie « Avec parents, en emploi » bénéficient de la meilleure situation générale, car, même si la dette qu'ils ont contractée auprès du gouvernement n'est pas la plus petite en importance, elle est tout de même peu élevée; par ailleurs, ils assument l'endettement global le plus modeste, toutes sources confondues. Les « Étudiants matures » se trouvent (et de loin) dans la situation la plus précaire du point de vue de l'endettement. Ils ont plus fréquemment contracté des dettes auprès du gouvernement et du secteur privé, et les montants à hauteur desquels ils sont endettés sont plus importants que les montants d'endettement de tout autre segment de notre typologie. En effet, la dette totale des étudiants

du segment « Avec parents, en emploi » dépasse les 20 000 \$, et il leur est difficile de la rembourser pendant l'année scolaire. Par contre, ces étudiants en sont généralement à leur dernière année d'études, de sorte qu'ils s'appêtent à entrer sur le marché du travail (ce qui leur donnera vraisemblablement les moyens de commencer à rembourser sérieusement leur dette). Les trois segments composés des étudiants les plus jeunes (qui n'en sont probablement pas au stade final de leurs études) s'endetteront probablement davantage avant d'avoir terminé leurs études. Les « Matures en emploi » jouissent de la meilleure situation financière, puisqu'ils sont plus âgés et terminent vraisemblablement leurs études (en outre, dans de nombreux cas, ils travaillent déjà à temps plein).

Dans les prochains tableaux, nous examinons l'endettement selon que la dette a été contractée antérieurement ou pendant l'année de notre enquête. Le montant de la dette moyenne contractée pendant l'année de l'enquête (et donc, vraisemblablement, pour toute année scolaire donnée), moins les remboursements que les étudiants ont versés pendant l'année scolaire, s'établit à 5 600 \$ en moyenne par étudiant emprunteur (toutes sources confondues)⁸. En considérant le facteur de l'âge, on observe que les étudiants

8. La moyenne de la dette contractée pendant les années antérieures est de 6 200 \$ pour l'ensemble des étudiants. La moyenne annuelle pour tous les étudiants est de 3 700 \$, et la dette totale pour tous les étudiants est de 10 000 \$.

les plus jeunes, qui se sont moins endettés antérieurement, empruntent également moins pour toute année donnée. La dette annuelle moyenne atteint 7 200 \$ parmi les étudiants les plus âgés.

En ce qui concerne le nombre d'années d'études, on constate sans surprise que les étudiants qui comptent plus d'années d'études se sont également davantage endettés. Cependant, on s'étonnera des écarts plutôt faibles qui séparent les divers montants de dettes qui correspondent au nombre d'années d'études propres à chaque catégorie d'âge. Il est également surprenant d'observer le montant moyen de la dette qu'assument les étudiants qui amorcent leur première année d'études postsecondaires. Près de la moitié

(42 %) accusent une dette de source quelconque, pour une moyenne de 8 900 \$.

Les étudiants à temps partiel commencent l'année scolaire en ayant contracté une dette presque identique à celle des étudiants à temps plein. Toutefois, ils semblent s'endetter beaucoup plus lentement, tout au moins pour une année donnée, puisque le montant moyen d'endettement qu'ils ont déclaré pour l'année en cours équivaut à moins de la moitié de celui des étudiants à temps plein.

Une plus forte proportion de collégiens ont emprunté dans le passé comparativement aux étudiants d'université, et la dette de ceux-là dépasse d'un tiers la dette de ceux-ci. Par contre, le rythme d'endettement par année est semblable pour les deux groupes.

TABEAU 21.1 – DETTE MOYENNE CONTRACTÉE (TOUTES SOURCES CONFONDUES) ANTÉRIEUREMENT, PENDANT L'ANNÉE EN COURS ET AU TOTAL SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	ANNÉES ANTÉRIEURES		ANNÉE EN COURS (MOINS REMBOURSEMENT)		TOTAL (MOINS REMBOURSEMENT) ⁹	
	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	55	11 400	62	5 600	74	12 300
Âge						
18–19	22	2 500	36	3 900	42	4 600
20–21	36	4 400	47	3 900	59	4 600
22–23	58	8 700	69	5 700	78	11 500
24–25	67	10 400	74	6 200	88	12 200
26 et plus	78	19 700	76	7 200	89	20 500
Fréquentation scolaire						
Temps partiel	35	11 400	61	2 300	85	9 600
Temps plein	53	11 900	62	5 800	73	12 60
Type d'établissement						
Collège	57	12 200	61	5 500	71	10 000
Université	48	9 800	62	5 800	75	13 400
Situation d'emploi						
Travaille	54	11 100	61	2 300	74	11 200
Ne travaille pas	55	12 200	65	5 800	73	14 800

9. Comprend la dette de sources gouvernementale et privée, de même que les emprunts consentis par la famille et d'autres sources, *moins* les remboursements que les étudiants ont effectués pendant l'année, selon leurs déclarations. Dans certains cas, les montants de la dernière colonne ont l'air notablement inférieurs aux prêts de sources gouvernementale et privée parce que, pour ces deux sources d'endettement, les moyennes ont été calculées pour les seuls emprunteurs endettés auprès de la source en question. Dans le cas de la dette totale, la moyenne porte sur tous les emprunteurs (toutes sources confondues). Comme certaines sources d'endettement, notamment la famille, peuvent être associées à des montants relativement faibles, le montant moyen de la dette par emprunteur suit une tendance à la baisse.

La situation d'emploi ne fait pas de différence quant à la proportion d'étudiants ayant antérieurement emprunté ou quant au montant de la dette. Toutefois, les étudiants qui travaillent s'endettent considérablement moins par année.

En ce qui concerne les modalités de vie, à l'instar de ce que nous avons pu constater dans les pages précédentes, les étudiants qui habitent chez leurs parents sont moins endettés, que ce soit pour l'année en cours ou les années précédentes. Les étudiants qui vivent avec un conjoint assument une dette antérieure plus élevée, quoique leur montant d'endettement annuel soit inférieur à ceux qui habitent seuls.

Sur le plan régional, la dette des années antérieures est plus élevée en Ontario et dans la région de l'Atlantique, mais similaire partout ailleurs au pays. De plus, c'est en Ontario,

en Alberta et dans la région Manitoba-Saskatchewan que les étudiants s'endettent le plus au cours d'une année.

Les étudiants qui bénéficient d'un soutien parental assument un endettement antérieur plus faible et s'endettent moins rapidement d'année en année. On peut faire les mêmes constats pour les étudiants qui reçoivent une aide gouvernementale.

Pour ce qui est de la typologie des étudiants, les sujets du segment « Avec parents, en emploi » assument la dette antérieure et l'endettement annuel les plus faibles. Les « Matures en emploi » ont contracté une dette antérieure plus élevée, même si leur rythme d'endettement annuel est le plus faible de toute la typologie. Les « Étudiants matures » se trouvent dans la situation la plus difficile à tous les égards.

TABEAU 21.2 – DETTE MOYENNE CONTRACTÉE (TOUTES SOURCES CONFONDUES) ANTÉRIEUREMENT, PENDANT L'ANNÉE EN COURS ET AU TOTAL SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES CLÉS DES ÉTUDIANTS

	ANNÉES ANTÉRIEURES		ANNÉE EN COURS (MOINS REMBOURSEMENT)		TOTAL (MOINS REMBOURSEMENT)	
	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)	PROPORTION AVEC SOLDE IMPAYÉ	SOLDE MOYEN (EMPRUNTEURS SEULEMENT) (\$)
Tous les étudiants	55	11 400	62	5 600	74	12 300
Modalités de vie						
Avec parents	50	6 600	48	4 000	63	6 800
Avec conjoint	74	19 300	72	6 100	87	18 300
Seuls	67	17 000	80	8 100	86	20 900
Avec colocataires	69	11 000	78	5 900	87	13 400
Régions						
Colombie-Britannique	51	10 200	65	5 000	72	10 400
Alberta	55	10 600	67	6 700	78	11 900
Manitoba-Saskatchewan	50	10 200	64	6 500	76	12 900
Ontario	56	12 900	62	6 700	76	14 400
Québec	53	10 300	58	4 100	70	10 300
Atlantique	62	12 200	71	5 600	83	12 600
Soutien parental						
Oui	49	9 400	60	5 100	70	9 900
Non	68	14 700	69	6 600	83	16 800
Aide gouvernementale						
Oui	77	12 300	100	6 400	100	15 100
Non	41	10 300	34	3 800	58	9 000
Typologie						
Avec parents, en emploi	51	8 900	60	4 600	71	9 100
Matures en emploi	72	10 900	57	3 600	93	11 100
Étudiants matures	75	23 100	85	6 200	89	22 300
Typiques sans emploi	52	9 800	62	6 100	72	12 000
Typiques en emploi	49	10 500	53	5 600	66	12 200

CHAPITRE 8 — SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Profil des étudiants

Cette enquête nous a donné la possibilité de recueillir des données descriptives et générales permettant de dresser le profil sociodémographique des étudiants et de décrire les options qui s'offrent à eux sur le plan des études. L'âge est la variable explicative la plus importante, tant pour la nature des études postsecondaires que les étudiants poursuivent que pour le rendement scolaire de ceux-ci et que pour la myriade d'indicateurs financiers que nous avons examinés dans le cadre de l'étude. L'âge moyen des étudiants de l'échantillon est de 23 ans. L'âge exerce également une influence sur d'autres caractéristiques des étudiants, notamment leur état matrimonial, leurs modalités de vie et le fait d'avoir ou non des personnes à charge. La grande majorité des étudiants sont célibataires, et environ la moitié d'entre eux habitent avec leurs parents. Les proportions d'étudiants qui font partie de ces deux catégories sont plus élevées chez les étudiants les plus jeunes.

Le degré d'instruction des parents exerce une influence importante sur la décision d'entreprendre des études postsecondaires, la probabilité que les étudiants qui fréquentent l'université aient des parents diplômés d'une université étant très élevée. Les chiffres que nous avons recueillis laissent supposer que les études du père constituent un facteur encore plus décisif à cet égard, comparativement au degré de scolarité de la mère. Toutefois, à mesure que les étudiants vieillissent, ce facteur devient de moins en moins déterminant : les aînés de notre échantillon déclarent beaucoup moins souvent que les plus jeunes que leur père ou leur mère ont fait des études postsecondaires.

Il est rare que les étudiants fréquentent un établissement d'enseignement privé. Un peu plus de six répondants sur dix vont à l'université, tandis que les autres étudiants fréquentent des établissements collégiaux

publics ou privés. C'est au Québec et en Colombie-Britannique que les proportions de collégiens sont les plus élevées et dans les provinces de l'Atlantique et la région Manitoba-Saskatchewan qu'elles sont les plus faibles. On observe une surreprésentation de jeunes parmi les étudiants du niveau collégial et la population étudiante du Québec (ce qui découle de l'existence du réseau des cégeps, particuliers à cette province).

La grande majorité des répondants de notre échantillon poursuivent des études à temps plein. Il est plus probable que les sujets plus âgés étudient à temps partiel, tout comme c'est le cas de ceux qui occupent un emploi.

Un étudiant sur trois a indiqué avoir obtenu une moyenne de A au cours du premier semestre, tandis qu'un sur deux obtenait une note moyenne de B. On note des écarts intéressants quant à la répartition de ces moyennes. Les étudiants plus âgés obtiennent de meilleurs résultats, et, par conséquent, on observe le même phénomène parmi les étudiants qui vivent seuls ou avec un conjoint.

Nous avons élaboré une typologie des étudiants d'après une sélection de caractéristiques. Cette répartition en cinq segments est largement dominée par l'âge et l'emploi, de même que par certains autres indicateurs. Comme elle se divisait en deux segments composés d'étudiants plus âgés et en trois autres où se retrouvaient les étudiants plus jeunes, cette typologie nous a été très utile pour dresser un portrait financier de différents types « d'étudiants moyens ».

L'âge est la variable explicative la plus importante, tant pour la nature des études postsecondaires que les étudiants poursuivent que pour le rendement scolaire de ceux-ci et que pour la myriade d'indicateurs financiers que nous avons examinés dans le cadre de l'étude.

Biens de consommation

L'enquête nous a permis d'évaluer la quantité de biens (et leur valeur) qui appartiennent étudiants afin de mieux comprendre comment ils dépensent et accèdent à la propriété. Nous avons notamment examiné dans quelle mesure les étudiants possédaient une voiture, un ordinateur et divers appareils électroniques, et demandé aux étudiants d'évaluer la valeur de ces biens. Nous avons obtenu des résultats quelque peu surprenants à bien des égards. Premièrement, 41 % des étudiants ont déclaré être propriétaires d'une voiture. Cette proportion équivaut à un étudiant sur trois parmi les plus jeunes et à un étudiant sur deux parmi les 25 ans et plus; en outre, cette variable est également associée à la situation d'emploi. On constate qu'un grand nombre d'étudiants possèdent une voiture en Colombie-Britannique et en Alberta, alors qu'en Ontario, peu d'étudiants en ont une; les distances à parcourir et la disponibilité du transport en commun pourraient jouer un rôle dans ces différences statistiques. Seulement la moitié des propriétaires de voiture ont indiqué qu'ils s'en étaient procuré une parce qu'ils devaient se rendre à l'école, bien que l'on note également une grande influence de l'âge et des modalités de vie sur ce point. Pas moins de trois propriétaires de voiture sur quatre l'ont achetée ou louée eux-mêmes (l'âge étant encore responsable d'une forte variation de ce point de vue). Deuxièmement, nous avons également été surpris de constater à quel point les voitures étaient récentes, l'âge moyen de celles-ci étant de deux ans, selon les déclarations des étudiants¹. La valeur moyenne du véhicule serait d'environ 5 000 \$. Dans le chapitre 7, nous avons également vu que les étudiants qui possèdent une voiture paient, en frais de transport, 100 \$ de plus en moyenne et par mois que les étudiants qui n'ont pas de voiture. On peut donc affirmer que la possession d'une voiture ajoute quelque 800 \$ au fardeau financier des étudiants pendant l'année scolaire, sans compter les 400 \$ qu'il leur faut retrancher de leurs revenus estivaux. Par contre, les propriétaires

de voiture présentent souvent un bilan excédentaire de mois en mois, de même qu'une moindre dette de source gouvernementale. C'est grâce à leur revenu d'emploi qu'ils peuvent se permettre de posséder une voiture (et non pas grâce à des emprunts ou à une dette cumulative). Bien que cette observation dépasse le cadre de la présente étude, il se peut qu'en fait, la possession d'une voiture facilite l'employabilité, ce qui expliquerait cette corrélation avec les revenus d'emploi.

En ce qui concerne les ordinateurs, il est également étonnant de relever que presque tous les étudiants (93 %) ont accès, à leur domicile, à un ordinateur. S'ils habitent avec leurs parents, les étudiants utilisent plus fréquemment l'ordinateur familial que leur propre appareil; toutefois, près de deux étudiants sur trois parmi ceux qui ont accès à un ordinateur à la maison ont indiqué que celui-ci leur appartenait. Malgré cette accessibilité quasi générale, on constate que les étudiants utilisent très volontiers les ordinateurs que leur établissement d'enseignement met à leur disposition. Près d'un étudiant sur quatre se sert de ceux-ci une fois par jour, tandis que seulement un sur quatre indique les utiliser rarement ou pas du tout. En fait, parmi les étudiants à temps plein, 42 % fréquentent les installations informatiques de leur établissement à chaque jour ou presque. Sur le plan des besoins financiers, on observe que trois propriétaires d'un ordinateur sur quatre ont indiqué qu'ils se l'étaient procuré spécialement pour leurs études, et deux sur trois ont dit qu'ils l'avaient acheté eux-mêmes (et non pas qu'on le leur avait offert en cadeau, ce qui signifie que deux étudiants sur trois parmi les 60 % qui possèdent un ordinateur l'ont acheté eux-mêmes). On peut donc affirmer qu'un étudiant sur trois a acheté son propre ordinateur et qu'un sur six l'a reçu en cadeau, le coût moyen de l'appareil étant de 1 800 \$.

La plupart des étudiants possèdent au moins un ou deux appareils électroniques, les chaînes stéréo et les téléviseurs étant les plus populaires; viennent ensuite les magnétoscopes et les lecteurs DVD. Une proportion

1. Les données sur cet aspect semblent poser problème, compte tenu de la faible valeur que les étudiants attribuent aux véhicules qu'ils possèdent. Il se peut que les répondants aient mal compris la question et qu'ils aient plutôt indiqué depuis combien de temps ils possédaient leur automobile.

légèrement inférieure d'étudiants possèdent une chaîne stéréo portative ou un téléphone cellulaire. Néanmoins, plus d'un étudiant sur trois possède l'un ou l'autre de ces appareils. Une plus forte proportion d'étudiants parmi les aînés de notre échantillon possèdent des appareils électroniques, et ce, en plus grand nombre, à l'exception des téléphones cellulaires et des consoles de jeu vidéo, qui intéressent davantage les plus jeunes. La valeur moyenne de ces articles est relativement faible (soit 500 \$ en tout ou 150 à 200 \$ par appareil). Plus la situation des étudiants évolue vers une forme de stabilité (soit qu'ils sont plus âgés, vivent seuls ou avec un conjoint, ont des personnes à charge, etc.), plus la valeur globale des appareils qu'ils possèdent est élevée (peut-être les ont-ils acquis il y a un certain nombre d'années, soit avant le début de leurs études postsecondaires). La valeur des appareils (globale et par article) qui appartiennent aux hommes est plus élevée (selon la déclaration de ceux-ci) que celle qu'ont déclarée les femmes. La valeur totale de tous les autres biens (que nous n'avons pas considérés auparavant) que possèdent les étudiants (en éliminant les cas aberrants qui se rapportent à des actifs comme une maison) varie de 2 000 à 4 000 \$ en moyenne, ce qui est relativement bas. La valeur moyenne de tous les biens augmente avec l'âge de l'étudiant.

Situation d'emploi

L'étude examinait également les emplois que les étudiants occupaient à la fois au cours de l'été 2001 et pendant l'année scolaire. La grande majorité des étudiants (près de neuf sur dix) ont travaillé au cours de l'été. En moyenne, les revenus d'emploi d'été ont totalisé 4 000 \$ (pour les étudiants ayant travaillé). Ces montants augmentent avec l'âge des étudiants, et c'est en Alberta qu'ils sont les plus élevés, et au Québec et dans les provinces de l'Atlantique qu'ils sont les plus bas.

Environ deux étudiants sur trois travaillent pendant l'année scolaire (cette proportion, qui est de 56 % au début de l'année scolaire,

atteint 63 % à la fin de celle-ci). Ces étudiants travaillent en moyenne 19 heures par semaine (selon ce qu'ils ont déclaré à propos de leur situation réelle d'emploi pendant le premier semestre). La majorité (71 %) consacrent 20 heures ou moins à leur emploi. On trouve davantage d'étudiants en emploi chez ceux qui poursuivent leurs études à temps partiel et parmi ceux qui assument des dettes considérables ou des obligations financières, comme des soldes impayés de cartes de crédit ou une voiture. Les étudiants qui ne disposent pas du soutien financier de leurs parents ou d'une aide gouvernementale (prêt ou bourse) travaillent davantage. Le revenu annuel moyen qui résulte de l'emploi s'établit à près de 6 000 \$, et varie entre 3 000 \$ pour certains étudiants et 13 000 \$ pour d'autres.

L'emploi est l'une des caractéristiques qui discriminent le plus les étudiants de notre échantillon. Notre typologie nous a ainsi permis de décrire un segment de jeunes étudiants, qui habitent généralement la maison familiale et qui travaillent à mi-temps tout en fréquentant généralement l'école à temps plein. Dans un autre segment, on observe que les étudiants, plus âgés, travaillent à temps plein ou presque, même si près d'un sur deux fréquente également l'école à temps plein. Un autre groupe de jeunes étudiants travaillent généralement de 12 à 15 heures par semaine. Les sujets des deux derniers segments (un où les étudiants sont jeunes et l'autre où ils sont plus vieux) sont généralement sans emploi pendant l'année scolaire.

Ni l'activité des étudiants sur le marché du travail ni le nombre d'heures de travail ne semblent avoir d'influence sur le rendement scolaire (les notes qu'ont obtenues les étudiants nous servent d'indicateurs à cet égard)². Toutefois, lorsque le temps que consacrent les étudiants au travail dépasse les dix heures par semaine, la situation d'emploi exerce une influence considérable sur le temps que mettront ceux-ci à terminer leur programme d'études. Ainsi, plus un étudiant travaille, plus il a tendance à étudier à temps partiel. De même, les étudiants qui travaillent beaucoup indiquent plus fréquemment qu'ils pourraient

2. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une mesure très approximative, qui ne tient pas compte de quantité d'autres variables pouvant influencer la capacité des étudiants à travailler pendant l'année scolaire, telles leurs modalités de vie, leurs conditions de logement, le genre de diplôme qu'ils comptent obtenir, le type de programmes qu'ils poursuivent ou le moment où ils se trouvent dans leur cheminement scolaire; toutes ces variables peuvent influencer leur capacité à travailler et à étudier concurremment, sans nécessairement affecter leur rendement scolaire.

terminer leurs études plus rapidement s'ils n'avaient pas à travailler.

Par ailleurs, les revenus d'emploi ont une influence favorable sur la situation financière des étudiants. Pour les étudiants les plus âgés, ces revenus (qui dépassent 500 \$ par semaine) sont notamment associés à un recours moins fréquent ou systématique aux prêts du gouvernement, et donc à une réduction de la dette totale qu'ils contractent pendant l'année scolaire.

Soutien familial

Les données de l'enquête montrent que le soutien financier que fournissent les parents et les autres membres de la famille peut être important, en particulier pour les étudiants les plus jeunes. La grande majorité des étudiants (80 %) reçoivent une aide familiale sous une forme ou une autre, notamment ceux qui ont moins de 22 ans, aide qu'ils n'auront pas à rembourser dans bien des cas. Les étudiants qui bénéficient d'un tel soutien bénéficieront plus probablement d'autres formes d'aide; ils pourront ainsi habiter chez leurs parents ou recevoir une voiture ou un ordinateur en cadeau. Toutefois, près d'un étudiant sur deux qui reçoivent un soutien familial a indiqué qu'il comptait remettre une partie de cet argent plus tard.

Le montant que verse la famille se situe entre un minimum de 175 \$ et un maximum de 550 \$ par mois. Si cette contribution est généralement stable pendant l'année, on constate des pointes en septembre et en décembre. Pour l'ensemble de l'échantillon, le soutien que fournit la famille pendant l'année représente environ 16 % des revenus totaux. Cette proportion est beaucoup plus élevée lorsqu'on considère seulement les étudiants qui bénéficient d'un soutien familial (les contributions de la famille représentent alors la moitié des revenus, et même plus encore dans certains cas).

L'aide familiale est généralement associée à un recours moins fréquent à l'aide gouvernementale, et à la probabilité que les étudiants qui disposent d'un tel soutien consacrent moins d'heures au travail pendant l'année scolaire. Toutefois, il est impossible de confirmer la nature de ces corrélations en se

fondant sur les données dont nous disposons (il se peut que les familles compensent le manque de revenus d'autres sources, à moins que les étudiants qui sont soutenus par leur famille puissent se permettre de travailler moins ou de ne pas faire une demande de prêt au gouvernement). Par ailleurs, d'après notre analyse, le soutien que fournissent les parents ne semble pas influencer le rendement scolaire des étudiants.

À l'heure actuelle, les critères d'admissibilité des programmes canadiens d'aide financière aux étudiants sont fondés sur l'hypothèse selon laquelle les étudiants de moins de 22 ans auraient des besoins moindres parce qu'ils bénéficieraient du soutien de leurs parents plus fréquemment que les autres étudiants. En fait, nous avons effectivement constaté que les cadets de notre échantillon sont davantage soutenus par leurs parents. Cependant, nos données révèlent également une situation plus complexe : une portion des étudiants les plus jeunes *ne* reçoivent *pas* de soutien de leurs parents, et, lorsqu'ils en reçoivent, le montant en est bien insuffisant comparativement aux dépenses qu'ils doivent assumer pour poursuivre leurs études. En outre, une partie des étudiants de 22 ans ou plus sont *soutenus* par les membres de leur famille, ce qui suggère que les parents ou la famille ne réduisent que graduellement leur soutien avec le temps. En particulier, on observe que, pour les étudiants de 20 ou 21 ans, il survient éventuellement un certain moment où le soutien familial diminue de façon marquée (comparativement aux plus jeunes), alors que l'aide du gouvernement ne leur est pas encore disponible. On examinera cette situation plus en détail dans la section des portraits financiers.

Autres ressources

Beaucoup d'étudiants ont amorcé l'année scolaire 2001 en s'étant déjà endettés auprès du gouvernement (un sur trois) ou du secteur privé (un sur cinq). Si l'on tient compte de toutes les sources possibles de crédit, plus de la moitié des étudiants sont endettés d'une manière ou d'une autre au début de l'année scolaire, en fonction d'une dette moyenne totale dépassant les 11 000 \$. Généralement,

les étudiants ont contracté cette dette auprès d'une ou de deux sources différentes. Une faible minorité d'étudiants a contracté un prêt hypothécaire, et, lorsque c'est le cas, l'âge se révèle être un facteur déterminant. Comme on pouvait s'y attendre, tous ces chiffres et pourcentages sont plus élevés parmi les aînés de notre échantillon et parmi les étudiants qui en sont à leurs dernières années d'études. Deux segments de notre typologie (les « Matures en emploi » et les « Étudiants matures ») sont gênés par un endettement important. Par ailleurs, on constate que les étudiants qui habitent chez leurs parents sont moins endettés.

Pendant l'année scolaire, les prêts du gouvernement sont la forme de crédit que les étudiants utilisent le plus (soit environ un sur trois). Le montant moyen qu'ils empruntent à cette source est d'environ 586 \$ par mois et il est plus élevé chez les étudiants plus âgés, qui satisfont plus souvent les critères d'admissibilité en vigueur. C'est dans les segments des « Étudiants matures » et des « Typiques sans emploi » que l'on observe les proportions les plus importantes d'emprunteurs. Bien entendu, les prêts étudiants du gouvernement ne sont pas la seule forme de crédit qui s'offre aux étudiants. De 15 à 20 % d'entre eux contractent une dette auprès d'une source privée ou personnelle (proportion qui est plus élevée chez les plus âgés). Les étudiants qui, pour trouver du financement, s'adressent à des établissements privés pendant l'année scolaire obtiennent, en fait de montant mensuel (soit 601 \$), à peu près les sommes que prêtent les programmes gouvernementaux de prêt. On notera que les étudiants qui reçoivent un prêt du gouvernement ne sont ni plus ni moins susceptibles de contracter un prêt de sources privées que les autres étudiants.

Le soutien que le gouvernement accorde de façon non remboursable (c'est-à-dire les subventions, les bourses d'entretien et les bourses d'excellence) est moins accessible que l'aide remboursable (environ un étudiant sur cinq en bénéficie), et les montants de ce soutien est des plus modiques (369 \$ par mois en moyenne). Par ailleurs, ces fonds semblent bien cibler les étudiants qui en ont besoin, c'est-à-dire ceux qui sont forcés de s'en remettre aux programmes de prêt étudiant pour financer leurs études postsecondaires.

Environ quatre étudiants sur dix parviennent à éviter de contracter des dettes, toutes sources confondues, pendant l'année scolaire (cela se produit plus fréquemment parmi les jeunes étudiants et parmi ceux qui vivent chez leurs parents).

Une majorité d'étudiants (deux sur trois) possèdent au moins une carte de crédit (cette proportion étant plus élevée chez les étudiants plus âgés). Toutefois, les étudiants ne recourent qu'accessoirement à cet instrument de crédit pour combler leurs besoins financiers. Les répondants qui possèdent une carte de crédit déclarent pratiquement le même solde impayé au début et à la fin de l'année scolaire (soit quelque 800 \$).

La dette étudiante ne semble pas être en corrélation avec le rendement scolaire (d'après les notes qu'obtiennent les étudiants). Malheureusement, les données que nous avons recueillies ne nous permettent pas d'analyser l'influence que pourrait avoir le niveau d'endettement ou les contraintes financières qu'assument les étudiants sur l'abandon des études.

Portraits financiers

Nous pouvons d'abord tirer de notre analyse temporelle des revenus et des dépenses le constat suivant : les étudiants entreprennent l'année scolaire avec, dans leurs poches, un excédent d'environ 1 600 \$ (une fois que sont calculés les revenus encaissés et les dépenses engagées avant l'année scolaire; on ne tient cependant pas compte de la dette contractée). Ce montant se compose essentiellement des économies que les étudiants réalisent grâce à leur emploi d'été. Ils pourront puiser dans cette réserve, de mois en mois, pendant l'année scolaire, lorsque leurs dépenses dépasseront leurs revenus. Généralement, ceux-ci sont répartis également de mois en mois. On observe toutefois une hausse de l'aide familiale lors de la période des Fêtes, et deux autres hausses pour ce qui est du soutien gouvernemental, soit au début de l'année scolaire et en janvier. C'est que les frais d'études nécessitent un décaissement considérable au début de chaque semestre. Les revenus d'emploi et les frais de subsistance demeurent généralement stables de mois en mois.

Collectivement, les étudiants présentent un bilan négatif à tous les mois, le déficit étant de 56 \$ en moyenne. Au bout de huit mois, si l'on tient compte des économies initiales dont ils disposaient (environ 1 600 \$), les étudiants terminent l'année scolaire avec un surplus³. Pour ceux-ci, les mois les plus difficiles sont septembre, novembre et janvier. En octobre, décembre et avril, les étudiants disposent généralement d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire. Le niveau moyen des revenus et des dépenses de tous les étudiants est de l'ordre de 1 200 \$ par mois, passant de 650 \$ par mois pour certaines catégories de répondants à 2 000 \$ pour d'autres.

Lorsqu'on considère la proportion du soutien qu'apportent les diverses sources de revenu, le gouvernement et la famille sont pratiquement à égalité, formant respectivement 18 et 16 % de l'ensemble des revenus des étudiants. La contribution des sources privées n'est pas loin derrière, à 12 % (selon que nous incluons ou non la catégorie « Autres subventions » dans les sources privées)⁴.

Pour l'ensemble de l'année et pour la totalité de notre échantillon, les frais d'études dépassent toutes les autres dépenses. En fait, ces frais équivalent à la somme des dépenses de logement et de nourriture (quoique ces dépenses soient fondées sur des moyennes pour l'ensemble des étudiants, c'est-à-dire même pour ceux qui habitent avec leurs parents et qui n'assument pas de frais de logement, par exemple). Si l'on considère le bilan d'un mois typique (plutôt que le total cumulatif pour l'année entière), le logement est associé au type de dépenses le plus important, tandis que les contributions de sources privées atteignent une proportion encore plus élevée, soit 13 % de l'ensemble des revenus.

Lorsque nous dressons le portrait financier mensuel de différentes catégories d'étudiants, nous observons certaines tendances dignes de mention. Ainsi, relativement à l'âge,

les étudiants de 20 et 21 ans semblent devoir composer avec une situation financière particulièrement contraignante, puisqu'ils enregistrent le déficit le plus important. À cet âge, ces étudiants, qui bénéficient moins fréquemment du soutien de leurs parents, ne sont pas encore pleinement admissibles aux prêts étudiants du gouvernement. Étrangement, tant le soutien des parents que celui du gouvernement sont plus fréquents parmi la cohorte des 22-23 ans. Concurrentement, les étudiants, lorsqu'ils atteignent le cap des 20-21 ans, voient leurs dépenses augmenter, une hausse qui s'expliquerait probablement à cause de l'augmentation des frais d'études, lesquels passent de 135 \$ par mois (ce qui correspond au moment où ils avaient 18-19 ans) à 212 \$ par mois.

Les étudiants les plus jeunes (beaucoup habitent chez leurs parents) sont ceux dont les niveaux de dépenses sont les plus bas. Comme les limites de leur revenu ne sont pas aussi contraignantes que pour les autres étudiants, les cadets de notre échantillon parviennent à enregistrer un excédent. Lorsqu'ils atteignent le cap des 22 ans, les étudiants font face à des dépenses de plus en plus élevées, mais ils semblent tirer davantage de leurs sources de revenu que les 20-21 ans, sans compter qu'ils touchent de meilleurs salaires lorsqu'ils travaillent.

Les étudiants qui partagent leur logement avec des colocataires éprouvent également des difficultés financières, et ce, de façon plus importante que ceux qui habitent chez leurs parents, avec un conjoint ou seuls. Ces étudiants, qui reçoivent du gouvernement et du secteur privé un soutien légèrement plus élevé, et des contributions familiales à peine supérieures, touchent des revenus d'emploi plus faibles, alors que leurs frais de subsistance sont considérablement plus importants que ceux des étudiants qui habitent chez leurs parents⁵.

3. Les termes « excédent » et « déficit », de même que leurs synonymes respectifs, rendent simplement compte de la situation des étudiants lorsqu'on additionne leurs revenus et qu'on soustrait leurs dépenses de ce montant. Il ne faut pas oublier qu'environ 22 % des revenus déclarés sont remboursables, de sorte qu'il faut interpréter avec prudence les bilans positifs. La même prudence est de mise concernant les déficits, compte tenu du fait que l'ensemble des étudiants de l'échantillon ont entamé l'année scolaire avec un surplus d'environ 1 600 \$, dans lequel ils comptaient puiser en cas de situations déficitaires.

4. C'est probablement dans cette catégorie que les bourses qu'attribuent les établissements d'enseignements ont été comptabilisées.

5. Manifestement, nous reconnaissons qu'habiter le logis familial n'est pas possible pour les étudiants qui fréquentent une école qui se situe dans une ville autre que celle des parents, mais il faut également tenir compte du fait que la fréquentation d'un établissement éloigné de la maison familiale aura des conséquences financières importantes.

D'autres éléments sont dignes de mention quant à la situation financière des étudiants. Ainsi, les montants mensuels d'aide gouvernementale que reçoivent les étudiants du niveau collégial et ceux du niveau universitaire sont semblables, même si les frais d'études de ceux-ci correspondent au double ou presque de ceux-là. En outre, tant les collégiens que les étudiants d'université enregistrent un déficit de mois en mois.

Lorsqu'on s'attarde à la situation financière des étudiants selon qu'ils reçoivent ou non certains types de revenus, des observations intéressantes émergent. Par exemple, même si les étudiants qui ne travaillent pas pendant l'année scolaire reçoivent du gouvernement et du secteur privé deux fois plus de contributions que ceux qui travaillent, cette aide ne réussit pas à combler le manque à gagner qui est le leur, si bien qu'ils accusent un déficit mensuel assez considérable. Par conséquent, non seulement s'endetteront-ils à un rythme rapide, mais ils éprouveront aussi d'assez graves contraintes financières⁶ tout au long de l'année scolaire. On notera également que, si les étudiants qui bénéficient du soutien de leurs parents pendant l'année scolaire sont tout aussi susceptibles de présenter un déficit mensuel que les étudiants qui ne jouissent pas d'un tel soutien, les premiers s'endettent moins. Par ailleurs, l'aide qu'accorde le gouvernement a une influence véritable sur la précarité de la situation financière des étudiants de mois en mois. Ceux qui bénéficient d'une telle aide présentent un bilan positif, tandis que ceux qui en sont privés sont déficitaires. Néanmoins, comparativement aux étudiants non soutenus, ceux qui profitent d'une aide gouvernementale s'adressent également plus souvent au secteur privé pour accroître leurs revenus. Il semble donc que le recours à des prêts de sources privées en même temps qu'à des prêts de source publique reflète l'insuffisance des plafonds d'aide qu'a établis le gouvernement. Enfin, les étudiants qui empruntent exclusivement auprès du secteur privé le font modérément (et non pas nécessairement en fonction des montants maximums disponibles).

Sur le plan régional, les étudiants qui habitent la région Manitoba-Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique éprouvent les plus grands besoins financiers (puisque'ils enregistrent les déficits les plus importants chaque mois). Les étudiants de la région Manitoba-Saskatchewan, du Québec et des provinces de l'Atlantique sont ceux qui dépensent le moins (entre 1 000 et 1 100 \$ par mois), tandis que les résidents de l'Alberta et de l'Ontario affectent 1 400 \$ par mois à leurs dépenses. Les étudiants albertains sont ceux qui tirent du gouvernement et du secteur privé les revenus les plus élevés (près de 500 \$ par mois). Lorsqu'on considère seulement l'aide gouvernementale, ce sont les étudiants de la Colombie-Britannique qui en bénéficient le plus, même s'ils enregistrent également le déficit mensuel le plus considérable. En raison de l'importance de leurs frais de transport et des montants qu'ils doivent consacrer à leurs dettes comparativement aux autres étudiants du pays, leurs dépenses mensuelles dépassent leur revenu par une marge de 143 \$.

Les femmes connaissent une situation financière plus précaire que les hommes. Elles sont déficitaires, et ce, même si elles reçoivent davantage du gouvernement et de leur famille. Ce déficit est attribuable à leurs revenus d'emploi, qui sont plus faibles, et au fait qu'elles sont un peu plus âgées que les hommes, ce qui se traduit par une hausse de leurs dépenses (notamment pour la nourriture et le logement).

La composition générale des revenus pour l'ensemble de l'année confirme certains des constats que nous avons formulés relativement aux bilans mensuels. Les étudiants plus âgés et ceux qui achèvent leurs études postsecondaires reçoivent, par année, davantage du gouvernement que les étudiants plus jeunes et que ceux qui entreprennent leurs études. Les étudiants du niveau collégial et ceux du niveau universitaire reçoivent des montants équivalents d'aide gouvernementale. C'est en Ontario que les revenus d'emploi, le soutien familial et les contributions de sources privées sont les plus élevés (de même qu'en Alberta pour les sommes provenant du

6. Rappelons encore une fois que l'excédent que les étudiants déclaraient lors de l'étape initiale de l'enquête n'est pas considéré dans le bilan financier mensuel.

secteur privé). La Colombie-Britannique vient au premier rang pour l'aide gouvernementale attribuée aux étudiants. Les étudiants qui bénéficient du soutien de leurs parents s'adressent au secteur privé dans une proportion presque identique à ceux qui ne reçoivent pas de soutien parental. De même, les étudiants qui bénéficient de l'aide du gouvernement ont eu recours au secteur privé selon une proportion presque identique à celle des étudiants qui ne profitent pas d'une aide gouvernementale. En ce qui concerne la typologie des étudiants, les « Typiques sans emploi » ont recours aux prêts de sources privées de façon importante, et ce, même s'ils sont au deuxième rang quant à l'aide mensuelle que leur accorde le gouvernement (soit après les « Étudiants matures »).

En ce qui concerne la dette contractée, on peut dresser un portrait intéressant des divers segments d'étudiants. Pas moins de trois étudiants sur quatre ont contracté une dette sous une forme ou une autre, de sources gouvernementale, privée ou autres, que ce soit au cours des années précédentes ou de l'année en cours. La dette totale moyenne contractée par l'ensemble des étudiants pour toutes les années d'études est d'environ 12 000 \$. Près de la moitié des étudiants (44 %) doivent de l'argent au gouvernement, pour un solde moyen de 13 000 \$, mais celui-ci peut se situer entre 17 000 et 19 000 \$ lorsqu'on considère les prêts étudiants du gouvernement seulement. Près d'un étudiant sur trois s'est endetté auprès de sources privées, le solde moyen à cet égard s'établissant à un peu plus de 8 000 \$. Dans certains cas, le montant de ce type de dette peut être presque aussi élevé que celui des prêts du gouvernement (jusqu'à 14 000 \$), atteignant un sommet très marqué lorsque les étudiants ont 25 ans ou plus, ou lorsqu'ils en sont à la quatrième année d'études. À l'instar des résultats qui découlent des bilans mensuels, on s'étonne tout de même de ne constater qu'un faible écart, pour ce qui est du niveau d'endettement, entre les étudiants à temps plein et à temps partiel, et entre les collégiens et les étudiants d'université. Même la situation d'emploi ne constitue pas le facteur dominant que l'on aurait pu imaginer. Dans chacun de ces cas, le niveau d'endettement d'une catégorie donnée (par exemple, les étudiants à

temps plein, les étudiants d'université ou les étudiants en emploi) dépasse par un tiers le niveau d'endettement de la catégorie d'étudiants qui leur est opposée. Par ailleurs, selon les modalités de vie des étudiants, on observe des différences fondamentales quant aux sources de leur revenu. Ceux qui habitent seuls reçoivent les montants d'aide gouvernementale les plus élevés (comparativement à ceux qui habitent avec quelqu'un d'autre). Les étudiants qui partagent leur vie avec un conjoint semblent avoir les mêmes besoins financiers que les étudiants qui vivent seuls, mais ils ne peuvent pas bénéficier du même niveau d'aide gouvernementale. Voilà pourquoi, pour équilibrer leur budget, ils doivent s'en remettre à des sources privées de financement. Notons enfin que la dette totale atteint quelque 22 000 \$ chez les « Étudiants matures ».

Si l'on répartit la dette totale contractée selon les emprunts qui ont été faits au cours des années précédentes et l'utilisation du crédit tout le long de l'année qu'a duré notre enquête, on peut se faire une idée du rythme en fonction duquel la dette étudiante augmente. Pendant l'année de l'enquête, et probablement pour toute année d'études donnée, près de deux étudiants sur trois contractent une dette d'une source ou d'une autre, pour un montant moyen de 5 600 \$ par année. Cette dette peut se limiter à 2 300 \$ pour les étudiants à temps partiel ou ceux qui travaillent pendant l'année scolaire, ou les deux, et atteindre 7 200 à 7 500 \$ par année parmi les étudiants de plus de 25 ans ou parmi les étudiants qui en sont à leurs dernières années d'un programme d'études universitaires de 2^e ou de 3^e cycle. Ayant emprunté pour un montant total de 8 100 \$, les étudiants qui habitent seuls présentent le niveau de dette annuelle le plus élevé. Il est intéressant de noter que, même si les « Étudiants matures » assument la dette totale la plus considérable (23 000 \$ en moyenne), leur rythme d'endettement n'est que de 6 200 \$ par année. Toutefois, ces étudiants ont généralement déjà consacré bon nombre d'années à leurs études postsecondaires, ce qui explique le montant considérable de cette dette totale.

Faits saillants

L'influence de l'âge

Les résultats de l'enquête montrent que l'âge des étudiants a un effet constant et marqué sur presque tous les indicateurs financiers et apparentés que nous avons étudiés. À mesure que les étudiants vieillissent, leur situation familiale et leur mode de vie évoluent. Ces changements vont influencer leur situation financière : tandis que les étudiants plus âgés voient leurs obligations financières augmenter, la composition de leurs ressources financières va également se modifier. C'est ainsi que, concurrentement, les étudiants plus âgés travaillent plus souvent et gagnent des salaires plus élevés, tout en ayant la possibilité de profiter de l'aide de leur conjoint pour régler leurs dépenses. Par contre, cette situation a pour corollaire une hausse de leur endettement.

Prise isolément, aucune source de revenu ou de soutien n'est suffisante pour combler les besoins financiers des étudiants de niveau postsecondaire

Il est rare que les étudiants soient en mesure de s'en remettre à une seule source de revenu pour financer leurs études postsecondaires. Si les prêts étudiants qu'accorde le gouvernement sont une source essentielle de soutien pour les étudiants, ils ne sont pas suffisants pour que les étudiants puissent acquitter leurs frais d'études et leurs dépenses mensuelles de subsistance. Les étudiants doivent donc combler ce manque à gagner en ayant recours à une variété d'autres sources de financement. Les revenus des étudiants sont donc une combinaison de contributions remboursables (prêts) et non remboursables (dans un rapport d'une pour quatre).

Les étudiants présentent un bilan positif pendant l'année scolaire

Comme ils ont recours à de multiples sources de revenu et de soutien (emploi, instruments de crédit et famille), les étudiants sont généralement capables de satisfaire leurs besoins financiers mensuels (quoique cette étude porte sur les étudiants actuels, et non pas sur les personnes qui, désireuses

d'entreprendre des études postsecondaires, ont eu de la difficulté à trouver du financement). La majorité des étudiants enregistrent un excédent financier grâce à leurs économies antérieures. De plus, même si le train de vie de la plupart d'entre eux est relativement modeste, comparativement à de nombreuses autres couches de la population canadienne, les étudiants déclarent tout de même, et fréquemment, posséder un véhicule, un ordinateur et différents appareils électroniques.

Les revenus d'emploi d'été sont importants pour l'équilibre budgétaire durant l'année scolaire

Les résultats de l'enquête mettent en lumière l'importance que revêt, pour les étudiants, l'accès à un emploi d'été et à des gains suffisants qui leur permettent d'accumuler des réserves financières en vue de l'année scolaire. Ces fonds s'avéreront essentiels pour éponger le léger déficit qu'ils enregistrent chaque mois.

Les frais de subsistance

Les données de l'enquête montrent que la moyenne des frais de subsistance qu'assument les étudiants, y compris les frais d'études, s'élève à environ 1 200 \$ par mois. Ce montant est probablement supérieur, par une marge de 20 %, aux hypothèses qu'on utilise actuellement pour définir les politiques en matière de bourses d'études et de prêts étudiants. Les étudiants enregistrent un déficit mensuel moyen de 56 \$, lequel est vraisemblablement épongé par les économies (1 600 \$) dont disposent les étudiants au début de l'année scolaire et qui ont été réalisées grâce au revenu d'un emploi d'été.

Les revenus et les dépenses ne correspondent pas toujours

Si l'entrée de certains revenus est stable tout au long de l'année scolaire, celle de certains autres, tels les prêts étudiants et (dans une moindre mesure) le soutien parental, est plus irrégulière. On peut dire la même chose des dépenses. Les frais d'études en particulier (la catégorie de dépenses annuelles la plus importante) nécessitent un ou deux gros

paiements, qui drainent les budgets mensuels en septembre et en janvier. Le mois de novembre semble également une période de vaches maigres pour les étudiants. Le fardeau qu'ils supportent au cours de ces mois peut nuire au remboursement rapide de l'aide gouvernementale ou peut-être même à la régularité des paiements échelonnés qu'ils affectent aux frais d'études.

L'endettement

Si les ressources que les étudiants tirent de leurs économies, des revenus qu'ils touchent et du soutien qu'on leur apporte sont généralement suffisantes pour couvrir leurs frais d'études et leurs frais de subsistance, une portion des « revenus » des étudiants est en réalité remboursable. Trois étudiants sur quatre contractent une dette pendant l'année scolaire. Pour chaque dollar de revenu que touchent les étudiants, 21 cents sont remboursables. La dette moyenne contractée s'établit à 5 600 \$ par année et peut atteindre quelque 20 000 \$ au total pour certaines catégories d'étudiants. La dette moyenne totale relative aux prêts étudiants du gouvernement avoisine les 13 000 \$⁷. Si la plus grande partie de la dette étudiante a été contractée auprès du gouvernement et est assortie de généreuses modalités de remboursement, il n'en reste pas moins que les étudiants doivent approximativement 8 000 \$ en moyenne à des sources du secteur privé. Pendant l'année scolaire, peu d'étudiants ont recours aux instruments de crédit dont les taux d'intérêt sont élevés, comme les cartes de crédit (quoiqu'ils assument en moyenne un solde de 800 \$ auprès de cette source).

Quoi qu'il en soit, bien souvent, les étudiants qui contractent une dette auprès du secteur privé en contractent également une de source gouvernementale. Cette situation est plus fréquente parmi les étudiants plus âgés, ceux qui sont dans les dernières années de leur programme d'études et ceux qui habitent avec un conjoint ou des colocataires. Les montants que prête le gouvernement à ces groupes semblent inférieurs à ceux que

reçoivent les étudiants qui habitent seuls. Dans tous ces cas, le recours au crédit de sources privées démontre que le montant des prêts qu'accorde le gouvernement semble insuffisant. Un autre groupe d'étudiants s'adresse au secteur privé, probablement parce que le crédit gouvernemental ne répond pas à leurs besoins. Ces étudiants sont généralement plus âgés, profitent d'un revenu d'emploi élevé et étudient plus souvent à temps partiel.

Par ailleurs, les montants d'emprunts contractés auprès du secteur privé augmentent considérablement parmi les étudiants les plus âgés et parmi ceux qui sont dans les dernières années de leur programme d'études. Si l'on peut dire qu'il est préférable pour ces deux catégories d'étudiants d'avoir emprunté alors qu'ils sont plus âgés ou qu'ils ont presque terminé leurs études au lieu de l'avoir fait lorsqu'ils étaient plus jeunes ou qu'ils en étaient à un stade antérieur de leurs études, le fait de recourir à des prêts de sources privées porte tout de même l'endettement total de certains de ces étudiants à des niveaux allant de 13 000 à 15 000 \$.

Il semble que les montants d'aide remboursable qu'accorde le gouvernement ne correspondent pas toujours aux frais d'études que doivent assumer les étudiants. Par exemple, les montants empruntés par les étudiants du niveau collégial et du niveau universitaire sont équivalents, même si les frais d'études universitaires sont indéniablement plus élevés. Ce constat est particulièrement vrai à mesure que les étudiants progressent et entreprennent des études de 2^e ou de 3^e cycle, ou menant à des professions libérales.

Facteurs qui réduisent l'endettement

Plusieurs facteurs permettent de réduire l'utilisation du crédit et donc l'endettement. S'ils peuvent sembler évidents, il importe tout de même de les mentionner. Le premier facteur à cet égard est le fait d'habiter le logis familial. Les étudiants qui vivent dans la maison familiale sont beaucoup moins susceptibles de s'endetter, et, lorsqu'ils le font, leur endet-

7. On notera que cette donnée est inférieure aux chiffres qu'on cite couramment en ce qui a trait à la dette moyenne des étudiants, parce qu'ils tiennent compte de la dette de tous les étudiants à différentes étapes de leurs études. En fait, l'endettement moyen des étudiants qui en sont à la cinquième année ou plus de leurs études postsecondaires est d'environ 20 000 \$.

tement est notablement inférieur à celui des étudiants ayant d'autres modalités de vie⁸. Le soutien parental a également une certaine incidence sur le recours au crédit et le niveau d'endettement, mais dans une moindre mesure que le fait d'habiter la maison familiale, de sorte qu'il s'agit du deuxième facteur en importance à cet égard. Enfin, si le fait d'occuper un emploi pendant l'année scolaire a peu d'incidence sur la fréquence du recours au crédit, il en a sur l'endettement total des étudiants.

Quand le soutien familial et l'aide gouvernementale ne répondent pas aux besoins

Il est difficile de définir et d'analyser les besoins financiers. Si on les considère sur le plan des contraintes budgétaires mensuelles, les besoins deviennent particulièrement critiques pour la cohorte des 20–21 ans. En effet, recevant moins de contributions de leurs parents et des autres membres de leur famille que les étudiants plus jeunes, les étudiants de cet âge ne bénéficient pas encore d'un financement remboursable de sources publique et privée, au contraire des étudiants plus âgés; au surplus, ils n'obtiennent pas les mêmes salaires lorsqu'ils occupent un emploi. Cette situation s'aggrave lorsque les étudiants quittent la maison familiale pour voler de leurs propres ailes, puisque leurs dépenses augmentent alors considérablement. Un autre facteur est peut-être plus important : les frais d'études augmentent également avec l'âge des étudiants. Dans une moindre mesure, les mêmes tendances s'observent parmi les étudiants qui habitent avec des colocataires (plutôt qu'avec leurs parents, avec un conjoint, ou seuls).

Possession d'une voiture et d'un ordinateur

Nous avons mentionné précédemment qu'il est assez fréquent que les étudiants possèdent des biens comme une voiture et un ordinateur. À cet égard, il est surprenant de

constater que 41 % des étudiants ont une voiture. Soulignons toutefois que c'est grâce à leurs revenus d'emploi, et non pas au crédit, que ces étudiants peuvent se permettre ce luxe, et que ces propriétaires de voiture sont moins susceptibles d'enregistrer un déficit mensuel que les étudiants qui n'ont pas de voiture (ce qui veut dire qu'ils ont les moyens de posséder un véhicule). En fait, pour certains étudiants, la possession d'un véhicule peut faciliter l'accès à un emploi.

Par ailleurs, malgré une proportion élevée d'étudiants possédant un ordinateur, on constate une utilisation très fréquente des installations informatiques des établissements d'enseignement, ce qui souligne la nécessité pour ceux-ci d'offrir un service adéquat à cet égard. Quoi qu'il en soit, cela n'empêche pas les étudiants d'acheter un ordinateur dont la valeur moyenne est 1 800 \$, ce qui s'ajoute aux frais d'études déjà élevés qu'ils doivent assumer.

Absence de corrélation entre le mode de financement et le rendement scolaire

Les voies et les moyens par lesquels les étudiants financent leurs études postsecondaires ne semblent pas avoir d'incidence discernable sur leur rendement scolaire (tel qu'on peut le mesurer par les notes qu'ont obtenues les participants de l'enquête). Les méthodes de financement peuvent toutefois influencer le temps qu'il faut pour terminer un programme et donc obtenir un diplôme. Notamment, si l'étudiant doit travailler beaucoup, il devra réduire sa charge de cours, ce qui prolongera la durée de ses études. Une plus forte proportion d'étudiants travaillant plus de dix heures par semaine affirment qu'ils achèveraient plus rapidement leurs études s'il ne leur était pas nécessaire de travailler.

8. Manifestement, nous reconnaissons qu'habiter le logis familial n'est pas possible pour les étudiants qui fréquentent une école qui se situe dans une ville autre que celle des parents, mais il faut également tenir compte du fait que la fréquentation d'un établissement éloigné de la maison familiale aura des conséquences financières importantes.